



Concours pour le musée des Antiquités égyptiennes du Caire 1895

Textes réunis par Ezio GODOLI et Mercedes VOLAIT
Editions Picard, CNRS, DIPSAC, 2010, 256 pages, ill. n/b

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE ÉTABLIE
PAR MARIE-LAURE CROSNIER LECONTE

1880

Règlement concernant la conservation des antiquités égyptiennes, **1880** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 1-10)

Règlement concernant les officiers attachés en qualité d'inspecteurs des Antiquités de l'Égypte à la direction générale des Musées, Auguste Mariette, direction générale des Musées, musée de Boulaq, **19 mars 1880** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 11-14)

1884, 1886, 1890

Divers documents concernant le **musée de Boulaq**, la conservation des momies royales et la surveillance des sites, **1884, 1886 et 1890** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 15-30)

1886-1892

Gwenaël DELHUMEAU, L'Invention du béton armé, Hennebique, 1890-1914, Paris, Norma éd., 1999

8 janvier 1886, François Hennebique fait breveter à Bruxelles un premier système de construction en fer et béton. Mélange d'éléments réfractaires et de chaux hydraulique, protégeant ainsi les barres de fer qui y sont noyées contre les effets de la chaleur. Avantages avancés : incombustibilité, mais aussi barres de fer armant le béton préservées de l'oxydation. Les pièces sont assemblées entre elles par un joint de mortier de ciment, coulé à la pose, le tout solidement ancré aux murs et piédroits des façades. Le gîtage ainsi mis en place constitue, aux dires du constructeur, un « véritable monolithe », lequel oppose sa raideur aux tassements de la maçonnerie traditionnelle. Nouveau brevet à Bruxelles le 8 février 1892. Brevet français déposé le **8 août 1892**. « Des chaux hydrauliques avec de bons sables et graviers peuvent partout remplacer les ciments Portland pour les bétons. » Hennebique, dans les années 1893-97, est amené à maintenir un étroit contrôle sur toutes les opérations de chantier. Ses fonctions débordent largement, alors, sur les prérogatives de l'entrepreneur. Hennebique semble pouvoir se contenter d'une main d'œuvre peu qualifiée, si l'on excepte le cas des charpentiers. Il compte à l'évidence sur le rôle des chefs de chantier. Firme à son zénith en 1903-04. 3 bureaux ouverts en 1894, 15 en 1896, 32 fin 1900, 60 en 1909, date à laquelle leur implantation se stabilise.

P. 139-140 : Brevet égyptien le **6 mai 1895**. Le bureau égyptien échappe au cadre habituel d'implantation de la firme. Établi au Caire en juin 1898, sous la direction de l'ingénieur Émile Servin : contrat d'agence générale pour l'Égypte passé entre François Hennebique et Émile Servin, ingénieur des arts et manufactures, à Paris, le **22 juin 1898** (archives Hennebique, IFA). Celui-ci,

selon les termes habituels du contrat d'agence, est chargé d'organiser l'exploitation du système que les travaux du musée des Antiquités égyptiennes ont alors largement lancé. En raison, probablement, de la complexité et de l'éloignement de la zone administrée par Servin, Hennebique décide trois ans plus tard de lui donner pleins pouvoirs pour la gestion et l'administration de ses biens et affaires en Égypte. La procuration [établie à Paris le **2 août 1901**] – seul document de ce type retrouvé dans les archives – établit clairement pour son bénéficiaire une totale autonomie dans le fonctionnement de son agence. Servin, qui la dirigera jusqu'à sa mort en 1917, est dès lors en mesure de « passer tous contrats et traités pour l'étude, l'exécution des plans et l'entreprise de tous travaux avec le gouvernement égyptien, avec toutes administrations ou sociétés ou avec tous particuliers, [de] dresser tous devis, conclure tous marchés, signer et affirmer tous mémoires. » Ce statut particulier expliquerait l'absence quasi-totale des dossiers « égyptiens » au sein des archives de la firme.

P. 147 : « Lorsque j'ai accepté un concessionnaire et que j'ai dit à un architecte ou à un propriétaire qu'il peut donner des travaux à celui-ci, affirme en 1895 François Hennebique, je signe toujours les contrats comme solidairement responsable de la bonne fin du travail. »

P. 241 : Comment, de façon concrète, et alors qu'il met en place son réseau de bureaux techniques, Hennebique travaille-t-il avec les architectes qui lui confient leurs projets ? Ceux qui optent pour le béton armé dressent, quand ils le peuvent, leurs plans définitifs directement en collaboration avec les représentants du système. Dourgnon, architecte du musée des antiquités égyptiennes au Caire, fait en octobre 1896 appel à Hennebique, comme l'explique son agent : « Il compte bien que nous ferons l'affaire, et comme il a remanié ses plans et qu'il fait son étude définitive, il voudrait que de notre côté nous fassions avec lui notre étude définitive. » (lettre de [Gustave Defretin, ingénieur à Clermont-Ferrand] à Hennebique, Paris, le **17 octobre 1896**, voir le dossier Hennebique n°975, « Musée des Antiquités égyptiennes au Caire », le gouvernement maître d'ouvrage, Dourgnon architecte, Marciano concessionnaire).

1886

La Construction moderne, **12 juin 1886**, p. 432, « Musée de Boulaq »

« M. Maspero [Gaston Maspero (Paris 1846-1916), directeur des fouilles et du musée de Boulaq, quittant l'Égypte, M. **Grébaut**, actuellement directeur de la mission française des fouilles, le remplace. »

1890-1892

Dossier intitulé « Essai de réorganisation du service des fouilles en 1890-1892 »

Contenu :

1. Note sur la direction archéologique. Gouvernement de l'Égypte, Colonel Colin Scott Moncrieff, 24 juin 1890 (trad. de M. de Morgan) [739 à 747]

2. Annexes à la lettre des Affaires étrangères du 16 octobre 1890. « Journal des Débats – Lettre d'Angleterre « à l'Editeur du Times » – 3 articles et traductions manuscrites, 3 octobre 1890

3. Annexe à la lettre des Affaires étrangères. Extrait du Times du 22 octobre 1890, traduction, 4 novembre 1890

4. 1° Note de M. Grébaut sur le service des Antiquités. 2° Copie de cette note.

5. Mémoire et projet de loi portant réorganisation de la direction générale des Musées et fouilles d'Égypte, état annexe.

6. Note de M. Grébaut répondant aux propositions qui lui ont été remises par Sir Evelyn Baring [Sir Evelyn Baring (1841-1917), devenu lord Cromer, commissaire de la Dette égyptienne (1876-1879), succède à Sir Malet comme consul général au Caire et ministre plénipotentiaire (1883), fait vicomte en 1899, est alors tout puissant en Égypte, le khédive n'ayant qu'un pouvoir nominal], 9 décembre 1892

7. Copies de l'ancien règlement et du nouveau règlement du musée d'Alexandrie (2 pièces)

8. Copie des décrets sur les congés des employés civils égyptiens.

(AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

1890-1893

Fouilles d'Égypte, Grébaut-de Morgan, 1890-1893, Succession Eugène Grébaut [dossier à en-tête du ministre de l'Instruction publique, constitué probablement par J. de Morgan (résidant à l'hôtel Ismaïlieh, au Caire)] (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », clichés 705 à 710)

1. Les Affaires étrangères écrivent au sujet de la Direction des Antiquités. Campagne du Times contre M. Grébaut, 16 octobre 1890.
2. Les Affaires étrangères envoient une correspondance adressée du Caire au Times, 4 novembre 1890.
3. Les Affaires étrangères annoncent la nomination de M. Herbé Bazile comme secrétaire comptable de la direction générale des Fouilles et des Musées d'Égypte, 10 décembre 1890.
4. Lettre de M. Grébaut à M. Maspero, au sujet de sa situation, 10 décembre 1890.
5. Les Affaires étrangères demandent deux candidats élèves égyptologues et transmettent, le 23 décembre 1890 : 5². Copie d'un télégramme de M. d'Aubigny à ce sujet, 22 décembre 1890.
- 6 et 6 bis. Projets de lettre aux Affaires étrangères, 22 décembre 1890.
7. Lettre des Affaires étrangères, service des Fouilles, conservateurs adjoints, MM. Virey et Hamel, 3 janvier 1891.
8. On écrit aux Affaires étrangères, nomination de conservateurs adjoints, 13 janvier 1891.
9. Lettre des Affaires étrangères, même objet, 16 janvier 1891.
- 9 bis. Copie d'un extrait du Times, traduction, 5 janvier 1891.
10. On remercie les Affaires étrangères, 11 février 1891
11. Les Affaires étrangères envoient un rapport du consul au Caire (2 annexes 11² 11³), 2 février 1891.
12. On remercie, 23 février 1891.
13. Les Affaires étrangères annoncent la découverte de la sépulture des Prêtres d'Ammon, 9 février 1891.
14. On répond à ce sujet, 2 mars 1891.
- 14². Les Affaires étrangères écrivent au sujet du service – Virey-Hamel, 21 mai 1891 (projet de lettre annexé).
- 14³. Les Affaires étrangères envoient 2 télégrammes de M. de Reverseaux (copies), 27 mai 1891 (projet de lettre annexé).
15. Les Affaires étrangères écrivent au sujet de MM. Hamel et Virey et envoient le 8 juin 1891 une
- 15². copie d'une lettre du Consul du Caire, 21 mai 1891.
16. On remercie et on pose la candidature de M. Mallet, 27 juin 1891.
17. Les Affaires étrangères envoient une note du consul au Caire relative à un entretien qu'il a eu avec Sir Baring, 24 juillet 1891.
- 17². Note du consul général, 1^{er} juillet 1891 : marquis de Reverseaux agent et consul général de France au Caire, à M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, 1^{er} juillet 1891 [le marquis de Reverseaux a remplacé le comte d'Aubigny en avril 1891] (cliché 733).
18. Lettre aux Affaires étrangères, au sujet du service des fouilles, non partie.
19. Lettre des Affaires étrangères – création à Alexandrie d'un musée d'Antiquités gréco-romaines, 7 octobre 1891.
- 19 bis. Note du consulat à ce sujet, 24 septembre 1891.
20. On remercie les Affaires étrangères, 24 octobre 1891.
21. M. Ribot écrit au sujet du directeur du musée de Boulaq (Petit papier), 29 décembre 1891.
22. Copie d'un télégramme de M. de Reverseaux – Congé de M. Grébaut – Nomination de M. de Morgan, 4 janvier 1892.
23. On envoie aux Affaires étrangères le texte d'un télégramme à adresser à noter Consul (départ de M.M. Grébaut et de Morgan), 29 janvier 1892.
24. Les Affaires étrangères annoncent la nomination Morgan, 5 février 1892.
- 24^b. Télégramme de M. de Reverseaux (annexe), 5 février 1892.

- 24^e. Lettre de M. Ribot, même sujet (petit papier), 5 février 1892.
- 24². Lettre aux Affaires étrangères – nomination de M. de Morgan – au sujet de M. Virey, 6 février 1892.
25. M. Ribot écrit au sujet de M. Grébaut – compensation (petit papier), 8 février 1892.
26. Note des Affaires étrangères envoyant copie d'un télégramme de M. de Reverseaux, consul général, au sujet de M. Grébaut, 18 février 1892.
- 26². Copie du télégramme, 18 février 1892.
27. Les Affaires étrangères envoient copie, 22 février 1892,
- 27². d'un télégramme du Consul général au Caire relatif à la nomination de M. de Morgan et au départ de M. Grébaut, 22 février 1892.
28. On remercie, 27 février 1892.
29. Les Affaires étrangères envoient copie, le 23 mars 1892,
- 29². Télégramme relatif à la demande de congé de M. Grébaut, 8 mars 1892.
30. On remercie, 11 avril 1892.
31. Lettre aux Affaires étrangères au sujet de la nomination de M. de Morgan, 6 mai 1892.
32. Les Affaires étrangères donnent le texte de deux télégrammes échangés avec le Caire au sujet du départ de M. Grébaut, 10 mai 1892.
33. Les Affaires étrangères envoient le texte d'un projet de règlement du musée d'Alexandrie conclu avec la municipalité par M. de Morgan, 27 mai 1892. Copie de ce projet de règlement, envoyée par M. de Morgan (datée du 17 mai 1892), est classée au dossier « de Morgan, fouilles ». [726 à 732]
34. On remercie, le 22 juin 1892.
35. Les Affaires étrangères annoncent que le Gouvernement égyptien insiste pour la nomination définitive de M. de Morgan, 25 juin 1892.
36. On répond qu'il est indispensable de régler la situation de M. Grébaut, 2 juillet 1892.
37. Les Affaires étrangères envoient le texte, 4 juillet 1892,
- 37² d'un télégramme annonçant que le gouvernement khédivial est résolu à remplacer M. Grébaut, 4 juillet 1892.
38. Réponse aux Affaires étrangères : on demande la nomination de M. de Morgan et une indemnité pour M. Grébaut, 7 juillet 1892;
39. Les Affaires étrangères annoncent qu'un supplément de congé est accordé à M. Grébaut, 23 juillet 1892.
- 40 et 40². Les Affaires étrangères envoient copie de la lettre de notre Consul général annonçant le congé, 9 août 1892.
41. On annonce à M. Grébaut qu'on est disposé à lui accorder un poste de professeur, 29 juillet 1892.
42. M. Grébaut refuse ces offres, 30 juillet 1892.
43. On communique ce résultat aux Affaires étrangères, 4 août 1892.
44. Les Affaires étrangères ont donné avis de cette détermination au Caire, 24 août 1892.
- 45 et 45². Les Affaires étrangères envoient copie d'une lettre avisant qu'au décret khédivial autorise les conservateurs inspecteurs à instrumenter comme des officiers de police judiciaire, 17 août 1892.
46. On remercie de cette communication, 24 août 1892.
- S'y ajoutent quelques documents plus récents, non recensés dans le bordereau ci-dessus.
- J. de Morgan au ministre, Assouan, 1^{er} février 1893, attirant l'attention sur l'attitude critiquable de Grébaut [724-725]. Il semble qu'il y ait eu de grosses difficultés à le pousser dehors, en dépit de l'offre d'une chaire d'histoire à la faculté des Lettres de Paris, et d'une décoration de la Commanderie de l'Osmanieh. Il avait été nommé par décret khédivial en date du 5 juin 1886 directeur général du service des Antiquités de l'Égypte. De Morgan est d'abord envoyé comme intérimaire, début 1892, pendant le congé offert à Grébaut, appelé à se rendre auprès du ministre de l'Instruction publique. Grébaut traînera cependant des pieds pour aller à Paris, sous prétexte de problèmes de santé.

“Note on the Archaeological Department, Government of Egypt”, Sir **Colin Scott Moncrieff**, sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, **24 June 1890**, sur les fouilles et leur réglementation. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 31-43)

Times of London, **23 septembre 1890** (traduction française) (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Résumé d'une lettre adressée au *Times* par M. Poynter, secrétaire honoraire de la Société pour la conservation des antiquités égyptiennes.

“Note on Conservation of Monuments”. Paraphe illisible [Moncrieff?], Cairo, **17 décembre 1890**. Personnel du service des Antiquités, Eugène Grébaut directeur, Émile Brugsch (Berlin 1842-Nice 1930) directeur adjoint, etc... (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 44-50)

1891

Copies de lettres sur des fouilles conduites par l'**Egypt Exploration Fund**.

Malentendu à propos de colonnes de temple romain disparues. Comte R. de Hulst, Édouard Naville, E.E.F. versus Grébaut (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 56-60), **nov.-déc. 1891** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 51-55)

Mémoires de Jacques de Morgan 1857-1924, Souvenirs d'un archéologue, édités par Andrée JAUNAY, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 333-334.

[Marquis de Reverseaux à Jacques de Morgan rentrant de Perse et passant par l'Égypte novembre 1891]

Grébaut est un excellent homme, mais il manque de doigté, il déplaît beaucoup aux Anglais, qui cependant lui reconnaissent des qualités. Grébaut avait succédé à M. Gaston Maspero, rentré en France, et occupait ce poste élevé depuis six ans. J'allai donc à Ghizeh, je vis Grébaut qui me reçut le plus cordialement du monde. Mais, quel chef de service, hélas ! Grébaut vivait dans une aile du palais, avec sa mère et sa sœur, deux pauvres femmes bien vulgaires. Naturellement paresseux, gros, fort sanguin, Grébaut s'en remettait, même pour les questions de service, à Mohammed son domestique arabe, un véritable bandit.

P. 335-336 : Nos relations étaient alors fort tendues avec les Anglais qui peu à peu mettaient la main sur l'Égypte, et Grébaut, très bon Français, n'avait, en bien des occasions, pas assez caché ses sentiments pour les maîtres de la vallée du Nil Il s'était fait beaucoup d'ennemis parmi les fonctionnaires britanniques et Lord Cromer, alors Sir Evelyn Barring [*sic*], ne voulait plus le voir.

[...]

Si les choses s'étaient ainsi envenimées à ce point entre Français et Anglais, c'était d'ailleurs bien notre faute car, lors de la révolte d'Arabi Pacha, le gouvernement britannique nous avait invités à participer à l'expédition dans la vallée du Nil, et nous avons refusé, parce que : « *le canal de Suez ne court aucun risque* ».

Beaucoup de Français se trouvaient encore dans les administrations égyptiennes et, somme toute, ils ne s'entendaient pas trop mal avec les Anglais ; mais il y avait le clan des irrédentistes dont l'organe était *Le Sphinx* d'un certain Gavillot.

P. 338 : Maspero désirait retourner en Égypte. Il avait laissé le poste à Grébaut espérant devenir administrateur du Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Rien n'avait été comme prévu, aussi regrettait-il amèrement, les vingt-six mille francs du traitement égyptien. Mais son attitude vis-à-vis de l'Angleterre, les concessions qu'il faisait à nos adversaires, effrayaient à juste titre, et on ne voulait pas le renvoyer en Égypte.

Nous étions bien alors, dans une de ces phases regrettables de la politique française à l'étranger. En refusant de nous joindre aux Anglais pour réprimer la révolte d'Arabi Pacha, nous avons abdiqué nos prétentions sur l'Égypte et cependant nous ne voulions pas avouer à nous-mêmes cette abdication.

P. 339 : Maspero était un petit homme, gros, chauve, blond roux, très myope. Il était un égyptologue (linguiste) de premier ordre. Mais, en Égypte, ayant succédé à Mariette, il s'était taillé une renommée dans les découvertes de ce savant.

Il avait publié un bon livre de vulgarisation, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, œuvre de patience et intelligente. [...] Maspero avait la prétention de tout connaître, arts, architecture, navigation, etc. Membre de l'Institut, il avait fondé au Caire notre École d'archéologie orientale, se tenant prêt à succéder à Mariette, dont avec une très grande habileté, il exploita les découvertes.

[... découverte d'inscriptions dans la chambre funéraire de Pépi I^{er}, contrairement à l'opinion de Mariette qui pensait que les pyramides ne renfermaient aucun texte].

Hors cela, ses fouilles furent peu importantes et généralement malheureuses, mais il savait les mettre en relief dans des articles écrits aux *Débats*.

[Grébaut est «débarqué»]

P. 342 : Un beau jour, Trigane [Tigrane] Pacha, ministre des Affaires étrangères, m'avait invité à dîner [...] : « – Tenez, M. de Morgan, voilà un projet de réorganisation du service des Antiquités, il est de Sir Collin Scott-Moncrieff [*sic*]. »

[...] – Fort bien Excellence, merci, je vais l'emporter chez moi, le lire avec attention, et dès demain, j'irai en causer avec Sir Evelyn Barrington [*sic*]. »

[...] Jamais, je n'ai parlé de ce projet à Sir Evelyn, jamais son auteur Sir Collin ne m'en a entretenu, et j'ai conservé ce mémoire qui m'a été un guide précieux dans mes relations avec les Anglais.

P. 342-343 : L'Égypte à cette époque faisait encore partie de l'Empire turc, le sultan était le suzerain du khédivé et le nommait par firman. Aussi les représentants des puissances étrangères ne pouvaient-ils porter officiellement que le titre de consul général, mais tous étaient des diplomates de carrière, des ministres plénipotentiaires de première classe et Le Caire était généralement pour eux le vestibule d'une ambassade.

P. 343 : La Caisse de la Dette constituait au Caire un second corps diplomatique.

[...] L'hiver au Caire, c'était un va-et-vient de princes, de grands savants, de gens de marque, tous plus intéressants les uns que les autres.

P. 343-344 : Au musée de Ghizeh, ancien palais d'Ismail Pacha, cinquante salles environ étaient ouvertes au public mais les autres, qui tenaient lieu de magasins, étaient encombrées d'objets remarquables. Le temps avait manqué, me dit-on, pour exposer ces collections. Mon premier soin fut de mettre le musée en état, de vider les magasins et d'exposer au public tout ce qui méritait de l'être. A l'automne [1892], 46 salles nouvelles étaient ouvertes à la grande joie des touristes qui commençaient à débarquer en Égypte.

1892

Rapport de Jacques de Morgan au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux arts, le **25 mars 1892**.

Quitté Marseille le 21 février 1892 et arrivé au Caire le 28. Conseil auprès de l'agent diplomatique, puis allé à Ghizeh voir Grébaut directeur général des antiquités. (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Mémoires de Jacques de Morgan 1857-1924, Souvenirs d'un archéologue, publiés par Andrée Jaunay, Paris, L'Harmattan, 1997

P. 356 : Parmi mes devoirs, se trouvait celui de réunir la fameuse Commission des Antiquités. Je résumai tous les sujets à traiter rentrant dans ses attributions et convoquai les divers membres :

Moustapha Pacha Fehmy, président du conseil des ministres.

Artin Pacha, ministre de l'Instruction publique.

Tigrane Pacha, ministre des Affaires étrangères.

Sir Collin Scott-Moncrieff [*sic*], sous-secrétaire d'État aux Travaux publics.

Barois, secrétaire général aux Travaux publics.

J'en étais le président.

« – Messieurs, leur dis-je, bien que je ne sois qu'intérimaire, il convenait que je vous rendisse compte de ce qui s'est passé depuis mon arrivée dans le service des Antiquités car considérant ma mission comme terminée pour le moment, je compte repartir sous peu pour la France, laissant d'ailleurs le service assuré en l'absence de M. Grébaut. »

Cette désinvolture abasourdit mon auditoire, personne ne réclama, et chacun se dit, voilà un directeur général qui ne se laissera pas rouler, mieux vaut vivre avec lui en bonne harmonie.

Ainsi je ne demandais même pas un congé, je notifiais mon départ. C'était montrer que tant que je n'étais pas officiellement nommé, je me considérais comme fonctionnaire français et non égyptien, et que du jour où je serais nommé, j'entendais traiter d'égal à égal, avec les membres d'une commission, dont on m'avait nommé président.

Jamais pendant six ans, je n'ai éprouvé la moindre difficulté avec ce comité qui faisait la terreur de Grébaut. C'est que Grébaut ne savait pas s'y prendre [ce n'est pas exact, les Archives diplomatiques à

Nantes, agence diplomatique du Caire, montrent que les difficultés de J. de Morgan ont augmenté dans les années 1896 et 1897 et ont certainement conduit à son départ].

P. 357-359 : Mon personnel dans le service des Antiquités était assez nombreux et de qualité médiocre : environ quatre cents gardiens disséminés dans toute l'Égypte, douze inspecteur égyptiens plus fripons les uns que les autres, un conservateur adjoint égyptien, Akhmed Bey Kamal assez bon homme, un autre Européen, Daressy, esprit très borné, enfin le fameux Brugsch Bey conservateur et par suite mon second.

Les bureaux étaient représentés par Bazil, le demi-frère de Maspero, comptable et chef au secrétariat, et une demi-douzaine d'écrivains indigènes placés sous ses ordres.

A. Barsanti, ancien marbrier sculpteur, devenu réparateur, tenait lieu d'inspecteur européen.

J'avais donc un égyptologue supplémentaire, Virey, qui m'avait été attribué, très fort mais un peu empoté. Je le mis au catalogue du musée, travail qui lui convenait et dont il s'acquitta fort bien.

Ainsi nous étions cinq Européens pour tenir en ordre le musée de 96 salles, pour recevoir les visiteurs de marque, faire les douilles, les relevés et les publications. Et cela suffisait.

[...]

A côté du service des Antiquités, se trouvaient d'autres ressources : celles de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire ; Bouriant en était de directeur, Gustave Jéquier, Georges Legrain, Casanova, en étaient les attachés.

Bouriant était un excellent homme et un savant très modeste quoique de grande valeur. Tout jeune, il avait fait la campagne de 1870 dans l'Infanterie de marine et il avait été l'un de ces héros qui prirent, reprirent et défendirent l'église de Bazeilles. Une balle lui avait traversé la cuisse et, blessé il avait été emporté en Belgique, je ne sais comment, en sorte que s'étant guéri, il passa dans l'Armée du Nord et vit encore le feu à Bapaume. Malheureusement pour lui, il avait épousé une jeune fille du canal de Suez ; elle ne lui apporta que des dettes et des goûts de dépenses et fut le malheur de sa vie. Vers 1900, se trouvant à découvert vis-à-vis de l'État pour une somme importante, il eut une attaque de paralysie cérébrale et, après une affreuse et longue agonie, mourut. Sa misérable femme l'avait tué.

Gustave Jéquier était un Suisse d'excellente famille dont je reparlerai plus loin car il devint mon attaché et ami quand je partis pour la Perse.

Georges Legrain était un enfant de Paris, très intelligent, très spirituel, très instruit. Fils d'un ouvrier typographe, il avait débuté en apprentissage chez un dessinateur de papiers peints. Doué d'aptitudes remarquables, il parvint vite à gagner sa vie, puis cultivant toujours le dessin, entra aux Beaux-Arts peinture, mais ne réussit pas. Grâce à son talent, il gagnait quelque argent en faisant des dessins pour les éditeurs. Il suivit alors les cours de Revillout au Louvre, mais n'étant pas bachelier, manquait des bases d'instruction si nécessaires dans la carrière scientifique.

Casanova était un Corse arabisant, corse jusqu'au bout des ongles. Jaloux et désagréable à autrui, paresseux, il ne perça pas.

J'oubliais Boussac, dessinateur de mérite, mais ignorant et vaniteux, on ne le voyait d'ailleurs jamais, enterré qu'il était à Thèbes, dans des tombeaux où lentement il peignait de très belles mais très inutiles aquarelles.

Puis il y avait les fouilleurs étrangers :

Édouard Naville un Suisse travaillant pour une société anglaise *Egypt Exploration Fund*.

Flinders Petrie fils naturel d'un capitaine de bateau anglais, un *practical digger* sans instruction et qui cependant est parvenu à se faire une réputation au milieu de ses compatriotes. Ayant beaucoup fouillé et tout publié, ses livres sont fort utiles.

J'avais donc, d'une part à me méfier de Petrie et de Naville, et d'autre part à encourager Bouriant, Legrain et Jéquier.

P. 380 : Cette puissante société [*Egypt Exploration Fund*], très appuyée à Londres par Sir Evelyn Baring [*sic*], avait pour objet de contrebalancer ou même détruire, vis-à-vis du grand public anglais, le prestige du service français des Antiquités. Les touristes anglais ne juraient que par elle, ne demandaient à voir que ses travaux parce qu'ils étaient *british* et de savants professeurs anglais qui passaient chaque année leur hiver en Égypte, entretenaient l'enthousiasme chez leurs compatriotes.

Un fouilleur anglais, plus spécialement, jouait un rôle très important, c'était Flinders Petrie qui en Angleterre passait pour un génie. Il était devenu archéologue en Égypte, peu à peu. Il fouillait fort bien, mais il lui manquait la base scientifique indispensable. En Égypte, il se considérait en pays conquis, il causait souvent de grands ennuis, en demandant des terrains que le service des Antiquités se réservait.

Les fouilles françaises étaient rares.

P. 381-383 : La construction du palais de Ghizeh avait été ordonnée par Ismaïl Pacha, or ce seigneur n'était guère patient, aussi devait-on se dépêcher si l'on ne devait pas encourir sa mauvaise humeur. Dès lors, les architectes, les maçons, les charpentiers rivalisaient d'ardeur. Les murs extérieurs étaient, il est vrai, construits en pierre, mais ceux de l'intérieur ne se composaient que de charpentes, de lattes et de plâtre. Dans tout le fond du palais, on s'était trompé d'un mètre dans la hauteur des pièces. Qu'à cela ne tienne, on avait établie un second plancher de plain-pied, et rempli l'intervalle entre les deux parquets de solives, de copeaux, de débris de bois. En sorte qu'il eût suffi d'une allumette pour détruire, en moins d'une heure, toutes les précieuses collections confiées à ma garde. [... on fait des sondages]. Les résultats furent désastreux. Cet immense palais n'était qu'un château de cartes. Alors, on doubla, on tripla, le nombre des pompes, les conduits d'eau, on mit partout des grenades et de ces appareils peints en rouge, qui ne fonctionnent jamais quand on a besoin de leur service, pensant calmer mes craintes. Mais je déclarai, que quoi qu'on fasse, jamais je n'assumerai la responsabilité en ce qui concernait l'incendie. C'était mettre sur le tapis la création d'un musée neuf au Caire, question à laquelle j'ai, pendant plusieurs années, accordé tous mes soins et pour laquelle j'ai enfin obtenu gain de cause.

J'étais bien loin de chercher un avantage personnel dans cette affaire. Je savais, au contraire, que j'aurais à procéder à un effrayant déménagement, et je l'aurais fait si j'avais encore été en Égypte quand le bâtiment neuf fut achevé. Il eut [*sic*] été beaucoup plus sage de conserver l'ancien musée de Boulaq [créé par Mariette en 1859];

D'ailleurs, tous les palais égyptiens étaient construits de la même façon, Guézireh, Abdin, Ras el-Tin à Alexandrie, Ismaïlieh sur le canal de Suez. Pour ce dernier, m'a-t-on dit, Ismaïl Pacha accorda deux mois aux architectes !

P. 382-383 : Construire un musée neuf, pour les gens du Caire, n'était pas la meilleure affaire. Je me souviens qu'il y avait alors un brave homme, quelque peu apparenté à Mariette, qui se démenait comme un beau diable, au sujet du célèbre archéologue [funérailles provisoires le 18 janvier 1881 à Boulaq, déposé dans un tombeau à Boulaq le 8 mai 1888, tombeau transféré au musée de Gîza, inauguration le 14 février 1890, et enfin en 1904 au musée du Caire] [...] C'est M. Maspero qui s'est arrangé avec son impétueux parent [Alfred Chélu, né en 1843, directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire : A. Chélu pacha, *Mariette Pacha*, Le Caire, F. Diemer, 1911].

P. 385 : [intrigues de Foucart, ancien directeur de l'École française d'Athènes, et de Maspero, difficultés, avec les Anglais] Il [Reverseaux] sourit et me dit : « Faites comme moi, allez tant qu'il vous sera possible, ne cédez rien, puis retirez-vous. Vous aurez ainsi conscience d'avoir fait votre devoir. Le reste ne vous concerne pas, ni vous ni moi. »

Et l'été suivant, il partait pour ne plus revenir, allant prendre son nouveau poste d'ambassadeur en Espagne. Nous voyagions par le même bateau, en route il ma dit : « Je n'aurais pas tenu quinze jours de plus. »

P. 406-407 : Le marquis de Reverseaux avait donc quitté Le Caire pour se rendre à Madrid comme ambassadeur en Espagne. On nous envoya M. Cogordan [en 1895]. Notre nouveau ministre était certes un galant homme mais il n'avait pas la manière. Il était extrêmement fermé vis-à-vis de moi, et cette méfiance fit que je ne lui parlais d'affaire que le plus rarement possible.

[...] P. 407-408 : La situation pour un ministre de France en Égypte, vers 1895 n'était certainement pas enviable, car d'une part notre gouvernement était décidé à tout abandonner aux Anglais, et d'autre part la colonie française, qu'on se gardait bien d'en aviser, cherchait à ne pas se laisser dévorer. En sorte que ce malheureux ministre se trouvait perpétuellement entre l'enclume et le marteau.

Mais pourquoi Cogordan m'avait-il caché les intentions générales du quai d'Orsay ? Pensait-il que j'allais les crier sur les toits ? Pourquoi ne m'avoir pas évité une foule de démarches qu'il avait l'intention de ne pas soutenir ? C'était jouer un jeu bien dangereux. C'était me décourager et perdre lui-même tout prestige à mes yeux.

D'ailleurs, je dois ajouter, qu'à Paris, notre ministre des Affaires étrangères ne se montrait pas plus confiant envers moi. Il ne voulait pas déclarer la guerre à l'Angleterre pour mes questions de « petits pots » et marchant toujours d'après les instructions qui m'avaient été données quelques années auparavant, j'éprouvais des étonnements qui peu à peu me décourageaient beaucoup. La mission Marchand [1896-1898, Fachoda] était déjà en route, ils le savaient ; mais comme bien on pense, je n'avais pas été avisé que cette expédition indisposerait tous ces hommes avec qui journallement j'avais affaire. C'est que le gouvernement français lui-même ne savait guère quelle contenance prendre.

Un ministre avait envoyé Marchand occuper le Haut-Nil, le suivant regretta qu'on l'eût envoyé et le troisième fit des vœux ardents pour qu'il n'arriva jamais [Delcassé, ministre des Affaires étrangères d'origine radicale du gouvernement Waldeck-Rousseau, liquida le contentieux colonial entre France et Angleterre, prélude à l'Entente Cordiale de 1904]. Cette mission, exécutée avec un merveilleux dévouement, devait par ses conséquences perdre le peu d'influence qu'il nous restât encore en Égypte. C'était, il faut bien le dire, un acte *inamical* envers les maîtres de la vallée du Nil, et en France on était bien décidé à ne pas soutenir cet héroïque pas de clerc.

Rapport de Jacques de Morgan au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, **avril 1892** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Bas 419 « Il en désignera le prix de vente »

Bas 434 « Instruction »

Comporte en annexes :

Pièce n°1 Projet de Sir Colin Scott Moncrieff sous-secrétaire d'État au ministère des Travaux publics sur la réorganisation par décret khédivial du Comité d'archéologie du 24 mars 1892

Pièce n°2 Règlement intérieur du Comité permanent d'égyptologie

Pièce n°3 Projet de décret relatif à la réglementation du Comité, pour être opposé à celui de Sir Colin Scott Moncrieff (pièce n° 1)

Pièce n°4 Projet de décret khédivial règlementant d'une manière définitive et complète les attributions du service des Antiquités de l'Égypte.

Ministre de l'Instruction publique, copie d'une note écrite par M. Charmes, **18 [?] avril 1892** :

La proposition de M. de Morgan paraît de beaucoup préférable à celle qu'avait faite le ministre de l'Instruction publique, surtout si, comme il semble, elle permet de donner à M. Virez un traitement de conservateur. M. Bourgeois l'accepte (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Accusé de réception du rapport de Morgan par le ministre de l'Instruction publique, **22 avril 1892** donnant des conseils sur l'action à entreprendre (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Jacques de Morgan (qui a quitté Marseille le 21 février 1892 et arrivé au Caire le 28) est nommé **directeur général des musées égyptiens et du service des fouilles** en remplacement de Grébaut le **5 septembre 1892** [annonce dans le J.O. du gouvernement égyptien livraison du 7 septembre 1892].

Annexe à la dépêche politique du Caire, **17 mai 1892** (transmise par le ministre des Affaires étrangères à Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, le 27 mai 1892) : projet de règlement du nouveau musée des antiquités d'Alexandrie (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

1893

Deux lettres + Note sur les projets alternatifs concernant le **musée de Guizeh, Garstin**, sous-secrétaire d'état aux Travaux publics, Le Caire, **21 février 1893** : compare les dépenses entre la restauration de Guizeh et la construction d'un nouveau musée ; favorable à la seconde solution. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 56-60)

Marquis de Reverseaux, agent et consul général de France au Caire à M. Develle, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **17 mars 1893** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Marquis de Reverseaux, agent et consul général de France au Caire à M. Develle ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **24 mars 1893** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Ministre des Affaires étrangères sous-direction du Midi, à Dupuy, ministre de l'Instruction Publique, **29 mars 1893** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Ministre des Affaires étrangères, sous-direction du Midi, à Poincaré, ministre de l'Instruction Publique, **6 avril 1893** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Brouillon de lettre du ministre de l'Instruction publique au ministre des Affaires étrangères, sous-direction du Midi, **18 avril 1893**, accusant réception les lettres des 29 mars et 6 avril derniers (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »).

Marquis de Reverseaux, consul général de France en Égypte à M. Develle, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **21 avril 1893**, avec en pièce annexe un extrait du rapport de lord Cromer sur les Finances, l'administration et l'État de l'Égypte et la marche des réformes pendant l'année 1892, transmis le 1^{er} mai à Poincaré, ministre de l'Instruction publique, soulignant que « Lord Cromer apprécie favorablement l'attitude de M. de Morgan et les services rendus par la science française dans le domaine de l'égyptologie ». (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) ».)

Rapport de Jacques de Morgan au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, Louxor le **29 avril 1893** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Rapport de **Jacques de Morgan** sur la campagne d'hiver des fouilles, Louxor, **13 mai 1893** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (1), Fol. 61-65)

J. de Morgan au ministre, Ghizeh le **19 septembre 1893** [721 à 723], avec transmission par J. de Morgan à ? Saqqarah le 20 septembre 1893, réclamant « un concours diplomatique plus actif que celui dont nous avons été gratifiés jusqu'ici ». (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

1894

Petite liasse intitulée « Musée de Guizeh, reconstruction à Kasr-el-Nil ». Documents datés du **printemps 1894**. (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

The Times of London, mercredi **7 mars 1894**, p. 14, “*The Temples of Philae*”

Lettre à l'éditeur du lieutenant-colonel Justin C. Ross, ex-inspecteur général de l'Irrigation, Égypte, en date du 5 mars 1894.

Remarque que beaucoup des correspondants du *Times* accusent M. Garstin, sous-secrétaire d'État aux Travaux publics au Caire, de vouloir ruiner les temples de Philae. Le colonel Ross connaît M. Garstin intimement et est convaincu qu'il est absolument opposé à leur destruction et que c'est pour cela qu'il a été amené à demander à M. de Morgan, directeur général du département des Antiquités quand les temples seraient démontés et replacés sur un autre site à proximité. Le correspondant du *Times* au Caire a été cause de ces remarques sur M. Garstin, qui se trouve placé maintenant dans une situation très difficile.

The Times of London, jeudi **8 mars 1894**, p. 5, “*The Ghizeh Museum*”

Première annonce faite sur la décision de construire un nouveau musée pour les collections égyptiennes par son correspondant du Caire, adressé le **7 mars 1894**.

Le conseil des ministres a décidé, après avoir discuté la question du futur du musée de Ghizeh, contre la dépense de 130.000 £E pour la construction d'un nouveau bâtiment adapté, est en faveur de celle de 60.000 £E pour rendre le bâtiment existant incombustible. Comme dans tous les cas l'argent

sort des caisses de la Caisse de Dette publique, il est à souhaiter que les autorités utilisent cette somme pour une reconstruction adaptée et non pour un replâtrage. Les murs, escaliers, sols, plafonds sont construits en bois sec. Danger d'incendie, de vols pendant les travaux, sans compter deux ou trois ans de fermeture au public.

Signé du correspondant du *Times* au Caire, 7 février 1894

The Times of London, lundi 12 mars 1894, p. 12, "The Temples of Philae"

Lettre à la rédaction d'Edward J. Poynter, secrétaire honoraire de la Society for the Preservation of the Monuments of Ancient Egypt.

Rappelle un mémoire de la Société pour la préservation des monuments de l'ancienne Égypte, en date du 19 juin 1889, quand avait été décidé le transfert des collections de Boulaq à Ghizeh. Elle avait déjà attiré l'attention sur les risques d'incendie et la facilité apportée par sa proximité du désert aux voleurs de bijoux. Pas de réaction officielle. Relance lors d'une réunion de la Société le 14 mars 1890. Mais Lord Cromer et Sir Colin Scott Moncrieff estiment que « le musée est beaucoup plus en sécurité que dans son ancien emplacement à Boulaq ». Nouvelle réunion en mai, nouvelle mise en garde. Nouvelle lettre de Sir Colin Scott Moncrieff le 9 juillet assurant que des mesures de sécurité ont été prises. Nouvelle lettre du même en date du 10 mars 1891 signalant que le gouvernement égyptien est conscient du problème et pense que la meilleure solution serait de reconstruire le musée ailleurs. Vue la décision prise dernièrement, en arrivent à la conclusion que seul le besoin d'argent empêche le gouvernement de lancer la construction d'un nouveau musée. Demande enfin à revenir sur la remarque du colonel Ross publiée hier dans les colonnes du *Times*, au sujet de M. Garstin. Se sent visé par le colonel Ross pour avoir accusé M. Garstin d'être personnellement désireux de ruiner les temples de Philae. Poynter n'a jamais rien affirmé de tel.

The Times of London, mardi 13 mars 1894, p. 5, du correspondant du Caire, 11 mars 1894

Trouaille d'un trésor dans la pyramide de brique de Dashour. Brugsch Bey qui les installe dans le musée de Ghizeh considère qu'il surpasse en beauté et travail tout ce qui a été trouvé antérieurement en Égypte.

The Architect & Contract Reporter (Londres), 16 mars 1894, p. 183-84, "The Ghizeh Museum"

Reprend mot pour mot les textes donnés par le *Times* des 8 et 12 mars, à l'exception du dernier paragraphe de la lettre d'Edward J. Poynter.

The Times of London, mardi 27 mars 1894, p. 7, "Ghizeh Museum"

Un lecteur, O. E., décrit l'état lamentable dans lequel se trouve le musée. Brique ventilée, escaliers en pitchpin, murs étayés, éclairage déplorable... Rappelle que le gouvernement égyptien a voté une dépense de 60.000 £ pour restaurer le bâtiment, mais que l'expérience veut qu'il faut toujours faire de nouvelles dépenses d'entretien toujours plus coûteuses. De plus, jardins maintenus humides en raison de la présence de lacs artificiels et d'arbres, créant une rosée importante. Indifférence du pouvoir aux antiquités. Réclamer déjà la création d'un barrage, accompagné d'un déplacement des temples de Philae, dépense que les Travaux publics sont prêts à faire pour la somme de 200.000 £E. Imagine de déplacer Philae au Caire dans un site mieux adapté (plutôt qu'acheté par les USA !...)... 150.000 £E pour un musée mieux placé (pas de traversée du Nil par le pont Kasr el Nil) et mieux adapté.

Times of London, mercredi 28 mars 1894, p. 6, "The Ghizeh Museum"

Lettre à l'éditeur signée Alexandrian, 19 mars 1894. Rappelle que dans l'édition du 12 mars, une lettre d'Edward J. Poynter qui fait l'historique des efforts produits par la Société pour la préservation des monuments de l'ancienne Égypte. Le besoin d'argent n'est pas plaidable alors que le gouvernement a annoncé le 31 décembre dernier qu'il avait accumulé un fonds de réserve de plus de 3.500.000 £E. Mais la gestion en est si stricte que chaque dépense doit être compensée par un fort retour en intérêts. Un musée bien placé serait en cela source de bénéfices. Rappelle que les archéologues feraient mieux de penser à la construction d'un nouveau musée plutôt que de se focaliser sur la préservation de monuments d'une importance relative comme sont les temples de Philae.

Avril 1894 : destitution du premier ministre Riaz Pacha qui, avec Tigrane Pacha, était très opposé à la construction d'un nouveau musée égyptien au Caire, remplacé par Nubar Pacha.

Marquis de Reverseaux, agent et consul général de France en Égypte, à Casimir-Périer, Le Caire, **28 avril 1894** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Fait part des bonnes dispositions de Nubar Pacha au sujet de la reconstruction du musée en deçà du Nil à Kasr-el-Nil, que Riaz et Tigrane Pacha s'étaient obstinés à refuser. A promis son concours absolu. « Il m'a répété que le Conseil des ministres qui se tiendra la semaine prochaine à Alexandrie, voterait la somme de 120 000 £E nécessaire à la reconstruction, et stipulerait que le musée serait édifié à Kasr-el-Nil, à la place que M. Xavier Charme désirait. » D'accord aussi pour améliorer le budget du musée pour assurer le service des Antiquités et des Fouilles. Promet de supprimer l'emploi de M. Georges Foucart qui se réclame de la protection anglaise.

The Times of London, samedi 5 mai 1894, p. 7, "The Ghizeh Museum"

Lettre à l'éditeur, de Henry Wallis. Signale que les dangers de vol se sont accrus avec les découvertes de de Morgan à Dashour. Les risques de vol, mal endémique en Égypte, sont d'autant plus grands qu'il existe actuellement des fanatiques religieux. Verrait le musée en meilleure place à la citadelle, sécurisée par les troupes britanniques.

Projet annoncé début mai 1894. 150.000 £E, soit 4,5 millions de francs.

M. de Reverseaux a télégraphié le **7 mai 94** que le gouvernement avait voté 150.000 £E hier pour le musée. Note agrafée à une minute de dépêche de Cogordan à Gabriel Hanotaux [ministre des Affaires étrangères du 31 mai 1894 au 14 juin 1898], Le Caire 28 mai 1896 (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Le conseiller d'état directeur pour le ministre des Affaires étrangères à Spuller, ministre de l'Instruction publique, **7 mai 1894** (AN, F¹⁷ 17240)

D'après un télégramme de l'agent et consul général de France au Caire, le conseil des ministres du khédivé vient de voter un crédit de 150 000 £E pour la reconstruction du musée du Caire. L'assentiment de la Caisse de la Dette semblerait d'autre part assuré.

Information confirmée par une lettre de Jacques de Morgan au ministre de l'Instruction publique, palais de Ghizeh, 12 mai 1894. « Mes premières tentatives pour obtenir la création d'un musée neuf datent du mois de mai 1892. Mais bien que trouvant des appuis, j'ai de suite rencontré beaucoup de mauvaise volonté de la part d'indigènes de grande influence.

Les choses en étaient là quand M. Xavier Charmes vint en Égypte l'hiver dernier. Il sut donner une impulsion nouvelle à cette affaire et ramena presque tous les indigènes à notre cause. Monsieur le ministre de France et moi, nous nous employâmes à seconder ses efforts, et, à la chute du ministère Riaz Pacha, Monsieur le marquis de Reverseaux saisit l'occasion favorable pour obtenir de Nubar Pacha le vote dont j'ai l'honneur de vous faire part. »

The Times of London, mardi 8 mai 1894, p. 5, du correspondant du Caire, 7 mai 1894.

Le gouvernement a décidé de consacrer une somme de 150 000 £E pour la construction d'un nouveau musée. Cette dépense doit être soumise à la Commission de la Dette publique.

The Architect & Contract Reporter, a Weekly Illustrated Journal of Art, Civil (Londres), 11 mai 1894, p. 309, "The Ghizeh Museum"

Annonce que le gouvernement égyptien a voté la dépense de 150.000 £E pour la construction d'un nouveau musée. Reprend in extenso la lettre de Henry Wallis.

The Building News and engineering Journal (Londres, Strand Newspaper Co.), 11 mai 1894, p. 661

Annonce que le conseil des ministres sous la présidence du khédivé a voté une somme de 150.000 £E pour la construction d'un nouveau musée au Caire.

The Times of London, lundi 14 mai 1894, p. 5, du correspondant du Caire, 13 mai 1894

Le gouvernement a choisi un site pour installer le nouveau musée, d'un accès facile depuis le quartier européen, au bord du Nil et du canal Ismaïlia.

L'Architecture, samedi **19 mai 1894**, p. 149-150, A. D., « *Un concours international en Égypte pour un musée* »

Note que le gouvernement égyptien a débloqué une somme de 150.000 £E (4,5 millions de francs) pour la construction d'un musée, sans désigner d'architecte. Réclame un concours.

L'Architecture, **26 mai 1894**, p. 158, A. D., « *Un concours international en Égypte pour un musée* »

Lettre ouverte d'Honoré Daumet, président de la Société centrale des architectes français et membre de l'Institut, au ministre des Travaux publics, au Caire. Réclame un concours. Rappelle les compétitions internationales organisées par la France et l'Italie pour la construction de l'Opéra de Paris, la Sorbonne ou le monument de Victor Emmanuel à Rome, les Expositions universelles, etc. Rappelle que la SCA a constitué une Commission des concours publics, dont les interventions sont *absolument gratuites*.

The Times of London, mardi **29 mai 1894**, p. 5, du correspondant du Caire, 28 mai 1894

Le gouvernement égyptien a l'intention d'inviter des architectes européens à fournir des plans pour le futur musée et propose de donner des prix d'un montant de 1000 £E aux trois meilleurs projets. Il a aussi sélectionné un terrain près du palais Abdin pour le musée d'Art arabe et la Bibliothèque khédiviale.

Journal of the Royal Institute of British Architects (Londres), [mai ?] **1894**, p. 502-03, " *Suggested International Competition* "

Reprend textuellement les deux articles de *L'Architecture* de mai 1894, avec des citations en français, et abonde dans le même sens.

Pour qui se souvient du vieux musée de Boulaq, qui demandait tant de soins et d'énergie à Mariette-Bey, et pour qui connaît le musée actuel, situé en dehors du Caire, sera intéressé de savoir qu'il est proposé de construire un nouveau et grand musée en Égypte, et que le gouvernement égyptien est décidé à engager une somme de 150.000 £E pour cette opération. Mais, si l'on en croit un correspondant de *L'Architecture*, le journal de la Société centrale des architectes, aucun architecte n'est engagé pour ce travail. Ce correspondant, qui signe « A.D. », souhaite que soit engagée une compétition internationale pour dessiner un édifice aussi important, et il y a des architectes dans ce pays qui nourrissent une semblable aspiration. " To translate into English the words of 'A.D.' would spoil the Gallic sentiment they express, and so they are given in the original": - "Le khédive est jeune [...] un cadre digne d'elles et de lui. [en français dans le texte] "

Cette exhortation semble avoir conduit la Société centrale à adresser, par la voix de son président M. Honoré Daumet [Honorary Corresponding Member of the RIBA] au ministre des Travaux publics d'Égypte une demande pour engager un tel concours international, afin de rivaliser avec les gouvernements de France et d'Italie qui ont fait de même pour de grands concours comme la Sorbonne, le monument à Victor-Emmanuel, etc.

"The letter concludes with the very practical suggestion that the Egyptian Minister of Public Works should forward to the Société Centrale plans and sections of the site of the proposed Museum with a view to the elaboration of a programme for issue to competitors. No one who knows how much architects are indebted to France for their present knowledge of Egyptian architecture will grudge the French Society its ready initiative in a matter which concerns Egypt and the British Empire more than the rest of the World. "

La Construction moderne, **2 juin 1894**, p. 420, « *Le Musée de Ghizeh* »

Annonce l'intention du gouvernement égyptien d'ouvrir un concours aux « architectes européens », prime annoncées se montant à 25.000 francs pour les trois meilleurs projets. Information divulguée le même jour dans *La Chronique des arts et de la curiosité*, 2 juin 1894, p. 171, et *The Builder*, 2 juin 1894, p. 429, "The Ghizeh Museum" : "European architects", "amount of a thousand pounds for the three best designs".

Deutsche Bauzeitung (Berlin), **13 juin 1894**, p. 292, „*Ein internationales Preisausschreiben zur Erlangung von Entwürfen für ein neues Museumsgebäude in Kairo*“

Annonce du concours selon l'information donnée par le *Times*. Construction d'un coût de 150.000 £E, soit environ 4.500.000 francs ou environ 3.600.000 marks. Comprend des prix

d'un montant total de 1000 £E soit environ 24.000 marks. Annoncent qu'ils reviendront sur ce concours.

Schweizerische Bauzeitung (Revue polytechnique), Wochenschrift für Bau-, Verkehrs- und Maschinenteknik, Organ des Schweiz. Ingenieur- und Architekten-Vereins und des Gesellschaft ehemaliger Studierender des eidg. Polytechnikums in Zürich, herausgegeben von A. Waldner, 16 juin 1894, p. 160, „Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo, Voranzeige eines Preisausschreibens“ [Ce fascicule manque au RIBA]

Programme du concours daté du 10 juillet 1894 disponible au ministère des travaux publics au Caire [Gouvernement égyptien, *Programme du concours pour l'érection d'un musée des antiquités égyptiennes au Caire*, signé « Le Caire, le 10 juillet 1894/Le ministre des Travaux publics/ H. Fakhry », 13 p., programme accompagné d'un plan du terrain en page 2; « Avis officiel, Projet de programme du concours ouvert par le gouvernement égyptien pour l'érection d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire », supplément au *Journal officiel*, n° 79, mercredi 18 juillet 1894, 4 p. [les deux brochures aux Archives nationales de France, F²¹ 2901, ministère des Affaires étrangères, rapports avec les services des Bâtiments civils, architectes français employés à l'étranger, concours internationaux 1890-1916]. [programme aussi conservé à l'Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), 10 p., Fol. 75-80, avec le plan de situation]

Programme rédigé en français et en mesures décimales [certainement rédigé à l'initiative de, et par Jacques de Morgan].

A rendre avant le 1^{er} mars 1895 au ministère des Travaux publics au Caire. Exposition publique au Caire pendant 10 jours au moins, attribution des prix après la clôture de l'exposition. 600 £E au vainqueur, et 400 £E réparties entre les 4 projets suivants, éventuellement mentions honorables. La livre sterling vaut £E 0,975, et la pièce de 20 francs vaut £E 0,770.

Aucun engagement d'exécution, sauf au projet classé premier s'il offre des garanties suffisantes.

Le concours n'est pas anonyme, on peut porter son nom ou une devise sur ses dessins.

Pièces primées conservées.

Fournir des plans, coupes, élévations, détails, un devis descriptif, un devis estimatif.

Échelle 0,01 cm/m pour les plans et coupes [gigantesque eu égard aux surfaces couvertes : certaines feuilles feront 3 m. x 3 m, des dimensions comparables à celles de dessins pour le Concours de Rome].

Un jardin de sculptures, contenant également des bâtiments accessoires comme l'habitation du directeur, de ateliers et des annexes, qui ne sont pas compris dans le programme, mais doivent avoir leurs emplacements réservés et indiqués sur le plan.

Façade orientée à l'est [passera au sud alors que les fouilles sont terminées, suite à une visite du chantier par lord Cromer]. En retrait de 10 m sur l'avenue, fermée par une grille sur l'avenue [ce sera une récupération de celle du palais de Ghizeh dessinée par Ambroise Baudry].

Au rez-de-chaussée : objets lourds et monuments + magasins idoines, salle de vente.

Au 1^{er} étage : objets moins lourds et nécessitant pour leurs conservation une plus grande sécheresse, une salle de numismatique + magasins idoines, laboratoires.

A un niveau indifférent : bibliothèque et bureaux d'administration.

Prévoir des agrandissements au bâtiment en fonction de l'augmentation des collections, et dans ce but, éviter les cours intérieures gênantes pour l'extension.

Préserver le musée de l'humidité : le sol du Caire est très perméable, avec des infiltrations souterraines pendant la crue du Nil. Prévoir un sol surélevé de 2 m avec une ventilation en dessous. Charge à prévoir au rez-de-chaussée de 6 tonnes/m², et à l'étage de 750 kg/m² [extrêmement coûteux avec un soubassement évidé].

Toutes les salles d'exposition doivent être éclairées par le haut [comment faire pour un rez-de-chaussée couvert par un étage ?]. Pas d'éclairage trop intense ni direct.

Env. 3/5 en galeries de 12 m de large et 10 m de haut pour les monuments les plus importants.

2/5 en galeries moins vastes de 6 à 7 m de haut et un éclairage moins direct et moins parfait.

Les magasins doivent pouvoir facilement être transformés en salles. Bâtiment incombustible, pas de bois. Protégé contre la poussière. Style laissé au choix des concurrents, mais caractère imposant souhaité. Intérieur très simple [neutralité demandée dans la construction, pour ne pas nuire aux œuvres présentées]. Obtenir le plus de surface possible pour l'exposition.

Surface totale couverte 12.550 m², somme affectée à la construction 12.000 £E. [soit moins d'une livre au m² ; finalement, le devis des travaux approuvés par le ministère se montera à 182.277 000 £E., et la dépense totale se montera, après 6 ans de chantier, à 256.000 £E].

« La somme affectée à l'édifice tel qu'il est indiqué dans le présent programme est de £E 120.000. Dans aucun cas le devis estimatif ne devra dépasser ce chiffre. »

Divers bâtiments accessoires, maison du directeur, ateliers et annexes, dépôts de matériel et de matériaux : « Ces bâtiments accessoires ne sont pas compris dans le présent programme, mais leur emplacement devra être réservé et indiqué dans le plan général de telle sorte qu'il ne nuise pas à l'agrandissement ultérieur du musée. Les murs du jardin hors le côté grille d'entrée ne sont pas non plus compris dans le présent programme. »

Critiques relevées dans L'Architecture, 11 août 1894

Signale une contradiction dans le programme ; charge à prévoir de 6.000 kg par m² au rez-de-chaussée tandis qu'il est demandé une ventilation sous les planchers du rez-de-chaussée, soit par des sous-sols, soit autrement ; réalisable pratiquement, mais extrêmement coûteux, d'autant que le sol indiqué par le programme semble peu résistant.

Critiques relevées dans The Builder, 11 août 1894

L'engagement du lauréat à conduire les travaux n'est indiqué que comme une possibilité. Un plan du terrain est donné, mais sans donner les niveaux. Autre difficulté : le musée doit avoir deux étages, tandis que « toutes les salles d'exposition seront éclairées par en haut » [en français dans le texte]. Matériaux incombustibles. Toute liberté est donnée aux architectes au regard du style : trouver l'espace maximum pour l'exposition des objets « sans perdre toute fois le caractère imposant qui convient à un édifice destiné à contenir les trésors antiques de la vieille Égypte » [en français dans le texte]. Estime qu'il n'est pas possible de résoudre de manière satisfaisante l'ensemble des problèmes sans avoir auparavant visité l'actuel musée et s'être familiarisé avec son contenu. Pense que les concurrents souhaiteront connaître la composition du jury avant de se décider à s'inscrire. Heureux d'annoncer que les dessins seront exposés publiquement avant la désignation des lauréats et non après, ce qui permettra au public de faire sa propre critique et d'en faire bénéficier le jury.

L'Edilizia moderna, année III, juin 1894, dossier VI, "Concorso"

« Le Journal officiel du gouvernement égyptien (n°79, mercredi le 18 juillet 1894) publie le programme du concours pour la construction d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire. Le concours est ouvert aux architectes de toutes nationalités : la date limite du concours est le 1^{er} mars 1895. Le meilleur projet remportera un prix de 600 £E (environ 15.500 liras italiennes). Les quatre prix suivants recevront en tout 400 £E. La surface disponible présente une façade de 180 m et une profondeur de 180 m. Les participants doivent présenter un projet général, plans, sections, façades à l'échelle 1 : 100, un devis estimatif et une description. Le programme publié donne tous les détails concernant la distribution et la surface des salles ; le montant total de la construction du bâtiment ne doit pas excéder 120.000 £E, c'est à dire environ trois millions cent dix mille liras italiennes. Le ministre des Travaux publics fournit sur demande la liste des prix des matériaux de construction au Caire et le catalogue du Musée ».

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Sondages sur l'emplacement du nouveau musée des Antiquités égyptiennes à Kasr-El-Nil. Plan. Profil longitudinal avec coupes géologiques

Caire, **15 juillet 1894** (signé) José Lambert 17-7-94 (signé) Leriche

The British Architect (Londres), 27 juillet 1894, p. 55, "Notes on current events"

Annonce le concours. Coût estimé des travaux £123,000, projets à envoyer avant le 1^{er} mars 1895. 1^{er} prix £630, et £420 divisés entre les quatre projets suivants pas ordre de mérite. Détails sur le concours disponibles au ministère des Travaux public au Caire.

La Construction moderne, 28 juillet 1894, p. 252, « Concours pour le projet d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire »

Somme prévue pour la construction 120.000 £E. Ouvert aux architectes de toutes nationalités. 600 £E au gagnant, 400 £E à chacun des quatre meilleurs autres projets. Remise des projets au Caire le 1^{er} mars 1895 à midi au plus tard. Programme à disposition au ministère des Travaux publics.

Ministère des Affaires étrangères, direction des Consulats et des Affaires commerciales, sous-direction des Affaires commerciales, à Barthou, ministre des Travaux publics, Paris, le **31 juillet 1894** (AN, F²¹ 2905, ministère des Affaires étrangères, rapports avec le service des Bâtiments civils, architectes français employés à l'étranger, concours internationaux, 1890-1916 ; Concours pour le musée des Antiquités égyptiennes au Caire, 1894-95)

M. le ministre et Cher Collègue,

Le Journal officiel d'Égypte a publié récemment le programme d'un concours ouvert en vue de l'érection d'un musée d'Antiquités égyptiennes au Caire.

Vous trouverez ci-joint, un exemplaire de ce document, que le chargé d'affaires de France au Caire vient de me faire parvenir.

Ainsi que vous le verrez, les architectes de toute nationalité sont admis à concourir et la date extrême pour le dépôt des projets au ministère des Travaux publics au Caire a été fixée au 1^{er} mars 1895 à midi.

J'adresse, d'ailleurs, une communication analogue à notre collègue du Commerce qui se chargera de porter les informations relatives à ce concours à la connaissance des intéressés français par la voie des organes de publicité dont dispose son Département.

Monsieur Barthou

Agrérez, ... haute considération.

G. Hanotaux [ministre des Affaires étrangères]

Annali della Società degli ingegneri e degli architetti italiani, 1894, col. 272

Clôture du concours le 1^{er} mars 1895. Premier prix récompensé de 600 £E (15.500 francs), et 400 £E à chacun des quatre autres meilleurs projets (10.300 francs). Programme du concours disponible auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce (division Industrie et Commerce) ou au Museo Commerciale di Milano.

L'Architettura pratica, année III, fasc. XII [?], 1894, p. 47, "Concorso per un Museo"

Cite le *Journal officiel*, n°79, mercredi 18 juillet 1894. Premier prix récompensé de 600 £E (15.500 liras italiennes), et 400 £E à chacun des quatre autres meilleurs projets. Construction évaluée à environ 3.110.000 liras italiennes. Le ministère des Travaux publics fournit la liste des prix de la construction au Caire et le catalogue du musée.

Zeitschrift des österreichischen Ingenieur- und Architekten-Vereines (Wien), n°31, 1894, p. 391 (et n°41, 1894, p. 482-83)

Concours. Prix de la construction : 120.000£E (env. 3,1 millions de francs). Premier prix récompensé de 600 £E (env. 15.000 francs), et 400 £E à chacun des quatre autres meilleurs projets. Clôture le 1^{er} mars 1895.

L'Architecture, 4 août 1894, p. 258-59, « Gouvernement égyptien, musée des Antiquités égyptiennes au Caire »

Annoncent être en possession du programme, dont ils donnent les dispositions principales. Chacun peut se procurer auprès du ministère des Travaux publics au Caire la série détaillée des prix à 0,2 £E, et le catalogue du musée à 0,05 £E.

La Construction moderne, 4 août 1894, p. 528, « Concours, musée de Ghizeh (Égypte) »

Rappellent qu'ils ont annoncé le concours dans le numéro du 2 juin. Dépense prévue 3 millions. 15.000 francs au premier, 10.000 francs répartis entre les quatre suivants. Clôture le 1^{er} mars 1895. Pour le programme, s'adresser au ministère des Travaux publics, au Caire.

Ministère des Travaux publics

Direction

1^{er} Bureau

Minute de lettre

Pour le ministre, le directeur, à M. le ministre des Affaires étrangères, Paris le **9 août 1894** (AN, F²¹ 2905)

M. le ministre et Cher Collègue,

Vous m'avez fait l'honneur de me transmettre, le 31 juillet dernier, une communication du gouvernement khédivial, insérée au Journal officiel d'Égypte et relative à l'ouverture, ente les architectes de toute nationalité, d'un concours en vue de l'érection d'un musée d'Antiquités égyptiennes au Caire.

Je vous serais obligé, M. le ministre et Cher Collègue, de vouloir bien s'il est possible me procurer environ 60 exemplaires de l'avis dont il s'agit, exemplaires que je m'empresserai de faire parvenir aux architectes du services des Bâtiments civils et Palais nationaux.

Agréez

Pour le ministre

Le directeur

Signé : J. Comte

Note en marge au crayon : Expédié le 6/8/94

The Times of London, lundi 6 août 1894, p. 8, du correspondant de Paris, 5 août 1894.

Les *Débats* rappellent que le concours pour le nouveau musée des Antiquités égyptiennes du Caire est une compétition ouverte. Plans à rendre avant mars 1895, 600 £E au premier, 100 £E aux quatre suivants.

La Chronique des arts et de la curiosité, 11 août 1894, p. 210

La *Gazette officielle* égyptienne a publié une invitation aux architectes de toutes les nationalités... Dépense de 3 millions 75.000 francs. Clôture le 1^{er} mars 1895. Prix de 15.750 francs, et 10.500 à partager entre les quatre suivants. On peut se renseigner au ministère des Travaux publics au Caire.

L'Architecture, 11 août 1894, p. 261, « Le Concours du Caire »

Nouvelle lettre ouverte de Daumet [en date du **7 août 1894**] au ministère des Travaux publics au Caire, commentant le programme du concours. Composition du jury : pour préserver l'équité dans un concours international, il faut un jury lui aussi international ; le programme ne précise pas si le jury doit rendre un jugement, il lui est seulement demandé de rendre un rapport ; or, le jury doit être souverain. On laisse souvent les concurrents désigner eux-mêmes les juges techniques. Propose les services de la Société centrale des architectes pour le choix du jury, offre gratuite. Signale une contradiction dans le programme ; charge à prévoir de 6.000 kg par m² au rez-de-chaussée tandis qu'il est demandé une ventilation sous les planchers du rez-de-chaussée, soit par des sous-sols, soit autrement ; réalisable pratiquement, mais extrêmement coûteux, d'autant que le sol indiqué par le programme semble peu résistant.

Montre le fort investissement en France.

Journal of the Royal Institute of British Architects, [août ?] 1894, p. 615, 628-30, " The Cairo Competition, Immediate necessity for an International jury "

Une traduction du programme du concours international pour un nouveau musée au Caire est disponible dans le présent numéro p. 628-630. Il aidera les architectes de ce pays à décider s'ils trouvent bon ou non de participer à ce concours. La question essentielle d'un jury compétent pour juger la qualité des dessins en compétition, et la nécessité qu'il soit suffisamment impartial pour prendre la juste décision sans prendre en compte la nationalité de quelques concurrents, ne trouve pas dans l'état actuel des choses de réponse satisfaisante. Il est à observer que le jury n'est pas nommé à ce jour. L'« administration » – l'administration du musée – se réserve pour elle-même la « formation » d'un tel jury. Question du jury : s'étonnent de ce qu'il n'y ait pas un mot sur M. de Morgan, le chef de l'administration du musée, et l'excellent travail qu'il fournit, ni de son équipe. Il connaît bien les Anglais, et ils parlent invariablement de lui en bien. Ce n'est pas seulement que les autorités administratives du musée des Antiquités égyptiennes soient françaises, mais le ministre anglais en Égypte, lord Cromer, est connu pour éviter toute inférence avec eux, et pour s'opposer à tout engagement d'Anglais à tout poste officiel dans le domaine de la recherche ou de la protection des antiquités égyptiennes. C'est donc tout à l'honneur de M. H. Daumet (Hon corr. Member of the

RIBA) de manifester un tel désintéressement en insistant sur la constitution d'un jury international : nouvelle citation de Daumet en français sur la constitution du jury. Ces mots ne peuvent être trop souvent répétés. "The first consideration with British architects willing to submit designs in open competition is to be assured of the *bona fides* of those who invite them."

La meilleure garantie de *bona fides* de résultats est en effet pour les concurrents d'être jugés par un jury international. Cette garantie vient du choix d'un jury international dont les noms sont dûment publiés à la face du monde, jury qu'il faut nommer sans délai, car l'issue du concours est le 1^{er} mars 1895. "Much is due to the French architects for the energy they have displayed in the matter of this competition." On doit beaucoup aux architectes français pour l'énergie qu'ils ont déployé en la matière pour ce concours ; "and more, indeed, for their having taken such high ground in recent appeals to the Egyptian Minister. The obvious duty, as well as inclination, of their brethren in this country is to support them in the course they have rightly adopted." Ceci, dans la traduction donnée par la *Construction moderne* du 8 septembre 1894 : « le devoir évident, aussi bien que l'intérêt des architectes anglais, est de s'associer aux efforts de leurs confrères français dans cette voie où ils se sont franchement engagés. »

Traduction en anglais du programme, sans transcription des dimensions laissées en système décimal.

Ajoute que le ministre des Travaux publics égyptien a envoyé la liste des prix des travaux, matériaux et main d'œuvre, en cours en Égypte, disponible à la bibliothèque de l'Institut. Regrette que l'échelle soit exprimée en 0,01 p.m., soit traduit grossièrement pour les Anglais une échelle à 1/8^e. Nul doute que les Anglais seront bien avisés d'utiliser l'échelle française pour soumettre leurs dessins à une telle compétition. Le mètre français équivaut à 3 pieds 3,5 pouces.

Signale qu'on peut trouver de l'excellent papier millimétré chez Holzapffel & Co., à Charing Cross.

Le sous-secrétariat d'état aux Foreign Affairs a adressé, le 4 de ce mois, 12 copies de la circulaire suivante : « Le secrétariat aux Affaires étrangères de Sa Majesté a reçu une copie du suppl. du JO égyptien contenant le programme, qui est consultable au département du Commerce du Foreign Office. »

The Builder (Londres), **11 août 1894**, p. 92-93, "Notes"

Concours ouvert à tous les architectes. Montant des prix. Nombreuses critiques. L'engagement du lauréat à conduire les travaux n'est indiqué que comme une possibilité. Un plan du terrain est donné, mais sans donner les niveaux. Autre difficulté : le musée doit avoir deux étages, tandis que « toutes les salles d'exposition seront éclairées par en haut » [en français dans le texte]. Matériaux incombustibles. Toute liberté est donnée aux architectes au regard du style : trouver l'espace maximum pour l'exposition des objets « sans perdre toute fois le caractère imposant qui convient à un édifice destiné à contenir les trésors antiques de la vieille Égypte » [en français dans le texte]. Estime qu'il n'est pas possible de résoudre de manière satisfaisante l'ensemble des problèmes sans avoir auparavant visité l'actuel musée et s'être familiarisé avec son contenu. Pense que les concurrents souhaiteront connaître la composition du jury avant de se décider à s'inscrire. Heureux d'annoncer que les dessins seront exposés publiquement avant la désignation des lauréats et non après, ce qui permettra au public de faire sa propre critique et d'en faire bénéficier le jury.

Deutsche Bauzeitung (Berlin), **11 août 1894**, p. 396, „Preisaufgaben“

Annonce du concours. Programme paru le 10 juillet. A rendre le 1^{er} mars 1895. Puis exposition publique pendant 10 jours. 1^{er} Prix de 600 £E (1 £E équivaut à environ 20,40 marks). Donne l'échelle des plans : 1/500 pour le plan masse, 1/100 pour les plans de la construction, 1/20 pour les détails. Coût de la construction 120.000 £E. Donne le contexte urbain aux abords de la construction. série détaillée des prix à 0,2 £E, et catalogue du musée à 0,05 £E, disponibles auprès du ministère des Travaux publics au Caire.

Aussi intéressant que soit le concours, déconseillent fortement de s'y engager en méconnaissance du contexte oriental, d'autant que le jury n'est pas encore connu. Les prix alloués ne sont pas à la hauteur du coût de la construction. Pensent en substance qu'il faut avoir beaucoup d'audace pour se lancer dans un tel concours sans très bien connaître Le Caire et sans avoir étudié le musée de Ghizeh.

à Boutiron, gérant de l'Agence et consulat général de France au Caire, Paris, le **14 août 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Au 20 du mois dernier, vous m'avez fait parvenir, en double exemplaire, le programme du concours ouvert... L'un de ces exemplaires a été transmis à M. le ministre des Travaux publics. Mon collègue m'exprime, à cette occasion, le désir de recevoir environ 60 exemplaires de l'avis dont il s'agit, pour les mettre à la disposition des architectes du service des Bâtiments Civils et Palais Nationaux.

Demande de satisfaire dans la mesure du possible à la demande de M. Barthou.

Bouwkundig Weekblad (Amsterdam), 18 août 1894, p. 166, „ Prijsvragen “

Annonce le concours. 1^{er} prix de f 7200, primes de f 4800. 1^{er} mars 1895. série des prix à 0,2 £E, et catalogue du musée à 0,05 £E., disponibles auprès du ministère des Travaux publics au Caire.

La Construction moderne, 25 août 1894, p. 563, Un Alarife, « Concours du musée des antiquités au Caire »

Reprend le sillage de Daumet dans ses critiques. Louable intention du ministre des Travaux publics qui a cru marquer « un pas en avant dans la voie de la civilisation occidentale ». Malheureusement, trop versé dans l'occidentalisme jusqu'à emprunter dans les programmes de concours édictés en Europe « leurs pires errements ». D'où demandes de plusieurs concurrents de la Commission des concours publics de la SCA de modifications ou d'éclaircissements.

« Les Anglais, de leur côté, auxquels on reproche parfois, non sans quelque raison, de faire peser sur l'Égypte un protectorat prolongé que rien ne justifie, et qui, malgré les efforts de l'Institut royal des architectes britanniques, édictent encore journellement des programmes des concours assez peu satisfaisants, les Anglais eux-mêmes, réclament également. » Reprend et commente avec intérêt les critiques du *Builder* : projets primés (400 £E ou 2.500 francs; 100 £E soit 2.500 francs) restant propriété du gouvernement égyptien, plan du terrain sans nivellement, deux étages, mais toutes les salles doivent être éclairées par le haut, jury indéterminé, etc.

« Faut-il conclure de ce qui précède que le gouvernement du Khédive recouvre quelque peu son autonomie, et que le ministre des Travaux publics égyptiens a édicté le programme du nouveau musée des Antiquités à élever au Caire sans prendre les conseils du délégué anglais : ce serait, à un certain point de vue, un fait qui ne saurait nous laisser indifférents. »

Deutsche Bauzeitung (Berlin), 25 août 1894, p. 420

De Mr. F. à Frankfurt-am-Main. Quelques exemplaires du programme du concours sont disponibles "in unserem Besitz und können von Berliner Fachgenossen bei uns eingesehen werden". "Wer nach Einsicht des Programms Neigung empfinden sollte, an dem Wettberwerbe ist zu betheiligen, findet augenblicklich günstige Gelegenheit unmittelbare Auskunft über zweifelhafte Punkte zu erhalten, da der mit den betreffenden Verhältnissen durchhaus vertraute deutsche Delegirte zur egyptischen Staats-Schuldenkasse, Geh. Legations-Rth. D. Frhr. V. Richthofen z. Z. auf Urlaub in Weimar weilt."

Pour qui s'étant penché avec réflexion sur le programme désire participer, trouve instantanément les meilleures occasions de s'arrêter sur des points problématiques auprès du délégué allemand à la Caisse de la Dette en Égypte Richthofen, actuellement en congés à Weimar.

[Boutiron, gérant du consulat général de France au Caire] à Fakhry Pacha ministre des Travaux publics, Le Caire, **27 août 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Demande dans les plus brefs délais 60 exemplaires du programme du concours.

The Architect and Contract Reporter (Londres), 31 août 1894, p. 136, " Note and Comments "

Donne toutes les données du concours en unités anglaises : développement principal de 600 pieds, espace ouvert devant le bâtiment de 100 pieds. Poids au pied carré. 1^{er} mars 1895. Valeur du 1^{er} prix, 620 £ seterling. Si le lauréat est chargé des travaux, le prix est réintégré à ses honoraires.

The Building News (Londres), **31 août 1894**, p. 307, "Competitions"

Résumé intelligemment fait du programme du concours, conforme à l'original. Mais aucun commentaire plus personnel.

L'Émulation, publication mensuelle de la Société centrale d'architecture de Belgique, **septembre 1894**, col. 140-44 « *Projet de programme du Concours ouvert par le gouvernement égyptien pour l'érection d'un musée des antiquités égyptiennes au Caire* »

Reproduit le programme dans son intégrité, plan de situation compris.

Centralblatt der Bauverwaltung (Berlin), n°34, **1^{er} septembre 1894**, col. 370-371, Tschm., „ *Wettbewerb um ein Museum für die Alterthümer in Kairo* “

Annonce du concours. Précise le coût prévu pour la construction (120.000 £E, soit 2.500.000 marks), le coût des matériaux et leur nature, l'échelle demandée pour les plans, les prix offerts aux concurrents (400 £E ou 12.500 marks; 100 £E soit 8.300 marks). Présente en outre d'intéressantes considérations sur le contexte local. Moins négatifs que la *Deutsche Bauzeitung*, déconseillent aux architectes allemands de concourir tant qu'ils ne connaîtront pas les noms des membres du jury : dans un contexte oriental, les concours n'offrent pas les mêmes garanties de sérieux qu'en Europe de l'Ouest. Mesurent cependant l'intérêt de l'enjeu, sachant que des antiquités de 4000 ans sont conservées dans des conditions de grands risques d'incendie et de vol au musée de Ghizeh. De plus, la tendance au Caire semble s'ouvrir à la construction de nouveaux bâtiments, comme le Musée arabe et la Bibliothèque khédiviale qui ont grand besoin de nouvelles constructions. Dans ce contexte, les architectes allemands peuvent s'engager dans ce concours en confiance si le jury nommé pour le concours est fiable.

W. E. Garstin, sous secrétaire d'état, à Boutiron, gérant du consulat général de France au Caire, Le Caire, **3 septembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

En réponse à votre lettre du 27 août dernier demandant 60 exemplaires du programme du concours, ... informer que la 1^e édition de ce programme étant épuisée, nous en faisons imprimer en ce moment une nouvelle édition. Envoie les 60 ex. dès qu'elle est prête.

The Builders' Reporter and Engineering Times (Londres), **5 septembre 1894**, p. 109

Description sans commentaire annexe des données essentielles du concours, avec la transcription des mesures décimales en quantités anglaises.

La Construction moderne, **8 septembre 1894**, p. 581-82, Un Alarife, « *Concours du musée des Antiquités au Caire* »

Compte-rendu des trois articles parus dans le *Journal of the RIBA* sur le programme du concours : dans le premier, abonde dans le sens de Daumet pour demander un jury international. Le 3^e article donne le programme du concours et précise que les architectes anglais ont intérêt à se conformer à l'échelle du 0,01 p.m. demandée par le programme et usitée en France.

L'Architecture, **8 septembre 1894**, p. 293, « *Le Concours du Caire* »

Reproduit une lettre envoyée par H. Fakhry, ministre des Travaux publics, à Daumet, Le Caire, **25 août 1894**. Accuse réception de la lettre de Daumet du 7 août 1894 [cf. *L'Architecture*, 11 août 1894, p. 261], et assure qu'il lui portera toute l'attention qui lui est due.

W. E. Garstin, sous secrétaire d'état, à Boutiron, consulat de France au Caire, Le Caire, **13 septembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Suite à ma lettre du 3 septembre, vous adresse les 60 exemplaires du programme du concours demandés par lettre du 27 août dernier.

[Boutiron ?], Agence de France au Caire, au ministre [des Affaires étrangères], Le Caire **14 septembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Conformément à la demande qu'a faite Votre Excellence le 14 août, adresse au département 60 exemplaires de l'avis relatif à la construction du musée des Antiquités du Caire.

Cet envoi n'a pu être fait plus tôt, les tirages de ce programme étant épuisés lorsque j'ai donné avis au ministère des Travaux publics égyptiens du... par M. Barthou.

Journal of the Society of Arts, **14 septembre 1894**, p. 838, "Cairo Museum"

Signale que le secrétaire d'état aux Affaires étrangères a reçu une copie du supplément du JO égyptien, copie consultable au département commercial du Foreign Office. Espère qu'il y aura rapidement d'autres copies disponibles pour les architectes qui veulent concourir.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), **22 septembre 1894**, p. 86, „Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo“

Dessins à déposer le 1^{er} mars 1895 au plus tard. Prix de 600 £E (15 300 francs), et 400 £E. Donne quelques données sur le bâtiment projeté dont les dimensions. Prix de 120.000 £E, soit environ 3.060.000 francs. Le jury n'est pas nommé. On peut demander au ministère des Travaux publics la liste des prix des matériaux et le catalogue du musée.

Ministère des Affaires étrangères, direction des Consulats et des Affaires commerciales, sous-direction des Affaires commerciales, à Barthou, ministre des Travaux publics

Envoi de 60 exemplaires de l'avis relatif à la consultation d'un musée d'Antiquités au Caire

Paris, le **27 septembre 1894** (AN, F²¹ 2905)

M. de ministre et Cher Collègue,

A la date du 9 du mois dernier, vous avez bien voulu m'exprimer le désir de recevoir, afin de les distribuer aux architectes du service des Bâtiments civils et des Palais nationaux 60 exemplaires environ d'un avis paru au Journal officiel d'Égypte relatif à un concours ouvert par le gouvernement khédivial, entre les architectes de toute nationalité, pour l'érection d'un musée d'antiquités égyptiennes au Caire.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint les documents dont il s'agit, qui viennent de m'être adressés par le Chargé d'Affaires au Caire.

Agréez... haute considération.

Pour le ministre et par autorisation

Le ministre plénipotentiaire, directeur,

M. Chompran [?]

Monsieur Barthou

Ministre des Travaux publics

(Bâtiments civils)

Brouillon de lettre du ministère des Travaux publics à M., architecte des Bâtiments civils, Paris, le **6 octobre 1894** (AN, F²¹ 2905)

Le gouvernement khédivial a, par une décision insérée au Journal officiel d'Égypte, ouvert un concours entre les architectes de toute nationalité, en vue de la construction d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un exemplaire du programme de ce concours, programme qui m'a été adressé à cet effet par M. le ministre des Affaires étrangères.

S. Lambert

Circulaire envoyée à tous les architectes :

Ministère des Travaux publics, Direction des B.C.P.N., Bureau, Paris le **6/8 octobre 1894**

Monsieur,

Le gouvernement khédivial a, par une décision insérée au Journal officiel d'Égypte, ouvert un concours entre les architectes de toute nationalité, en vue de la construction d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un exemplaire du programme de ce concours, programme

qui m'a été adressé à cet effet par Monsieur le ministre des Affaires étrangères.

Considérations très distinguées.

Pour le ministre des Travaux publics et par autorisation

Le directeur des Bâtiments civils et des Palais nationaux

S. Lambert

The Building and Engineering of Australia and New Zealand, **20 octobre 1894**, p. 120

A part la première phrase [“ The competition coming from Egypt for the proposed Museum of Antiquities at Cairo is of large proportions ”], reprend mot pour mot le texte du *Builders' Reporter and Engineering Times* du 5 septembre 1894.

Exemplaire d'une circulaire, de W. E. Garstin, sous secrétaire d'état, à [Boutiron ?], Agence de France au Caire, Le Caire, **25 novembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Dans le programme dont le ministère des Travaux publics vous a envoyé plusieurs exemplaires, une erreur d'impression s'est glissée à la fin du programme dans la partie qui traite du prix des matériaux. Le prix du moëllon ordinaire y est en effet porté à £E 1.170, alors qu'il doit être à £E 0,170.

The Times of London, **mardi 18 décembre 1894**, p. 6, “The Cairo Museum”, de son correspondant au Caire

Informe des décisions prises par le département des travaux publics et de la Police pour sécuriser le musée de Ghizeh. Augmentation des capacités des bassins entourant le bâtiment [est-ce une si bonne idée ?]. Les autorités du musée ont déplacé les objets périssables dans le Salamlik qui est incombustible et séparé du reste du bâtiment par des portes en fer. Rappelle qu'en mars le gouvernement choisira parmi les candidats européens et américains le meilleur projet pour le nouveau musée qui sera installé sur un site plus accessible depuis le Caire.

[Boutiron ?], Agence de France au Caire, au ministre [des Affaires étrangères], Le Caire **19 décembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par une communication qui m'est parvenue hier le ministère des Travaux publics égyptien m'a fait savoir qu'une erreur d'impression s'est glissée à la fin du programme du Concours..., dont cette agence a eu soin d'adresser de nombreux exemplaires à Votre Excellence les 20 juillet et 14 septembre derniers. Le prix du moëllon ordinaire y est en effet porté à £E 1.170, alors qu'il doit être à £E 0,170.

Décision du conseil des ministres égyptien du **20 décembre 1894**, donnant la composition du jury du concours.

The Architect & Contract Reporter (Londres), **21 décembre 1894**, p. 402, “The Ghizeh Museum”

Décrit toutes les mesures prises pour sécuriser le musée de Ghizeh, notamment en déplaçant tous les objets périssables dans le Selamluk, qui est incombustible. Rappelle qu'en mars prochain sera choisi le meilleur projet parmi les plans “to be sent in by European and American architects”.

Ministère des Affaires étrangères à Agence de France au Caire, Paris le **27 décembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

J'ai reçu la visite de M. Daumet, qui, en réponse à la lettre que lui a adressée M. Barois se montre disposé à venir lui-même à ses frais au Caire vers le milieu de février et à accepter de faire partie du jury. Veuillez transmettre l'offre de M. Daumet à M. Barois. Je ne doute pas que cette réponse ne lui donne toute satisfaction.

The Times of London, samedi **29 décembre 1894**, p. 8, “*England and France in Egypt*”
Lettre signée “A Twenty Years’ Resident in Egypt”

L’Architecture, **29 décembre 1894**, p. 424, « *Concours publics, construction d’un musée au Caire* »
Reproduit la lettre de W. E. Garstin, sous-secrétaire d’état aux Travaux publics, Le Caire, **25 novembre 1894**, rectifiant le prix du mœllon ordinaire : 0,170 £E. au lieu de 1,170.

Barois, secrétaire général du ministère des Travaux publics à Boutiron, Le Caire **31 décembre 1894** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

« ... savoir si, d’après la dépêche que vous avez reçue de Paris, je puis annoncer d’une façon certaine que M. Daumet consent à venir en Égypte pour son compte personnel et à faire partie du jury pour le concours du musée et si je puis faire publier son nom dans la liste des membres du jury. »

1895

The Times of London, mercredi **2 janvier 1895**, p. 12, “*England and France in Egypt*”

Lettre adressée en français par “A Frenchman Twenty Years Resident in London”, en date du 29 décembre 1894, en réponse à la lettre adressée le samedi 29 décembre 1894 par “An Englishman Twenty Years’ Resident in Egypt”, lui-même en réponse à un télégramme du correspondant du *Times* à Paris le mercredi précédent [26 décembre 1894], qui expliquait en partie les intérêts des Français en Égypte. Précise que c’est Champollion et non le Dr. Young qui a déchiffré la pierre de Rosette. Le « résident en Égypte » dit que les Français se sont opposés à l’indépendance de l’Égypte ; répond que Méhémet Ali s’est entouré pendant 30 ans de Français qui réorganisèrent l’administration du pays. Discussion sur les parts respectives prises par l’Angleterre et la France à l’économie du pays, celles de la France étant minimisées par le « résident en Égypte ». Curieux débat également sur la Tunisie. En conclusion : « La question d’Égypte, comme l’a fort bien dit votre correspondant de Paris, est la seule qui sépare la France de l’Angleterre. »

[Boutiron ?], Agence de France au Caire, au ministre [des Affaires étrangères], Le Caire **3 janvier 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

J’ai communiqué à M. Barois la réponse de M. Daumet.

Je considère avec le secrétaire général des Travaux publics la solution proposée comme très satisfaisante. Le concours prenant fin le 1^{er} mars, le jury se réunira quelques jours après.

The Times of London, jeudi **3 janvier 1895**

Donne le premier la composition du jury :

Président : Fakhry Pacha, ministre des travaux publics

Membres : Mustapha Fehmy Pacha [président du conseil des ministres], Tigrane Pacha [ministre des Affaires étrangères], Yacoub Artin Pacha, Sir Elwin Palmer [conseiller financier, c’est-à-dire ministre des Finances d’après J. de Morgan], Garstin, de Morgan, et Barvis [Julien Barois, secrétaire général des Travaux publics], membres du comité du musée actuel, et les six commissaires de la dette publique.

Il est prévu également de requérir l’assistance de quatre architectes européens de renom, auxquels tous les dessins en compétition doivent être d’abord soumis : Somers Clarke (F.S.A. [Fellow of the Society of Antiquaries of London], de Westminster) sera probablement l’un des quatre assesseurs.

Projets à rendre au plus tard le 1^{er} mars 1895.

The Building News (Londres), **4 janvier 1895**, p. 49, “*Competitions, Ghizeh Museum*”

Reprend le texte du *Times* avec la même coquille sur Barois. Rappelle la date de clôture du concours, le coût de la construction (120.000 £E) et le montant des prix (600 et 400 £E).

The British Architect (Londres), **4 janvier 1895**, p. 1, “*Notes on current events*”

Même annonce (textuellement) que dans le *Times*.

The Building News (Londres), 4 janvier 1895, p. 49

Même annonce, 120.000 sterling [sic].

Ministère des Travaux publics [6 janvier 1895] (AN, F²¹ 2905)

Concours pour l'érection d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Le ministre des Travaux publics, pour éviter aux personnes qui prendront part au concours des ennuis ou des difficultés risquant de compromettre leur participation au concours, rappelle que, d'après les termes du programme, les projets devront être parvenus au ministre des Travaux publics, au Caire, avant le 1^{er} mars 1895.

En conséquence, MM. Les architectes sont invités à prendre leurs mesures pour que les délais ci-dessus fixés pour la remise des projets au Caire ne soit pas dépassé. Il doit être bien entendu, en outre, que tous les frais d'expédition des projets jusqu'au Caire sont à la charge de ceux qui envoient les projets, et qu'aucune partie de ces frais ne peut être supportée par le ministère des Travaux publics qui doit recevoir francs tous les envois. MM. Les architectes devront donc s'arranger avec les agents de transport pour que tous les colis expédiés par eux soient remis francs au ministère des Travaux publics, au Caire.

Le Caire, le 6 janvier 1895

Le Sous-secrétaire d'état

W E Garstin

The Times of London, mercredi 9 janvier 1895, p. 3, "The Ghizeh Museum"

Lettre de A. B. à l'éditeur, regrette que le professeur Flinders Petrie, éminent égyptologue et responsable de l'University College, ne fasse pas partie du jury cité par le correspondant du *Times* au Caire.

[Boutiron ?], Agence de France au Caire, au ministre [des Affaires étrangères], Le Caire 21 janvier 1895 (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

J'ai communiqué à M. Barois secrétaire général du ministère des Travaux publics égyptien s le contenu du télégramme... relatif à l'acceptation par M. Daumet des fonctions de membre du jury d'examiner parmi les projets du musée d'Antiquités à établir au Caire.

M. Barois qui, comme moi, s'est montré très heureux de la décision prise par le président de la Société des architectes de France en a donné immédiatement connaissance au ministre des Travaux publics Fakhry Pacha pour arrêter la liste définitive du jury.

... ici un numéro du Journal officiel contenant cette liste en priant V... de vouloir bien demander à son Collègue du Commerce de donner quelque publicité à cette communication.

... nous n'avons qu'à nous féliciter des choix qui ont été faits.

Le concours sera clos le 1^{er} mars et le jury se réunira dans la 1^e quinzaine du même mois.

The Building News (Londres), 25 janvier 1895, p. 144, "Competitions, Ghizeh Museum"

jury définitivement composé du ministre des Travaux publics comme président, des membres du comité d'Égyptologie et six commissaires de la Dette publique, et pour le sous-comité technique, Honoré Daumet, de Paris, président de la Société des architectes français [sic] et inspecteur général des Bâtiments civils, Somers Clarke, F.S.A., de Westminster, Franz Pacha, ex-architecte en chef de l'administration des Waqfs, et Manescalco Bey, architecte en chef du gouvernement égyptien. 1^{er} mars 1895 [Au jury, Basile, qui, arrivé trop tard, a été remplacé par Manescalco, d'après Ezio Godoli].

The Architect & Contract Reporter, 25 janvier 1895, p. 57

Même texte exactement.

The British Architect (Londres), 25 janvier 1895, p. 55, "Notes on current events"

Noms de la sous-commission technique : 1 Français, 1 Anglais, 1 Allemand, 1 Italien.

L'Architecture, 26 janvier 1895, p. 27, « Concours publics, Gouvernement égyptien »

Par décision du conseil des ministres du 20 décembre 1894, composition du jury :

Président : Fakhry-Pacha, ministre des Travaux publics,

Membres : les membres du comité d'Égyptologie et les six commissaires-directeurs de la Dette publique, Mustapha Pacha Fehmy (ministre de la Guerre), Tigrane Pacha (ancien ministre des Affaires étrangères), Artim Pacha (sous-secrétaire d'État des Öffentlichen Unterrichts), Sir Elwin Palmer (conseiller financier), Garstin (sous-secrétaire d'État aux Travaux publics), Julien Barois (secrétaire général des Travaux publics), Jacques de Morgan (directeur général du musée),

4 architectes faisant partie du comité et formant en même temps le sous-comité technique qui sera chargé de l'étude et de l'examen des différents projets :

Honoré Daumet, membre de l'Institut et président de la Société centrale des architectes français,
Somers Clarke, membre de la Société des architectes d'Angleterre,
S. E. Franz Pacha, ex architecte en chef de l'administration des Waqfs,
Manescalco Bey, architecte en chef à la direction des Bâtiments de l'État égyptien.

Journal of the Society of Arts, 1^{er} février 1895, p. 222, "Cairo Museum"

Même texte en anglais que *L'Architecture* [avec une coquille pour Somers Clarke, "member of the Society of Architects, England"].

La Construction moderne, 2 février 1895, p. 216, « Musée du Caire »

Composition du jury [avec une autre coquille pour Somers Clarke, « membre de l'Institut des architectes britanniques »]

The Builder (Londres), 2 février 1895, p. 88, "The Cairo Museum Competition"

Lettre à la rédaction de J. T. Micklethwaite, 26 janvier 1895 : précision sur Somers Clarke, F.S.A. ; il n'est pas "member of the Society of Architects, England", mais Fellow of the Society of Antiquaries of London.

Circulaire du ministère des Affaires étrangères, direction des Consuls et des Affaires commerciales, sous-direction des Affaires commerciales au ministre des Travaux publics, avis d'adjudication, urgent Paris, le 5 février 1895 (AN, F²¹ 2905)

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, les documents relatifs à une adjudication publique qui doit avoir lieu à « a Caire » pour la [fourniture de, barré] « construction d'un musée des Antiquités ».

Les soumissions relatives à ce concours seront reçues jusqu'à la date du « 1^{er} mars ».

Agréez...

Pour le ministre et par autorisation

Le sous-directeur des Affaires commerciales

Signé H. Marie

Minute de lettre à en-tête du ministère des Travaux publics, direction des Bâtiments civils et Palais nationaux. [8 février 1895] (AN, F²¹ 2905)

La circulaire dont il est question n'apporte pas de modification à la date de remise des projets, mais elle fait remarquer que les frais d'envoi sont à la charge des concurrents ; elle précise donc les dispositions du programme, qui était muet sur ce point.

Minute barrée au crayon : « Les circulaires aux architectes sont signées et parties/8 Fev 95 »

Pour le ministre des Travaux publics, S. Lambert, architecte des Bâtiments civils, Paris, le 8 février 1895

A la date du 6 octobre dernier, mon prédécesseur vous a fait parvenir un exemplaire du programme du concours international ouvert par le gouvernement khédivial en vue de la construction d'un musée d'Antiquités égyptiennes au Caire.

Par une circulaire du 26 janvier dernier, qui vient de m'être transmise, le gouvernement égyptien rappelle que le délai de remise des projets ne pourra être dépassé sous aucun prétexte. Il fait connaître en même temps que les frais d'envoi restent à la charge des concurrents, les projets devront, sous peine d'exclusion, être adressés *franco* au ministère des Travaux publics, au Caire.

Je m'empresse de vous faire part de cette communication.

Pour le directeur des Bâtiments Civils

S. Lambert

Le ministre des Affaires étrangères, 8 février 1895

M. le ministre,

Par lettre du 5 février courant, vous avez bien voulu me transmettre une circulaire relative aux conditions d'envoi des projets qui seront présentés au concours international ouvert par le gouvernement khédivial en vue de la construction d'un musée d'antiquités au Caire.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette note, dont je donne aujourd'hui même communication aux architectes du service des B.C. et des P.N.

Agr...

Pour le ministre des Travaux publics et par autorisation, pour le directeur des Bâtiments civils et des Palais nationaux, le chef du 1^{er} bureau S. Lambert architecte des Bâtiments civils à ? Paris le 8 février 1895

M.,

A la date du 6 octobre dernier, mon prédécesseur vous a fait parvenir un exemplaire du concours international ouvert par le gouvernement khédivial en vue de la construction d'un musée d'Antiquités égyptiennes, au Caire.

Par une circulaire en date du 26 janvier dernier, qui vient de m'être transmise, le gouvernement égyptien rappelle que le délai de remise des projets ne devra être dépassé sous aucun prétexte ; il fait connaître, en même temps, que les frais d'envoi restant à la charge des concurrents, les projets devront, sous peine d'exclusion, être adressés *franco* au ministère des Travaux publics, au Caire.

Je m'empresse de vous faire part de cette communication.

Recevez...

Voir la liste des architectes auxquels la présente circulaire a été adressée.

MM.	Bernier	Le Deschault
Blavette		Mayeux
Blanchard	Mariaud	
Bourdais	Mauss	
Bobin		Moyaux
Blondel		Nénot
Courtois-Suffit		Pascal
Chancel		Paulin
Cassien Bernard		Roux
Camut		Rochet
Deglane		Sédille
Daumet		Thomas
Dauphin		Terrier [ou Tessier ?]
Descaves	Walwein (soit 37)	
Dutert		
Esquié		
Faure Dujarric		
Gerhardt		
Ginain		[moyennes et grandes peintures des B.C. et P.N.]
Girault		
Joannis		
Laloux		
Leblanc		

L'Architecture, 9 février 1895, p. 42, « Concours publics, Gouvernement égyptien »

Rappelle que les projets doivent parvenir au ministère des Travaux publics au Caire avant le 1^{er} mars 1895. En outre, les envois sont à la charge des concurrents et doivent parvenir *franco* au ministère.

Centralblatt der Bauverwaltung (Berlin), 9 février 1895, p. 64

Publication de la composition du jury :

[...] Soit 4 Égyptiens, 4 Anglais, 4 Français, 2 Allemands, 2 Italiens, 1 Autrichien et 1 Russe.

Selon les informations sur les candidatures, 400 imprimés ont été réclamés, dont pas moins de 70 exemplaires depuis l'Allemagne. La participation promet donc d'être très forte.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), 16 février 1895, p. 49, „Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo, Zusammensetzung des Preisgericht“ [Ce fascicule manque au RIBA].

Jacques Drevet à G. Cogordan, ministre de France au Caire, Paris le **22 février 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Adresse par ce courrier les photographies et le rapport-devis des projets que j'expose au concours. Serais très heureux si notre projet était soutenu par Votre Excellence.

Mention ajoutée « reçu par la poste du 28 février 1895, mais le colis postal n'est pas arrivé à cette date »)

Photographie d'une vue perspective d'un projet pour le concours du musée, dédicacée : A. S.E. Yacoub Artin Pasha/Souvenir dévoué/Hy. Jules Savarese [Giulio Savarese, projet n°44, devise Winifred/Naples le **27 février 95** [photographié subrepticement]. Style néo-classique fait d'alternance de blocs cubiques et de galeries d'un seul niveau. Rappelle les constructions des années 1870 (par exemple celles d'Ambroise Baudry). C'est en tout cas un tricheur, car il rompt l'anonymat du concours en envoyant une reproduction de son projet à un membre du jury. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 81)

Barois à Boutiron, Le Caire **28 février 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Entendu pour le projet Drevet. Vous pouvez ne l'envoyer que samedi matin au ministère s'il vous arrivait demain trop tard pour le faire déposer avant midi.

Barois, ministère des Travaux publics, à Boutiron, Le Caire, **3 mars 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Le projet Drevet arrivera ce matin au ministère où il sera reçu comme s'il était arrivé dans le délai fixé.

The Times of London, lundi 4 mars 1895, p. 5, de son correspondant spécial

Le gouvernement égyptien a reçu 88 dessins pour le musée des antiquités égyptiennes, dont 28 d'Italie, 4 locaux et les autres d'Amérique et d'autres pays européens autres que l'Italie.

H. Fakhry à Yacoub Artin Pacha, Le Caire, 11 mars **1895**. Envoie copie de deux arrêtés ministériels, n°62 et 63 en date du **5 mars** courant.

Arr. 62 : relatif à la nomination de M. le Professeur Ernesto Basile comme membre du jury chargé de juger le concours du musée en remplacement de M. Manescalco Bey démissionnaire.

Arr. 63 désignant M. Brugsch Bey, conservateur du musée, et Manescalco Bey, ingénieur en chef aux Bâtiments de l'État, comme adjoints au dit jury, à titre consultatif. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 73)

The British Architect (Londres), 8 mars 1895, p. 161, "Notes on current events"

86 dessins reçus. Le caractère international du concours est évident de la variété des nationalités contributives. [On ne trouve plus d'article sur le musée après celui-ci].

The Building News (Londres), 8 mars 1895, p. 354, "Competitions: The Museum of Ghizeh"

88 dessins reçus, dont 28 Italiens, 4 locaux, et le reste d'Angleterre, Amérique et d'autres pays européens [répète les informations données par le *Times*].

Convocation par Hussein Fakhry de Yacoub Artin Pacha, membre du comité d'Égyptologie, membre du jury du musée, Le Caire, 10 mars 1895, pour le **mercredi 13 mars**, 10 heures du matin, à

l'école Ali [école des Princes], place d'Abdin, où sont exposés les projets du musée. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 68)

Accompagné d'un petit plan, en bleu, qui montre l'emplacement précis des projets (Fol. 69, photographié), 73 dessins exposés.

Convocation par Hussein Fakhry de Yacoub Artin Pacha, membre du comité d'Égyptologie, membre du jury du musée, Le Caire, 16 mars 1895, pour le **mercredi** [lundi] **18 mars**, 10 heures du matin, à l'école Ali [école des Princes], place d'Abdin, où sont exposés les projets du musée. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 72)

Convocation par Hussein Fakhry de Yacoub Artin Pacha, membre du comité d'Égyptologie, membre du jury du musée, Le Caire, 19 mars 1895, pour le **mercredi 20 mars**, 10 heures du matin [date du jugement définitif], à l'école Ali [école des Princes], place d'Abdin, où sont exposés les projets du musée. (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 71)

14 mars-15 avril 1895 : exposition des projets du concours.

On ne connaît pas la date de l'arrivée de Basile au Caire. Le 18 mars, le consul italien ne savait pas s'il était arrivé. Son compte-rendu de sa visite à l'exposition des projets date du **19 mars**. La seule certitude est qu'il n'a pas participé aux travaux du jury, ce qui a déclenché une avalanche de polémiques contre lui de la part des architectes et des journaux italiens. (Ezio Godoli, 5 décembre 2008)

Concours pour l'érection d'un musée des Antiquités égyptiennes au Caire. Rapport au jury par M. Daumet, **20 mars 1895** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2), Fol. 82-101)

La réunion plénière du jury a délégué à une sous-commission technique le soin d'examiner chacun des 73 projets exposés. 6 séances successives, compte-rendu le 18 mars 1895. Ont procédé par élimination : « 57 de ces projets n'ont pas été considérés comme réunissant les qualités de composition correspondant aux demandes du programme ou à l'intérêt architechnique [*sic*] à rechercher pour un édifice de l'ordre le plus élevé, devant servir à exposer aux yeux du public, aux savants, aux artistes des collections présentant le plus haut intérêt pour l'histoire et pour l'art ».

60 [Henri Favarger (v. 1855-1922), architecte anglais d'origine suisse, pratiquant au Caire à partir de 1887, résidant à Londres au moins entre 1901 et 1914, FRFIBA en déc. 1901 ; décrit par le *Builder* comme un plan cruciforme de type plus ou moins « Saracenic » et assez fortement critiqué] et 67 A [Guglielmo Calderini], « quoique présentant quelques qualités », n'orientent pas leur façade principale sur l'avenue de 20 m : propose la mise hors concours.

29 [Lefèvre], « quoique présentant des qualités de composition », est « incomplet comme nombre de dessins », coupes à trop petite échelle, propose la mise hors concours.

34 [devise *Etruria*], *idem* pour les dessins qui ne sont pas à l'échelle prescrite, « projet d'ailleurs très faible comme composition ».

51 [devise], dessins incomplets.

57 [Triconi, Naples] « exprimé avec talent », mais « pas de plan d'ensemble indiquant les augmentations possibles des bâtiments ni l'emplacement de ceux d'administration ».

13 projets maintenus.

Classés en deux catégories:

- 8 [Jules Deperthes], 33 [Fivaz], 38 [Bréasson], 46 [Loviot et Cassien Bernard], 48 [Guilhem], 49 [Marcel Dourgnon] et 62 [Guillaume Tronchet et Adrien Rey]

- 2 [Léon Vincent], 4 [G. O. Fottet de Paris ; Robert Burnside Potter (1869-1934), architecte américain, A.B. de Harvard, et élève à l'EBA en 1895 ?], qui sollicite un emploi aux Bâtiments civils en 1928 ?], 21 [Sebastiano Locati, loué par le *Builder* pour « considerable merits », mais souffrant selon lui de longs et étroits couloirs de communication entre les salles, alors que celles-ci elles-mêmes peuvent en tenir lieu], 28 [Jacques Drevet et Edouard Arnaud], 71 [Henri Schmitt], « Ces projets comprenant les études les plus intéressantes ont été l'objet d'appréciations détaillées de leurs divers dessins et, après les avoir comparés entre eux en tenant compte d'une manière aussi précise que possible des exigences du programme, il a été reconnu que, si les projets réservés l'emportaient de beaucoup sur ceux éliminés, ils laissaient tous à désirer à des degrés divers et ne réalisaient pas tout ce que l'on pouvait attendre du talent très réel de certains des concurrents au point de vue de la coordination des services, d'une facile surveillance des salles du musée, de la bonne répartition de la lumière suivant la nature des objets exposés. »

Nouvel examen des deux séries de projets par la sous-commission au point de vue des surfaces réclamées par le programme. Appréciations maintenues pour les projets 33, 38, 46, 48, 49 et 62/ et 8, 28 et 71

Même examen en ce qui concerne les surfaces et la valeur au mètre superficiel et au mètre cube pour les projets 33, 38, 46, 48, 49 et 62. Compte soigneusement tenu « de la disposition générale des bâtiments, de la disposition des services principaux, du parcours facile des salles par les visiteurs, de la classification par grandes époques de l'art égyptien, de la conformité des périmètres, enfin de tout ce qui pouvait être la confirmation de ses décisions successives. » Egalement tenu compte des possibilités d'agrandissements futurs, une des prescriptions du programme.

Observations (formulées par des notes sur chacun des projets réservés) présentées verbalement, ainsi que les éliminations proposées, à la commission plénière du 18 mars. Celle-ci demande des rapports spéciaux sur les projets 33, 38, 46, 48, 49 et 62 « comme étant l'intérêt principal du concours ».

Séance ultérieure fixée au mercredi suivant.

33 [Fivaz]: « Ce projet est étudié clairement pour les plans, mais il a donné un aspect archaïque aux façades absolument en désaccord avec l'objet du musée qui est d'exposer des œuvres servant à l'histoire et à l'art mais ne devant pas revêtir une décoration difficile à bien exécuter par beaucoup de considérations esthétiques, plus difficile à conserver avec le climat du Caire très différent de celui de la Haute-Égypte. La partie centrale du plan est occupée par un escalier monumental dont la disposition est toute décorative ; des cours intérieures sont favorablement placées, néanmoins des rencontres de salles sont obscures, l'auteur du projet a supposé possible de placer les magasins en sous-sol et d'y loger le personnel; ces conditions médiocres seraient à modifier.

Le mémoire explicatif et le devis sont clairs et bien dressés.

La surface occupable par les objets exposés est insuffisante, de 263 m au rez-de-chaussée, et de 28 m seulement au 1^{er} étage, à celles demandées ; mais d'autres services tels que magasins, numismatique, bibliothèque, dépassent les surfaces réclamées pour ces divers locaux.

Le volume des constructions est de 264,640 m³ : la dépense évaluée au devis de 119.958 £E, et fait ressortir le prix du mètre superficiel à 9.06 et celui du mètre cube à 0,39 mill de £, évaluations faibles pour un pareil édifice. »

38 [Bréasson] : « Le projet n°38 est bien étudié dans toutes ses parties; le plan est distribué simplement par grandes divisions se prêtant favorablement à la classification des objets à exposer; il pourra être augmenté dans une mesure assez large sans déformer l'ensemble. Une erreur a été commise par son auteur : l'administration, quoique indépendante par des accès en sous-sol du rez-de-chaussée du musée, est éloignée de son entrée ; la salle de vente isolée de l'accès facile du public ; mais on peut admettre que les deux principaux reproches faits au plan du rez-de-chaussée pourraient être atténués et même disparaître par une étude développée ; les façades sont bien conçues, elles ne sont plus archaïques mais empruntent au caractère, au climat du Caire ses principes de décorations, terrasse et coupes; la polychromie y est discrète, elle pourrait être encore atténuée et disparaître ; les coupes sont heureusement comprises, les éclairages latéraux ou par le haut des salles bien disposés pour éviter la lumière trop directe et l'élévation de la température pendant la saison chaude ; tout dans ce projet décèle un architecte artiste distingué. Le mémoire explicatif est clairement rédigé, les moyens de construction applicables au pays, l'ossature serait en acier enveloppé de béton et formerait un tout incombustible ; ce système, devenu pratique en quelques parties de l'orient, pourrait être admis à condition, comme le propose l'auteur de projet [*sic*], de le revêtir de stuc.

Ce projet, réunissant de grandes qualités, donne toute la surface demandée et au-delà ; les salles du rez-de-chaussée dépassent de 1 300 m, mais celle du 1^{er} étage sont inférieures de 50 m seulement ; la dépense excède celle prescrite de 800 £E mais le devis est bien dressé : il fait ressortir la construction pour la surface de 10 £E par m² ; le volume est de 292.000 m³ et le prix du mètre cube est de 0,413 mill. de £E. »

46 [Loviot et Cassien Bernard]: « Ce projet très brillamment présenté offre des dispositions somptueuses tout autres que les compositions qui ont ou vont être analysées; l'ensemble des bâtiments est élevé sur un étage de soubassement utilisable dans la partie centrale, suivant l'auteur de projet [*sic*], pour y exposer les objets qui n'ont pas besoin de la grande lumière; les parties éclairables sur le périmètre de ce soubassement serviraient de magasins; bien que le programme exprime nettement les inconvénients qui peuvent résulter de la proximité du sol humide, il ne prescrivait pas absolument l'interprétation qui a été adoptée pour le projet 46; au rez-de-chaussée, un escalier central très décoratif prend une importance considérable, il est entouré de galeries d'exposition; le premier étage présente le

même avantage de dégagements faciles et d'un grand effet architectural; la surface occupable par des objets exposés est moins considérable au rez-de-chaussée que ne prescrit le programme; le 1er étage, ayant pareille importance, il y a une sorte de compensation qui ne pouvait être que favorablement accueillie par l'administration du musée; l'accumulation des surfaces utilisables atteint 14.245; elle est donc supérieure aux demandes du programme.

Les élévations, la coupe, la perspective sont présentées avec talent; la grande plate-forme qui précède l'entrée serait sans objet bien justifiable: on ne peut admettre, en effet, que l'on puisse la meubler de colosses qui n'offrent leur plus grand intérêt que lorsqu'ils sont à leur place d'origine; quelle que soit la richesse de la composition rendue très dispendieuse par cette plateforme, on peut admettre qu'une étude nouvelle permettrait d'avancer l'édifice sur son emplacement afin de réserver l'espace nécessaire à l'accroissement futur du musée, espace qui sans cette modification, lui ferait défaut quelle que soit l'ingéniosité des combinaisons proposées par l'auteur pour le complément à prévoir.

Ce mouvement en avant donné au bâtiment principal permettrait aussi de mettre en place favorable les bureaux administratifs et la salle de ventes qui doivent être facilement à portée du public.

La surface du bâtiment construit consacré au musée est de 8040 m; la surface occupable, comme cela a été dit, est de 14245 m; le cube, en tenant compte de la hauteur trop considérable, est de 321600 m³; ma dépense excède la somme prévue au programme de 3 400 £E; le prix du mètre superficiel, ressort à 152.347 m/m, le mètre cube à 0.384 m/m. »

48 [Guilhem] : « Le projet 48 présente des dispositions simples dans leur ensemble: la plus grande partie des services pour l'exposition trouverait place dans un rez-de-chaussée surmontant un sous-sol d'aération, car il est impossible d'admettre que l'on puisse y exposer, avec sécurité pour leur conservation, des objets de collections à cause de l'humidité du terrain. Le plan du rez-de-chaussée est élevé de 1,50 au dessus du niveau du sol extérieur; il est largement disposé; un vestibule ouvert accompagné de deux portiques décoratifs sans accès, ce qui est une faute, forme le milieu de la façade; deux avant-corps d'extrémité contiennent la salle de vente et la bibliothèque; on ne parvient à ces pièces et ses accès insuffisants par une galerie intérieure longeant les bureaux et diverses pièces, ce qui n'en permet pas l'indépendance désirable, indépendance qu'il serait d'ailleurs facile d'obtenir en avançant légèrement toute cette partie antérieure de l'édifice. Une vaste galerie longeant la partie dont il vient d'être question conduit à deux escaliers principaux; les salles d'exposition juxtaposées sont entourées de trois côtés par une galerie de circulation un peu étroite; 20 chambres secondaires pourraient contenir autant de collections; une pareille disposition ne se prêterait pas facilement à une classification rationnelle des objets, la surveillance y serait difficile; il vaudrait mieux supprimer la galerie et une partie des murs afin d'obvier au grave inconvénient qui vient d'être signalé et qui se reproduit à la partie formant le 1er étage. L'éclairage de la galerie de circulation du rez-de-chaussée serait faible, celui des salles en général a lieu par des châssis placés dans la toiture même; cette disposition est regrettable mais la modification pour créer des lanternes ... le jour verticalement serait facile.

La disposition prise d'étendre la plus grande partie des salles dans un rez-de-chaussée trop peu élevé au dessus du sol a pour conséquence d'étendre démesurément la construction et d'empêcher une extension suffisante aux salles d'exposition dans l'avenir ce que le plan révèle d'ailleurs en ne présentant comme accroissement qu'une construction en partie adossée au mur de clôture du fond, construction qui, n'étant pas reliée au palais du musée, ne pourrait servir à son extension. L'habitation du directeur est bien placée mais sans les dépendances utiles; le plan est lourd et conviendrait mal aux usages modernes.

Après les remarques qui précèdent et dont plusieurs ont une importance majeure, on doit reconnaître un grand talent à l'auteur du projet: le plan principal, tout en étant empreint de lourdeur, est bien étudié; la façade trop archaïque est d'un éclectisme savant; les coupes dénotent une habileté de dessinateur qu'il convint de louer.

La surface du bâtiment principal est de 11 400 m, le volume de 273 690 m, la dépense excède de 25 000 £E le chiffre fixé. Le prix du mètre superficiel ressort à 12 £E 720, celui du mètre cube à 0,530m/m. Il y a insuffisamment de surfaces occupables pour l'exposition des objets du musée de 1380 m. Le mémoire est clairement rédigé; il indique que l'auteur du projet connaît les ressources et les obligations de la construction au Caire; l'auteur entend utiliser partie du sous-sol car il propose des moyens de construction dispendieux dont il ne tient pas compte dans le devis: asphalte pour hourdé des murs, double chape en même matière pour empêcher l'humidité du sous-sol. Aucune somme n'est prévue pour la décoration intérieure et elle est indiquée inutilement magnifique. Aucune dépense n'est prévue pour W.C^{es}, les fosses, les canalisations [sic] ne sont pas comptées, il y aurait de ces diverses

omissions un dépassement important qu'il convient de signaler, aussi bien que la tendance à créer du colossal comme décorations accessoires.

Quoi qu'il en soit des écarts signalés, le projet est remarquable et le talent de son auteur peut être loué sans réserve. »

49 [Marcel Dourgnon] : « Le plan de ce projet, dans sa partie principale, est d'une grande clarté de dispositions : un vestibule donne accès au musée et en même temps, à l'aide de portiques, à deux avant-corps contenant la bibliothèque, la salle de vente et quelques pièces accessoires, le tout relié à une large galerie aux extrémités de laquelle sont deux escaliers d'une forme polygonale un peu molle; les galeries d'exposition sont heureusement disposées alternativement; elles n'ont qu'un rez-de-chaussée ou sont surmontées d'un étage, ce qui permettrait une élévation des salles de l'étage supérieur.

Le grand hall monte de fond; il est entouré de galeries; si les deux galeries perpendiculaires à la façade peuvent s'éclairer facilement et latéralement au rez-de-chaussée, il n'en serait plus ainsi si on construisait les bâtiments complémentaires que le programme réclame pour agrandir le musée; il eût mieux valu ménager des cours et éviter d'avoir des bâtiments trop compacts; les salles de l'accroissement, si elles étaient construites comme elles sont proposées, rendraient la surveillance très difficile; l'harmonie du plan en serait très fâcheusement troublée.

Le musée, suivant l'auteur du projet, devrait être en contact avec le bâtiment de l'administration et l'habitation du directeur; des facilités de service résulteraient d'une pareille disposition, mais un inconvénient se produirait aussi au point de vue de l'effet décoratif: une partie du musée se trouverait masquée par des bâtiments d'un aspect familier, l'habitation du directeur n'aurait pas l'indépendance qui lui convient par suite de cette disposition; la composition souffre, d'ailleurs, d'une sorte de malaise aussi bien au plan qu'en élévation. Il semble que les bâtiments d'administration et du directeur ont été ajoutés après coup par un architecte peu soucieux de l'œuvre principale.

Les motifs décorant les avant-corps sont faiblement conçus et étudiés; cette même décoration adoptée à l'entrée principale du musée est d'un effet regrettable et ne se justifie pas; le vestibule en devient écrasé de forme; la coupe exprime une architecture vulgaire et d'un sentiment décoratif absolument nul. Le parti de construction proposé pour le Hall a une tendance industrielle regrettable et bien peu d'accord avec le caractère d'un musée permanent des objets à exposer; les jours pris au haut des combles sont dans une condition convenable, mais ils sont masqués par des murs inutiles qui aideraient à la concentration de la chaleur et causeraient des effets nuisibles.

Les variantes proposées au projet ne font que nuire à la composition principale et sont à écarter du concours.

La surface à construire est la plus considérable des projets réservés; elle est de 13.981 présentant une surface occupable de 16122 m sup. en excédant de 3572 m ce qui est réclamé au programme; le volume des bâtiments est de 300,885 m³, le devis s'élève à 120 354 £E, le prix du mètre de construction ressort à 8 £E 608 m/m et au mètre cube 0.400 m/m; ces évaluations sont des plus faibles et ne pourraient suffire pour une construction monumentale. »

62 [Tronchet et Adrien Rey]: « Ce projet a un plan bien étudié, les dégagements et la surveillance sont faciles, la lumière bien répartie, mais il conviendrait d'établir des lanterneaux pour donner les avantages d'une lumière verticale. L'administration est mal placée, les salles de vente, la bibliothèque en arrière des escaliers; ces parties seraient donc indépendantes mais peut être coordonnées.

Les galeries étroites entre les grandes salles ne seraient éclairables au rez-de-chaussée que par une lumière factice, ce qui empêcherait leur utilisation; la surveillance y serait très difficile.

Les salles en sous-sol, au lieu de servir simplement à l'aération, pourraient, suivant le mémoire explicatif, être occupées par des dépôts et quelques pièces pour l'administration; ce qui est impossible, le niveau de ce sous-sol étant inférieur de 1,50 au moins au sol des jardins.

Les élévations et les coupes sont faibles d'étude quoiqu'habilement présentées, les ornements y abondent et nuiraient à la gravité de l'édifice, les coupes sont des esquisses indéfinies comportant même des indications sans concordance avec les plans.

Le mémoire explicatif révèle une méconnaissance des principes raisonnés de la construction.

La surface des bâtiments construits est de 8310 m, les surfaces occupables 12765. La valeur de la construction est de 119380 £E. Le cube total est de 207750; ces chiffres font ressortir la construction à 14365 £E le mètre superficiel et le cube à 0,575 m/m. »

Après avoir fait connaître en réunion plénière, au jury du concours, par la lecture des notes détaillées, les résultats de l'examen des projets réservés comme pouvant être l'objet des propositions en faveur

de leurs auteurs, il reste à résumer la valeur relative de ces projets en faisant remarquer de nouveau qu'aucun d'eux ne s'est tenu rigoureusement dans les conditions exprimées par le programme.

Dans tous les concours il en est ainsi et, pour celui dont le jury a à s'occuper, il n'en pouvait être autrement: le programme très simple et cependant entièrement rédigé s'adressait à des architectes de diverses nations ne pouvant se faire une idée exacte des conditions de climat et de la nature du sol du Caire, des inconvénients qui résultent à établir des locaux utilisables à un niveau inférieur au sol moyen de la ville ou même à ce niveau, de l'utilité de placer près de l'entrée les bureaux de l'administration, les salles utiles pour la vente des Antiquités dont le musée peut disposer et pour la bibliothèque.

Il a été aussi difficile de bien saisir la valeur des recommandations du programme en ce qui concerne un bon éclairage des salles et galeries. Quant à la somme de 120.000 £E fixée pour construire les bâtiments du musée, il leur a été plus difficile encore de connaître qu'une construction à établir dans de bonnes conditions ne peut coûter au Caire un prix inférieur à 12 £E le mètre superficiel et 0.550 m/m de £E le mètre cube, dépense moyenne des bâtiments de l'État, présentant des analogies avec ceux à édifier pour le musée.

Ces diverses considérations n'ont pu échapper aux membres de la sous-commission et, tout en tenant le plus grand compte des prescriptions du programme, le jury doit se montrer indulgent sur des écarts absolument inévitables.

Les 6 projets réservés ont des qualités diverses; aucun ne répond complètement ce qui a été remarqué aux conditions très multiples d'une bonne coordination des services; il s'agit donc non de décerner un prix attribuable à l'auteur d'un projet susceptible d'exécution, mais de considérer le concours comme la recherche d'idées permettant de confier à l'un des auteurs celui qui paraîtra donner le plus de garantie au point de vue des qualités artistiques de l'expérience, qualités indispensables pour la réalisation d'une œuvre faisant honneur au gouvernement égyptien.

Les membres de la sous-commission technique ont été unanimes pour toutes les propositions présentées au jury et, pour rendre le jugement définitif, ils proposent encore avec la même unanimité de déclarer qu'aucun des projets n'étant dans des conditions conformes aux prescriptions du programme, il n'y a pas lieu de décerner le 1^{er} prix de 600 £E. mais, qu'en considération de la valeur des œuvres exposées, du talent des architectes qui ont été l'objet d'une désignation pour participer aux avantages du concours ouvert par le gouvernement khédivial d'Égypte, il y avait lieu de répartir la somme de mille livres dans les rapports suivants savoir à 250 £E à l'auteur du projet n°38 [Bréasson] comme présentant la plus grande somme de qualités, 200 £E à chacun des auteurs des projets suivants : n°46-48-49. Enfin qu'une somme de 150 £E serait attribuée à l'auteur du projet n°62. Afin de compléter ses propositions, la sous-commission réclame des mentions honorables pour les auteurs des projets n°8-28-33 et 71 dont les compositions présentent un intérêt qui mérite qu'elles soient signalées par des distinctions secondaires: le n°8 [Jules Depertthes] pour l'harmonie des dispositions du plan; le n°28 [Drevet et Arnaud], pour des qualités d'un ordre tout artistique, l'ampleur des indications de la partie principale du plan qu'une construction métallique ne justifiait pas suffisamment; le n°33 [Fivaz], par des qualités de clarté dans le plan mais qu'un caractère trop archéologique ne recommande pas pour lui attribuer un prix; enfin, pour le n°71 [Schmit], en considération des soins apportés à l'étude.

La sous commission ayant fait connaître son avis à la réunion plénière du jury dans la séance du 20 mars 1895 par la lecture du rapport dont les termes avaient été adoptés par elle à l'unanimité, une discussion s'est établie sur ses conclusions; il a été admis qu'aucun projet n'étant complètement satisfaisant ni conforme aux prescriptions du programme, il n'y avait pas lieu de décerner un 1^{er} prix.

Les membres du jury ont encore admis qu'il y avait lieu de tenir compte de la proposition de la sous-commission de répartir la somme de 1000 £E entre les 5 projets désignés comme présentant des qualités diverses; des objections ont été faites sur l'attribution de prix de valeurs différentes pour les 4 projets. Après avoir soutenu avec insistance leurs propositions en faisant valoir la différence qui existait entre la valeur du projet n°38 [Bréasson] et les suivants, les membres présents de la sous-commission se sont ralliés à l'opinion de rendre égaux, les quatre premières récompenses, et il a été arrêté à l'unanimité :

1° qu'il y a lieu de modifier la répartition proposée et de considérer comme *ex-aequo* les projets n°38 [Bréasson]-46 [Loviot et Cassien Bernard]-48 [Guilhem] et 49 [Marcel Dourgnon] par ordre numérique ;

2° que les auteurs de ces projets recevraient chacun des prix de 225 £E ;

3° que l'auteur du projet n°62 [Tronchet et Adrien Rey] recevrait une somme de 100 £E complétant le montant des 1000 £E dont pouvait disposer le jury pour les récompenses ;

4° que des mentions honorables seraient décernées aux n°8 [Jules Deperthes]-28 [Drevet et Arnaud]-33 [Fivaz] et 71 [Schmit] ;

5° enfin que le présent rapport serait inséré à la suite des procès-verbaux des séances comme pièce à l'appui du Jugement rendu ce jour. »

Le Caire, le 20 mars 1895

Le rapporteur

Signé : Daumet

Myassard [?]

L. R.

Suit en annexe une feuille de jugement :

74 plans

60 éliminés pour insuffisance

Les n°39 [Cassitto, Naples] 34 [devise *Etruria*] 51 [devise] 57 [Triconi, Naples] hors-concours n'ayant pas produit des plans suffisants

Le n°8 [Jules Deperthes] 28 [Drevet et Arnaud] 71 [Schmit] 33 ([Fivaz] barré, remplacé, puis à nouveau barré) 62 (barré) qui offrent des qualités mais pas appuyés, recommandés pour mention honorables.

Les 5 projets proposés pour un prix 33 ([Fivaz] barré puis rajouté) (un n° barré, illisible : le n°8, Jules Deperthes ?) 38 [Bréasson] 46 [Loviot et Cassien Bernard] 48 [Guilhem] 49 [Marcel Dourgnon] 62 [Tronchet et Adrien Rey]

Daumet au ministre de France au Caire, **20 mars 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Donne les résultats tels qu'ils ont été publiés par la suite (Guilhem et Gilet, deux épigraphes)

Honoré Daumet donne un écho du jugement à Charles Garnier le **21 mars 1895** (lettre partiellement reproduite dans *L'Architecture*, samedi 6 avril 1895).

The Times of London, jeudi **21 mars 1895**, p. 5, de son correspondant spécial, Le Caire, **20 mars 1895**

Le jury a rendu son verdict aujourd'hui. Les premier et second prix ont été divisés en parts égales aux cinq meilleurs projets, tous venus de Paris. Les architectes français ont fourni les plus gros efforts, leur succès est indubitablement bien mérité. Le gouvernement propose d'utiliser les meilleurs éléments de chacun d'entre eux.

M. Cogordan [Georges Cogordan], agent et consul général de France au Caire à M. Hanotaux, Le Caire, **23 mars 1895** (AN, F²¹ 2905) [brouillon original aux Archives diplomatiques]

Le concours ouvert pour la construction du musée des Antiquités égyptiennes s'est terminé par un vrai triomphe pour l'art français. Sur 80 concurrents il y avait 16 Français. Cinq prix et quatre mentions honorables ont été décernés. Sept des projets primés sont français : les deux autres sont l'œuvre d'artistes qui n'ont pas fait connaître leurs noms.

Le jury composé [de] 16 Membres dont 4 Français seulement, a rendu son verdict à l'unanimité. Les juges ignoraient les noms des concurrents. Néanmoins, une partie de la presse locale, sans trop oser mettre en doute la bonne foi du jury, attaque vivement sa décision. Les Italiens surtout montrent une irritation extrême. C'est un curieux symptôme de l'état des esprits dans ce pays où tout prend un caractère politique.

M. Daumet, architecte français a montré dans toute cette affaire, un esprit d'équité auquel tout le monde rend hommage. Il a pris une grande autorité sur ses collègues de la commission et les a sans peine ralliés à sa manière de voir.

J'ai l'honneur
 De reproduire ci-après la liste des lauréats :
 Liste des lauréats
 MM. Bréasson, architecte à Paris
 Loviot et Cassien Bernard -----
 Guilhem et Gilet à Paris
 Marcel Dourgnon à Paris
 Guillaume Tronchet et Adrien Rey à Paris
 Mentions honorables.
 Isis (épigraphe)
 MM. Drevet – Arnaud – Z.N. (épigraphe)
 Henri Schmit à Paris

L'Architecture, **30 mars 1895**, p. 97-98, « *Concours publics, Gouvernement égyptien* »

Plus de 80 concurrents. Jugement suivant, reproduit dans le *Journal égyptien* :
 4 premiers prix *ex æquo* : Jean Bréasson (projet n°38, Loviot et Cassien-Bernard (n°46), Guilhem et Gilet (n°48), et Marcel Dourgnon (n°49) ;
 et [2^e prime] : Guillaume Tronchet et Adrien Rey (n°62)
 Mentions honorables : Jacques Drevet et Édouard Arnaud (n°28), et Henri Schmitt (n°71).

La Construction moderne, **30 mars 1895**, p. 312, « *Musée du Caire* »

Près les 4 millions seront consacrés à cette construction. 87 concurrents de toutes nationalités. Jury composé de fonctionnaires égyptiens, d'égyptologues, d'architectes anglais, autrichiens, italiens et français. 4 prix de 225 £E (5.910 francs) et un prix de 100 £E (2.600 francs). Noms des lauréats avec les numéros de leurs projets.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), **30 mars 1895**, p. 95, „*Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo*“

Il y a eu 116 envois. Détail des nationalités des participants. Exposition couvrant environ 300 m² de murs. Le jugement des 25 membres du jury est attendu pour le début du mois prochain.

L'Architettura pratica, [1895], p. 11, “*Museo del Cairo*”

Ont participé à ce concours 73 Italiens [*sic*], parmi lesquels :
 Guglielmo Calderini (Rome) [projet 67]
 Locati (Milan) [projet 21]
 Manfredi, Muggia (Bologne)
 D'Aronco (actif à Constantinople) [Raimondo D'Aronco (Gemona, Udine 1897-San Remo, Imperia 1932)]
 Rignoli, Silvagni, Savarese (Milan)
 Centonze (Naples)
 Zaris (Palerme) [Francesco Paolo Rivas (Palerme 1854-1917)]
 Lasciac (Le Caire) [Antonio Lasciac (Gorizia 1856-Le Caire 1946)]

Centralblatt der Bauverwaltung (Berlin), n°13a, **30 mars 1895**, p. 139 (à suivre)

Jugement le 20 mars. 73 concurrents. Noms des lauréats.

Ce grand succès des Français – ils avaient fait en tout 16 envois – a été accueilli par les habitants du Caire avec des sentiments partagés. Chacun cependant doit apprécier avec impartialité les plans primés qui ont été étudiés avec le plus grand soin et application et répondent parfaitement à la demande. De plus les élévations et les coupes sont d'une presque perfection architectonique. Cependant, aucun des projets primés ne répond complètement aux exigences du programme. Cela tenait à l'étroitesse des indications du programme. Et si les règles de l'art de bâtir sont identiques dans tout le monde cultivé, elles doivent cependant s'adapter aux règles climatiques ; ici il s'agit particulièrement de l'arrangement de l'éclairage et de l'aération, qui n'a été résolu par aucun des concurrents de manière satisfaisante. De plus, il y avait beaucoup à considérer sur la répartition des espaces qui ne pouvait qu'être à peine connue d'un architecte qui n'était pas dans une plus grande proximité avec l'administration du musée. Il faut donc maintenant laisser le directeur du musée utiliser dans les cinq projets primés les éléments

les plus avantageux pour fabriquer un nouveau musée. Le retard pris ainsi dans l'achèvement du plan définitif et par là de la nouvelle construction nous paraît d'autant plus difficile à supporter qu'on ne peut guère attendre pour éloigner les précieuses collections du vieux palais de Ghizeh qui est inflammable en raison de sa construction en bois.

L'emplacement du nouveau musée, pratiquement au bord du Nil, entre la caserne du Nil et le vieux canal d'Ismailiah, offrira au visiteur un grand avantage, car il est situé à seulement 1 ½ km de l'Ezbekieh, contre 5 ½ pour le musée de Ghizeh.

Seulement 2 concurrents allemands pour 23 Italiens. Ceci est dû au fait que les Allemands commencent seulement à découvrir l'Égypte, tandis que les Italiens trouvaient déjà à s'y faire employer par Mohammed Ali.

En décomptant de manière détaillée :

23 Italiens

16 Français

16 Anglais

6 Austro-Hongrois

2 Allemands

2 Nord-Américains

2 Égyptiens

1 Bosniaque

1 Hollandais

1 Syrien

1 Grec

1 Maltais

1 inconnu [« ZN », Henri Fivaz ?]

En termes de style :

33 dans le style « Égypte ancienne » plus ou moins moderne.

8 dans le style arabe

Style le plus souvent Renaissance mitigé de baroque, groupe auquel appartient le projet lauréat (devise *Eureka*).

Quelques exemples en style grec.

Ministère des Affaires étrangères, direction des Affaires politiques, sous-direction du Midi, à M. Dupuy-Dutemps, ministre des Travaux publics, Paris, **3 avril 1895** (AN, F²¹ 2905)

M. le Ministre et Cher Collègue,

L'agent et consul général de France en Égypte vient de me rendre compte du résultat du concours ouvert pour la construction d'un musée d'Antiquités égyptiennes au Caire. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, la copie du rapport que M. Cogordan m'a fait parvenir à ce sujet. Ainsi que vous le verrez, cinq prix et douze mentions honorables ont été décernés. Sept des projets primés sont l'œuvre d'architectes français.

Nous devons constater avec satisfaction le succès remporté par nos compatriotes dans ce concours international.

Agrérez,...

Société centrale des architectes, réunion du bureau du mercredi **3 avril 1895**

« M. Daumet envoie à M. le Président un compte-rendu des opérations du jury du concours du Caire. Ce compte-rendu sera publié dans *L'Architecture* avec quelques modifications, sous le titre : Concours du Caire. Succès des architectes français. » (Société centrale des architectes français, procès-verbaux des séances du bureau, archives de l'Académie d'architecture)

Deutsche Bauzeitung (Berlin), **3 avril 1895**, p. 172

Résultats du concours. Pas de premier prix, etc... Les projets primés nommés avec leurs devises, décompte des représentants de chaque nationalité (même énoncé que dans la *Centralblatt der Bauverwaltung* et les *Neubauten*...).

„Wenn auch angenommen werden konnte, dass die französischen Künstler starke Anstrengungen machen würden, in Kairo das Feld zu behaupten, so überrascht doch die Thatsache, dass bei der verhältnissmässig starken Beteiligung Italiens und Englands sämtliche Auszeichnungen nach

Frankreich bzw. Paris fielen. Jedenfalls haben die deutschen Architekten klug daran gethan, in der Zurückhaltung zu verharren.“

Même si on pouvait accepter que les artistes français aient fait de gros efforts pour occuper le terrain au Caire, on est cependant surpris par le fait que, en dépit de la participation relativement forte de l'Italie et de l'Angleterre, la majorité des distinctions soit allée à la France. En tout cas, les architectes allemands ont agi prudemment en restant sur leur réserve.

L'Architecture, samedi 6 avril 1895, p. 101-02, « Le Concours du Caire »

Copie partielle d'une lettre d'Honoré Daumet, délégué par la SCA, à Charles Garnier, président de la SCA, Le Caire, **21 mars 1895**.

73 projets en présence.

58 « éliminés pour faiblesse de conception ou d'études ; 58, c'est beaucoup, mais nous étions en présence d'élucubrations souvent enfantines ».

5 mis hors concours pour diverses raisons.

9 proposés par la sous-commission technique (dont « un ancien élève de notre confrère Guadet, Manescalco, architecte du gouvernement égyptien »).

« L'architecte italien, attendu de jour en jour, n'est pas arrivé avant la fin des opérations. »

« Les autres membres du jury étaient des ministres égyptiens, des fonctionnaires de la Caisse de la Dette, des beys et des excellences, anciens fonctionnaires. Le président était Fakhry Pacha, ministre des Travaux publics, assisté de M. Barois, ingénieur français, secrétaire général de ce ministère. »

Parfaite courtoisie de part et d'autre. « Trois séances plénières, six séances de la sous-commission, séances très laborieuses. »

26 Italiens, 16 Anglais, 16 Français et 15 d'autres nationalités.

« Le secret le plus absolu était gardé. Les opérations ont été conduites avec méthode. Les membres du jury non architectes pensaient que l'examen des projets prendrait tout un mois ; je les ai désabusés, et tout a été clos hier à midi. »

« Les projets les meilleurs étaient loin d'être parfaits ; il n'a pas paru possible d'attribuer le premier prix. [...] J'avoue que j'étais très préoccupé, quoique ayant deviné des mains françaises dans les dessins, lorsque les plis contenant les noms ont été déchirés. »

Donnent la liste insérée à l'*officiel* du Caire.

Primes de 225 £E (5.850 francs)

Ex aequo et par ordre numérique :

n°38 [devise Kaffir] : M. Bréasson, de Paris.

n°46 [devise Ibis] : MM. Loviot et Cassien-Bernard, de Paris.

n°48 [sans devise] : M. Guilhem, de Paris.

n°49 [devise Eureka] : M. Marcel Dourgnon, de Paris.

Prime de 100 £E (2.600 francs)

n°62 [devise phta] : MM. Tronchet et Adrien Rey, de Paris.

Mentions honorables

n°8 : Isis (épigraphe [Jules Depertthes]).

n°28 [sans devise] : MM. Drevet et Arnaud, de Paris.

n°33 : Z. N. (épigraphe [Fivaz]).

n°71 [sans devise] : M. Schmit, de Paris.

« Vous le voyez, mon cher ami, triomphe sur toute la ligne. Le ministre de France, M. Cogordan, est très heureux du résultat ; il n'est pas le seul, d'ailleurs. Espérons qu'un des projets de nos compatriotes sera désigné pour être étudié en vue de l'exécution. »

« On m'a dit que l'auteur du projet n°48 était mort il y a quelques jours à Paris ; c'était un artiste distingué, si j'en juge par ses dessins. » La rédaction précise en note que Guilhem était seul auteur du projet ; « s'il eut souhaité voir un nom accompagner le sien, c'eût été celui de son excellent ami, M. Paul Blondel, architecte du Louvre et des Tuileries, le professeur éminent dont les conseils lui furent, comme il se plaisait à le reconnaître, extrêmement précieux. »

Cogordan, agent et consul général de France au Caire, à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **6 avril 1895** : tient à lever les inquiétudes sur la direction donnée par J. de Morgan au service des Antiquités de l'Égypte : ses belles découvertes ne nuisent aucunement aux travaux de conservation des monuments mis au jour avant lui. (AN, F17 17240, dossier « Fouilles

et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

La Construction moderne, 6 avril 1895, p. 324, « Concours, Ville du Caire »

Rétablit l'identité des auteurs du projet n°62, Tronchet et Rey, dont les noms avaient été mal orthographiés dans le numéro précédent.

Révèlent aussi que l'auteur du projet n°33, qui a obtenu une mention honorable, est Fivaz.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), 6 avril 1895, p. 102, „Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo“, *correspondance originale du Caire*

116 envois réduits à 76 projets acceptés. 14 caisses arrivées trop tard sont restées non ouvertes à la douane.

Victoire complète des architectes parisiens. Donne les noms des 5 projets lauréats, mais les 4 primes ne sont pas nommées.

Répartition par nationalités : 16 Français et 23 Italiens, seulement 8 envois venus d'Autriche et d'Allemagne, le reste venant en majorité d'Égypte, Bosnie, Grèce, Syrie, Malte et Pays-Bas. La Suisse ne semble pas être représentée, et nous ne pouvons que souhaiter à nos collègues suisses d'avoir eu le bonheur de ne pas s'être lancé dans une opération qui dans le meilleur des cas se serait traduite par une dépense importante. Les prix exposés ne sont pas de proportion régulière, par rapport à ce qui était demandé. Pour une construction d'une telle dimension, il fallait une échelle considérable (1/100° !) qui ne pouvait en aucune manière être bien rendue. Quelques feuilles mesuraient de ce fait 3 m sur 3, et il faut encore ajouter des détails au 1/20°, et on peut mesurer d'ici quel luxe de travail, de temps et d'argent réclamait cette participation au concours.

Critique les projets primés.

Ce qui maintenant ressort des projets récompensés, à travers une étude détaillée de ceux-ci, est que quatre d'entre eux montrent de grandes ressemblances dans l'étude, l'aménagement et l'exécution. Il est difficile de se défendre de l'idée que leurs auteurs ont travaillé en commun, peut-être d'après un avis reçu. Cela rappelle arbitrairement le mémorable « Concours de Rumine » à Lausanne [remporté par Gaspard André en 1889 ou 1891, 3^e prix David Demierre], où on trouvait également une fâcheuse ressemblance. Les projets primés se présentent généralement dans les formes stylistiques de la Renaissance italienne, partie avec, partie sans des motifs de l'art de bâtir de l'ancienne Égypte. Ce sont des constructions monumentales d'un effet considérable et de belles proportions. Leurs auteurs se sont cependant trop peu tenus aux exigences du programme. Les plans n'ont ni les superficies demandées, ni ne contiennent tous les locaux prescrits, mais en revanche ils dépassent la somme fixée à 120.000 £E (3.100.000 francs) dans une proportion considérable. Eu égard à toutes ces considérations, aucun des projets en conséquence ne pouvait être recommandé pour l'exécution, et il est maintenant probable qu'on ouvrira un concours restreint entre les candidats mentionnés pour la conduite du projet.

Les lecteurs seront peut-être intéressés de savoir que sur l'ensemble des projets 40% sont dans le style des temples égyptiens, 20% en style arabe, tandis que 30% mélangent les formes de la Renaissance italienne avec l'Égypte ancienne, les 10% restant n'ayant pas de style défini.

Certains projets sont d'une grande naïveté. L'un d'eux, dont l'origine est à chercher en Amérique, montre une pyramide à degrés évidée, dont les degrés intérieurs sont soutenus par des colonnes en fer pouvant monter jusqu'à 100 m de haut. Quant aux projets en style arabe, ils sont tous colorés de couleurs criardes.

Il serait encore intéressant d'annoncer que les montants des prix accordés et de l'exposition des plans ne constituent pas un retour d'investissement assez substantiel pour les projets primés eu égard aux dépenses investies.

The Builder (Londres), 6 avril 1895, p. 251-52, "The Proposed New Museum at Cairo"

[le plus fouillé des critiques des projets exposés, d'autant plus intéressante qu'elle a été rédigée avant l'énoncé des résultats]

Exposition ouverte au public le 14 mars.

Loin d'être satisfaisant, beaucoup de projets ridicules ou extravagants, dans tous les styles excepté le gothique. Légendes en italien et pour beaucoup en français.

Deux ensembles évidemment "made in Germany", et un, le n°28, de Chicago [?!c'est le numéro de Drevet et Arnaud].

Remarquable est le nombre de projets envoyés, il leur semble, par des amateurs, ou des élèves de

première année, en tout cas, par des concurrents absolument pas familiarisés avec les plus élémentaires systèmes de construction, pas plus qu'avec les principes de base du dessin. On a dit que le génie local est représenté, et si c'est le cas, peut-être certaines de ces étranges propositions peuvent y être associées.

Au milieu de cette déprimante collection de médiocrités, il est aisé de sélectionner rapidement quelques projets qui sont aussi bons que les autres sont sans intérêt :

n°8, français [J. Deperthes], joliment dessiné, a le grand mérite d'exprimer le plan en façade. "The set No. 8, charmingly drawn is, we may suppose, the work of a Frenchman. It has the great merit of expressing in its façade the chief characteristics of the plan. The entrance hall consists of three parallel vaulted halls, and these are again continued as exhibition galleries. The ends of these vaulted halls rule the design of the façade, where they appear with the entrance-doors below and the rest of their section filled with a grille of stone-work. The wing walls of the façade are without openings. Suggestions for the introduction of coloured faïence are shown, but with great restraint. It is doubtful whether the plan would make a good museum, but the design has great merits and is charmingly drawn."

L'écueil sur lequel tant de concurrents se sont eux-mêmes sabordés a été l'effort infructueux d'user des détails pris dans le style de l'ancienne Égypte. Ramsès et ses amis et ennemis courent sur les façades de ces projets, environnées d'obélisques ; en fait, si ces constructions étaient réalisées, elles constitueraient une collection sans intérêt de fausses antiquités à l'extérieur, alors que les intérieurs en contiendraient des vraies. Et ceci malgré le fait que quelques uns de ces dessins sont admirablement rendus, avec un soin immense.

n°17, situé non loin du n°8, du style de l'ancienne Égypte, avec tant de colonnes qu'il reste peu de place pour exposer les œuvres. "Not far from the set of drawings No. 8 is an example of a make-believe Egyptian temple, and in No. 17, in the ancient Egyptian Style, the columns are so numerous that there would be but little place left for exposing the antiquities."

n°9, probablement italien, vaste plan d'église, proche de celui de San Gallo pour Saint-Pierre de Rome. "In No. 9, which is probably the work of an Italian, we have a vast church plan, not unlike that of San Gallo for St. Peter's at Rome."

n°5 [serait Ashbee d'après Ezio], trop excentrique et mauvais de plan, avec écriture en anglais et une touche de Queen Anne, jugé irréalisable et laid, carrément détesté par le critique. "perhaps one of the most curious sets of drawings in the ground-floor rooms is one numbered 5, which altogether departs from any known types, and there is no reason why the architect should not make such a departure; but in the present case it is done with so much eccentricity and so bad a plan that the experiment can hardly be justified. The writing on the drawings is in English, and a touch of Queen Anne leads us to suppose that they come from England. Across the whole width of the site runs a long and somewhat narrow gallery. This is absolutely plain and unadorned outside except for a round-topped door in the middle and towers at either end. Behind this is set a vast rotunda. Alternatives are given for the treatment of this space. In one alternative it is covered by a dome with an elaborate copper lantern on the top. In the other the walls of the rotunda are carried up to a considerable height, and on the exterior are subdivided into many faces by tall pilaster buttresses, on the top of which stands a figure painted green, which we must suppose to be intended for bronze. The roof is flat, and the structure looks exactly like a gas-holder. Within, the flat roof is supported by a lofty stone pillar in the middle, after the manner of a Chapter House. It would be difficult to imagine a room more ugly or more ill-suited for the purpose of a museum. There is unquestionable skill in the design, eccentric and unsuitable as it may be."

n°21 de mérite considérable, mais le plan souffre de longs couloirs de communication. "The design numbered 21 has considerable merits, but the plan suffers in consequence of long narrow corridors of communication – very ill-lit – being used to join the Exhibition galleries. The galleries themselves would surely form the best corridors. The same faults may be found in several of the projects, large wall-surfaces being thereby completely thrown away."

n°27 palais de nuits orientales. "In design No. 27 we are wafted away from ancient Egypt and find ourselves before such an Eastern Palace as springs up suddenly in «the Arabian Nights.» A vast courtyard is surrounded by the Exhibition galleries. A dome, rising far into the air and surrounded by many pinnacles, surmounts the entrance, to retrieve the dullness of the walls on either side, which are not pierced by windows; some very slim arcades are introduced which lead nowhere in particular."

n°28 [Drevet et Arnaud] admiré pour la facilité brillante où excellent tant nos voisins français, prodigieux pylônes. "On the first landing of the staircase hangs the set of drawings already mentioned,

No. 28. They are most carefully studied in all details, and set forth with that brilliant facility in which our French neighbours so much excel. The bluest of blue skies hangs over a prodigious pylon, in the gigantic cornice of which the reflected sunlight gleams. On the symbol of the winged disc tall masts with flaunting flags stand before the massive pylon. The cornice and the columns which flank the door are enriched with polychromy, whilst the wall surfaces stand forth in simple majesty unadorned.

The great central composition is flanked by long wings in the style of the centre. Within, a great gallery runs the whole length of the façade, whilst another leads straight away from the door, forming on plan a sort of _|_ reversed. When we look at the sections the illusion vanishes away. All this parade of Egyptian Massiveness is to be made of some material but little thicker than carton-pierre, and with this a construction of iron or steel lattice is encrusted. We have the Chicago Exhibition building over again. The exhibition galleries are shown as roofed entirely with glass. The galleries would in the summer be simply furnaces."

Sur le palier supérieur et pendus sur les murs des escaliers, quelques extraordinaires productions : sur l'une un vaste octogone aux étages en retrait, suggérant les tours de Babylone ; sur un autre un palais dans un style rococo de Saint-Pétersbourg ; et encore un Ramsès II terrassant ses ennemis comme au Ramesseum de Thèbes.

n°33 [devise Z.N., Fivaz], bien qu'en style égyptien, est un excellent travail avec cependant un large escalier accompagné de galeries de dimensions trop secondaires, et noires dans les angles. "In No. 33, although it is in the Egyptian style, there is some excellent work. It seems, however, doubtful policy to occupy so much room in a very grand staircase, more particularly when the stairs lead away from the principal floor, and up to galleries of very secondary dimensions. Under the stairs, and in each corner of the courts, are apartments which would be nearly dark."

n°38 [Jean Bréasson] aux dessins admirablement rendus, au plan simple et direct, éclairage bien arrangé, décoration intérieure présentant un mélange entre égyptien et romain, bel extérieur également, sans copie directe. "In No. 38 we again find ourselves before a set of drawings admirably carried out. The plan is simple and direct. A wide hall with arched roof leads directly away from the entrance, where it is crossed by a gallery of less importance running the whole width of the face. The wide hall is flanked by large exhibition courts, and these are surrounded on the ground and first floor by galleries. The details of construction are better shown than in most of the drawings. The lighting is well arranged, with long lanterns, solid at the top but pierced with windows at the sides, a system which was so eminently successful at the old Boulac Museum. The detail of the interior decoration is a mixture of Egyptian and Roman. The coffered and vaulted roofs remind us of the great halls of the Thermae, and galleries carried on columns crossing the large arched openings carry further the impression. The capitals of the columns and many other details are, however, inspired by a study of ancient Egyptian buildings. The exteriors are also remarkable for the same mixture of detail, or, it would be more true to say, of inspiration, for there is no direct copying. Well carried out, there is no reason why such a work should not be successful."

n°41 comique, pyramide [probablement le projet américain, à comparer avec la description de la *Schweizerische Bauzeitung* du 6 avril 1895], s'est probablement mis de lui-même hors concours. "No. 41 should only be referred to as comicality. It shows a pyramid 100 mètres high and some 150 or 180 mètres wide at the base built in large steps. In the risers are windows and in the treads skylights! This remarkable structure would be hollow within, the steps of the pyramid being supported by iron legs which get longer and longer the nearer we reach the centre of the floor-space. On the plan we find some passages which cannot be accounted for in the section, but these passages are so very long that the architect spells them 'corridor' with three 'r's' All the paints in the colour box are exhausted in depicting the beauties of the edifice, but, unfortunately, the drawings are not to the prescribed scale as set forth in the programme, and consequently it is to be feared that the author has placed himself *hors concours*."

n°46 [Loviot et Cassien-Bernard] habilement rendu, beaux dessins, avec une terrasse devant pour les sculptures, façade à deux étages avec colonnade corinthienne, étage plus important que le rez-de-chaussée, avec un extraordinairement large espace occupé par les escaliers. "In the set of drawings No. 46 we see the hand of an artist of conspicuous ability. Beautifully drawn, the elevations show us a building with a terrace in front whereon are displayed many large specimens of sculpture, which, it is supposed, might be placed in the open air. The façade of the museum is in two stories, the lower consisting of seven arched openings in a massively-rusticated wall, on which stands a colonnade of the Corinthian order, on the blank wall behind which some coloured decorations are shown. The seven

arched openings, all exactly alike, are not quite logical, as they are not, in fact, all doorways, whilst the colonnade above is of no use at all, but is set up «for glory and for beauty.» Curved roofs of lead or copper rise above the balustrades and crown with square domes two angle loggie which would give fine effects of shadows to the façade. This architect, differing from all the other competitors, makes his first floor more important than the ground floor, and so far justifies himself for the extraordinary amount of space occupied by the stairs. It is not unfair to say that the museum would be a series of rooms attached to a staircase. The architectural treatment of this part of the design is exceedingly clever. Columns, piers, arches, and vaulted halls open on either hand, but the floor areas would be very ill-lit in many places, whilst wall space is everywhere conspicuous by its absence. As a gallery for sculpture the design might be acceptable, but it seems grievously ill-fitted for a Museum of Egyptian antiquities.”

n°48 [Guilhem] beaux dessins soignés dans les détails, avec malheureusement des manques d'explications dans l'utilisation de certains espaces, plan extrêmement simple et direct, colonnes ioniques en façade mais avec une largeur et une masse égyptiennes, d'un artiste habile et raffiné. “In the set of drawings No. 48, we again find a design as beautifully drawn as it is carefully studied in its details. Unfortunately the author has not written upon the plans the destinations of various parts of the building, and, so far as can be surmised, sundry departments are either forgotten or ill-provided for. The plan is exceedingly simple and direct. A large hall, 18 m wide, runs across the whole width of the building and is closed at either end by a staircase. From the farther side of this hall run seven parallel halls, offering, with the great hall of entrance, a very large amount of wall space and a fine amount of floor are very suited for the classification of the objects exhibited. On the north, west, and south sides of the rectangle which is formed by this halls there is a series of small rooms lit from the side (the rest being all lit from above). These rooms are surmounted by a similar series on the first floor. The amount of wall-spaces thus secured is very large, but it is doubtful whether so great a number of small rooms would be found suitable. The façade is a fine construction. The colonnades (perhaps useless) which flank the central mass of the entrance are Ionic in type, but a breadth and mass are given to the work which are Egyptian, and a slight batter to some of the walls adds to the effect. The design is the work of an artist of high ability and refined taste.”

n°49 [Marcel Dourgnon] excellent plan, meilleur que le 48, mais d'un caractère artistique sensiblement inférieur, sans monumentalité, avec façade évoquant le Palais-Royal. “The drawings No. 49 are deserving of study. A large area of ground is covered. A central hall rising into a square dome, which shows above the adjoining buildings, but which would not, in fact, form the prominent feature it does in the elevations, is closely surrounded by courts and galleries, all well lighted and well arranged for the purposes of the museum. The library stands forward in a wing from the left angle of the building, and, with the *salle de vente* correspondingly placed on the right, is accessible from within or from outside. The offices of the administration are also well placed; in fact, this plan seems to meet the requirements of a museum exceedingly well – better, perhaps, in some respects, than that of No. 48; but in artistic character it is markedly inferior. There is nothing of the monumental. The front has a suggestion of the Palais Royal at Paris, whilst the central hall has in it flimsy iron columns and girders only suited to a temporary structure.”

n°56 en style hindou, avec trois étages, des petits dômes et des minarets. “The design No. 56 is for an astonishing structure in the Hindoo style; parts of it are not less than three stories in height, and above these rise countless little domes and minarets, which the museum authorities would be at no small charges to maintain.”

n°60 long plan cruciforme aménagé en diagonale, de style plus ou moins arabisant [Saracenic], avec des détails insuffisamment étudiés. “The author of the design n°60 has not complied with the requirements of the programme as to accommodation. A long cruciform plan is set diagonally on the site and not with its façade towards the principal street on the east, as prescribed. The drawings are indifferently executed, and the details of construction seem but imperfectly studied; indeed, it may be doubted whether, as shown, some of the buildings would stand. The detail is more or less Saracenic, and the walls and arches are banded with red and white. An entrance block, surmounted by a small dome, leads by an ignominious way under the stairs to a long nave, very lofty, with galleried aisles on either side. The junction of the nave with its continuation and with the transepts is surmounted by a tall and ill-shaped, which seems to have very inadequate support. A row of little windows is pierced through the vertical wall of the dome; the central space could not be otherwise than very imperfectly lighted. Classification in a building thus planned would be difficult. Additions as the collection do

not seem to.”

n°62 [Guillaume Tronchet et Adrien Rey] de plan très simple et direct, rappelant le n°38, salles avec lumière artificielle, permis par le programme, débarrassées de colonnades inutiles et de détails surabondants, effet général d’une construction italienne. “In No. 62 there is shown a very simple and direct plan, resembling, in some respects, that of design No. 38 [Bréasson], already mentioned. Rooms to be lit with artificial light only are a prominent feature in the plan, and are permitted by the programme. The façades are not without considerable merit. They are free from all useless colonnades and superabundance of architectural detail. Here and there we are reminded of ancient Egypt, but the general effect is of a building in the Italian style, with large wall-surfaces, and surmounted with a good cornice and simple roof.”

D’autant qu’on puisse juger par le style des dessins, etc., les meilleurs projets semblent tous venir de France.

Depuis que ce papier a été rédigé, la sous-commission technique a recommandé de ne pas accorder de premier prix.

Les Anglais semblent être absents de ce palmarès, et nous avons le regret d’ajouter qu’à l’examen des dessins ils ne méritaient pas autre chose. Beaucoup des meilleurs architectes de ce pays n’étaient peut-être par enclins à entrer en compétition pour une construction sur laquelle ils n’auraient probablement pas eu de contrôle et qui aurait été menée sous la supervision directe de quelque membre mineur du gouvernement.

La Construction moderne, **13 avril 1895**, p. 336, « *Concours, Musée du Caire* »

L’auteur du projet mentionné n°8, est de M. J. Deperthes, architecte, à Paris.

Bouwkundig Weekblad (Amsterdam), **13 avril 1895**, p. 94, „*Prijsvragen*“

Donne la liste des lauréats, avec comme seul commentaire qu’il s’agit pour tous ceux qui sont identifiés d’architectes parisiens.

The Irish Builder, **15 avril 1895**, p. 109, “*The Competition for the Cairo Museum*”

Reprend mot pour mot, en le citant, l’introduction de la critique du *Builder* du 6 avril 1895.

Minute de lettre

Ministre des Travaux publics au ministre des Affaires étrangères, **18 avril 1895** (AN, F²¹ 2905)

M. le ministre et cher collègue

Par lettre du 3 avril courant, vous avez bien voulu me transmettre copie du rapport par lequel M. Cogordan, agent et consul général de France au Caire, vous a rendu compte des résultats du concours international ouvert pour la construction d’un musée des antiquités égyptiennes dans cette ville.

Remerciements.

Signé S. J. Comte

Académie des Beaux-arts, séance du samedi **20 avril 1895**, sous la présidence d’Ambroise Thomas (Archives de l’Institut de France, procès-verbaux des séances de l’Académie des Beaux-arts, registre 2 E 19)

Noms des logistes du Grand Prix de peinture.

M. Daumet, de retour de son voyage en Orient, entretient l’Académie du concours international ouvert au Caire pour la construction dans cette ville d’un musée des Antiquités égyptiennes et dont les résultats sont tout à l’honneur de l’Ecole française d’architecture.

« Les 73 projets adressés au concours, dit M. Daumet, étaient présentés par 26 architectes italiens, 16 Anglais, 16 français et 15 d’autres nationalités. Le secret le plus absolu était gardé. Les opérations ont été conduites avec méthode.

« Les projets les meilleurs étaient loin d’être parfaits ; aussi n’a-t-il pas paru possible d’attribuer le premier prix ; mais, les 1000 £E (26.000 francs), consacrés aux récompenses, ont été divisées en quatre prix de 225 £E chacun et un cinquième de 100 £E.

En voici la distribution.

Primes de 225 £E (5850 francs).

Ex-aequo et par ordre numérique :

n°33 : M. Bréasson, de Paris ;

n°46 : MM. Loviot et Cassien Bernard, de Paris ;

n°48 : M. Guilhem, de Paris ;

n°49 : M. Marcel Dourgnon, de Paris.

Prix de 100 £E (2,600 francs.)

n°62 : MM. Tronchet et Adrien Rey, de Paris.

Mentions honorables :

n°8 : *Isis* (épigraphe) ;

n°28 : MM. Drevet et Arnaud, de Paris ;

n°33 : L. N. (épigraphe) ;

n°71 : M. Schmit, de Paris;

Cette communication est accueillie par les applaudissements unanimes de l'Académie.

La séance est levée.

New York Times, **20 avril 1895**, p. 5, "France triumphs in Egypt"

5 prix remportés par 5 Français. Il y avait 88 concurrents représentant presque tous les pays d'Europe, ainsi que les Etats-Unis.

Architecture and Building (New York), **20 avril 1895**, p. 195

4 prix de £236 each à MM. Bréasson, Loviot & Bernard, Guilhem & Gilet [*sic*], and Drougnon [*sic*]. Prix de £104 remporté par M. Trouchy [*sic*] and Adrien Bey [*sic*]. Il y avait 87 concurrents.

Ministère des Affaires étrangères à Cogordan, le **26 avril 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Le ministre de l'Intérieur me prie de vous recommander tout particulièrement M.M. Tronchet et Rey, architectes, qui ont obtenu le second prix dans le concours international pour le musée des Antiquités du Caire.

Le premier, architecte diplômé par le gouvernement, a obtenu un Second Grand prix de Rome, et est inspecteur attaché aux services d'architecture de l'Exposition de 1900. M. Rey est également architecte diplômé par le gouvernement, et lauréat de l'Institut. Tous deux ont obtenu la troisième prime au concours national de l'Exposition universelle de Paris, en 1900.

D'après les indications que me fait parvenir M. Leygues, ces deux architectes désireraient que vous fissiez savoir à M. de Morgan qu'ils seraient heureux de s'entendre avec lui pour fournir les dessins nécessaires à la construction de l'édifice projeté.

Il paraîtrait d'ailleurs que le plan qu'ils ont envoyé a été considéré par le jury comme répondant bien aux conditions du programme.

Suivant le désir que m'exprime mon collègue, je vous serais obligé, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, de donner connaissance des offres de M.M. Tronchet et Rey au directeur général des Fouilles et des Musées d'Égypte.

« Contrat » du ministère des Travaux publics, service Administratif, à Dourgnon, Le Caire, **27 avril 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Suite au concours où prix *ex-aequo* avec trois autres concurrents, le gouvernement égyptien a pensé... « qu'il lui conviendrait d'obtenir, pour l'établissement du projet définitif, la collaboration d'un des quatre architectes primés.

A cet effet, le ministère des Travaux publics sans prendre actuellement aucun engagement quelconque au sujet de la ligne de conduite qu'il compte suivre, a résolu de s'adresser aux quatre architectes primés *ex-aequo* pour leur demander de formuler les conditions qu'ils mettraient à leur collaboration.

Le premier point à établir, c'est qu'aucun des projets présentés n'ayant rempli les conditions que le gouvernement, se basant sur l'avis de la commission technique du jury du concours, désire pour le musée, il y a lieu de refaire, sur des bases différant plus ou moins de chacun des projets primés, un projet définitif.

Le second point, c'est que la somme de 120 000 £E affectée aux travaux étant fixée d'une façon absolue et ne pouvant être augmentée en aucun cas, le projet définitif doit être établi de façon à donner au gouvernement toute garanties que cette somme ne sera pas dépassée, ces £E 120 000 devant d'ailleurs comprendre tous les frais d'architectes, de direction et de surveillance des travaux. Il résulte de là notamment que toutes les façades et la partie décorative doivent être traitées dans un style plus simple que les projets primés.

En troisième lieu, la somme de £E 120 000 affectée aux travaux étant dès à présent disponible et le gouvernement tenant beaucoup à ce que le nouveau musée soit prêt à recevoir les antiquités dans le plus bref délai possible, les travaux devraient être poussés avec autant de rapidité que le comporte leur nature et pour éviter toute perte de temps il faudrait que le projet définitif, y compris tous plans nécessaires et devis, fut prêt de façon à ce qu'on pût commencer les fondations au plus tard le 1^{er} avril 1896, et les terminer avant l'époque des infiltrations de la crue du Nil de l'année prochaine, soit avant le 1^{er} septembre 1896. La durée totale de la construction est évaluée à deux ans et demi au plus.

L'architecte choisi, le cas échéant, aurait à préparer des esquisses sur la base du programme définitif qui lui sera indiqué par le gouvernement, à soumettre ces esquisses au gouvernement, les modifier au besoin et, une fois qu'elles auraient approuvées en principe, à dresser dans les limites fixées pour la dépense. Ce projet définitif, après avoir été modifié et remanié, s'il y a lieu, par l'architecte, de façon à satisfaire entièrement le gouvernement, l'architecte, si le gouvernement le décidait, pourrait avoir à diriger les travaux et à fournir les dessins d'exécution et de détails nécessaires.

Les adjudications et les contrats d'exécution seraient faits par les soins du ministère des Travaux publics sur les bases des cahiers des charges, dessins et devis préparés par l'architecte et après leur discussion et approbation par le ministère.

L'architecte devrait venir au Caire pour la préparation des esquisses préliminaires et pour soumettre le projet définitif. Au cas où il serait chargé de la direction des travaux, il devrait séjourner au Caire tout le temps nécessaire pour assurer une marche régulière aux travaux, mais le reste du temps il pourrait confier la direction des travaux sur place à un de ses représentants agréé par le ministère. Tous les frais de bureau proprement dits (architectes, dessinateurs, frais de confection des devis, etc.) seraient à la charge de l'architecte, mais le personnel de surveillance des chantiers, de métrage et de vérification des travaux serait à la charge du gouvernement.

Tout en étant plutôt favorable en principe à cette combinaison qui permettrait de réaliser une plus grande unité dans les vues qui présideraient à l'établissement du nouveau musée, le gouvernement pourrait encore envisager une solution qui consisterait en ce que l'architecte aurait simplement à fournir les plans et devis du projet définitif à la satisfaction du gouvernement avec des dessins et des indications assez détaillées pour que les idées de l'architecte soient bien clairement définies. Son rôle serait alors terminé et le gouvernement se chargerait de réaliser, par les voies et moyens qui lui conviendraient l'exécution de l'édifice. L'architecte aurait à venir au Caire pour la préparation des esquisses préliminaires et pour soumettre le projet définitif.

En tout cas, le gouvernement étant désireux de prendre une décision à bref délai, je vous serai obligé de me faire connaître le plus tôt possible, si vous êtes disposé à donner votre collaboration au gouvernement de l'une de ces deux manières indiquées ci-dessus, si vous avez quelques observations à présenter à ce sujet et quels sont les conditions et honoraires moyennant lesquels vous accepteriez d'être ainsi l'architecte du nouveau musée.

Il doit être bien compris que le ministère des Travaux publics se réserve pour le moment toute sa liberté d'action et qu'il n'entend prendre par la présente aucun engagement quelconque de traiter, même avec l'un des quatre architectes primés.

Je vous prie de bien vouloir considérer cette lettre comme une simple demande de renseignements & de noter qu'elle n'engage en aucun façon le ministère des Travaux publics en quoi que ce soit.

The American Architect and Building News, (New York), 27 avril 1895, p. 34

Annnonce des résultats. Concours, "which has excited much interest in the profession". 4 prix égaux. 72 projets envoyés. Cite *The Builder* dont il reprend l'appréciation : beaucoup très médiocres, les Français sensiblement supérieurs par la propriété architecturale et la beauté des rendus. Mais aucun lauréat, 4 prix égaux.

The American Architect and Building News, (New York), 27 avril 1895, p. 44, "Results of the Cairo Museum Competition"

Le consul-général au Caire Penfield a rapporté au département d'État qu'aucun Américain n'est lauréat. Tous les concurrents récompensés sont parisiens. 5 prix décernés totalisant 5.000 \$. 88 concurrents représentant tous les pays européens, comme les États-Unis.

Architectura et Amicitia, Orgaan van het Genootschap (Amsterdam), 27 avril 1895, p. 72, „Prijsvragen“

Résultats du concours, sans le moindre commentaire. Les devises *Z.N.* et *Isis* ne sont toujours pas identifiés.

La Construction moderne, 11 mai 1895, p. 383-84, « Concours du Caire »

Rapporte la note publiée par plusieurs journaux sur le compte-rendu fait par Daumet devant l'Académie des beaux-arts sur les résultats du concours « et dont les résultats ont été tout à l'honneur de l'école française d'architecture ». « Il rappelle quelques cinq projets récompensés avaient tous pour auteurs des artistes français ».

Rappelle une lettre du Caire qui leur a été communiquée et qui rappelle que les quatre premiers prix ont été signalés dans l'ordre de leurs numéros et non dans un classement préférentiel.

En mesure d'annoncer qu'une commission technique internationale, récemment nommée [composée de deux architectes locaux et des membres de la direction du musée d'après la *Deutsche Bauzeitung* (Berlin), 18 avril 1896, une commission technique internationale d'après la *Schweizerische Bauzeitung* (Zurich), 18 mai 1895], a désigné pour l'exécution le projet « n°49 [Marcel Dourgnon], avec légères modifications. La façade principale sera inspirée du style du projet n°48 [Guilhem]. »

Publie le compte-rendu du *Journal officiel* du gouvernement égyptien, où *Isis* et *Z. N.* sont toujours non identifiés, mais rappelant qu'ils en ont publié les noms dans les numéros précédents.

Mémoires de Jacques de Morgan 1857-1924, Souvenirs d'un archéologue, publiés par Andrée JAUNAY, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 416, 417 [photo de l'inauguration], et 418 :

[p. 416] Pendant que je fouillais à Dahchour, j'avais poursuivi avec énergie la question du musée neuf, et grâce au concours de M. Georges Louis [commissaire français de la Dette égyptienne] et de son collègue allemand, nous avons obtenu de la Caisse de la Dette une somme de trois millions de francs. Le projet avait été mis au concours international. Soixante-quinze concurrents se présentèrent, et si beaucoup de projets méritaient considération, il en était vraiment de très amusants. L'un, entre autres, proposait la construction d'une immense pyramide en verre à quinze ou vingt étages. Je n'ai pas besoin de dire qu'il venait du pays où l'on demeure au dix-huitième étage, porte en face... Puis il y avait un joli petit musée, juste assez grand pour contenir une copie de l'escalier du grand opéra de Paris. L'auteur, qui voulait qu'on apportât de Thèbes les colosses de Memnon (il les croyait d'une seule pièce) pensait exposer dans le jardin les statues et les sarcophages.

Un seul projet, fort bien conçu comme plan et très adéquat comme façade, offrait toutes les conditions requises. C'était celui de M. Marcel Dourgnon qui remporta le prix.

Ce concours international, pour lequel dans tous les pays des gens estimés avaient travaillé, laissait dans l'esprit une grande impression de tristesse, par suite du manque presque complet de goût qui se manifestait dans les neuf dixièmes des projets.

[p. 418] À Alexandrie, on avait construit un musée modeste mais de style grec, comme à Athènes. Les plans m'avaient été soumis et je n'avais eu qu'à dire « très bien » mais à Alexandrie, c'était la ville qui payait la construction, tandis qu'au Caire, c'était la Caisse de la Dette. Le concours devait donc être international.

Le musée d'Alexandrie fut inauguré par le khédivé Abbas Hilmi II.

Il vint aussi poser la première pierre du musée des Antiquités égyptiennes du Caire, le 1^{er} avril 1897. Étaient présentes les personnalités suivantes : Mustapha Fehmy pacha, président du Conseil des ministres, Hussein Fakhry Pacha, ministre des Travaux publics et de l'Instruction publique, Marcel Dourgnon l'architecte et moi-même directeur général des Antiquités égyptiennes.

Cette première pierre de granit contient tout ce qu'on y met en pareil cas, c'est une caisse à canopes provenant de mes fouilles à Dahchour.

Au mois de juillet 1897, je prenais mon congé, mais en montant sur le bateau, je savais que je ne reviendrais plus dans la vallée du Nil comme maître des Antiquités de la Haute et de la Basse Égypte, et chemin faisant vers Marseille, alors que je côtoyais la Crète, je songeais à ce que j'avais fait pendant ces six années, aux progrès réels que l'égyptologie me devait, aux trésors que je laissais derrière moi.

Neubauten und Concurrenzen in Oesterreich und Ungarn (Vienne), [mai] 1895, p. 57

Donne les résultats, avec toujours les deux mêmes inconnus, en notant qu'ils sont tous de Paris.

Concurrents : 23 Italiens, 16 Français, 16 Anglais, 6 Austro-Hongrois, 2 Allemands, 2 Nord-Américains, 2 égyptiens, 1 Grec, 1 Hollandais, 1 Maltais, 1 Syrien.

Quand on prend en considération la prédilection des Égyptiens envers les Français, leurs principaux concurrents étant les puissants mais détestés Anglais, on comprend mieux ce jugement. Il est hélas à regretter que nos six ressortissants se soient lancés dans un combat dans lequel ils luttaient avec des armes inégales.

Jacques de Morgan au ministre [ministre de France au Caire ?], Palais de Ghizeh, **8 mai 1896** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Profitant d'un moment pendant lequel je me trouvais en tournée d'études et d'inspection dans la péninsule sinaïtique et où vous-même étiez absent, le gouvernement égyptien ou du moins les Anglais qui le dirigent ont décidé de suspendre la construction du musée neuf.

Cette disposition... implique que les capitaux votés par la Caisse de la Dette dans un but déterminé peuvent être suivant le bon plaisir du gouvernement anglo-égyptien détournés de leur destination primitive et arbitrairement attribués à des dépenses dans contrôle ; elle recule ou annule tous nos efforts de quatre années en vue d'obtenir pour les antiquités de l'Égypte un local présentant toutes les conditions désirables de sécurité. Elle me laisse la responsabilité que d'ailleurs je ne puis accepter, des perpétuels dangers d'incendie que court le palais de Ghizeh, dangers sur lesquels j'ai toujours insisté vis-à-vis du public et du gouvernement.

Elle rompt des engagements formels pris par le gouvernement égyptien envers un de nos compatriotes, M. Dourgnon, l'architecte qui, au concours, a obtenu la construction du musée.

Enfin, créant un précédent, elle autorise le gouvernement anglo-égyptien à tous les actes arbitraires sans que je puisse élever de réclamation.

J'ai déjà eu l'honneur de vous signaler tous les efforts que font les Anglais pour amoindrir la direction générale du service des Antiquités.

[...] dans le cas actuel je ne suis pas à même de défendre nos intérêts la question n'étant plus de mon ressort. Aussi dois-je m'adresser à vous pour vous prier d'examiner la question et d'obtenir ou bien que les travaux soient repris de suite ou bien que les 150.000 £E votées par la Caisse de la Dette soient réservés et que dans tous les cas, la situation de notre architecte soit sauvegardée car c'est de M. Dourgnon que dépendent la bonne exécution des travaux et la réussite de l'œuvre à laquelle nous travaillons depuis si longtemps.

The Times of London, mercredi 15 mai 1895, p. 5

Le Caire, 14 mai 1895, Nubar-Pacha a quitté aujourd'hui le Caire pour une visite en Europe, Mustapha Fehmy Pacha devenant 1^{er} ministre par intérim. En profite pour faire un bilan des 13 mois passés depuis le retour de Nubar au pouvoir. Cite dans la liste de ses décisions la construction du nouveau musée.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), 18 mai 1895, p. 145, „Konkurrenzen, Museumsgebäude in Kairo“

Une commission technique internationale nouvellement nommée a choisi pour l'exécution le plan de Marcel Dourgnon, en intégrant quelques modifications. On préférerait pour la façade principale le projet de Guilhem et Gillet [sic].

Deutsche Bauzeitung (Berlin), 5 juin 1895, p. 284, „Neues Museumsgebäude in Kairo“

Relaie en le citant l'annonce de la *Schweizerische Bauzeitung* du 18 mai sur le choix de Dourgnon, additionné de Guilhem et Gillet [sic].

Guillaume Tronchet, ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Exposition Universelle de 1900, Direction des services d'architecture, au ministre de France au Caire, Paris, le **26 mai 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des

602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Je prends la liberté de venir vous demander un renseignement au sujet du concours international des Antiquités égyptiennes du Caire.

À un concours auquel j'ai pris part en collaboration avec monsieur Adrien Rey, il nous a été décerné le 2^e prix de cent livres égyptiennes.

Nous avons bien reçu communication officielle du jugement, puis une lettre de remerciement du ministre des Travaux publics ; mais jusqu'à ce jour, rien en ce qui concerne le paiement de la prime.

Je serais donc fort heureux, Monsieur le ministre, si par votre bienveillant intermédiaire, je pouvais saisir les intentions du gouvernement égyptien à ce sujet.

En vous remerciant d'avance, Monsieur le ministre, je vous prie... respectueux

Guillaume Tronchet

Architecte diplômé par le gouvernement

Inspecteur de l'Exposition de 1900

Reverseaux à Guillaume Tronchet, Le Caire, **13 juin 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Réponse à lettre du 26 mai.

Il résulte de renseignements que j'ai recueillis à cet égard que le ministère des Travaux publics... va vous envoyer très prochainement le montant de cette prime.

Cogordan à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Le Caire **15 juin 1895** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Rappelle le grand succès français au concours du musée des Antiquités égyptiennes. Le gouvernement égyptien vient de charger M. Dourgnon, un des quatre architectes français entre lesquels avait été partagé le premier prix, de préparer un nouveau projet, pour lequel cet artiste devra s'inspirer de plusieurs des projets primés et dont il aura ensuite à diriger l'exécution.

Centralblatt der Bauverwaltung (Berlin), n°25, 22 juin 1895, p. 274-75, F. P., „Wettbewerb um ein Museum für ägyptische Alterthümer in Kairo“

Commente ici exclusivement les projets primés, critique faite après jugement, contrairement à celle du *Builder*. Environ 80 envois. 7 d'entre eux, arrivés trop tard, ont été exclus. Seuls ceux qui ont été primés seront comparés. Parmi ceux qui ont été distingués, quatre d'entre eux témoignent d'une haute qualité créatrice, les Nos 8, 28, 38 et 71, quoiqu'aucun ne remplisse complètement les conditions d'un musée.

Concurrents remarquables : n°8 [devise *Isis*, J. Deperthes], 28 [Drevet et Arnaud], tous deux au plan en T renversé, 33 [Henri Fivaz], 71 [Henri Schmitt], 46 [Loviot et Cassien Bernard, devise *Ibis*], 48 [Georges Guilhem et Louis Gillet], 49 [Marcel Dourgnon].

Nos 8 et 28 [Deperthes, Drevet et Arnaud]: „Die Entwürfe **Nr. 8 et 28** mit dreiflügligem, T-förmigem Grundriss enthalten je drei große Ausstellungssäle mit umlaufenden Galerien und tragen mehr das Gepräge von nur für kurze Zeit errichteten Industriehallen, als den von Museumsgebäuden. Die Front des erstgenannten von beiden zeigt keinen bestimmten Stil und besteht aus einem 25 m hohen und 70 m breiten Mittelbau mit drei riesigen Rundbogen und aus zwei je 36 m langen und 16 m hohen, ungliederten Seitenteilen, die über ihrem Sockel mit breiten Hieroglyphenfriesen verziert und deren nackte Wandflächen mit Renaissancegesimsen bekrönt sind. **Nr. 28** hat eine Front, die, 180 m lang, das Gepräge eines archaischen, tempelartigen Gebäudes trägt. An den vortretenden, 36 m hohen Mittelbau mit zwei Kolossalsäulen schließt sich zu beiden Seiten je eine sechssäulige Halle von 25 m Höhe an. Die Säulen tragen Lotoscapitelle, eine ägyptische Hohlkehle krönt den Bau. So genial auch der Plan gedacht und so künstlerisch er dargestellt ist, so sprachen doch noch aufser oben gerügten Mangel die Unmöglichkeit, die gegebene Grundriffsform später in schöner und zweckmäßiger Weise zu erweitern, und die vorgeschlagene, bis heute wenigstens in Aegypten noch nicht erprobte Ausführungsweise in Eisenconstruction mit Cementüberzug (wobei die entstehenden

Hohlräume als Lüftungsschächte dienen sollten) gegen eine weitere Empfehlung des Entwurfes.“

n°33 [Fivaz]: „Plan Nr. 33 zeichnet sich zwar durch Klarheit und Zweckmässigkeit aus, kann aber doch nicht als beste Lösung des Aufgabe bezeichnet werden, weil es andere giebt, die den klimatischen Verhältnissen Kairos und den Bedürfnissen der ägyptischen Museumsverwaltung besser entsprechen. Ausserdem würde die Ausführung der farbigen ägyptischen Façade in den Programmbedingungen unüberwindliche Schwierigkeiten finden.“

n°71 [Schmitt]: „Der Entwurf Nr. 71 zeigt einen in ein Viereck eingezeichneten Rundbau, zu dessen Seiten Ausstellungsgalerieen liegen, während die Eckpavillons Nebenräume des eigentlichen Museums enthalten. Es ist eine fleissig und sauber dargestellte Arbeit, die aber jeder Eigenart entbehrt.“

n°46 [Loviot et Cassien Bernard]: „Was die mit Preisen bedachten Wettbewerbs-Arbeiten anbelangt, so genügt es hier, nur einige zu besprechen, da sie alle, mit Ausnahme von Nr. 46 von Loviot u. Cassieu-Bernard [*sic*] in Paris, im Grundgedanken der Grunrissanlage und in ihrer Architektur mehr oder weniger übereinstimmen. Entwurf Nr. 46 hat vielfach gegen die Bestimmungen des Programms verstossen, namentlich dadurch, dass er zu reich für die vorhandenen Baumittel ist. Seine Front stellt eine prächtige, künstlerisch durchgeführte korinthische Säulenhalle auf hohem Untergeschoss unter leichtgeschwungenem Bohlendache von ansehnlicher Höhe dar. Auch das Innere, namentlich die monumentale, von einem breiten Vorplatz im Mittelpunkte der Anlage aufsteigende Treppe, zeigt eine meisterhafte Durchführung ; jedoch entspricht die Anordnung der einzelnen Räume weniger den Bedürfnissen, als bei anderen Entwürfen, namentlich bei n°48. Diese meisterhaft dargestellte Arbeit, deren Verfasser, Architekt Guilhem (* In dem Journal officiel“ war seinezeit irrtümlich der Einsender des Entwurfs Gillet als Mitarbeiter angegeben.) aus Paris, den Spruch des Preisgerichts nicht mehr erlebte, ist unserer Ansicht nach derjenige unter den Entwürfen, wench mit den wenigsten, durch klimatische oder Verwaltungs-Rücksichten gebotenen Uniformungen in einen zweckensprechenden und praktisch ausführbaren Plan umgearbeitet werden kann. Der Grundriss zeichnet sich durch Klarheit besonders aus, und der fast einzige Mangel besteht in der unvollkommenen Trennung der Museumsräume von denen der Verwaltung und von jenen, die dem Publicum zu jeder Zeit offen stehen.“

n°49 [Dourgnon]: „Die Anordnung der letztgenannten Räume wurde in dem Entwurfe Nr. Von Marcel Dourgnon in Paris besser gelöst. In ihm sind zwei Vorsprüngen der Front, durch Säulenhallen untereinander verbunden, die Bibliothek des Museums une der Saal für den Verkauf von Doppelstücken unv. So recht bequem für den Besucher angeordnet, während die Räume der Museumsverwaltung und die Wohnung des Direktors, rechts und links durch Bogenhallen, freilich in nicht sehr glücklichen Formen, mit der Hauptfront verbunden, die Vorderseite des mächtigen Baues abschliessen. Von diesem Punkte abgesehen ist die Raumgruppierung im Entwurfe Nr. 48 eine zweckmässige und übersichtliche. In zwei grossen Abtheilungen von je drei Sälen sollen die Schätze zweier grossen Reiche ausgestellt werden, während minder wichtige oder andere Gegenstände, die nicht der altägyptischen Kunst angehören, in kleineren Räumen des Erdgeschosses oder im Obergeschoss Aufstellung finden. Dabei bieten die einfachen Grundrissformen fast ohne Säulen une Pilaster im Innern wesentliche wirtschaftliche Vortheile, die für den umfangreichen Bau von 11 400 qm bei den knapp zugemessenen Mitteln im Vordergrund stehen. Die wenig gegliederten, grossen Wände bieten gute Ausstellungsflächen für die zahlreichen Flachreliefs, Papyren, Handgeschriften usw. Der Sammlung. Die Front von 130 m Länge, von ägyptischem Gepräge, erinnert an Tempelformen und macht durch ihre Einfachheit und ihre harmonischen Grössenverhältnisse Eindruck.“

The Builder (Londres), 13 juillet 1895, p. 24

Ont appris officieusement que le projet n°49 (Dourgnon) a été sélectionné pour la construction. Avaient estimé que les 4 projets sélectionnés seraient probablement aptes à faire une bonne construction. Avaient remarqué que le projet n°49 de Dourgnon avait un très bon plan ; il donnera probablement un bon résultat.

Centralblatt der Bauverwaltung (Berlin), n°34, 24 août 1895, p. 362-64, „Wettbewerb um ein Museum für ägyptische Alterthümer in Kairo“

Article accompagné des reproductions du plan de Dourgnon, et de la façade et du plan de Guilhem. Sont en mesure d'informer que les projets sélectionnés entre les quatre projets primés sont ceux de Dourgnon et de Guilhem, décédé entre temps.

„An dem ersten [Dourgnon] wurde früher bereits als Vorzug die scharfe Trennung der Ausstellungsräume von der Verwaltungs- und Diensträumen sowie die bequeme Lage der Bibliothek und der Verkaufshalle hervorgehoben. Diese letztgenannten, nicht eigentlich zu Ausstellungszwecken dienenden Räume sind in zwei seitlich vorgelegten Gebäudegruppen untergebracht, von denen kurze dreiarsige Verbindungsgänge nach dem in der Mittelachse liegenden Haupteingänge nach rechts enthält den Verkaufssaal und, durch, einen von Säulenhallen eingeschlossenen Garten getrennt, die Wohnung des Direktors, die Gruppe links in gleicher Anordnung die Bibliothek und die Räume für die Museumsverwaltung. Bibliothek und Verkaufshalle sind von aussen zugänglich und somit für die Benutzung de Publicums ausserordentlich günstig gelegen. Die Verkaufshalle ist für ein ägyptisches Museum von besonderer Wichtigkeit, weil gerade in Aegypten der Boden noch für unabschbare Zeit eine so reiche Ausbeute an Kunstgegenständen und culturgeschichtlich merkwürdigen Dingen bieten wird, dass unmöglich ein und dasselbe Museum alle beherbergen kann. Alle Doppelstücke werden daher an Sammler oder andere Museen verkauft, denen durch den Einkauf beim ägyptischen Museumstatt bei Händler ausserdem die Gewissheit der Echtheit gegenüber dem in Aegypten schwunghaft getriebenen Fälschungswesen gegeben ist. In dem zurückliegenden eigentlichen Ausstellungshause ist ein angenehmer Wechsel von längs- und querliegenden Sälen durchgeführt. Ausserdem ist für die Erweiterungsfähigkeit der Anlage (die Erweiterungen sind in der Abbildung schraffirt angedeutet) Vorsorge getroffen. In dem links und rechts des Gebäudes innerhalb der Einfriedigung verbleibenden Gartenstreifen sollen grössere Steindenkmäler ausgestellt werden, in dem hinteren Hofe sind Werstätten und Schuppen angelegt. Die Architektur verzichtet auf jede Anlehnung an ägyptische oder orientalische Formen, giebt vielmehr in der bei französischen Architekten gewohnten straffen Durchbildung einen strengen Monumentalbau in den Formen der italienischen Renaissance, dem indessen in der Vorderfront durch die Vorbauten ein heiteres und ansprechendes Motiv angefügt ist.“

Au premier appartenait l'étude rigoureuse des espaces d'exposition, d'administration et de service, comme de l'arrangement commode de la bibliothèque et de l'espace de vente. Chez ces derniers non seulement les espaces dévolus aux expositions sont disposés en deux groupes de construction, avec des espaces de liaison reliés à l'axe central à droite vers la salle de vente, au-delà de laquelle, au bout d'un jardin fermé entouré de galeries de colonnes, est la maison du directeur, et à gauche la même organisation pour la bibliothèque et l'administration du musée. La bibliothèque et la salle des ventes sont accessibles de l'extérieur et extrêmement bien disposées pour le public. La salle de vente est pour un musée égyptien d'une particulière importance en raison de tous les objets remarquables sur le plan historique qu'un seul et unique musée ne peut pas accueillir. Toutes les pièces en double peuvent être vendues à des collectionneurs ou d'autres musées... dans les salles transversales... Possibilité d'un plan d'agrandissement à l'extérieur soigneusement étudié (celles-ci sont clairement représentées dans le dessin [galeries latérales représentées en grisé, comme ce sera le cas dans le projet définitif])... bandes de jardins... remises et ateliers dans les cours postérieures. L'architecture ayant renoncé à s'appuyer sur des formes égyptiennes et orientales s'exprime beaucoup plus chez les architectes français habitués à une architecture monumentale s'inscrivant dans les formes de la Renaissance italienne, avec un motif central clair et parlant.

„Wesentlich anders verhält sich in dieser Beziehung der Entwurf Nr. 48 von Guilhem in Paris. Hier ist mit vielem Geschick das schwere und trotzige Gepräge der ägyptischen Tempelbauten zum Zielpunkte der künstlerischen Gestalten gewählt, wobei der Bau jedoch durch Vermischung mit modernen Bauformen über die Stufe einer archaischen Nachahmung erhoben ist [voir l'élévation]. Die Verbindungen der jonischen Säulenhalle mit den nach ägyptischen Verhältnissen gegliederten Baumassen kann man als sehr gelungen bezeichnen, der Gesamteindruck des ausgeführten Baues würde zweifellos ein monumentaler und dabei höchst eigenartiger sein. Die beiden Säulen des Mittelbaues haben die beträchtliche Höhe von 16 m, die der Seitenhallen von 11 m. Was die Grundrissanlage anbetrifft, so ist hier in Gegensatz zu dem vorerwähnten Entwurfe eine scharfe Trennung von Verwaltungs- und Ausstellungsräumen nicht durchgeführt. Die Bibliothek und die Verkaufshalle nehmen die beiden Seitenvorsprünge der Hauptfront ein und sind, wie die Ausstellungssäle auch, von der 17 m breiten und 100 m langen, mit der Vorderfront gleichlaufenden Haupthalle aus erreichbar. Von dieser Halle führt ein breitere Saal in der Mittelachse des Bautes nach hinten, während rechts und links desselben je drei gleiche Säle von je 12 zu 44 m angeordnet sind, die die Kunst- und Kulturschätze der zwei grossen Reichen aufnehmen sollen. Diese Säle sind in ihrer Form und mit ihren grossen Wandflächen vorzüglich für Ausstellungszwecke geeignet. Rings um diese Mittelgruppe von

Oberlichtsälen sind Cabinette mit Seitenbeleuchtung angeordnet. Ein Wohnhaus für den Direktor ist setlich des Museumsbaues errichtet. Rings um den Hauptbau zieht sich eine Terrasse, die zur Ausstellung von Steindenkmälern herangezogen werden kann.“

Sensiblement différent est le projet n°48 de Guilhem à Paris; ici s'exprime avec une grande habileté les efforts des constructeurs des temples égyptiens dans un but artistique, cependant la construction à travers le mélange de formes de construction modernes par-dessus une imitation archaïque. Assemblage de galeries de colonnes ioniques avec des structures de construction égyptiennes, l'impression totale de la construction sans aucun doute de la plus grande homogénéité. Les deux colonnes centrales ont une hauteur considérable de 16 m. contre 11 m. pour les autres. Ce qu'on rencontre dans les plans est ici, au contraire du projet précédemment mentionné, une rugueuse rencontre entre espaces d'administration et d'exposition mal conduite. La bibliothèque et la salle de vente occupent les deux avant-corps extrêmes de la façade principale, et font, comme les salles d'exposition, 17 m de large sur 100 m de long, séparées par un hall principal courant derrière la façade. Une galerie centrale conduit de ce hall vers l'arrière du bâtiment, flanquée de part et d'autre par trois salles de 12 m sur 44 m, qui doivent contenir les trésors artistiques et culturels des deux grands royaumes. Ces salles sont par leur forme et leurs longues surfaces de murs adaptées aux expositions. Tout autour de ce groupe central de salles éclairées par le haut sont aménagés des cabinets éclairés latéralement. Une maison pour le directeur est élevée sur le côté [Nord] du bâtiment du musée [éloignée du bâtiment et sans communication directe].

„Jedenfalls sind in beiden Entwürfen Arbeiten geliefert, die in Bezug auf den grossen Wurf in der Gesamtanlage sowohl als auch in Bezug auf die Zweckmässigkeit des Grundrisses und die architektonische Gestaltung bedeutende Leistungen genannt werden müssen. Ob der Wettbewerb die Ausführung des einen oder anderen der Entwürfe im Gefolge haben wird, darüber ist noch nichts bekannt worden.“

En tout cas les deux projets ont produit du travail, tant par le grand jet de la conception globale que dans l'aspect pratique du plan et la forme architectonique, et devraient conduire à une exécution pleine de sens. Si le concours doit mener à l'exécution de l'un ou de l'autre, cela n'est pas encore connu.

The Builder (Londres), 23 novembre 1895, p. 372

Le résultat du concours pour Le Caire est en un sens plus satisfaisant que nous ne l'avions craint en son temps. Rappelent qu'ils ont donné le 6 avril un compte-rendu complet des dessins en compétition. Rappelent que les dessins lauréats devaient être la propriété absolue du gouvernement égyptien qui devait en faire ce que bon lui plaisait. Les membres du comité technique avaient cependant recommandé au gouvernement de se mettre en contact avec l'un des quatre lauréats et de l'appointer pour mener le chantier. Il a été tenu compte de cet avis, et le choix s'est porté sur le projet de Dourgnon. Il est cependant regrettable que cette voie n'ait pas été déterminée à l'origine et annoncée, car on croit qu'un certain nombre d'architectes anglais et allemands de renom auraient pu entrer en compétition, au lieu d'avoir le sentiment qu'ils ne devaient pas se soucier d'envoyer des projets pour les laisser entre les mains de subordonnés du département d'architecture égyptien.

Projet Dourgnon approuvé en décembre 1895 [cf. l'historique qu'il en fait le 9 août 1899]

1896

Wiener Bauindustrie-Zeitung, 1896, p. 400, „Concurrenz-Project für ein Museum egyptischer Alterthümer in Cairo, Architekt Ferdinand Martin“

„Für die Ansgestaltung des Façaden wurden die Formen der italienischen Renaissance gewählt. Nicht uninteressant ist es, zu bemerken, dass unter den 83 eingelangten Projecten aus aller Herren Länder nach den vorliegenden Fachberichten sich mehrere sollen, welchen die Lösung der Façade in altegyptischem Style vollkommen glücklich gelungen sein soll, und dass bei dieser Gelegenheit die Französische Architekturschule wieder ihre Ueberlegenheit gegenüber allen anderen erwiesen Hat.“

Pour le rendu des façades [par Ferdinand Martin] ont été adoptées les formes de la Renaissance italienne. Il n'est pas inintéressant de remarquer que sur les 83 [sic] projets exposés de tous les pays, nombreux ont choisi la solution d'une façade en style égyptien et qu'en cette occasion l'école française

a une nouvelle fois démontré sa supériorité sur toutes les autres.“

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Plans de Dourgnon, bleus, datés du **1er février 1896**.

284 : feuille 1, plan des fondations

283 : feuille 2, plan du rez-de-chaussée

207 : feuille 3, plan du 1er étage.

211 et 288 : gros plan sur la signature de Dourgnon

212 : feuille 4, plan des terrasses

215-222 : feuille 5, coupe sur la grande galerie centrale

224 : feuille 6, coupe suivant LM

227-232 : feuille 7, coupes suivant IJ et EF

233 et 291 : feuille 8, coupe suivant AB

235 : feuille ? coupe sur la Gde Galerie d'honneur suivant CD [plan partiel]

281 : feuille 13, plan du 1er étage, plan des planchers, plan du dallage

279 : feuille 14, plan du rez-de-chaussée, plan des plafonds, plan du dallage

237 : feuille 15, plan de situation [façade principale orientée à l'Est]

Ministère des Travaux publics, Construction du nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire, cahier des charges. Le Caire, Imprimerie nationale, 1896, 29 pages, 94 articles, Le Caire, le **1^{er} février 1896**

(Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904, clichés 194 à 221)

Art. 38 : « Les plafonds hauts du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et des parties entresolées, comprennent la pose et la fourniture des lattis ainsi que les lambourdes contre les solives sont comptés dans le prix total de mètres carrés de plancher en ciment armé.

L'entrepreneur devra exécuter les ouvrages en ciment armé par un système d'ossatures combiné de fers et ciment, à l'exclusion absolue du bois dans n'importe quelle partie, de façon à satisfaire complètement aux conditions de stabilité en prenant en considération les charges à supporter.

Il devra d'ailleurs soumettre, avant l'emploi, à l'architecte, la disposition qu'il se propose d'adopter et, malgré l'approbation de l'architecte, il restera entièrement responsable du système et du mode d'exécution adoptés pour l'exécution des formes indiquées par les dessins. Il devra fournir les calculs de résistance et faire tous les essais ou expériences que l'administration jugera utiles pour vérifier la résistance du système proposé, ces essais et expériences étant à ses frais.

En outre, ces travaux devront être exécutés par un personnel spécial d'ingénieurs et d'ouvriers habitués à ce genre de travail. Toutes ces prescriptions relatives au ciment armé s'appliquent à toutes les parties de l'édifice pour lesquelles ce mode de construction sera employé.

L'administration pourra, si elle le juge utile et en temps opportun, supprimer les piles du rez-de-chaussée de la grande galerie centrale et les remplacer par un système de voûtures en ciment armé. »

Ministère des Travaux publics, Construction du nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire, Devis estimatif. Le Caire, Imprimerie nationale, **1896**, 19 pages (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904, clichés 222 à 239)

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes, Construction en béton armé Système Hennebique. Plan du rez-de-chaussée, non daté, mais conforme aux plans Dourgnon du 1^{er} février 1896.

L'Architecture, **8 février 1896**, p. 52, « *Le musée des antiquités égyptiennes du Caire* »

Le gouvernement égyptien procède à la mise en adjudication des travaux du musée. Marcel

Dourgnon est chargé de la direction des travaux. « On trouvera dans le *Bulletin des constructeurs*, supplément-annexe du journal de ce jour, les renseignements relatifs à l'adjudication. »

Barois à [Cogordan ?], ministre, Le Caire, le **10 février 1896** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Envoie trois exemplaires du cahier des charges et du devis estimatif du nouveau musée.

Comporte en surcharge : deux exemplaires du cahier des charges et du devis ont été remis au consulat de France au Caire le 12 février pour être transmis au Caire.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), **20 février 1896**, p. 64, „Bauten in Kairo“

Mise en adjudication par le gouvernement égyptien des travaux du musée des Antiquités égyptiennes, et du musée d'Art arabe et bibliothèque khédiviale. Les offres doivent être déposées au ministère des Travaux publics entre le 18 avril et le 2 mai.

La Construction moderne, **22 février 1896**, p. 252, « Musée du Caire »

Les travaux pour la construction du nouveau musée du Caire sont confiés à un architecte français, Marcel Dourgnon, qui était l'un des lauréats du concours.

Mars 1896 : Début de l'expédition du Soudan par lord Herbert Kitchener [lord Horatio Herbert Kitchener (1850-1916), fait comte de Khartoum en 1898 grâce à sa conquête du Soudan; il atteint Fachoda où le commandant Marchand avait planté le drapeau français]. Dongola est capturé le 21 septembre 1896. Victoire d'Omdurman sur les forces mahdistes le 2 septembre 1898, celles-ci définitivement détruites le 24 novembre 1899. Mission Marchand et Fachoda en septembre 1898; la France reconnaît en 1899 la convention établissant sur le Haut-Nil un condominium anglo-égyptien.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Gustave Defretin [ingénieur, dirige l'agence de Paris jusqu'à fin 1897, quand Hennebique y installe son bureau principal] à Hennebique, le **27 mars 1896**

Adresse un extrait du cahier des charges et du devis pour la construction du nouveau musée des Antiquités égyptiennes. Le devis ne comporte aucun prix il renseigne simplement les quantités, ce sont les soumissionnaires qui doivent y mettre les prix. Ce que l'on demande, c'est un prix à forfait, ce n'est pas comme ordinairement, une adjudication au rabais.

Comme le renseigne l'article 35 du cahier des charges, les voûtes en plein cintre des caves sont faites de la façon suivante : Les piles et murs sont en moellons jusqu'à la naissance de l'arc ; l'arc composé à trois rouleaux de briques de 0,11 m et le remplissage est en gros béton.

... la pierre factice en ciment pour colonnes est comptée au mètre carré.

Il y a aussi de prévu au devis un dallage en ciment de 0,03 d'épaisseur sur les bétons hydrauliques de 0,12 m d'épaisseur. Si l'on devait se conformer à cette façon d'exécuter le dallage, il y aurait un poids assez fort à ajouter à la surcharge minimum de 750 kg.

Il y a très peu de personnes qui sont allées consulter les documents, le tout était enfoui dans un coin et l'on prévoit au ministère qu'avec les complications au point de vue de la Dette égyptienne très peu de Français se mettront sur les rangs.

Deutsche Bauzeitung (Berlin), **18 avril 1896**, p. 197, 200-01, J. F., „Die Pläne des neuen Museums für Aegyptische Alterthümer zu Kairo.“ *Kairo, im Februar 1896*

Lettre adressée par J. F. du Caire en **février 1896**.

Donne en illustration les plans définitifs de Dourgnon, mâtinés de ceux de Guilhem, accompagnés d'une coupe longitudinale, des plans des deux étages, et des façades avant et arrière.

Peu après le jugement du 20 mars 1895, le choix pour l'exécution s'est porté sur un des lauréats, M. Marcel Dourgnon. À cette fin, deux projets concurrents, le sien et celui de M. Guilhem décédé, sur l'expertise d'une commission qui a discuté sur les modifications nécessaires aux deux projets comme base pour un projet définitif. La commission qui avait été appelée par le ministère des Travaux publics

était composée de deux architectes locaux et des membres de la direction du musée.

Courte biographie de Dourgnon, né à Marseille en 1858. A projeté et exécuté des édifices gouvernementaux et privés significatifs à Santiago et Valparaiso. A pour le moment perdu la mission qui lui avait été confiée au Caire.

Les nouveaux plans se montrent similaires à ceux de Guilhem par leur grande clarté comme par leur simple et économique structure de murs et d'appuis libres. En même temps, on retrouve à peu près la disposition que Dourgnon avait déjà proposée dans son projet précédent, avec le principe d'une séparation entre les espaces d'exposition spécifiques qui doivent toujours être accessibles au public, et l'administration et les annexes. Aussi, l'administration et la maison du directeur, comme dans les premiers dessins de Dourgnon, ont été aménagées dans des bâtiments spécifiques en avant de la façade principale, destinés à être placés à l'extrémité à gauche de la salle de vente et à droite de la bibliothèque.

Là une condition du programme exige des plans pour les espaces d'exposition où le système d'éclairage soit zénithal pour les statues tandis que les inscriptions hiéroglyphiques, papyrus et autres objets de cet art puissent être exposés dans les meilleures conditions. Elle serait aussi dans un climat sans pluie, ni neige ni glace si les ouvertures vitrées par ailleurs nécessaires à l'éclairage ne fournissent pas aussi dans les espaces couverts de fortes sources de chaleur.

Il n'existe encore à ce jour en Égypte aucune construction de ce genre à si grande échelle. C'est pourquoi la question de l'éclairage est en quelque sorte nouvelle dans cette construction de musée, mais il est primordial de calculer au plus juste les ouvertures vitrées, en construisant des lanternons sans coût, avec des mécanismes mobiles ne nécessitant pas beaucoup de temps ni d'attention qui abriteraient l'intérieur du bâtiment des rayons brûlants du soleil de midi.

Sur l'exécution du gros œuvre il y a peu à dire. La construction sur un terrain alluvial limité par le Nil à l'ouest et le vieux canal d'eau douce de Suez au nord, doit être établie sur une semelle de béton de 2 m d'épaisseur. Le sous-sol du bâtiment principal doit, outre isoler le rez-de-chaussée du sol, servir à rafraîchir et ventiler l'étage, avec de nombreuses gaines d'aération montant l'air frais du sous-sol dans l'étage. Les sols seront construits en technique mixte où prédominera la pierre de carrière.

La proposition de la commission mentionnée ci-dessus de construire la façade principale en matériaux locaux reposait il est vrai sur des critères économiques : le budget pour une construction de 13.000 m² s'élève seulement à 120.000 £E (à 26 francs).

Quant à l'architecture de la façade, elle nous semble dans ses moyens d'expression distingués et simples d'une bonne valeur artistique alors que la minceur des crédits de construction ne permettait pas un riche déploiement de rangées de colonnes ni une pompe ornementale. Nous serions dans l'embarras d'assigner un style précis au dessin architectonique ; nous avons cependant le sentiment à le regarder que si l'architecte avait projeté un dessin de façade dans l'esprit d'un temple égyptien, quand ses formes spécifiques montrent seulement les emblèmes économiques de ce style antique, et nous ramènent plutôt vers le type de base de la Grèce et de Rome. En tout cas nous sommes en présence d'un homme qui a su apposer un habillage harmonieux à son projet original.

L'intérieur du bâtiment comporte encore moins de décor que les façades extérieures. Considéré sous l'angle de l'économie qui exclut une riche présentation de l'intérieur, il y avait encore un souhait particulier de la direction du musée, qui était, à travers un traitement sobre des espaces intérieurs, d'assurer un plus grand rôle à l'impression d'ensemble, en groupant les monuments simplement et artistiquement sur des murs peints en tons neutres, les faisant agir comme des motifs décoratifs.

Seuls les murs des deux pavillons de tête doivent être ornés de paysages égyptiens peints de vues de temples de la Haute-Égypte.

La direction du musée vise à commencer les travaux de construction qui sont ici décrits avant la crue du Nil, et de les achever avant deux ans.

Cogordan à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Le Caire **29 avril 1896**, brouillon de lettre (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904) (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Informé le département le 14 de ce mois de la circulaire par laquelle le gouvernement khédivial a invité les diverses administrations à suspendre, par mesures d'économie, à cause de l'expédition de

Dongola, un certain nombre de travaux publics, décidés en principe, mais non encore commencés.

Avais espéré, au premier moment, que le gouvernement accepterait les travaux pour lesquels des fonds ont été spécialement votés par la commission de la Dette, travaux au premier rang desquels figure le musée d'archéologie égyptienne. Le conseil des ministres en a décidé autrement, et a ordonné que l'exécution de ces projets serait suspendue. Il s'agit, outre le musée d'Archéologie égyptienne, de la construction du Musée arabe, de la restauration du palais Mansour, et de quelques lignes de chemins de fer. Cette mesure, qui laissera dans les Caisses de la commission de la Dette, une somme de 6 à 7 millions de francs, aurait pour conséquence, si elle était définitive, c'est à dire si l'on abandonnait entièrement ces projets au lieu d'en ajourner seulement l'exécution, d'augmenter d'une somme importante le fonds de réserve général sur lequel, jusqu'à présent, sont imputées les dépenses de l'expédition de Dongola. C'est apparemment à cette arrière-pensée que le gouvernement a obéi. Il s'en défend toutefois, et, en ce qui concerne le musée d'Archéologie qui nous intéresse particulièrement, il m'a été formellement déclaré qu'il ne s'agissait que d'un retard de quelques mois apporté à l'ouverture des travaux. M. Dourgnon... aujourd'hui en pourparlers avec le ministère des Travaux publics pour obtenir une indemnité. Installé depuis trois mois au Caire, il devait se mettre à l'œuvre dans les premiers jours du mois prochain. Il réclame avec raison une réparation pour le tort que lui fait un ajournement qui l'obligera sans doute à prolonger son séjour au Caire, en retardant l'achèvement de l'œuvre importante dont il est chargé. Je l'approuve officieusement, me réservant de le faire à titre officiel, si, contrairement aux dispositions très bienveillantes qu'on lui manifestait jusqu'à présent, l'on refusait de tenir compte de ses droits.

Jacques de Morgan au ministre [ministre de France au Caire ?], palais de Ghizeh, sans date (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Il me semble bien difficile que nous acceptions un acte aussi brutal qui nous permet d'en présager d'autres plus graves. Si nous entrons dans cette voie, les Anglais peuvent d'un trait de plume supprimer le service des Antiquités et en faire une petite section de l'Instruction publique, comme ils y ont déjà songé.

N'y peut rien personnellement, l'affaire rentrant dans le domaine politique et diplomatique.

De retour de 18 jours au Sinaï. Le préhistorique était un prétexte, vu des textes très importants.

Encore vu personne, ni Dourgnon, ni ses employés, mais M. Lampre [?] m'a fait part de la conversation avec vous au sujet des attaques que les Anglais dirigent contre notre service, des articles de l'*Egyptian Gazette*.

La question du service des Antiquités a toujours existé et elle était très aigre de part et d'autre au moment de mon arrivée en 1892. Depuis elle s'est calmée par mes soins et aussi parce que la situation générale était moins tendue. Aujourd'hui que les difficultés recommencent pour les Anglais le musée et le service sont de nouveau en but [*sic*] aux attaques. Je m'y attendais fort bien.

Ministère des affaires étrangères à Alfred Nicolas Rambaud, ministre de l'Instruction publique [du 30 avril 1896 au 28 juin 1898], **13 mai 1896** (AN, F17 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », clichés 355-356)

Répercute l'information fournie par Cogordan sur la suspension des chantiers.

Rapport de Cogordan à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **14 mai 1896** (AN, F17 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Annonce qu'un accord est intervenu entre Dourgnon et le gouvernement égyptien, sur une indemnité de 100 £E pour chaque mois de retard jusqu'au 1^{er} janvier 1897. Si à ce moment, l'autorité n'est pas en mesure de s'engager à l'ouverture des travaux avant la crue du Nil en 1897, Dourgnon recevra une somme de 3.000 £E, déduction faite de certaines avances qu'il a déjà touchées, mais le gouvernement restera encore lié envers lui pour l'exécution du musée, quand il se résoudra à en commencer l'exécution. La convention passée avec Dourgnon est soumise à l'approbation de la Caisse de la Dette.

Cogordan à Hanotaux, Le Caire **28 mai 1896**, brouillon de lettre (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général

et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

La Commission de la Dette, saisie, comme je l'ai indiqué dans ma dépêche du 14 de ce mois, du contrat conclu entre M. Dourgnon et le ministère des Travaux publics a pris une décision qui aura probablement pour conséquence d'obliger le gouvernement khédivial à commencer dès le commencement de l'année prochaine les travaux du musée archéologique. Les commissaires en effet désapprouvent la suspension des divers travaux d'utilité publique autorisés par eux sur le fonds de réserve, ont écrit au ministère des finances qu'ils considéraient en principe comme définitifs les affectations qu'ils avaient consenties pour lesdits travaux. Cela étant, ils ont déclaré qu'aucun nouvel ajournement ne pourrait avoir lieu sans leur assentiment préalable et que, si les projets étaient abandonnés ou indéfiniment...

Est agrafée à cette minute de dépêche la note suivante : M. de Reverseaux a télégraphié le 7 mai 94 que le gouvernement avait voté 150.000 hier pour le musée.

Ministre de l'Instruction publique au ministère des Affaires étrangères, **30 mai 1896** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) ») [Copie dans Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904]

Réponse à l'information qui lui a été faite de l'interruption de la construction du musée à cause de l'expédition de Dongola, accompagnée d'un rapport de Cogordan.

Le rapport de M. Cogordan m'a causé une grande surprise. Je suis étonné de la facilité et en quelque sorte du détachement avec lequel il envisage la nature et accepte les conséquences d'un acte qui viole les engagements pris vis à vis de nous. Sans doute pour en atténuer la portée, M. Cogordan place sur le même rang que le musée des Antiquités plusieurs autres entreprises... Ces entreprises sont d'intérêt exclusivement égyptien ; elles nous laissent indifférent, et n'intéressent aucune autre nation. Mais il n'en est pas de même du Musée archéologique égyptien ; nous avons quelque droit de la considérer, à divers points de vue, comme une œuvre française.

Il s'agit, il est vrai, d'un édifice qui doit être érigé aux frais de l'Égypte et qui est destiné à renfermer des collections appartenant à l'Égypte. Nous ne pouvons oublier cependant que l'Égyptologie est française par son origine et doit à la science française ses progrès essentiels et son développement le plus considérable, que les collections en question sont, presque en totalité, le fruit des recherches patientes et des ingénieux travaux de savants français et que, depuis la fondation du musée, due à un Français, la direction en a toujours été confiée à un français. Par des démarches répétées, nous avons, avec insistance, attiré l'attention du gouvernement khédivial sur les conditions défectueuses du musée de Ghizeh. C'est à la suite d'une mission spéciale confiée par l'un de mes prédécesseurs à un haut fonctionnaire de son administration, que le gouvernement égyptien décida la construction, dans la ville même du Caire, d'un nouveau musée où des richesses d'une valeur inestimable pourraient être classées et exposées aux yeux des visiteurs, à l'abri des risques qui les menacent encore à Ghizeh. Je rappellerai aussi que la construction du musée a fait l'objet d'un concours ouvert aux architectes de toutes les nations, que tous les projets primés ont eu pour auteurs des artistes français et qu'enfin c'est un architecte français qui est chargé de l'exécution des travaux.

Ce n'est pas sans un sentiment très pénible que je verrais tant et de si persévérants efforts demeurer infructueux. Je ne puis me dissimuler, en effet, combien il y a peu de fond à faire sur la déclaration du gouvernement égyptien d'après laquelle il ne s'agirait que d'un retard de quelques mois apporté à l'ouverture des travaux. Les circonstances qui ont motivé sa décision ne dépendent peut-être pas de lui, et l'exécution d'un projet qui nous intéresse au plus haut point se trouve, en réalité, remise à une époque indéterminée. Il me semble donc de plus regrettables que notre Représentant en Égypte ait montré à l'égard de la mesure dont il s'agit une trop bénévole condescendance, alors que nous aurions eu le droit, en invoquant les engagements publics qui ont été pris, de faire entendre de fermes représentations. Ces représentations étaient d'autant plus nécessaires que le palais de Ghizeh, d'une construction très légère, est sans cesse exposé aux plus graves dangers d'incendie, et que M. le directeur français du musée demeure dans de telles conditions... de très lourdes responsabilités. M. Cogordan semble, au contraire, si éloigné de partager ce sentiment qu'il manifeste l'intention de donner, le cas échéant, son appui officiel à la réclamation formulée par M. Dourgnon auprès du ministère des

Travaux publics. Cet architecte a évidemment des droits à une compensation équitable pour le tort qui lui est causé par l'ajournement des travaux. Toutefois, si légitime que soit sa demande, j'estime qu'il y aurait un sérieux inconvénient à ce que le ministre de France en Égypte parût, en l'appuyant officiellement, reconnaître une décision des plus préjudiciables à nos intérêts.

The Builder (Londres), 30 mai 1896, p. 465-66, "The New Museum of Egyptian Antiquities at Cairo"

Dourgnon a maintenant modifié ses plans en fonction des nécessités du contexte. Le principe général est respecté mais les habitations des officiels ont été détachées de la façade principale, qui contient à ses extrémités la salle de vente et la bibliothèque. Le dessin de la façade a été simplifié et amélioré. Une large arcade au centre traduit l'arrangement du plan qui se traduit par un tracé droit et une grande simplicité. Un grand hall parallèle à la façade avec des escaliers à chaque extrémité. Dans l'axe de l'entrée centrale, une autre grande halle. Le tout formant comme un grand T renversé, dont les angles intérieurs sont garnis de files de salles et de cours, ramenant l'ensemble à un tout plus ou moins rectangulaire, arrangé de telle manière qu'on peut y ajouter à droite et à gauche deux rangées de salles supplémentaires [arrangement déjà prévu dans le projet présenté au concours].

The Irish Builder, 1^{er} juin 1896, p. 126, "The New Museum of Egyptian Antiquities at Cairo"

Reprend mot pour mot, en le citant, plusieurs paragraphes du *Builder* du 30 mai 1896 sur le projet définitif de Dourgnon.

Ministère des affaires étrangères à Rambaud, ministre de l'Instruction publique, **1^{er} juin 1896** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Ministre de l'Instruction publique au ministre des affaires étrangères, 9 juin 1896: accusé de réception de la lettre du 1^{er} juin 1896 (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »).

Annonce qu'un accord est intervenu entre le gouvernement égyptien et Dourgnon pour ses indemnités.

G. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères à Cogordan, Paris **3 juin 1896** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par un rapport du 29 avril,... faire savoir que parmi les travaux publics dont le gouvernement khédivial a décidé de différer l'exécution figurent ceux du musée d'Archéologie égyptienne.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler quel intérêt nous devons attacher à l'achèvement d'une entreprise, qui, confiée à des mains françaises, apporte en quelque sorte une nouvelle consécration à la primauté que la France exerce en Égypte dans le domaine de l'égyptologie.

Les informations que vous avez recueillies permettent d'ailleurs de craindre qu'en ajournant les travaux dont il s'agit, le gouvernement égyptien n'ait entendu affecter à l'expédition de Dongola les économies qu'il s'appliquait ainsi à réaliser, quoi qu'il en soit, la décision qu'il a cru devoir prendre est d'autant plus critiquable qu'elle porte sur des travaux pour lesquels des fonds avaient été spécialement votés par la commission de la Dette.

Dans ces conditions vous aurez sans doute jugé opportun de formuler auprès du ministère khédivial des Affaires étrangères toutes les réserves nécessaires pour empêcher que les sommes mises à la disposition du gouvernement égyptien en vue de la construction du musée archéologique ne soient détournées de leur affectation et pour obtenir que les travaux soient commencés dans le plus bref délai possible. Je vous serais très obligé de me renseigner positivement à ce sujet.

Je crois devoir vous communiquer en copie pour information une lettre du ministre de l'Instruction publique, à qui j'avais donné connaissance de votre rapport n°132 :

Ministre de l'Instruction publique au ministre des affaires étrangères, Paris **30 mai 1896** [déjà cité plus haut]

Réponse à l'information qui lui a été faite de l'interruption de la construction du musée à cause de l'expédition de Dongola, accompagnée d'un rapport de Cogordan.

Le rapport de M. Cogordan m'a causé une grande surprise. Je suis surpris de la façon dont il

envisage les conséquences d'un acte qui viole les engagements pris vis à vis de nous. Sans doute pour en apporter la portée il parle de la suspension d'autres travaux... Mais ces entreprises n'ont aucun rapport avec le Musée archéologique égyptien qui est une œuvre française.

Nous ne pouvons oublier en effet que l'Égyptologie est Science française et doit surtout ses progrès aux savants français ; que les collections sont en grande partie le fruit des travaux de savants français et que la fondation du musée, due à un français, la direction en a toujours été aux mains d'un français. Nous avons à diverses reprises attiré l'attention du gouvernement égyptien sur les défauts du musée de Ghizeh. C'est à la suite d'une mission française que la construction d'un musée fut décidée dans la ville. Les projets primés ont eu pour auteurs des architectes français et c'est l'un d'eux qui est chargé de l'exécution des travaux.

C'est avec un sentiment très pénible que je verrais tant d'efforts infructueux. Je n'ai pas confiance dans la déclaration du gouvernement égyptien qui parle seulement d'une suspension de travaux de quelques mois. Il me semble que M. Cogordan, en invoquant les engagements publics pris à notre égard, aurait pu faire entendre de plus fermes représentations. Elle aurait été d'autant plus nécessaire que Ghizeh offre de sérieux risques pour les collections et que le directeur du musée se trouve par... sous le coup d'une grosse responsabilité. M. Cogordan paraît si peu y penser qu'il présente son appui officiel aux réclamations de M. Dourgnon. Si légitime que soit la requête de cet architecte, j'estime qu'il y aurait un sérieux inconvénient à donner un appui officiel à cette réclamation qui ne peut être soutenue que par des voies officieuses.

L'Architecture, 13 juin 1896, p. 205, « Institut archéologique français au Caire »

« Grâce à la sollicitude active de M. le ministre de France pour tout ce qui touche aux intérêts français en Égypte », la construction de l'IFAO vient d'entrer dans sa phase d'exécution. Plans d'Ambroise Baudry, travaux confiés à MM. Guétin et Charvaut, ingénieurs. Dourgnon chargé par le ministère de l'Instruction publique de diriger l'exécution. Achèvement prévu dès l'année prochaine vu le rythme des travaux. Bouriant, directeur de la mission française. Montant des travaux 350.000 francs.

La Construction moderne, 20 juin 1896, p. 456, « Institut archéologique au Caire »

Même information exactement.

Cogordan à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, San Stefano **20 juin 1896** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par dépêche du 3 de ce mois, Votre Excellence me demande de lui fournir des renseignements aussi précis que possible sur la question du musée d'Archéologie. Déjà par mon rapport du 21 mai j'avais pu donner au département des assurances assez satisfaisantes. Un nouvel entretien que je viens d'avoir avec Boutros Pacha me permet de vous les confirmer aujourd'hui. J'ai rappelé au ministre des Affaires étrangères ce que j'avais déjà dit d'ailleurs à lui-même et à son collègue Fakhry Pacha, ministre des Travaux publics que le musée était une œuvre à laquelle nous attachions une haute importance, que vous considérerions comme un mauvais procédé l'abandon des travaux. Boutros Pacha m'a formellement déclaré, comme je l'ai télégraphié à VE le 12 de ce mois, que l'intention du gouvernement khédivial était de les reprendre prochainement, dans les derniers mois de l'année courante.

L'architecte français chargé des travaux, Mr. Dourgnon, a obtenu une simple indemnité de *retard* (800 livres) conformément aux dispositions arrêtées par les commissions de la Dette et reviendra ici aussitôt après la crue du Nil pour se mettre à la disposition du gouvernement.

J'espère que mon attitude obtiendra l'approbation de VE. Il m'eût été facile de rédiger une protestation officielle dont l'esprit de la lettre de M. le ministre de l'Instruction publique que vous avez bien voulu me communiquer. Malheureusement cette protestation n'aurait pu être fondée sur aucun engagement écrit et par conséquent aurait manqué de base solide. S'il est vrai en effet, comme le dit M. Rambaud, que l'égyptologie est d'origine française, que les objets composant le musée de Ghizeh ont été trouvés en grande partie par des Français, que la direction du service a toujours été confiée à un Français, que l'insuffisance du musée actuel a été reconnue à la suite d'une mission remplie par un Français, il est vrai aussi que le dit musée appartient à l'Égypte, que les travaux de reconstruction

seront faits aux frais de l'Égypte. Dans les conditions où nous sommes placés ici depuis quatre mois une note officielle n'aurait abouti à rien, sinon à me faire déclarer par écrit que le gouvernement égyptien n'était lié envers nous par aucun engagement formel. C'eût été, d'ailleurs, la stricte vérité, car Nubar Pacha s'est borné à faire connaître verbalement à M. de Reverseaux l'intention où il était de consacrer 125.000 £E à la reconstruction dont nous avons signalé l'utilité.

Scientific American Supplement, 42, **8 août 1896**, 17175 [référence trouvée sur Internet, mais sans le texte].

Gwenaël Delhumeau, L'Invention du béton armé, Hennebique, 1890-1914, Paris, Norma, 1999, p. 241

Comment, de façon concrète, et alors qu'il met en place son réseau de bureaux techniques, Hennebique travaille-t-il avec les architectes qui lui confient leurs projets ? Ceux qui optent pour le béton armé dressent, quand ils le peuvent, leurs plans définitifs directement en collaboration avec les représentants du système. Dourgnon, architecte du musée des Antiquités égyptiennes au Caire, fait en octobre 1896 appel à Hennebique, comme l'explique son agent : « Il compte bien que nous ferons l'affaire, et comme il a remanié ses plans et qu'il fait son étude définitive, il voudrait que de notre côté nous fassions avec lui notre étude définitive. » (lettre de G. Defretin à Hennebique, Paris, le **17 octobre 1896**, voir le dossier Hennebique n°975, « Musée des Antiquités égyptiennes au Caire », le gouvernement maître d'ouvrage, Dourgnon architecte, Marciano concessionnaire).

Deutsche Bauzeitung (Berlin), **11 novembre 1896**, p. 571, J. F., „Der Bau des neuen Museums für ägyptische Alterthümer zu Kairo“

Les travaux dont les plans ont été publiés le 18 avril dernier devaient commencer dans le courant de l'année. Cela n'a malheureusement pas été fait. Par suite des grosses dépenses dues à la guerre du Soudan, la construction des Musées égyptien et arabe a été interrompue jusqu'à la fin du conflit. Même le paiement de la somme de 20.000 £E accordée pour la conservation des monuments arabes a été suspendu. Cette somme devait permettre une prompte remise en état de quelques constructions tombées en ruines, qui sous l'administration du Comité pour la conservation des monuments arabes déduction la somme réglée de 3.000 £E n'aurait pas pu être atteinte [?!...]

Ministère des Affaires étrangères à Rambaud, ministre de l'Instruction publique, **17 novembre 1896**. Télégramme de notre agence diplomatique en Égypte : Le conseil des ministres égyptien vient de décider la reprise des travaux que la campagne de Dongola avait interrompus. (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Barois à Boutiron, Le Caire **19 novembre 1896** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Heureux de vous informer que le gouvernement a décidé de reprendre sans délai la construction du nouveau musée des Antiquités égyptiennes. J'ai télégraphié ce matin à M. Dourgnon de revenir au Caire le plus tôt possible.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **22 novembre 1896**
Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire
Terrasse en béton armé, détails de structure sur calque
Planchers en béton armé, plan partiel et coupe

Ministre de l'Instruction publique au ministre des Affaires étrangères, **27 novembre 1896**: accusé de réception de la lettre du 17 novembre 1896 (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Nouveaux musée des Antiquités **28 novembre 96** Architecte M. Dourgnon. Prix de la soumission de M. Marciano [N. Marciano, entrepreneur de travaux publics, concessionnaire du brevet Hennebique pour toute l'Égypte] [...]

Prix complémentaires [...]

L'Architecture, **5 décembre 1896**, p. 372, « *Le Musée des antiquités égyptiennes, au Caire* »

Informés que les travaux vont être mis en œuvre. « Le gouvernement khédivial vient de rappeler, par dépêche, l'architecte de l'édifice, M. Marcel Dourgnon. On sait que les travaux avaient été ajournés par suite de l'expédition de Dongola. »

The Times of London, **lundi 7 décembre 1896**, p. 7, du correspondant du Caire, **6 décembre 1896**.

Les travaux du musée de Ghizeh, qui avaient été ajournés par l'expédition de Dongola vont commencer. Le gouvernement va choisir ce mois entre trois soumissions, toutes locales, dans les limites du budget alloué, et M. Dourgnon, l'architecte dont les plans ont été préférés, est arrivé pour superviser la construction conjointement avec l'ingénieur du gouvernement. Les visiteurs seront contents d'apprendre que le nouveau site sera accessible à pied depuis les hôtels.

Moniteur des arts, **11 décembre 1896**, p. 285, « *L'Art à l'étranger, Égypte* »

Le *Times* tient de son correspondant du Caire qu'on va commencer les travaux du musée qui avaient été retardés à cause des dépenses de l'expédition de Dongola. « Le gouvernement khédivial fera avant la fin de l'année son choix entre les trois devis présentés par l'architecte français Dourgnon ». « M. Dourgnon est arrivé au Caire ; il surveillera en personne les travaux, de concert avec l'ingénieur du gouvernement. »

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Prix remis le **12 décembre 1896** à M. Marciano au Caire, et signé par moi.

Ces prix ont été remis à Mrs Chentonze [Centonze, du Caire d'après E. Basile, de Naples d'après *L'Architettura pratica*, [1895], p. 11, "Museo del Cairo", a été un des concurrents du concours sous le n°52] et Garozzo *avant* l'adjudication.

Musée égyptien

Copie de la note mise au bas du contrat Marciano Garozzo le **24 décembre 1896**

Monsieur Hennebique, signe le présent contrat pour garantie de bonne exécution technique des travaux conformément aux clauses et conditions du cahier des charges, en ce qui le concerne.

Le Caire, 24 décembre 1896, signé Hennebique.

Petits plans du projet Dourgnon de 1897, conservés aussi au CADN (carton 173).

Bureaux Hennebique, Bruxelles

Calques non datés mais conformes aux plans Dourgnon de 1897

Coupe longitudinale de la grande galerie d'Honneur.

1897

Der Architekt, III, **1897**, p. 40, pl. 73-74

Projet de Rudolf Dick : plan, façade principale, coupes transversale et longitudinale.

Travaux de construction officiellement commencés le **4 janvier 1897**.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Note datée du **24 janvier 1897**

Semelle radier. Charges apportées sur le sol par les différents bâtiments dans leur ensemble, avec

les contours indiqués dans le plan de fondation adopté par l'architecte M. Dourgnon, l'équilibre a sensiblement lieu. En conséquence nous plaçons les rails aux axes indiqués dans notre plan seulement pour former un ancrage dans les deux sens de la semelle.

La quantité de 40 tonnes de rails nous paraît pourtant insuffisante si l'on compte sur un poids de 30.. par mètre courant. L'armature que nous indiquons nécessite 201 rails de 12 m de long (longueur totale 2 412 m) soit 70 tonnes environ.

L'Architecture, **6 février 1897**, p. 52, « *Le Nouveau musée du Caire* »

Le 1^{er} avril prochain, le khédive doit présider la cérémonie d'inauguration du musée. Travaux commencés depuis le 26 décembre 1896. Superficie de 12.000 m² environ. « Le projet de M. Marcel Dourgnon, après différentes modifications proposées par lui-même, notamment au sujet de l'orientation, a été, on le voit, définitivement adopté. »

L'Architecture, **20 mars 1897**, p. 104, « *Le musée des Antiquités égyptiennes au Caire* »

Informés que le gouvernement égyptien vient de confier à Ferdinand Faivre, statuaire à Paris, ancien élève de Cavalier et Barrias, l'exécution des deux grandes cariatides (la Haute et la Basse-Égypte) de la porte principale. Feront 4,75 m. de haut. Aura également à exécuter la tête de Minerve pour la clef du porche central, des bas-reliefs de lions, des têtes d'animaux, etc., soit toute la partie artistique.

Première pierre posée le **1^{er} avril 1897**. Le jour même, Jacques de Morgan informe Cogordan de sa décision de donner sa démission à la suite de son départ en congés en mai [Cogordan à Hanotaux, Le Caire, 1^{er} avril 1897, CADN, ..., carton 173, sous-dossier musée des Antiquités égyptiennes, gestion de M. de Morgan, 1892-1897,].

The Builders' Journal and Architectural Record, appealing to those engaged in The Art of Building (Effingham House, Arundel Street, Strand, London) [Ce journal hebdomadaire commence à paraître le 12 février 1895], 7 avril 1897, p. 127

La première pierre du musée des Antiquités égyptiennes, qui doit être érigé au nord des barraques de Kasr-el-Nil au Caire, a été posée le 31 mars dernier. Le ministre des Travaux publics avait déclaré que deux musées seraient construits, l'un pour les monuments anciens, l'autre pour l'art arabe. Le khédive, dans son discours, a déclaré que pendant cent ans les scientifiques s'étaient attachés à l'étude des monuments anciens de l'Égypte, et qu'à présent le gouvernement avait décidé de construire un espace pour ces reliques. Il était charmé de poser la première pierre devant des représentants de la civilisation, de la science et de l'art, et de continuer l'œuvre entamée par ses prédécesseurs. Le site est de 13 000 m, et la construction doit coûter 110.000 £E. Cette œuvre doit être achevée en 26 mois sur les dessins d'un architecte français.

Ministre de l'Instruction publique au ministre des Affaires étrangères, **9 avril 1897** : remplacer J. de Morgan, ayant été « contraint à reconnaître que le climat d'Égypte avait atteint sa santé au point qu'il devenait impossible de lui demander de la hasarder davantage ». Ce savant avait travaillé en Perse jusqu'au moment où on lui avait demandé comme un service « de se détourner de ses études anciennes pour se rendre au Caire. » Maintenant, le gouvernement français a obtenu le monopole des fouilles en Perse, on pourrait donc lui confier toutes les fouilles françaises en Perse comme délégué général à ces fouilles. Serait remplacé par Loret [Victor Loret (1859-1946), nommé directeur des Antiquités égyptiennes en 1897], de la faculté de Lyon, âgé de moins de 40 ans. (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Moniteur des arts, **9 avril 1897**, p. 527, « *Le Caire* »

Première pierre posée la semaine dernière.

La Construction moderne, **10 avril 1897**, p. 336, « *Musée du Caire* »

Pose de la première pierre le 1^{er} avril, en présence du khédive. Dourgnon a reçu à cette occasion du gouvernement français la rosette d'officier de l'Instruction publique.

L'Architecture, **10 avril 1897**, p. 128, Cl. P., « Pose de la première pierre du musée des antiquités égyptiennes au Caire »

Le khédive a voulu présider à la cérémonie et procéder lui-même au scellement des différents documents et objets dans la première pierre. Allocution de S. E. Fakhry Pacha, ministre de Travaux publics, à laquelle le khédive a répondu. Dougnon a reçu à cette occasion du gouvernement français la rosette d'officier de l'Instruction publique.

The Builders' Journal and Architectural Record (London), **14 avril 1897**, p. 138

Dans deux ans et demi environ, le nouveau Musée égyptien au Caire, dont la pierre de fondation a été posée par le khédive, sera achevé. Les travaux, qui ont été commencés au printemps de l'année dernière, mais inévitablement reportés, sont menés par une firme de contractants italiens résidant au Caire, "but the air-tight cases for the Royal mummies have been ordered from England". Un musée d'Art arabe et une bibliothèque de littérature arabe sont également en construction.

La Chronique des arts et de la curiosité, **24 avril 1897**, p. 154

La nouvelle suivante arrive de source anglaise : « On sait que M. de Morgan, directeur des Antiquités, a donné sa démission, rappelé en France par le gouvernement, qui lui a confié une autre mission. » D'après le correspondant du *Times*, le service des fouilles serait conservé à un savant français ; mais on enlèverait au successeur de M. de Morgan la conservation du musée de Ghizeh, qui serait donnée au conservateur-adjoint, Brugsch-Bey.

Le Journal égyptien du 14 avril annonce une nouvelle découverte de J. de Morgan à Négadah en Haute-Égypte.

De Morgan va partir en Perse. Certains journaux égyptiens croient savoir qu'il a proposé pour lui succéder Bouriant, directeur de l'IFAO ; ce choix n'ayant pas été ratifié par le gouvernement égyptien, il aurait recommandé la candidature de Loret, égyptologue de Lyon, qui aurait été agréée.

Schweizerische Bauzeitung (Zurich), **24 avril 1897**, p. 127, „Museum in Kairo“

La pose de la première pierre a eu lieu le 1^{er} avril. D'après les plans de Marcel Dougnon, en empruntant le dessin de la façade principale de Guilhem et Gillet [*sic*].

The Times of London, **mardi 30 avril 1897**, p. 4, du correspondant du Caire, 18 avril 1897.

La démission de M. de Morgan, directeur des Antiquités égyptiennes met en brutal relief la question de la séparation du nouveau musée de la direction générale des antiquités de ce pays. De Morgan a fait un travail remarquable de découvertes, mais le musée est occupé par un officiel subordonné auquel est refusée toute initiative dans les changements intervenant dans l'érection du nouveau musée. Cette démission offre une bonne opportunité de réforme. On pourrait séparer les services, laissant entre les mains françaises la direction générale des antiquités, mais nommant un directeur séparé pour le nouveau musée, avec pleins pouvoirs et un meilleur salaire, bien que subordonné à la direction générale des antiquités. Le musée a tellement grandi qu'il réclame toute l'énergie du présent staff, et la direction générale des antiquités ne pourrait pas, comme maintenant, réquisitionner ses services pour ce travail. L'actuel directeur du musée, Brugsch Bey, a une réputation européenne comme égyptologue, et avec plus de liberté, placerait son musée hors de toute critique.

New York Times, **15 mai 1897**, p. BR4, "The New Museum at Cairo"

Vante la situation du futur musée, beaucoup plus commode que le palais de Ghizeh, qu'on ne pouvait plus atteindre quand le pont Kasr el-Nil était levé. Le prix du nouveau musée doit être de 110.000 £E, mais il est probable qu'il faudra dépenser beaucoup plus. Certain que de nombreux problèmes vont se lever au cours de la construction, et qu'ils seront d'autant plus forts en Égypte à cause de la lumière éblouissante et de la chaleur. Estime que le meilleur plan serait d'une construction seulement à rez-de-chaussée. Chaque étage à monter est pour le visiteur une perte en vigueur mentale et physique. Bien sûr, on peut pallier à cet inconvénient avec des ascenseurs, mais ceux-ci ne transportent que peu de personnes. Rappelle que les Arabes volent les restes archéologiques, notamment, comme l'a dit le Prof. Petrie, pendant les crues du Nil pendant lesquelles ils n'ont rien à faire dans leurs champs.

Rappelle qu'à l'occasion de la pose de la première pierre en mars dernier, les divers documents ont été placés dans un coffre égyptien monolithe de la 12^e dynastie, de 2500 av. J.-C.

The American Architect and Building News, (New York), 22 mai 1897, p. 64, "The New Museum for Egypt"

Reproduit le compte-rendu de la pose de la première pierre, le 1^{er} avril 1897, par le correspondant du *Times of London*. Un coffre monolithique de la 12^e dynastie, 2500 ans environ av. J.-C., a été utilisé pour renfermer une boîte contenant différents objets : le procès-verbal de la cérémonie en arabe et en français, un compte-rendu de la découverte du coffre, un médaillon de bronze représentant le portrait du khédive portant au revers les noms de Abbas Hilmi II, khédive, Mustapha Fehmy Pacha 1^{er} ministre, Hussein Fakhry Pacha, ministre des Travaux publics et de l'Instruction, J. de Morgan, directeur général des Antiquités, Marcel Dourgnon architecte, des spécimens de pièces en cours, des photographies sur parchemin des plans et de la façade du bâtiments, un mètre en ivoire, une copie des spécifications du bâtiment, des exemplaires des journaux locaux et européens publiés au Caire. Description du procès-verbal [reproduit dans la *Construction moderne*, 12 juin 1897, p. 435], avec la liste des noms portés sur les deux pilastres latéraux ; remarque que deux noms seulement sont anglais, Birch et Goodwin. Le coffre, après avoir été logé dans une cavité en maçonnerie, a été recouvert par une large pierre cubique. "Comment has been excited at the exclusion of such eminent names as those of Belzoni, Young, Wilkinson, Petrie, Spiegelberg, Sayce, for the role of Egyptologists deposited under the foundation stone of the new museum." *Cairo Correspondence London Times*, April 5.

La Construction moderne, 29 mai 1897, p. 420, « Musée du Caire »

Signale qu'à l'occasion de la pose de la première pierre, Dourgnon a reçu le titre d'officier de l'ordre impérial du Medjidieh.

La Construction moderne, 12 juin 1897, p. 434-35, pl. 58, « Musée des antiquités, au Caire »

« C'est à l'arrivée, en 1892, de M. J. de Morgan, délégué général du ministère de l'Instruction publique en Perse, en Égypte, en qualité de directeur général des Antiquités, qu'est due l'idée et la réalisation de la construction du nouveau musée. » Le musée de Ghizeh « parut à M. de Morgan dans un état de défectuosité telle, au point de vue de la préservation contre l'incendie, ... ». Opiniâtreté de de Morgan, « avec le concours de M. [Georges] Louis, notre commissaire de la Dette, et de M. de Richtoffen, commissaire de la Dette allemande. Concours en mars 1895, architectes primés. Travaux officiellement commencés le 4 janvier 1897, mais première pierre posée le 1^{er} avril 1897 par le khédive. Engagement des entrepreneurs de terminer complètement l'édifice en 26 mois, soit vers mars 1899. Les crédits sont de 110.000 £E, excluant les pavillons de l'administration et de la direction du musée. R + 1, 12 000 m², chaque façade se développant sur environ 125 m. Façade principale vers le sud. Une vaste place sera créée au sud, devant la façade principale. Le canal qui coule du côté de la façade postérieure sera comblé pour créer un musée de plein air contenant les grandes pièces archéologiques. Portail ménagé dans une grille décorative [celle dessinée par Baudry pour le palais de Giza], large parvis délimité par la grille, les pavillons latéraux et le musée. Au centre sera le sarcophage contenant les restes de Mariette-Pacha [dessiné par Baudry et installé devant le musée de Giza]. Au premier étage, au-dessus des portiques de la façade principale, les collections de numismatique et les bijoux. « Tous les jours sont pris d'en haut. Grâce à une heureuse combinaison de l'architecte, qui consiste dans des atriiums alternant avec des pièces à deux étages, avec des lanternes vitrées à double plafond et pourvues de ventilateurs, la lumière du jour viendra obliquement se refléter sur les stèles appliquées sur les murs des salles. » Edifice construit avec les matériaux locaux, de petites dimensions, dans le souci de ne pas dépasser les crédits alloués, « ... le mètre superficiel bâti reviendra tout au plus à 225 francs. » Une figure p. 435 représente le PV de la pose de la première pierre, et la pl. 58 les plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, et la façade principale.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, 10 juillet 1897

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Toiture terrasse, plan sur calque [+ cliché 308, tirage en bleu du même calque, daté d'août 1897]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, 10 juillet 1897

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire
 Construction de la grande coupole, plan et coupes sur calque.
 Autre plan et coupes sans date montrant les armatures de soutènement de la grande coupole, calque [à rapprocher du calque daté de novembre 1898]

Julien Barois à Maspero, ministère des Travaux publics, **10 juillet 1897** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4002 Fol. 429-430. N.B. Ce fonds contient déjà deux lettres privées de Barois à Maspero, datées de 1886 et 1887, « Cher Monsieur Maspero »)

« La construction du nouveau musée du Caire va bon train. » Présente à Maspero l'architecte, Dourgnon, et le sculpteur, Faivre, donnant leurs adresses. Des maquettes ont déjà été soumises au ministère et retournées avec des observations. Demande à Maspero de conseiller Faivre. Lui annonce le départ de de Morgan et son remplacement par Loret. A rencontré Loret il y a quelques semaines. « La prestance lui manque évidemment et je me plais cependant à espérer qu'il sera à la hauteur de sa mission. »

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **9 octobre 1897**
 Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire
 Note relative aux coupes.

En même temps que cette note nous remettons 2 exemplaires bleus des plans des coupes tels que prévus par nous en béton armé.

La coupole dite grande coupole plan n°25 établie sur pendentifs en maçonnerie se compose d'un hourdis de 0,15 mètre par des arcs et des pannes ces arcs et pannes ont leur nu intrados suivant *absolument* l'intrados indiqué par l'architecte. Quant à l'extrados, il est exactement le même que celui tracé au plan de l'architecte.

Forme de l'extrados

Dans les plans primitifs la coupole était prévue formée d'une partie cylindrique surmontée d'un dôme en forme d'ellipse.

Puis des plans postérieurs portaient 2 tracés ABC.DE et AME le tracé ABCDE primitif étant effacé au crayon bleu

Nous avons fait l'étude avec les rayons et côtes donnés par les plans pour le tracé AME.

Forme de l'intrados

Le nervures ayant toutes leur nu intérieur dans les formes primitives prévues, si on ne veut pas les laisser apparentes il suffira d'y clouer un conter gitage dans des briquettes de laitier posées dans les arbalétriers et pannes.

Pour la petite coupole arrière, la construction est la même et les nervures sont à recouvrir d'un enduit au plâtre sur lattis ou pièces de conter gitage moulées d'avance.

Prière avant que l'étude ne soit poussée plus loin de dire si cet avant projet est conforme aux idées de Monsieur l'architecte.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **13 octobre 1897**
 Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire
 Architecte M. Dourgnon à Paris
 Toiture terrasse, calque

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **19 octobre 1897**
 Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire
 Architecte : M. Dourgnon à Paris

Plancher du 1er étage, calque [+ 2 tirages en bleu du même calque, dont le second est daté de juillet 1897]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **décembre 1897**

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Architecte : M. Dourgnon

Toiture-Terrasse

Surcharge imposée par le cahier des charges 150 kg par m²

adoptée par les calculs 300 kg par m² y compris le contregitage en plâtre et l'enduit imperméable

Épaisseur minimum des hourdis près des chénaux

[...]

Les poutres de grande portée ont toutes des barres de compression pour renforcer le travail du béton et éviter les flexions et les fissures que les déplacements produits par la dilatation pourraient causer. Pour les mêmes motifs les hourdis sont armés à leur partie supérieure de fers de 8m/m de diamètre placés dans le sens opposé aux fers de résistance.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **7 décembre 1897**

Plan d'un plafond avec lanterneau, calque

Coupe longitudinale GH sur les atriums, calque

Coupe longitudinale AB sur la galerie d'honneur, côté façade, calque

Coupe transversale MN sur la grande galerie centrale, calque

[font partie d'un ensemble de plans datés du même jour, très partiellement photographiés]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Édouard Hennebique [fils aîné de François Hennebique] à Garozzo et Zaffrani, Le Caire, **17 décembre 1897**

Nous avons l'avantage de vous annoncer que les réserves formulées par notre agent Monsieur Marmet au sujet des murs du musée et du point de vue des essais des planchers ne portaient que sur les ennuis pouvant résulter d'une malfaçon quelconque de la maçonnerie.

En conséquence nous pensons que vous n'aurez rien à objecter à cette simple observation que vous ne pouvez prendre de mauvaise part puisqu'elle n'est faite que pour éviter tous mécomptes.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **28 décembre 1897**

Musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Galleries de circulation. Calculs pour une toiture-terrasse à caissons, au-dessus du lanterneau dont l'ouverture est de 7,70 x 4,40

1898

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **8 janvier 1898**

Projets des grands lanterneaux de la galerie d'honneur venant au niveau de la terrasse-toiture, bleu.

La Construction moderne, **8 janvier 1898**, p. 180, « *L'Institut français d'Archéologie orientale, au Caire* »

Inauguration le 24 décembre 1897 sous la présidence du ministre de France, Cogordan. Discours de Bouriant, directeur de l'IFAO, faisant l'historique de cet institut dont les instigateurs ont été Gabriel et Xavier Charmes. Éloges aux architectes, Ambroise Baudry qui a dressé les plans, et Dourgnon, qui a dirigé la construction.

« Contrat » 1898 [cité dans la dépêche du ministère des Affaires étrangères, à Raymond Lecomte Paris, 23 septembre 1899 : Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904]

Fakhry, ministre des Travaux publics du gouvernement khédivial, au Caire, à Dourgnon, Le Caire, le **13 janvier 1898**

Accuse réception de sa lettre du **12 janvier** dont la teneur suit :

À la suite de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 30 décembre dernier vous relatant les difficultés de toute nature que me créent les agissements des entrepreneurs, agissements qui me placent sur un terrain où il ne me plaît plus de les suivre, j'ai pensé que la solution pratique pour cesser tous rapports avec eux, et conciliable avec ma mission, serait, pour moi, de revenir à la proposition qui m'était faite dans votre lettre du **27 avril 1895**, No. 2945 O' – base de mon contrat avec le gouvernement [N.B. Dourgnon prendra le 12 janvier 1898 et les 23 et 25 septembre 1899 ce document comme un contrat, ce qu'il n'a jamais été].

Je suis et resterai l'architecte du musée des Antiquités égyptiennes qui est mon œuvre entière et personnelle.

Je vous fournirai à mes frais tous les plans et détails nécessaires au complet achèvement de l'édifice et remettrai dans le plus bref délai possible les dessins utiles pour la continuation des travaux ainsi que les devis, métrés et calculs justificatifs à mes frais, de façon à me tenir autant que possible et à la satisfaction du ministère dans les limites du crédit fixé de 110.000 £E.

La remise des dessins ainsi faite me donnera l'absolue liberté de ne plus résider au Caire, mais aussi la faculté d'examiner de visu et de signaler au ministère dans l'intérêt de l'œuvre même la parfaite interprétation de mes plans et instructions artistiques durant mon séjour dans le pays.

Je pourrai, si le ministère le juge nécessaire, être appelé à un moment quelconque de l'avancement des travaux pour donner mon avis sur les questions architecturales quoique cependant il n'y ait pour moi aucune obligation à me transporter au Caire, au cas où les circonstances m'en empêcheraient à ce moment là.

J'userai de mon droit consacré de signer mon œuvre sur la partie centrale de la façade principale et en même temps assister à l'inauguration en ma qualité d'architecte du monument comme consécration finale.

Réponse du ministère le **13 janvier 1898** :

Le ministère accepte la proposition que vous avez cru devoir lui soumettre par la lettre reproduite ci-dessus, étant bien entendu que la condition absolue de cette acceptation est que vous remettiez au ministère tous les plans définitifs d'ensemble de l'édifice avec devis, métrés calculs justificatifs et avec les plans d'exécution et de détails nécessaires à la reprise du travail, dans un délai qui permette au ministère d'ordonner la réouverture du chantier au plus tard dans trois mois.

Les honoraires qui vous sont alloués sont donc fixés à forfait à la somme de £E 4.400 pour toutes les charges, frais de voyage et de séjour et conditions spécifiées dans votre lettre; le ministère s'occupe de prendre à cet effet l'approbation de la Caisse de la Dette. Ces 4400 £E vous seront payés sous déduction des acomptes que vous avez déjà reçus, non compris toutefois l'indemnité de £E 800 qui vous a été allouée pour retard du commencement du travail.

Le ministère examinera les époques à fixer pour les paiements qui devront vous être faits, le dernier paiement n'étant effectué que lorsque vous aurez remis au ministère à sa satisfaction tous les plans et détails nécessaires à l'achèvement complet du travail.

Je vous serai obligé, en conséquence, de vous mettre sans retard à l'œuvre pour être en mesure de fournir tous ces documents en temps voulu.

La direction générale des Bâtiments sera chargée à l'avenir de la direction des travaux; vous voudrez donc remettre à M. Perry [directeur général des Bâtiments civils] tous les dossiers et correspondances se rapportant à l'exécution de la première partie du travail, ainsi que le personnel engagé par le ministère pour la surveillance des travaux.

Signé Le ministre des Travaux publics, H. Fakhry

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Marcel Dourgnon à Édouard Hennebique, Le Caire, **17 janvier 1898**

Veillez avoir l'obligeance de me faire connaître quel est le poids de vos planchers à 750 kg pour m², pour le 1^{er} étage du musée ; celui des poutres et hourdis des grandes galeries à 18 m de portée et celui des terrasses, chacun séparément. Tous renseignements me sont nécessaires pour établir le calcul des charges.

Je vous serais gré de me les faire parvenir le plus tôt possible.

Réponse :

Nous nous empressons de répondre à votre lettre du 17 courant au sujet du poids des planchers du 1^{er} étage des terrasses du nouveau musée.

1^{er} Etage surcharge 750 kg par m²

Plancher en béton armé y compris

Poutres, soit environ 650 kg par m²

Soit charge et surcharge 1400 kg par m²

Galeries de 18,00 m de portée

Surcharge 200 kg par m²

Plancher en béton armé. 750 kg par m²

Soit charge et surcharge 950 kg par m²

Terrasses

Surcharge 200 kg par m²

Plancher en béton armé 550 kg par m²

Soit charge et surcharge 750 kg par m²

Les soffites remplaçant les arcs en maçonneries peuvent être comptés de 1000 à 1200 [t ?] par m [mètre ?].

Nous espérons Monsieur que ces renseignements pourront vous suffire ; s'il en était autrement, nous sommes tout à votre disposition pour vous donner toutes les indications que vous désireriez.

Le chargé de l'agence et consulat général de France en Égypte à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **20 janvier 1898** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902) [brouillon original au Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904]

Les travaux sont à nouveau suspendus, cette fois-ci pour des causes purement techniques. La reprise des travaux aura lieu, d'ailleurs, dans quelques semaines. Les fondations sont achevées. Au moment de commencer les travaux supérieurs, les entrepreneurs ont déclaré au ministère des Travaux publics que le plan était inexécutable. « Ce plan, dont les mérites artistiques sont reconnus de tous, avait été plusieurs fois modifié par M. Dourgnon ». Dourgnon avait évalué son projet définitif à 160.000 £E, mais avait été invité par le gouvernement égyptien à ne pas dépasser 110.000 £E. C'est ce nouveau projet, qui a été accepté par le ministère des Travaux publics, qui fait l'objet des difficultés actuelles. Dourgnon en effet, dans son désir de respecter autant que possible son propre plan primitif tout en restant dans l'enveloppe prescrite, a sacrifié la solidité. On lui reproche d'avoir négligé de calculer la résistance des matériaux qu'il avait prévus. Dourgnon ne nie pas que, trompé par son ignorance de la qualité de certains matériaux du pays, il ne soit en faute. Il ajoute, pour s'excuser, que son projet a été étudié par le ministère des Travaux publics et approuvé par Barois, secrétaire du ministère. Le ministère se décharge de sa responsabilité, estimant qu'il n'avait qu'à contrôler si le projet répondait aux conditions générales requises par sa destination, tandis qu'il appartenait à Dourgnon de fournir un plan exécutable [belle mauvaise foi]. Les travaux sont donc suspendus pour permettre à l'architecte de revoir sa copie une nouvelle fois. Se trouvant en difficulté, Dourgnon s'est rappelé qu'au moment où il avait été désigné comme architecte du musée, on lui avait donné le choix de deux combinaisons, soit il dirigeait la construction, soit il fournissait les plans et laissait au ministère le soin de surveiller l'exécution. Il avait d'abord opté pour la première solution, mais, devant les difficultés soulevées par les entreprises adjudicataires, il avait demandé et obtenu qu'un fonctionnaire du service des Travaux publics soit chargé de le suppléer dans ses rapports avec les dits entrepreneurs, ce qui le mettait dans une situation très fautive vis-à-vis d'eux et lui ôtait toute autorité morale comme effective. Il a donc fini par décider de renoncer à effectuer lui-même la surveillance de l'exécution de ses plans. Consulté, Cogordan est d'accord avec cette décision, comprenant que la poursuite des travaux dans les

conditions actuelles sans qu'il survienne de nouveaux conflits entre les entrepreneurs, le gouvernement et l'architecte « dont ce dernier porterait durement les conséquences ». Pour parler officiellement avec le concours précieux de Barois. Dourgnon sera donc traité selon la seconde combinaison : il touchera 2 ½% sur le montant du devis, 2 ½% sur le montant des travaux déjà exécutés, soit 1/3 env. de l'ensemble. Somme se montant, avec l'ajout de quelques autres émoluments, à plus de 110.000 francs, et qui lui sera payée dès qu'il aura achevé le plan modifié. La commission de la Dette vient de donner son approbation. Dourgnon garde son titre d'architecte du musée, et son nom sera inscrit sur la façade quand aura lieu l'inauguration. « L'œuvre garde donc entièrement son caractère français ». Dourgnon très reconnaissant à Cogordan pour son intervention en sa faveur.

Le Journal des Débats, **31 janvier 1898**, « Égypte, la question du musée »

(Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Notre correspondant nous écrit du Caire, le **22 janvier**

À propos du nouveau musée des Antiquités égyptiennes, actuellement en construction, la presse anglaise et anglophile du Caire a singulièrement grossi un incident qu'il est juste de ramener à ses véritables et très minimes proportions. On sait que l'architecte du nouveau musée est notre compatriote, M. Marcel Dourgnon. Une décision spéciale du ministre des Travaux publics avait, en outre, chargé M. Marcel Dourgnon de la direction des travaux de construction, dont l'exécution a été confiée, après adjudication, à des entrepreneurs italiens établis au Caire. À la suite de difficultés entre l'architecte et les entrepreneurs, M. Marcel Dourgnon a demandé au gouvernement égyptien de le décharger de la direction des travaux ; celui-ci a fait droit à sa demande, et il a décidé qu'à l'avenir les travaux, exécutés d'après les plans et devis de M. Marcel Dourgnon, seraient dirigés par des ingénieurs du ministère des Travaux publics. Il est d'ailleurs bien entendu que, conformément à l'usage suivi dans tous les pays, M. Marcel Dourgnon conserve, en sa qualité d'architecte, la surveillance générale de l'œuvre à laquelle il donne son nom.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **3 février 1898**

Bordereau d'expédition

M. Éd. Hennebique au Caire

Musée du Caire, Lanterneaux

Plan n°54 Projet d'un lanterneau circulaire (2 bleus)

Bureaux Hennebique, Bruxelles

Musée des Antiquités égyptiennes au Caire. Projet d'un lanterneau circulaire de la grande galerie centrale. Bleu. [à rapprocher du plan des terrasses, calque non daté ?]

Ministère des Affaires étrangères à Rambaud, ministre de l'Instruction publique, **28 février 1898** (musée du Caire) (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902)

Notre agent diplomatique vient de me rendre compte des conditions dans lesquelles l'architecte français a préféré laisser au ministère des Travaux publics égyptien la réalisation de ses plans. Envoie copie du rapport de Cogordan pour information très confidentielle.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

G. Garozzo et Zaffrani à N. Marciano, Le Caire **19 avril 1898**

Expédions les plans 82-82bis du ministère, détails de la coupole principale du musée, et un calque de la planimétrie des pilastres.

Vous prions de nous donner le détail de la coupole complète en béton armé y compris les calculs etc. etc. Le plus tôt possible.

Vous prions aussi de nous envoyer les prix pour les pilastres de la coupole s'ils étaient en béton armé, ainsi que les détails et les calculs.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

G. Garozzo et Zaffrani à N. Marciano, Le Caire **20 avril 1898**

Nous vous expédions les plans 80° et 80 Abis (à 2 cm par mètre) du rez-de-chaussée portant les indications des grands linteaux.

Comme vous le verrez, plusieurs de ces linteaux ne sont pas dans le contrat, parce que dans les autres sections nous avions des arcs en briques et pas de linteaux en béton.

Nous vous prions donc de vouloir bien nous donner le plus tôt possible, les détails calculs ainsi que les prix des nouveaux linteaux. Nous joignons aussi le plan n°62bis pour faciliter le travail, ainsi que le dessin 94 des architraves des portes et fenêtres.

Ignorant si on les fera en fer ou en béton.

Nous vous prions cependant de nous envoyer également, aussi les dessins, calculs et prix de ceux-ci pour être prêts à chaque demande.

En vous recommandant l'urgence.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

G. Garozzo et Zaffrani à N. Marciano, Le Caire **23 avril 1898**

Pour tout ce qui peut vous intéresser pour l'exécution des planchers couvrant le rez-de-chaussée, nous joignons les feuilles n°66-68-70.

Dans l'exécution des dits planchers vous vous conformerez à ces dessins.

Grand calque toilé, coupe sur la galerie d'honneur (intérieur du portique), partiellement photographié, avec gros plan sur la signature, en italien, illisible, datée 23 avril 1898

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

G. Garozzo et Zaffrani à N. Marciano, Le Caire **27 avril 1898**

En réponse à votre lettre du 25 avril, nous sommes étonnés que vous nous ayez retourné les dessins 66-68-70. Nous vous les renvoyons de nouveau.

Peut-être aurons-nous encore d'autres détails d'exécution à vous envoyer.

Nous vous envoyons les dessins pour que vous vous y conformiez dans l'exécution des planchers.

Si vous croyez qu'il ait des travaux hors contrat, nous vous prions de nous les indiquer et nous donner vos prix, pour que nous puissions aussi les présenter au ministère.

Nous vous informons même que le ministère prétend que tous les équerissages et corniches des plafonds soient faits en ciment en même temps que les planchers. Si vous croyez que ces travaux ne vous concernent écrivez de suite en donnant vos prix, pour que nous puissions les transmettre à notre tour.

27 mai 1898, Dourgnon quitte Le Caire [cf. l'historique qu'il en fait le 9 août 1899]

Cogordan, Direction politique à Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, San Stefano, **26 mai 1898** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

J'ai fait part à Votre Excellence dans mon rapport du 20 janvier dernier, des arrangements pris par le gouvernement khédivial avec M. Dourgnon, architecte du musée. Notre compatriote a remis récemment les plans qu'il avait été invité à refaire avec des matériaux présentant des garanties de solidité. L'exécution du nouveau plan de M. Dourgnon est estimé à 158.000 £E soit 38.000 £E [*sic*], environ 950.000 francs de plus que la somme de 110.000 £E, dans les limites de laquelle on l'avait prié de s'efforcer de se tenir. On prétend au ministère des Travaux publics que cet excédent considérable qui s'explique par la qualité des matériaux, aurait pu être diminué sans grand changement du plan d'ensemble moyennant l'adoption de certaines dispositions moins dispendieuses. Mais préoccupé de la question artistique, M. Dourgnon n'a rien voulu sacrifier de la beauté de l'œuvre. Le ministère égyptien surpris de se trouver en présence d'un déficit considérable a écrit à l'architecte une lettre dans laquelle il lui reproche de n'avoir pu tenir les engagements qu'il avait pris relativement au coût du futur musée, et fait toutes réserves sur les conséquences possibles de cette irrégularité. Mais à cela

se borne, si je suis bien informé, le mécontentement de M. W. Garstin. Quant à M. Dourgnon, il part demain pour la France, et ne reviendra peut-être ici que pour l'inauguration de son œuvre. C'est je crois le meilleur parti qu'il aurait à prendre. Son retour ferait renaître et grossirait peut-être des difficultés que son œuvre contribuera sans doute à aplanir.

Je veillerai d'ailleurs à ce que les droits de notre compatriote soient entièrement sauvegardés.

Voici quelle est, au point de vue financier, la situation qui explique la mauvaise humeur du gouvernement égyptien. Sur un crédit de 150.000 £E, il comptait en employer 120.000 au maximum à la construction du musée et les reste aux diverses dépenses accessoires (déménagement, maison du directeur, etc...).

Devant le surcroît de dépenses prévu par Mr. Dourgnon, il a cherché à réaliser une économie sur ces 30.000 £E : Il compte pouvoir trouver sur ce crédit 9.000 £E, l'excédent est donc réduit à 21.000 £E qui seront demandées à la commission de la Dette. Je ne doute pas que l'influence de M. [espace vide] sur ses collègues ne s'exerce dans un sens favorable à cette manière de terminer une affaire qui avait pris à certains moments et tout récemment encore une tournure désagréable, et que nous avons grandement à voir se terminer sans éclat.

Barois, secrétaire général des Travaux publics au ministre [?], Le Caire **12 juin 1898** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Mon cher ministre,

Le ministère a soumis à la Caisse de la Dette la question de l'augmentation de crédit du Musée égyptien. Le crédit ouvert par la Caisse était de £E 150.000. Le devis définitif dressé dernièrement par Dourgnon et contrôlé par le ministère des Travaux publics s'élève à £E 179.170. C'est donc un déficit de £E 29.170 qu'il faut combler. On demande à la Caisse qu'elle *avance* cette somme.

La Caisse avait d'abord répondu qu'elle préférerait traiter la question après la rentrée des congés. Mais, les travaux étant en fait engagés, le ministère serait très désireux d'être assuré dès maintenant que le crédit lui sera ouvert en temps opportun et, à la suite d'entrevues avec Garstin, les commissaires ici présents ont promis d'écrire à leurs collègues pour avoir leur avis. Je pense que MM. Morey, Morena et de Haelske qui sont actuellement au Caire ne seraient pas défavorables à la proposition du ministère ; c'est au moins ce qui paraît résulter de leur conversation avec Garstin.

Je crois, pour ma part, que nous avons intérêt à ce que cette malheureuse affaire du musée soit enterrée le plus tôt possible et qu'on n'en reparle plus. J'ai écrit un mot dans ce sens à M. G. Louis [commissaire français de la Dette] en lui demandant d'accueillir favorablement la mesure proposée, et je viens vous demander, si vous êtes de cet avis, de vouloir bien appuyer ma lettre auprès de lui.

Gwenaël Delhumeau, L'Invention du béton armé, Hennebique, 1890-1914, Paris, Norma, 1999, p. 139-140

Brevet égyptien le **6 mai 1895**. Le bureau égyptien échappe au cadre habituel d'implantation de la firme. Établi au Caire en juin 1898, sous la direction de l'ingénieur Émile Servin : contrat d'agence générale pour l'Égypte passé entre François Hennebique et Émile Servin, ingénieur des arts et manufactures, à Paris, le 22 juin 1898 (archives Hennebique, IFA). Celui-ci, selon les termes habituels du contrat d'agence, est chargé d'organiser l'exploitation du système que les travaux du musée des Antiquités égyptiennes ont alors largement lancé. En raison, probablement, de la complexité et de l'éloignement de la zone administrée par Servin, Hennebique décide trois ans plus tard de lui donner pleins pouvoirs pour la gestion et l'administration de ses biens et affaires en Égypte. La procuration [établie à Paris le 2 août 1901] – seul document de ce type retrouvé dans les archives – établit clairement pour son bénéficiaire une totale autonomie dans le fonctionnement de son agence. Servin, qui la dirigera jusqu'à sa mort en 1917, est dès lors en mesure de « passer tous contrats et traités pour l'étude, l'exécution des plans et l'entreprise de tous travaux avec le gouvernement égyptien, avec toutes administrations ou sociétés ou avec tous particuliers, [de] dresser tous devis, conclure tous marchés, signer et affirmer tous mémoires. » Ce statut particulier expliquerait l'absence quasi-totale des dossiers « égyptiens » au sein des archives de la firme.

Dourgnon en lettre recommandée au ministre des Travaux publics au Caire, Paris **29 juin 1898** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds

Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Reçu du directeur général des Villes & Bâtiments une lettre du **15 juin** dernier, avec une note de demandes de dessins... dénote, de la part de ce service, l'inobservance de ses engagements, le désordre dans la réception des pièces remises par moi, et, en quelque sorte, une intention d'entraver ma tâche par des réclamations sans fondement.

Le directeur sait très bien que Dourgnon ne peut pas fournir les dessins demandés, puisqu'il détient depuis le 25 mai dernier tous les plans originaux et qu'il n'a pas encore été transmis par le ministère, la décision prise au sujet de la nature des matériaux que j'ai proposé dans l'avant-métré et devis – ni la copie de ces derniers: pièces demandées souvent verbalement au secrétaire général et par lettres en date du 7 avril, 23 mai, 12 juin, restées sans réponse jusqu'ici, malgré le caractère d'urgence de ma demande si motivée (voir encore lettre du 23 mai).

[...] dessins d'ensemble du 1^{er} étage à 0,01 p.m. le directeur émet avec une prétention incroyable, sans donner aucune raison, que ces dessins *n'ont aucune valeur et qu'il me prie en conséquence de lui remettre de nouveaux dessins*. Décision contre laquelle je m'élève avec d'autant plus d'énergie que je dénie d'une façon absolue à M. le directeur les connaissances nécessaires pour porter un tel jugement, et, comme je prétends que ces plans donnent entière satisfaction, j'ai la conviction que cette extraordinaire assertion écrite et transmise dans le service, a pour but de porter atteinte à ma situation professionnelle et à me discréditer.

Prêt si le ministère s'associait à cette conclusion à soumettre à un arbitrage, *d'indiscutable compétence* cette partie de mon travail... esprit de parti pris et de malveillance. En effet, depuis le 13 avril dernier, ces dessins sont à la disposition du ministère... c'est deux mois après que l'on songe à trouver que ces dessins ont... je ne sais quoi qui n'est même pas formulé.

[...] si elle était fondée, cette découverte, est bien tardive et qu'elle a bien le caractère de vouloir continuer, même à distance, les tracasseries dont j'ai été continuellement l'objet.

[...] ton impératif[...] en m'indiquant même des dates déterminées pour me demander les dessins que je dois fournir et sans tenir compte de l'ordre régulier du classement des dessins, suffit à démontrer l'ignorance de la Direction, en ce qui touche les questions d'Architecture et l'idée persistante de ne tenir en aucune considération ma mission et ma qualité.

Rappelle le dernier § du contrat par lequel je suis seul juge de l'opportunité de la livraison des dessins « fournis par moi au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction et leur remise déterminée dans un délai de dix mois au plus » comme il est naturel, du reste qu'il en soit ainsi. Je n'ai, par conséquent, pas à obtempérer à des ordres sous quelle forme que ce soit, et encore moins avec celle qui est employée avec moi.-

Renouvelle ses protestations.

[...] qu'ayant été jusqu'ici séparé de certains documents, je n'ai pu répondre encore à votre lettre du 24 mai dernier, au moment de mon départ du Caire. Réponse seulement différée, je me promets de faire justice et de réfuter les assertions qu'elle contient.

En cette attente, je vous remets ma réponse sur l'état des derniers dessins qui me sont demandés [...] avec mon avis motivé sur chacun d'eux pour leur opportunité et sur ma non obligation à les fournir.

L'Imparziale, journal italien imprimé au Caire, numéro du 29 juin 1898

Reproduit un article paru dans *Al-Mokattam*, signalant l'arrêt des travaux de construction du nouveau musée du Caire pendant trois mois après que l'ingénieur italien de la société Garozzo et Zaffrani avait remarqué des imperfections dans les calculs des fondations.

Dourgnon, Construction de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, bureau de l'Architecte, Paris, **1^{er} juillet 1898** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Je m'étais imaginé qu'à distance Messieurs les Anglais auraient eu un peu plus de vergogne et que diminuerait leur hostilité. Bien entendu je me suis trompé et ils se gardent bien – en prévision de la fin de nos relations – de se priver d'échafauder de toutes pièces, avec leur mauvaise foi habituelle, de nouvelles et absurdes prétentions.

J'ai reçu de leur part des demandes insensées, abusives comme toujours (dont ci-inclus je vous donne un aperçu) et que, si par faiblesse je consentais à satisfaire, je ne saurais comment les réaliser, tant les honoraires qui me sont dévolus sont si peu en rapport avec le travail colossal et superflu qu'on a exigé de moi depuis plus de 4 ans, que je serai dans l'impossibilité de faire face au paiement de mes employés. Je sais bien que le ministère et son *habile défenseur* ont répandu avec perfidie et pour donner le change, que je recevais une indemnité ! Si bien que, victime d'une situation précaire pour tous mes intérêts, l'on est arrivé à tromper le public au point que tout le monde est convaincu que, loin d'avoir subi des préjudices de toutes sortes, j'ai, au contraire, reçu des avantages très appréciables.... C'est ainsi que s'écrit l'histoire !

Envoie pour lever toute ambiguïté, copie de la lettre recommandée envoyée ce jour au ministère, après s'être entouré de conseils [lettre du 29 juin, retranscrite plus haut].

P.S. Revenant sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, assure qu'en fixant les honoraires tels que je vous les ai indiqués pour l'hôpital, j'ai toujours pensé que le meilleur souvenir devait m'être réservé par mes compatriotes, attendu que tout architecte, *vivant de sa profession*, en Égypte, a toujours fixé ses honoraires de 7 à 8%, et que pour la confection de projets, devis non utilisés (comme c'est ici le cas) ils auraient dû l'être à 3 ½%. Vous apprécierez que j'ai établi une différence assez sensible dans ma demande, étant données ces explications.

Extrait de la lettre de M. Perry, directeur général des Bâtiments civils, du **15 juin dernier**

Les épreuves phototypiques des coupes à l'échelle de 0,01 m corrigées, et présentées par vous pour servir d'originaux à la construction du 1^{er} étage ne remplaçant pas convenablement de nouveaux dessins que vous deviez fournir à cause des nombreuses modifications introduites par le projet, il s'ensuit que cette partie du projet n'est pas élaborée comme elle devrait l'être.

Je vous prie en conséquence de nous remettre de nouveaux dessins.

Extrait du tableau des dessins que l'on me demande en indiquant les dates :

«fin juillet – Grille de clôture»

Notez que j'ai déjà fait tout ce travail, et, que depuis le ministère a changé *l'orientation* du monument et qu'à l'heure actuelle, il ne *sait même pas quelle sera l'enveloppe périphérique du terrain*. C'est un travail tout autre à refaire, qui n'est donc plus à ma charge – à moins d'un contrat nouveau –. Ensuite il me semble qu'avant de s'occuper de la construction de la grille pour fin juillet, alors que ce travail doit venir en dernier lieu, il y aurait préférence à faire d'autres détails (?). Ce qui démontre qu'ils ne savent pas ce qu'ils font au point de vue technique – (?)

« La charpente et les casiers de la bibliothèque »

Voilà une question qui est entièrement du domaine du mobilier et de l'agencement intérieurs du musée et du ressort de ce service. Questions qui n'ont jamais fait partie de mes contrats, programme, ni demandés dans mon devis. En un mot le ministère sait pertinemment que je n'ai rien à voir là – sauf contrat à part, spécial – (?) et la date fixée « 15 septembre » pourquoi cette urgence, le rz-de-chassée n'étant même pas terminé. Et ainsi de suite pour bien d'autres demandes.

Maintenant pourquoi le ministère s'obstine-t-il à ne pas vouloir me donner sa décision au sujet des devis et métré, *essentiel* pour que je puis faire les détails à fournir et s'obstine-t-il à me demander des détails puisqu'il sait que je ne peux le faire sans cette *décision* et la copie de *..ées*. Enfin pourquoi me demande-t-il des détails puisqu'il a en sa possession *tous mes détails originaux*, sans lesquels aucun architecte ne peut faire les détails à en extraire.

Direction politique [de ?] au ministre [des Affaires étrangères ?], brouillon de lettre, San Stefano, **19 juillet 1898** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Dans sa lettre du 26 mai dernier, M. Cogordan avait porté à la connaissance du département qu'à la suite de la modification apportée aux plans primitifs de notre compatriote M. Dourgnon, dans la construction du nouveau musée des Antiquités du Caire, une somme supplémentaire de 28 000 £E avait dû être demandée à la Caisse de la Dette.

Dans une de leurs dernières réunions, les commissaires ont voté l'ouverture de ce nouveau crédit, en stipulant que cette somme serait remboursable en 16 annuités de 2700 £E, au taux usuel de 2% établi entre la Caisse et le gouvernement.

Ministère des Affaires étrangères à L. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, **8 août 1898** (la Caisse de la Dette et les travaux du Caire) [389-390], accusé de réception du ministre de l'Instruction publique le 18 août (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902)

Le gérant de notre agence diplomatique vient de m'annoncer que dans l'une de leurs dernières réunions, les commissaires de la Dette ont voté une crédit supplémentaire de 28.000 £E en vue de faire face à certaines modifications apportées aux plans primitifs. Somme remboursable en 16 annuités de 2.700 £E, au taux usuel de 2%.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Caire, **19 octobre 1898**

Note multigraphiée à l'alcool, décolorée et reprise partiellement au crayon bleu.

[...] les déductions arrivant à des conclusions tout à fait autres que [...] qui [...] et [...] détérioration rapide du pavement de l'entresol du nouveau musée des antiquités.

Le plancher sous l'effet de la charge presque entièrement p[...] qu'il va recevoir prendra une certaine flexion c'est inévitable (il n'y a pas de calcul de résistance possible si on n'admet pas de flexion).

Nous sommes donc dans le cas de tout autre système de plancher au point de vue d'une fissure possible dans la mosaïque constituant le pavement. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse et il n'est pas du tout certain qu'elle doive se produire. Admettons cependant l[...] de cette fissure [...] pour qu'elle ne suive pas [...]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Émile Servin, Le Caire, **19 octobre 1898**, à Hennebique à Paris

M'envoyer encore quelques exemplaires de la *Tribune de Lausanne* car il s'agit d'influencer les principaux intéressés dans la Banque nationale pour lui faire faire pression sur l'architecte M. Fabricius qui a perdu toute confiance dans notre système depuis l'accident des planchers du théâtre Djelal.

Malgré que la sécurité contre l'incendie est imposée il veut faire une poutraison ordinaire en I.

Je vous envoie copie du rapport du ministère concernant les entresols et la copie de ma réponse à ce rapport. Jusqu'alors je n'entends plus rien. Si toutefois on persiste à ne pas accepter de fissure ne pourrait-on pas proposer de couper le hourdis sur la poutre et le refaire avec interposition d'une couche empêchant la prise du nouveau béton sur l'ancien de façon à avoir au moment de la flexion sous la surcharge un léger soulèvement du hourdis qui éviterait la fissure qui se produira encore infailliblement s'il y a encore en cas trument [?]. J'ai vérifié la résistance de la poutre elle est largement suffisante car on a laissé dans 1 poutre apparente de 0,25 m les fers qui avaient été calculés pour une poutre noyée dans l'épaisseur du hourdis de 0m,76.

Extrait du rapport de la Commission chargée de l'examen des parties entresolées du musée des Antiquités égyptiennes, Le Caire le **16 octobre 1898**

Ces crevasses sont la conséquence des différentes flexions des hourdis et de l'architrave.

Il est probable qu'en déchargeant des planchers, les lézardes ne seront plus visibles, mais elles existeront toujours et reparaitront aussitôt que les planchers seront rechargés, soit par les casiers de la Bibliothèque, soit par le public de la salle de vente. Alors le dallage en mosaïque se brisera également et on sera obligé de le remplacer par un parquet plancher cachant les fissures.

Ces fissures permettent à l'eau et à l'air de pénétrer, de passer même les hourdis et d'attaquer les fers qui y sont logés.

Pourtant M. Hennebique déclare dans ses prospectus que l'étanchéité du ciment est un des plus grands avantages de son invention car elle protège les fers contre l'influence de l'atmosphère et le rouillage.

En lavant les planchers de l'entresol on aura l'eau au rez-de-chaussée.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **23 octobre 1898**

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes, Le Caire (Égypte)

Toitures Terrasse

Dilatation [note très mal écrite, mais comportant des recommandations importantes concernant la dilatation, et qui n'ont peut-être pas été bien suivies]

La différence maximum entre la température du jour et celle de la nuit est de 50 degrés centigrades environ, nous pouvons estimer qu'elle produit sur les poutres et hourdis une dilatation linéaire de 0,0006 m par mètre courant.

Ces variations de longueur ont une tendance à renverser les murs vers l'extérieur. En effet, chaque nuit, après avoir supporté la chaleur de la journée, la poutre se contracte et laisse derrière elle un vide ; le lendemain, elle tend à reprendre le même emplacement qu'elle ne sait plus occuper à cause de matières dures quelconques, éclat de briques, gravier tombés dans l'interstice que la poutre avait produit entre elle et la maçonnerie de ses appuis. De là une succession de déplacements minimes mais journaliers qui feraient à la longue osciller le mur sur sa base si on ne prenait la précaution de rendre la poutre solidaire par un bon ancrage.

Les poutres et hourdis doivent reposer ... et être séparés entièrement de la maçonnerie par une mince couche de sable facilitant le glissement du béton sur les murs ; ces précautions sont surtout nécessaires pour les terrasses de grande portée sans lanterneaux, ou avec des lanterneaux de petites dimensions.

Quand deux terrasses ont des poutres dans le prolongement l'une de l'autre avoir soin de laisser sur les murs un intervalle entre elles. Les hourdis reposeront de 15 à 20 cm sur la maçonnerie, les 3 cm de matière imperméable réunira seule un hourdis avec le voisin et reposera sur du sable, directement en contact ou avec interposition d'une feuille de papier.

Les véritables asphaltes de Judée, Val de travers Seysal [?] présentent toutes les garanties nécessaires au point de vue de l'étanchéité, malgré les variations qui pourraient se produire dans ce joint que nous pourrions appeler à cause de cale même Joint de dilatation.

Il y a lieu de rejeter pour la confection de ces joints les asphaltes de Tunikdad et de Syracuse, le sable sera de silice pur, avec surtout absence complète de chaux.

Examinons la couverture de la grande galerie centrale. Nous avons une grande terrasse continue de 18,00 m de largeur et 84,35 m de longueur, par suite de l'emploi de joints de dilatation sur les 7 arcs en maçonnerie, nous pouvons la considérer comme étant divisées en 8 parties indépendantes, dont les quatre grandes ont 18,00 x 11,55 m, en prenant les précautions énoncées ci dessus, les mouvements produits par la dilatation sont entièrement libres et ne présentent aucun inconvénient. Par contre, sans l'emploi des joints sur les arcs, et les poutres, dans le prolongement l'une de l'autre se touchant, l'allongement longitudinale serait de 84,35 m x 0,0006 – 0,05 m.

Comme nous pouvons considérer un côté encastré (grande coupole) et l'autre libre (petite coupole) les 5 cm de variation se reporteront entièrement du côté de la petite coupole, renversant le mur pignon et fissurant les murs de côtés sans que nous puissions y opposer quoique ce soit.

Mêmes considérations pour les terrasses sur la grande galerie d'honneur et les cages des grands escaliers. Nous avons ici en outre quelques fortes poutres dans le sens transversal, partie [portée ?] 18,00 m. L'allongement n'est pas à craindre puisqu'elles reposent sur des murs qui peuvent osciller puisqu'ils sont surélevés de 5,00 m du reste du bâtiment ; il faut veiller à ce que ces poutres soient solidement ancrées dans la maçonnerie, tout en leur permettant de se déplacer latéralement par suite de la mince couche de sable interposée de côté.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Copie d'une lettre de Marciano du Caire à Hennebique de Paris, Le Caire, **28 octobre 1898**

Lettre du 13 octobre, sans réponse comme les autres.

Au musée, les travaux marchent et avec une grande activité. On commencera bientôt les maçonneries, de façon que sous peu nous devons commencer les terrasses et jusqu'à présent nous n'avons pas remis aucun plan.

Je vous prie de solliciter l'envoi du projet de M. Servin vous a remis [sic], et en même temps les renseignements sur les lanterneaux que, comme M. Édouard, votre fils, m'a écrit, sont étudiés à Paris

en base aux indications que M. Dourgnon a données. Il faudra après que le ministère approuve ces projets.

Ainsi on me réclame encore une fois l'étude de la coupole et comme je vous ai écrit, c'est très urgent.

Je ne sais que répondre au ministère à ce propos.

Pour le plan de la terrasse, vous remarquerez dans le projet de M. Servin que nous présentons les linteaux à part, et pour lesquels nous demandons notre prix comme travail supplémentaire.

Pour les planchers il faut un autre plan, et comme il me semble il y a des modifications, je demanderai la différence de prix.

Il est bien juste, il me semble ?

On a agrandi les lanterneaux, ce qui augmente le vide à déduire, et diminue la surface des planchers, mais le prix de revient pour la construction est toujours le même.

J'attends encore les explications demandées pour les combles des lanterneaux et pour les terrasses en pignon. Il faudra présenter un projet complet pour avoir l'approbation en temps utile, pour ne pas avoir des entraves en cours d'exécution.

Je compte donc sur l'envoi de tout ce qui sera nécessaire à M. Servin pour compléter le dessin.

Les essais du rez-de-chaussée sont commencés. On a chargé les 3 salles P' R' S' au complet. On commence très mal aussi à cet étage.

J'ai protesté énergiquement envers le ministère pour cet abus incompréhensible des essais, soit pour la dépense énorme, soit pour le retard que ces essais apportent au paiement, car le ministère ne paie qu'après acceptation définitive.

Du reste le résultat des essais sur ces 3 chambres est très satisfaisant pour le moment. La charge est achevée depuis 3 jours et nous avons eu une flexion de $7 \frac{3}{4}$ pour la salle P', de $7 \frac{1}{4}$ pour la salle R4, et de $1 \frac{3}{4}$ pour la salle S'.

Le ministère peut bien se contenter et se convaincre de la bonté du système et de la parfaite exécution.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **31 octobre 1898**

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes, Le Caire (Égypte)

Observations diverses

Comme vous pouvez vous en rendre compte sur les plans n°7 à 14, que nous vous expédions, nous avons cherché de diviser autant que possible les terrasses en petites surfaces, soit par les chénaux, soit par des joints de dilatation. Nous évitons ainsi de grands déplacements et la production de fissures importantes qui tendent par leur poussée à fendre et renverser les murs d'appuis.

Il faut que les poutres, dans le prolongement l'une de l'autre, aient entre elles le moins de contact possible, éviter sur les appuis qu'elles ne se touchent et laisser entre 2 extrémités de poutre un vide que vous remplirez de sable.

Construisez surtout ces joints de dilatation entre les salles BDG-EJ-JI et KL.

Il est bien entendu que les hourdis ont eux aussi des solutions de continuité aux appuis ou sur les soffites comme vous l'indiquez à la coupe cf. sur le plan d'ensemble modifié.

La dilatation latérale des couvertures des galeries de 18 mètres de largeur n'offre aucun inconvénient et les poutres principales sont assurées [?] dans la maçonnerie, car ces murs sont de 5 m/00 en surélévation sur le reste du bâtiment et peuvent donc être considérés comme libres. D'autre part la construction des poutres de grande portée doit être tout particulièrement soignée. Il est bon entr'autre [en outre ?] de donner à leur coffrage une certaine flèche [?] de relèvement [?] parce que :

1°) Lors du déboisage un léger affaissement de 5 à 6 m/m est à peu près inévitable, par suite de la prise de tas [?] de la matière .

2°) Une poutre de grande portée parfaitement horizontale semble toujours être légèrement fléchée.

3°) Il faut avoir soin que les fers soient bien horizontaux dans la poutre et ne suivent pas la flèche donnée aux moules [?], autrement on s'exposerait au décintrage à ce que la poutre forme une flexion au moins égale à la flèche primitive donnée au cintrage.

[suivent deux croquis, le premier montrant une forme cintrée à l'extrados comme à l'intrados et donnée comme mauvaise, l'autre montrant l'extrados droit et donnée comme bonne]

Nous vous rappelons que la toiture terrasse en outre de la couche imperméable qui en garantit l'étanchéité, est prévue à couvrir de gravier sur une épaisseur de 10 [cm ?]/m, nous atténuons ainsi l'action intense des rayons solaires sur le béton et adoucissons la température intérieure des locaux.

M. Hennebique recommande à ces concessionnaires de retirer les étais des poutres des terrasses, que quatre semaines au minimum après la confection.

Quant aux essais de résistance, ils ne peuvent être faits que deux mois plus tard.

Nous attirons toute votre attention sur l'importance de ces dispositions spéciales à adopter et des précautions toutes indispensables à prendre, étant donné le climat de l'Égypte qui présente du jour à la nuit des écarts de température considérable.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **novembre 1898**

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Construction des Arcs, piliers et Couronne d'assise de la Grande coupole (plan et coupes sur calque) [à rapprocher du calque non daté]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Copie d'une lettre d'Émile Servin à M. le directeur général des Villes et Bâtiments de l'État, Le Caire, **2 novembre 1898**

En étudiant de près la construction en béton armé des 4 piliers qui doivent supporter la coupole, j'ai reconnu qu'il est indispensable de faire également en béton armé les 4 grands arcs reliant ces piliers.

Je vous remets inclus au plan avant-projet de la façon dont je compte édifier ces arcs et ces piliers. Vous pouvez vous rendre compte sur ce plan que nous avons ainsi une liaison intime de la coupole avec l'œuvre inférieur ; cette disposition offre même la garantie que s'il venait à se produire un tassement du sol, la stabilité de l'ouvrage ne serait en rien compromise. D'ailleurs les chances d'un tassement possible du sol seraient de beaucoup diminuées, puisque la charge due à l'ouvrage fait en béton armé sera la moitié inférieure à celle qui résultera de l'ouvrage de maçonnerie ordinaire.

Croyant que vous vous rallierez à ma proposition,...

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

N. Marciano à Hennebique à Paris, Le Caire, **3 novembre 1898**

Je suis en possession de votre lettre du 21 octobre.

Essais. Je n'ai pas encore pu obtenir qu'on ne fasse les essais de la manière absurde qu'on a suivie jusqu'à présent ; mais j'espère d'y réussir, à force d'insister auprès de M. Perry, auquel j'ai rappelé les conventions faites entre lui et vous, et je vous tiendrai au courant du résultat.

Linteaux. C'est bien ce que vous me dites à ce sujet et je me réglerai de la sorte s'il y aura lieu à discussions avec le ministère.

Terrasses et lanterneaux. Il est de toute urgence que vous me renvoyez au plus tôt le plan des terrasses, qui vous a été envoyé par M. Servin pour approbation, car le ministère me le demande journellement et je ne sais qui lui répondre. Il est indispensable d'avoir ce plan pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour la construction des planchers des terrasses qui d'après une lettre que je viens de recevoir de MM. Garozzo et Zaffrani, devraient être commencés vers la fin de janvier prochain. Il ne faut donc pas que vous me mettiez dans le cas d'être accusé de retard, et je vous prie donc de m'envoyer ce plan par retour de courrier.

Quant aux lanterneaux il est aussi très nécessaire que vous m'en envoyez tous les détails, le plus tôt possible. A propos des lanterneaux, je vous prie de bien vouloir m'expliquer ce que vous avez entendu dire à l'art. 5. du devis-annexe qui a été dressé par vous, et qui dit précisément :

Art. 5 Mes L. 306,40. Combles des Lanterneaux des atriums en ciment armé comprenant le système des fermes combinés pour recevoir les verres au mètre linéaire du pourtour extérieur. à £E 0,800 le mètre linéaire.

Pour mieux me faire comprendre votre idée, je vous prie de m'indiquer par un petit croquis à la main, ce que vous vous entendiez de proposer au ministère, quant vous lui avez présenté le dit devis.

Coupole. Aussi pour la coupole je vous prie de m'envoyer sans retard les détails nécessaires pour la construction, d'autant plus que les plans s'y référant ont été par moi remis à M. votre père, lors de ma visite à Paris dans le mois de Mai passé.

En étudiant de près avec M. Servin la façon de laquelle le ministère voudrait construire la partie des maçonneries qui doivent supporter la coupole, nous avons vu qu'il se présente l'occasion pour vous, de tenir à votre tour, le ministère, et il est le cas d'en profiter, ne fût que pour se venger de toutes les misères qu'on nous a faites jusqu'à présent.

Voilà de quoi il s'agit. Comme il a été convenu en principe avec vous, les piliers du 1^{er} étage de la coupole seraient en béton armé, mais les arcs et les pendentifs seraient en maçonnerie de briques de pays.

Or, il est évident que, si une fois le travail achevé, il se manifestait quelque fissure, ou n'importe quel autre accident, l'entreprise Garozzo dirait que certainement c'est la faute des piliers que nous avons exécuté, et à notre tour nous dirions que c'est la partie en maçonnerie. Alors afin d'éviter toute discussion à ce propos, M. Servin a proposé de faire tout le travail, c'est-à-dire piliers, pendentifs et arcs en béton armé, et il a justifié sa proposition, en disant que cela était indispensable pour la bonne et parfaite réussite du travail. Du plan qu'il vous a envoyé, vous avez pu voir comme il a établi de procéder à la construction.

A cette proposition, M. Perry, en principe, ne s'est pas refusé ; il nous a dit qu'il étudierait la chose et il nous a même demandé si tel était aussi votre avis.

Nous lui avons répondu que oui, et même nous avons ajouté que dans le cas que le ministère ne voudrait pas accepter cette proposition, vous et nous aurions décliné de la manière la plus explicite, toute responsabilité pour tout accident qui pourrait se présenter.

Avec cette question de responsabilité, le ministère fera ce que nous voulons, et même je tâcherai d'obtenir les bons prix, ce sera aussi une bonne affaire que nous ferions, et que nous devons d'aucune façon nous laisser échapper. Il faut donc que par *retour de courrier*, m'envoyez une lettre dans laquelle vous me diriez qu'ayant étudié de près les dispositions des détails pour la construction de la coupole, vous vous êtes convaincu de faire le tout, soit piliers, pendentifs et arcs en béton armé, ne pouvant en cas contraire accepter aucune responsabilité pour la coupole. Vous pouvez aussi mettre à votre lettre une date antérieure, par exemple le 22 ou le 23 Octobre, parce que M. Perry m'a demandé si j'avais reçu de vous une lettre à ce sujet, et je lui ai dit que oui. Je l'attends donc sans retard.

Musée arabe. J'attendais par ce courrier selon votre promesse, le projet du Musée arabe, mais je n'ai rien reçu. Que dirai-je au ministère ? J'espère vous lire au plus tôt.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Copie d'une lettre d'Émile Servin du Caire à Hennebique de Paris, Le Caire, **3 novembre 1898**

J'ai reçu votre lettre du 2-10-98 où vous me demandez les calculs des linteaux dont M. Marciano vous a envoyé les plans, envoi que du reste j'ignorais.

Ces plans ont été depuis modifiés par des adjonctions successives. J'ai rassemblé les calculs de tous les linteaux demandés jusqu'ici, je vous envoie la copie de ce que j'ai donné au ministère.

Vous trouverez copie du croquis indiquant les essais à faire sur les trois premières salles du 1^{er} étage qui ont été consignées.

Vous voyez que le mode d'essai n'a pas varié depuis les sous-sols, et jusqu'à aujourd'hui l'ordre de M. Perry est de faire tous les essais sur toutes les salles selon cette méthode.

Nous nous efforçons de faire ramener cet ordre et je crois que nous allons obtenir une réduction partielle sinon totale des essais qui restent à faire, vu les résultats tout à fait satisfaisants obtenus sur les salles P' et R' qui ont accusé 7 à 8 ½ m/m de flexion et S' 1 ¾ m/m.

Aucune fissure n'a été constatée.

Le ministère nous réclame nécessairement l'étude des lanterneaux, car il veut savoir au juste ce qu'il y aurait à faire comme ossature en fer.

J'ai présenté officiellement mon étude de la construction en Béton Armé des 4 grands arcs et des 4 piliers supportant la coupole. Je crois que le ministère va se rejoindre à notre proposition, surtout si vous-même reconnaissez cette construction indispensable comme je l'ai affirmé.

M. Garozzo a avisé M. Marciano qu'il livrerait fin janvier les maçonneries à hauteur de terrasse.

En résumé ce qui presse actuellement ce sont :

1°. L'étude des piliers et arcs de la coupole que l'on pourrait commencer incessamment.

2°. l'étude des lanterneaux.

Nous n'avons pas les plans du Musée arabe.

Je vous rappelle les renseignements sur la manière de rendre imperméable le béton des réservoirs.

Les offres pour le pont d'Afnish ont varié de 1170 à 1600 £E, celle-ci était la nôtre qui était suivie par 1576. L'Adjudicataire n'est pas encore connu.

Nous avons appris par M. Lasciac votre prochaine visite au Caire. Ce serait très opportun et le plus tôt possible pour traiter plus facilement l'Affaire du Musée arabe, et résoudre certaines questions une fois pour toutes sur quelques principes de votre système.

La Construction moderne, 17 décembre 1898, p. 144, « L'Égypte à l'Exposition universelle »

L'Égypte, quoique n'ayant pas adhéré officiellement à l'EU 1900, sera cependant représentée « grâce à l'initiative privée d'indigènes égyptiens ». Emplacement au Trocadéro à l'angle de la rue de Magdebourg et de l'avenue d'Iéna. Comportera une « ouakala » ou bazar arabe avec deux étages, et un théâtre de style égyptien antique, sur 2.600 m². Dourgnon officiellement chargé de l'élaboration du projet et de la direction des travaux.

1899

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Bureaux Hennebique, Bruxelles, **7 février 1899**

Nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire

Plans de montage de la grande coupole, bleu (+ idem, calque sans date)

Thierry, député des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Instruction publique, **12 juillet 1899** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902) [copie aux Archives diplomatiques (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904), avec transmission par Delcassé à Cogordan le **18 juillet**]

Réclamation en faveur de Dourgnon. Concours en mars 1895, 87 candidats, les 9 primes aux Français. Décembre 1895, projet définitif avec devis et cahier des charges soumis par Dourgnon au ministère des Travaux publics égyptiens, accepté sans observation par la commission technique du ministère des Travaux publics avec seulement quelques modifications aux conditions du devis, effectuées par Dourgnon. L'adjudication allait enfin avoir lieu fin avril 1896, mais campagne du Soudan. Dourgnon doit attendre huit mois au Caire, et reçoit 800 £ d'indemnités. Se livre pendant ces huit mois à de nombreux travaux de modifications sur ses projets.

Enfin, adjudication début 1897 à deux entrepreneurs italiens qui sur 2.850.000 francs consentirent un rabais de 250.000 francs. « Depuis cette époque, M. Dourgnon s'efforce d'exiger l'application de son projet mais il n'est pas de déboires et de tracasseries qu'il n'ait eu à subir de la part des entrepreneurs italiens que de la part du gouvernement égyptien qui ne soutient jamais son autorité que par un concours très relatif et des solutions très tardives ou très insuffisantes. »

« Un an après le commencement des travaux en décembre 97, M. Dourgnon écrasé par cette lutte incessante consentit à se décharger de la direction des travaux et à l'abandonner au ministère lui-même. »

Nouvel accord : convenu que Dourgnon se désintéresserait des chantiers et se bornerait à surveiller sa propriété artistique et à pourvoir à toute demande des dessins, devis et renseignements nécessaires pour l'achèvement de l'entreprise.

Même dans ce rôle réduit 14 mois de tracasseries, caprices et déboires, continuent, alors même que Dourgnon a « abandonné sa situation à Paris pour attacher son nom à une œuvre qui honore le génie français ». Le 6 mars dernier, il a remis les derniers documents.

Il lui est dû un dernier paiement de 1.000 £E. Mais le gouvernement égyptien ne veut les lui payer que s'il abandonne définitivement toute réclamation artistique et pécuniaire. Inacceptable pour lui.

« C'est vouloir effacer à tout jamais le nom d'un architecte français d'une œuvre que l'on veut

confisquer pour l'honneur d'un gouvernement étranger et de ses fonctionnaires anglais ».

Réclame pour Dourgnon ce règlement sans conditions.

[Raymond Lecomte], agent et consul général de France au Caire au ministre des affaires étrangères, Le Caire, **26 juillet 1899** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902, clichés 379 à 381) [original au Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904]

Saisi de la réclamation de Thierry et de la demande de supplément d'information. Ce que dit le député est exact pour le début, mais l'épisode de l'abandon « consenti » par Dourgnon en 1897, un an après le commencement des travaux, raconté de manière incidente par Thierry, a eu beaucoup plus d'importance. Rappelle sa lettre du 20 janvier 1898. « La vérité est que le plan de M. Dourgnon, dont le mérite artistique avait séduit le jury du concours, était devenu inexécutable par suite de remaniements apportés par l'auteur afin de réaliser les économies exigées, et que pour utiliser les travaux commencés d'après le plan et sous la direction de cet architecte, le gouvernement égyptien dut recourir à un crédit supplémentaire de 28.000 £E soit 700.000 francs. C'est alors que M. Dourgnon se trouvant fort embarrassé, demanda à se retirer dans des conditions que M. Cogordan, sur sa prière, s'efforça d'obtenir les plus satisfaisantes pour l'amour propre et les intérêts de notre compatriote. Le ministre de France, secondé par tous les fonctionnaires français au Caire, soucieux de masquer l'échec de M. Dourgnon, et de lui épargner un trop gros mécompte, réussit à lui assurer non seulement la conservation de son titre d'architecte du musée, ainsi que de tous les témoignages extérieurs qui proclament et perpétuent sa paternité de cette œuvre, mais encore, au moyen d'un arrangement que sanctionnera la Commission de la Dette, une rétribution qui donnait satisfaction à toutes ses demandes, qu'il accepta et pour lesquelles il assura M. Cogordan de sa reconnaissance. Cette somme devait être payée suivant certains délais consentis par M. Dourgnon et que le gouvernement égyptien a toujours respectés. Le dernier paiement a été mis également à la disposition de M. Dourgnon, qui peut le toucher quand il voudra, moyennant une décharge définitive pour solde de tout compte. [...] Je dois avouer que M. Dourgnon, depuis le désappointement dont il a souffert, qui n'est d'ailleurs imputable qu'à lui-même, et dont l'agence, de concert avec tous ses compatriotes, a atténué l'amertume, a adopté une attitude querelleuse et vindicative qui ne justifie que trop la précaution d'ailleurs régulière, derrière laquelle le gouvernement khédivial tient à s'abriter. »

Pense que Dourgnon devrait revenir à une conception plus juste de ses intérêts et terminer le plus tôt possible et à l'amiable cette affaire.

Rappelle que, comme l'avait fait remarquer Cogordan à Hanotaux le 20 juin 1896, que le gouvernement égyptien n'est lié par aucun engagement formel avec le gouvernement français en ce qui concerne la construction du musée.

Ministère des Affaires étrangères à Raymond Lecomte, Paris **2 août 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Transmets copie d'une lettre de Dourgnon à l'appui de sa réclamation contre le gouvernement khédivial, dont j'ai déjà saisi l'agence et le consulat général par lettre du 18 juillet dernier.

Mon attention a été appelée sur cette requête par M. le prince d'Arenberg, membre de la chambre des députés, et par M. Charles Roux, ancien Député [tous deux Compagnie du canal de Suez].

Merci de faire l'état de ces nouvelles indications pour savoir la suite à donner.

Dourgnon au ministre des Affaires étrangères, Paris le **29 juillet 1899**

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante attention à propos d'un différend entre le gouvernement égyptien et moi, différend où me semble engagé, en dehors des questions qui me sont personnelles, le principe des intérêts français.

Exposé des circonstances dans lesquelles prit naissance la difficulté que pourrait sans doute résoudre un avis officieux du gouvernement français au gouvernement égyptien.

Concours en mars 1895, 87 concurrents, neuf primes à des architectes français.

Parmi eux celui qui s'est vu confier l'élaboration du projet définitif à la direction des travaux.

Projet approuvé en décembre 1895, basé sur un programme fixé par le ministère des Travaux publics, mais le ministère faisait observer que le devis dépassait le crédit prévu, on y apporta des modifications.

L'adjudication allait avoir lieu, mais guerre du Soudan et crédits affectés à la campagne.

Indemnité due pour huit mois d'interruption des travaux. Après bien des difficultés, le gouvernement égyptien la fixa à 800 livres.

Au bout de ce temps, 2 entrepreneurs italiens furent déclarés adjudicataires avec un rabais de 260.000 francs sur le dernier proposant sur un devis de 2.850.000 francs. Cette diminution de prix était anormale, je me l'expliquais seulement lorsque je dus subir sans m'y attendre, l'offre que me fit l'un des associés d'un intérêt de 5% sur le montant des travaux si je consentais à en augmenter l'importance et par cela même en élever le chiffre. J'informais aussitôt M. le secrétaire général des Travaux publics de cette malhonnête proposition, mais, dès ce moment, je me heurtai au mauvais vouloir réfléchi des entrepreneurs et de leurs représentants, sans pouvoir obtenir que le ministère des Travaux publics, - averti cependant de la cause de cette hostilité – restaurât comme il le devait mon autorité méconnue. Dans l'impossibilité où j'étais dès lors de remplir ma tâche, je demandais au mois de décembre 1897 qu'on me libérât de la surveillance directe du chantier, à moins qu'on ne consentît à imposer aux Entrepreneurs le respect de leur contrat.

Le ministère égyptien préféra la première alternative on me proposa de nouvelles conventions, ou plutôt en me les imposant. Je restais théoriquement à la tête des travaux, mais en réalité le gouvernement s'en réservait la Surveillance, si bien que lorsqu'il me sembla nécessaire de formuler des avis, on m'enjoignit sous une forme anormale de ne point intervenir.

Il y avait là, ce me semble, dans l'esprit du fonctionnaire du ministère, le dessein bien arrêté de me contraindre à un abandon de mon œuvre que, certains n'auraient pas manqué d'exploiter contre l'art français et celui qui avait en la circonstance le périlleux honneur de la représenter.

Je résistais, dans cette résistance, je fus puissamment aidé par le sage avis de M. le consul général de France en Égypte et un nouveau contrat intervint entre le ministère des Travaux publics et moi. Je devais à une époque déterminée opérer la livraison etc, je restais déchargé de la surveillance des travaux. Nul ne pouvait modifier mon œuvre, et, d'autre part, le gouvernement égyptien devait, la livraison des plans une fois effectuée, me verser la somme de 1000 £E en solde de mes honoraires.

De l'aveu du ministère, j'ai accompli régulièrement mes obligations, mais, au moment de s'acquitter envers moi, le ministère des Travaux publics a prétendu m'imposer de lui donner, contre versement de ce qui m'était dû, une quittance sans réserves qui supprimât dans l'avenir mon droit à toute réclamation.

Or, je me vois, dans la nécessité d'exercer contre le gouvernement égyptien des réclamations de natures diverses, que je dois avoir l'honneur de vous résumer rapidement, mais dès à présent, je prends la liberté, M. le ministre, d'attirer votre attention sur le premier point: LE REFUS PAR LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN DE SE LIBERER ENVERS MOI DANS LES TERMES DE NOS CONVENTIONS, ALORS QUE LE TERME DE PAIEMENT EST DEPUIS LONGTEMPS ECHU, et dans l'impossibilité où je suis d'obtenir satisfaction si les autorités françaises n'interviennent pas en ma faveur.

Résumé des réclamations:

Chiffre d'honoraires primitivement fixé à 5% sur la dépense totale prévue de 100.000 £E. Plus tard, lors des secondes conventions, il fut fixé à la même somme de 5% sur le montant des travaux exécutés à ce moment (Décembre 1897) et pour l'avenir à 2 ½% sur les plans, devis, détails, etc. que je fournirai.

Enumère les sommes diverses qui lui sont dues pour des causes autres.

1° Les fouilles de l'édifice terminées, les plans ayant été approuvés. A la suite d'une visite de Lord Cromer sur le chantier, le ministère décida de changer l'orientation du monument. Je dus me livrer à de nouvelles études qui nécessitaient la transformation complète de la partie postérieure du projet. J'évalue à 80 livres ce supplément de travaux ci £E 80.000.

2° Lors de la signature des secondes conventions, on avait approximativement évalué à 30.000 livres les travaux déjà exécutés, sur le montant desquels me revenait un honoraire de 5%. Au règlement, la dépense fut arrêtée à £E 35.763.817. J'ai donc le droit de réclamer un supplément d'honoraires sur l'excédent de la dépense évaluée, lequel est de £E 5.764, soit 144 £E.

3° Les secondes conventions ne m'obligeaient, moyennant 2 ½%, qu'à la fourniture de plans, devis & détails d'exécution, Or, j'ai traité pour le gouvernement avec divers statuaires ou fournisseurs de

marbre pour l'exécution de bas-reliefs ou de figures, qui s'est élevé à 30.000 francs. Ce n'est donc pas un honoraire de 2 ½% mais de 5% qui m'est dû pour cette somme, soit 2 ½% 29.250

4° De même, j'ai dû, en dehors des usages et des termes de mon contrat traiter avec diverses maisons de carrières de marbre, pierres dures ou granit, avec des serruriers d'art, fabricants de terre cuite, statuaires, etc, pour l'exécution des colonnes du grand motif central, de la porte principale formant porche, de bas-reliefs composés de lion & tigre, ci 40,000

5°) J'ai, dans les mêmes conditions, surveillé au Caire l'exécution d'une maquette en bois, dont le prix a été de 250 L., ci au taux usuel de 10% 25,000

6°) Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre j'ai exécuté divers plans destinés à une exposition publique, j'ai fait une composition ornementale du procès verbal sur parchemin, j'ai composé et dessiné la truelle, l'auge, le marteau et le coffret, j'en ai surveillé l'exécution, de même que j'ai organisé la cérémonie, tout ceci en dehors de mes attributions résultant du contrat, ci 100,000

7°) Lorsque me fut payé un acompte de 900 livres on me retint 54.030 £E, représentant le montant de journées de travail de divers dessinateurs, mis à ma disposition par le ministère, que je payais par voie de retenue sur mes honoraires et qui cependant, durant journées ont bénéficié d'un congé comme les autres employés de l'État. Cette somme de 54.030 représente les salaires qui m'ont été retenus pour paiement de journées pendant lesquelles ces dessinateurs étaient en congé, ci 54.030

8° Au moment où s'élevaient des difficultés avec l'entreprise du musée, j'ai dû, pour sauvegarder les droits du gouvernement charger un avocat de ses intérêts et lui payer pour le compte du ministère des Travaux publics, une somme de 40 £E d'honoraires, qui doit m'être remboursée 40.000

9°) Quand je quittais, le Caire le **24 [27] mai 1898**, le ministère exigea que je lui remette tous mes originaux de plans, dessins, etc, lesquels m'étaient indispensables pour la continuation des autres détails de l'édifice que, par contrat, je devais fournir dans un délai déterminé.

Ignorant à quel moment ces originaux me seraient restitués je dus maintenir mon personnel en permanence, renoncer à des Travaux qui m'étaient proposés, perdre en un mot trois mois – mes originaux ne m'ayant été restitués que 5 [sic] mois après (1^{er} Septembre).

J'évalue l'indemnité qui m'est due à 300 £E

Je prends, comme base de cette indemnité le taux de celle qui me fut allouée lors de la suppression des travaux en 1896 et qui était de 800 £E pour 8 mois, ci 300.000

10° Comme conséquence de cette restitution tardive et pour livrer à temps les détails ou différents dessins que me réclamait d'urgence le ministère (lanterneaux et combles vitrés), J'ai dû, vu le temps limité m'entourer de collaborateurs spéciaux plus chèrement payés 25.000

11° En dehors des conventions, j'ai dû établir pour le ministère sur sa demande expresse, mes dessins sur calque et à l'encre pour lui permettre de faire des tirages de ces dessins qui comprenaient 130 feuilles environ, ce qui a nécessité un travail supplémentaire considérable que j'évalue à 35.000

12° Sur les instructions du ministère j'ai dû correspondre avec M. Maspero, sur le choix des inscriptions que l'on devait graver sur la façade principale, j'ai d'autre part correspondu avec divers personnes pour l'exécution des bas-reliefs suivant les procédés Garchey, au total, ci 4.000

13° Sur tous les paiements qui m'ont été effectués avec droit de timbre, qu'il ne faut pas confondre avec un droit de quittance m'a été retenu. Rien n'autorisait ce fait dans les conventions, je réclame donc la somme retenue, soit 18.2000

14° Le quantum de mes honoraires avait toujours été fixé, par le premier comme par le second contrat, en prévision d'une dépense de 120.000 £E. environ.

Or les travaux doivent s'élever, d'après le devis approuvé par le ministère à £E 182.277.000. Il est évident qu'un pareil écart entre la dépense prévue et l'évaluation définitive ne permet pas de considérer que la somme de 120.000 livres ait pu constituer la base d'un prix forfaitaire. Si la dépense n'eut que faiblement dépassé cette somme on eut pu soutenir que je n'avais droit à aucune augmentation d'honoraires. Peut-il en être ainsi ? quand on pense que mon travail d'architecte a porté sur des travaux nécessitant une dépense supérieure d'un tiers à celle qui avait été prévue, alors surtout que ces travaux d'architecture ont été exécutés en pays étranger et dans des conditions aussi pénibles qu'onéreuses. J'estime donc qu'il m'est dû de ce chef à 2 ½% sur £E 182.277.000, montant du dernier devis 4.956.925 à 2 ½% sur 120 £E portés en indication lors des secondes conventions 3.000.000 au Total

Différence £E 1.556.925

15° Enfin j'évalue à 25 livres l'indemnité qui m'est due en raison du préjudice que me cause le

retard du ministère à me payer le dernier acompte qui m'est dû (du 6 mars 1898 à juillet 1898) ci 25.000

16° Montant du solde de mes honoraires non contesté à £E	1.000,000
Total £E	3.476,405
Résumé des réclamations £E	2.476.405.

[...]

Je ne demande pas au gouvernement français de s'en faire juge, mais seulement d'appuyer auprès de l'État égyptien la seule requête que je formule; le paiement des sommes qui me sont dues sans discussion contre quittance pure et simple secondement l'examen contradictoire de mes réclamations.

Je demeure persuadé, M. le ministre, que vous daignerez en la circonstance ne pas perdre de vue l'intérêt général qu'il peu y avoir à ce qu'un artiste français distingué à l'étranger ne puisse pas impunément lésé sans qu'une voix autorisée s'élève en faveur de l'impartial examen des revendications qu'il est en droit de formuler.

Dourgnon, ministère des Travaux publics, Construction du nouveau musée..., bureau de l'architecte, à Raymond Lecomte chargé d'affaires du consulat général et de l'agence diplomatique de France au Caire, Paris, le **8 août 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par lettre en date du 3 août, le ministère des Affaires étrangères m'informe qu'il a bien voulu vous saisir de la défense de mes intérêts au sujet de mes réclamations auprès du gouvernement khédivial.

Assuré maintenant de cette bienveillante intervention, j'adresse par ce courrier, au ministre des Travaux publics égyptiens, la note de ces réclamations (spécialement rédigée pour lui et complétée par une demande de revendications d'ordre artistique et professionnel) – que je ne lui avais présentée encore attendant pour cela la décision de Monsieur le ministre des Affaires étrangères.

Vous adresse ci-joint copie de cette requête, me mettant à Votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements.

Sincères remerciements [...] puissant et bienveillant concours [...], profond respect.

Copie de la lettre de Dourgnon au ministre des Travaux publics égyptiens, **9 août 1899**

Double d'un tapuscrit de 12 pages.

Demande d'abord le paiement des honoraires qui lui sont dus, en laissant entendre qu'il se réserve de soumettre, ce règlement opéré, un certain nombre de réclamations.

Avez répondu... impossible de vous contenter d'une quittance pure et simple. C'était me mettre dans l'alternative, ou de renoncer à mes réclamations, ou de poursuivre par les voies régulières le recouvrement de ma créance liquide et exigible sur la Caisse de votre Département.

Aucune relation entre les réclamations exposées ci-après et le paiement de ce qui me reste dû.

Refait l'historique. *Projet approuvé en décembre 1895*. Interruption des travaux en raison de la guerre du Soudan, Dourgnon reçoit une indemnité de 800 £E. À la reprise de l'œuvre, adjudication. Vous n'avez pas oublié qu'à ce moment je me vis dans la pénible obligation de vous avertir des démarches anormales qui avaient été faites auprès de moi par les Adjudicataires. Vous savez également qu'aussitôt après de nombreuses difficultés s'élevèrent, à la suite desquelles intervinrent les nouvelles conventions, qui réglaient mes rapports avec le ministère des Travaux publics.

J'étais déchargé de la surveillance effective des travaux, mon œuvre cependant demeurait intangible, je contractais l'obligation d'opérer, à une époque déterminée, la livraison entre vos mains de tous mes plans, devis, détails d'exécution, etc; d'autre part, voter gouvernement s'engageait à me verser, une fois cette livraison effectuée, la somme de 1.000 £E en solde des honoraires convenus.

Or, vous n'ignorez pas Excellence, qu'en dehors des travaux réguliers, en raison desquels ces honoraires avaient été fixés, j'ai dû, par le fait de votre administration, me livrer à des suppléments de travaux dont la rémunération va faire l'objet des observations suivantes :

1° Les fouilles de l'édifice terminées, les plans ayant été approuvés, à la suite d'une visite de Lord Cromer sur le chantier le ministère décida de changer l'orientation du monument.

Je dus me livrer à de nouvelles études qui nécessitaient la transformation complète de la partie postérieure de l'édifice, la modification des entrées postérieures et de toute la partie postérieure de la galerie de circulation tant en plans qu'en élévation.

Ensuite, de nouveaux plans de nivellements, d'accès, etc., des conférences & correspondance avec le ministère, l'armée d'occupation, la C° des Eaux, etc., etc.

Soit pour supplément de travaux £E 80,000

2° Lors de la signature des secondes conventions les travaux déjà exécutés sur le montant desquels me revenait un honoraire de 5% avait été approximativement évalué à £E 30.000,000. Au règlement, qui suivit quelque temps après, la dépense fut arrêtée à £E 35.763.817. C'est donc un supplément d'honoraires qui m'est dû sur l'excédent de la dépense évaluée £E 5.764, conformément aux usages, & qui se trouve être de £E 144.000

3° Les secondes conventions ne m'obligeaient, moyennant 2 ½%, qu'à la fourniture de plans, devis & détails d'exécution, Or, j'ai traité pour le gouvernement, avec divers statuaires ou fournisseurs de marbre pour l'exécution des bas-reliefs ou de figures, qui s'est élevé à 30.800 francs [?]. Ce n'est donc pas un honoraire de 2 ½% mais de 5% qui m'est dû pour cette somme, soit 2 ½%...£E. 29,500

4° De même, j'ai dû, en dehors des usages et des termes de mon contrat, traiter avec diverses maisons de carrières de marbre, pierres dures ou granit, avec des serruriers d'art, fabricants de terre cuite, statuaires, etc, pour l'exécution des colonnes du grand motif central, de la porte principale formant porche, de bas-reliefs composés de lion & tigre, comprenant le fourniture de croquis, dessins, notes spéciales, conférences, déplacements, etc. correspondance, ci £E 40,000

5° J'ai, dans les mêmes conditions, surveillé au Caire l'exécution d'une maquette en bois, dont le prix a été de 250 L., ci au taux usuel de 10% £E 25,000

6° Lors de la cérémonie de la pose de la 1° pierre, j'ai exécuté divers plans destinés à une exposition publique, j'ai fait une composition ornementale du procès verbal sur parchemin, j'ai composé & dessiné la truelle, l'auge, le marteau & le coffret; j'en ai surveillé l'exécution, de même que j'ai organisé la cérémonie, tout ceci en dehors de mes attributions résultant du contrat, ci £E 100,000

7° Lorsque me fut payé un acompte de 900 £E on me retint 54.030 £E, représentant le montant de journées de travail de divers dessinateurs, mis à ma disposition par le ministère, que je payais par voie de retenue sur mes honoraires et qui cependant, durant un grand nombre de journées, dont j'ai fourni l'état au ministère, ont bénéficié d'un congé comme les autres employés de l'Etat. Cette somme de £E. 54.030 représente les salaires qui m'ont été retenus pour paiement de journées pendant lesquelles ces dessinateurs étaient en congé; je ferai remarquer, pour démontrer combien est fondée ma réclamation, que certains employés étaient payés jusqu'à une livre par jour – pour un travail de 7 à 8 heures – et que cette rémunération n'est jamais atteinte à Paris, même par des artistes de premier ordre. Cette réclamation, d'ailleurs, a fait l'objet de la correspondance suivante: lettres du 20 mars 1898- 19 août 98- 12 novembre 98- 24 décembre 1898, ci £E 54,030

8° Au moment où s'élevaient des difficultés avec l'entreprise du musée, j'ai dû, pour sauvegarder les droits du gouvernement, charger un avocat de ses intérêts et lui payer pour le compte du ministère des Travaux publics une somme de 40 livres d'honoraires, qui doit m'être remboursée... £E 40,000

9° Quand je quittai le Caire le **24 [27] mai 1898**, le ministère exigea que je lui remette tous mes originaux de plans, dessins, etc, lesquels m'étaient indispensables pour la continuation des autres détails de l'édifice que, par contrat, je devais fournir dans un délai déterminé.

Ignorant à quel moment ces originaux le seraient restitués je dus maintenir mon personnel en permanence, renoncer à des travaux qui m'étaient proposés, perdre en un mot trois mois – mes originaux ne m'ayant été restitués que 3 mois après – (1° Septembre).

J'évalue l'indemnité qui m'est due à 300 livres.

Je prends, comme base de cette indemnité, le taux de celle qui me fut allouée lors de la suspension des travaux, en 1896, et qui était de 800 livres pour 8 mois £E 300,000

10° Comme conséquence de cette restitution tardive & pour livrer à temps les détails ou différents dessins que me réclamait d'urgence le ministère (voir notamment cablégrammes du ministère des 30 octobre et 2 novembre 1898 à propos des lanterneaux & combles vitrés), depuis mon départ du Caire (**27 mai 1898**) jusqu'à la livraison des derniers dessins, j'ai dû, vu le temps limite, m'entourer de collaborateurs spéciaux plus chèrement payés. ci £E 25,000

11° En dehors des conventions, j'ai dû établir pour le ministère, depuis mon départ du Caire (27 mai 1898) jusqu'à la livraison des derniers dessins, sur sa demande expresse, n'étant tenu qu'à fournir une reproduction de chaque dessin (correspondance à ce sujet), mes dessins sur calque & à l'encre pour lui permettre de faire des tirages de ces dessins qui comprenaient 130 feuilles environ, ce qui a nécessité un travail supplémentaire considérable que j'évalue à.. ci £E 35,000

12° Sur les instructions du ministère (lettres du ministère des 5 janvier & 18 Février 1899) j'ai

dû correspondre avec M. Maspero, sur le choix des inscriptions que l'on devait graver sur la façade principale; j'ai d'autre part, correspondu avec divers pour l'exécution des bas-reliefs suivant les procédés Garchey, au total. Ci £E 4,000

13° Sur tous les paiements qui m'ont été effectués avec droit de timbre, (qu'il ne faut pas confondre avec un droit de quittance) m'a été retenu. Rien n'autorisait ce fait dans les conventions, je réclame donc la somme retenue, soit £E 18,2000

14° Le quantum de mes honoraires avait toujours été fixé, par le premier comme par le second contrat, en prévision d'une dépense de 120.000 £E environ.

Or les travaux doivent s'élever, d'après le devis approuvé par le ministère, à £E 182.277,000. Il est évident qu'un pareil écart entre la dépense prévue et l'évaluation définitive ne permet pas de considérer que la somme de 120.000 Livres ait pu constituer la base d'un prix forfaitaire. Si la dépense n'eût que faiblement dépassé cette somme on eut pu soutenir que je n'avais droit à aucune augmentation d'honoraires. Peut-il en être ainsi quand on pense que mon travail d'architecte a porté sur des travaux nécessitant une dépense supérieure d'un tiers à celle qui avait été prévue, alors surtout que ces travaux d'architecture ont été exécutés en pays étranger et dans des conditions aussi pénibles qu'onéreuses. J'estime donc qu'il m'est dû de ce chef à 2 ½% sur £E 182.277,000, montant du dernier devis 4.956.925

à 2 ½% sur 120.000 £E portés en indication lors des secondes conventions 3.000,000

Au total différence £E 1.556,925

15° Enfin j'évalue à 25 livres l'indemnité qui m'est due en raison du préjudice que me cause le retard du ministère à me payer le dernier à compte qui m'est dû (du 6 mars 1898 à juillet 1898) ci £E 25,000

Montant de mes réclamations £E 2.476,655

Montant du solde de mes honoraires non contestés £E 1.000,000

TOTAL £E 3.476,655

Telles sont, Monsieur le ministre, les réclamations d'ordre matériel que je me propose d'exercer et, dont le bien fondé, ne pourra pas vous échapper. Je demeure prêt à vous fournir, à leur sujet, toutes les justifications que vous voudrez bien me demander.

J'arrive, maintenant, à un autre ordre de réclamations, à la solution desquelles j'attache la plus grande importance, que je suis prêt à soutenir par toutes les voies. Ce sont celles qui se rapportent aux changements, ou suppressions, apportés à l'œuvre; dont les usages et nos contrats me faisaient, et me font encore, le seul maître; Je vais vous rappeler, Monsieur le ministre, les principaux griefs que je suis endroit d'articuler à ce propos:

1° Vous m'avez avisé que les inscriptions des panneaux du 1^{er} étage de la façade principale ne seraient exécutées qu'après l'achèvement de la construction. Je fais observer, à ce sujet, que ce retard me paraît inexplicable et, qu'en tout cas, ces panneaux ne s'expliquant pas s'ils ne doivent pas être accompagnés d'inscriptions, je suis décidé à exiger qu'on y grave celles dont la liste a été arrêtée d'accord entre votre Département et moi.

2° Le ministère m'a informé que les peintures décoratives projetées pour orner les faces murales des grands Escaliers d'honneur ne seraient pas exécutées.

L'idée cependant de ces décorations picturales n'est nullement fantaisiste, mais au contraire réfléchie et rationnelle. Elle se fonde sur ce que les parties intérieures de ce musée étant intentionnellement d'une simplicité extrême (confinant à la pauvreté & à la monotonie) pour mettre en valeur les objets qui y seront exposés, il est tout naturel, qu'en cet endroit de transition – de repos entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage – et dépourvu de tout objet d'exposition sur une surface considérable, une composition décorative vienne apparaître au visiteur en offrant à ses regards des scènes reconstituées de la vie de l'antique Égypte, par la représentation de ses plus beaux monuments, de son art, de sa religion, etc. En un mot, mettre sous les yeux, par la peinture, l'histoire de la vieille Égypte, dont beaucoup d'éléments se trouvent classés – dans les galeries. Telle était la raison de ces décorations murales, qui ne peuvent être supprimées sans nuire à l'ensemble de l'intérieur du monument.

3° Après m'être conformé aux instructions données en vue de réaliser les meilleures conditions possibles d'exécution à Paris, des deux bas-reliefs d'animaux (lion & tigre) qui surmontent les deux portes d'entrée des salles de la bibliothèque et de la salle des ventes (façade principale), je n'ai jamais plus reçu d'information sur la décision qu'avait pu prendre le ministère. Ces bas-reliefs font aussi partie d'une composition totale qui ne peut être modifiée sans qu'elle en altère complètement l'esprit et l'arrangement architectural. Cependant, si le ministère avait pris une décision contraire, il me

semble qu'il m'en aurait informé et fait parvenir, tout au moins, la photographie de ses modèles?

Il est indispensable que ces bas-reliefs soient soumis à mon examen comme il a été fait pour les bas-reliefs des figures et la tête de reine de la Gde clé. La même remarque s'applique aux 4 médaillons de la façade principale, pour que le tout ait la même unité de vue et le même caractère architectural.

4° J'ai d'ailleurs, par des démarches réitérées prié l'administration de me soumettre les photographies des modèles d'ornements, tels que chapiteaux, cartouches, monogrammes, frises, etc., etc. ainsi que le doit, par contrat l'Entreprise. Je n'ai pas, jusqu'à ce jour, reçu une seule vue de mes modèles.

A deux ou trois reprises, seulement, on m'a envoyé des petites vues de diverses parties de l'édifice, ce qui est insuffisant. J'ai bien des fois aussi demandé qu'on voulut bien me communiquer des vues d'ensemble et surtout qu'on m'informât de l'état des travaux. J'ignore, en effet, complètement si l'édifice est prêt à être achevé ou non; ce qui paraît inadmissible à tous les esprits.

En résumé, certaines modifications que je juge graves, certaines suppression que je considère comme inadmissibles ont été apportées ou faites d'une œuvre, dont les plans approuvés par vous, doivent être intégralement exécutées. Cette œuvre en effet, tout en devenant par sa réalisation la propriété matérielle du gouvernement égyptien n'en reste pas moins la propriété artistique de l'architecte.

Nul n'y peut toucher sans son agrément et, en changer l'aspect, c'est le contrefaire, c'est nuire à la réputation de l'auteur et, par conséquent, lui porter le plus grave préjudice qui puisse atteindre un homme soucieux de son art.

J'appelle donc, Monsieur le ministre, de la façon la plus précise, votre bienveillante attention sur ce second ordre de griefs, persuadé que votre gouvernement tiendra honneur, d'un côté, de ne point porter dommage aux intérêts matériels de son mandataire et, de l'autre, de ne point diminuer par, de fâcheuses altérations, la part qui lui revient dans l'œuvre dont vous avez pris l'initiative et pour l'exécution de laquelle vous lui avez spontanément assuré le premier rang.

... parfaite considération.

Réclamation de Marcel Dourgnon (31 avenue Trudaine) au ministre des Travaux publics en Égypte, Paris, **9 août 1899** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 219-230).

Double d'un tapuscrit de 12 pages.

A la base, réclamation d'honoraires.

Refait l'historique. **Projet approuvé en décembre 1895.** Interruption des travaux en raison de la guerre du Soudan, Dourgnon reçoit une indemnité de 800 £ ég. A la reprise des travaux, le chantier est mis en adjudication. Des démarches anormales sont faites auprès de Dourgnon par les adjudicataires, puis nouvelles difficultés, qui amènent à une nouvelle convention entre Dourgnon et le ministre des Travaux publics : l'architecte est déchargé de la surveillance effective des travaux.

Nombreux suppléments de travaux :

1° « Les fouilles de l'édifice terminées, les plans ayant été approuvés, à la suite d'une visite de Lord Cromer sur les chantiers le ministère décida de changer l'orientation du monument. »

D'où nouvelles études entraînant la transformation complète de la partie postérieure du bâtiment.

Surcoût de 80.000£E.

Marbres et matériaux divers.

5° « J'ai, dans les mêmes conditions, surveillé au Caire l'exécution d'une maquette en bois. »

Coût : 250 £E.

6° Plans, PV sur parchemin, truelle, etc., dessinés pour la cérémonie de pose de la première pierre.

7° A dû payer les dessinateurs mis à sa disposition par le ministère, y compris pendant qu'ils étaient en congés.

9° Quitte le Caire le 24 mai 1898 et doit remettre ses dessins qui ne lui sont rendus que trois mois plus tard.

Devis des travaux approuvés par le ministère : 182.277.000 £E. Or le quantum des honoraires de Dourgnon avait été calculé sur la base d'une dépense évaluée à 120.000 £E. Réclame au total 3.476,655 £E.

Autres griefs d'ordre esthétique :

1) Il est prévu de graver les inscriptions au niveau du premier étage après la fin des travaux (risque de voir ce travail « oublié »).

- 2) Pas de peintures décoratives dans les escaliers d'honneur.
- 3) Pas de bas-reliefs de lion et de tigre sur les portes d'entrée des salles de la bibliothèque et des ventes.
- 4) Avait demandé des photos des modèles d'ornement et n'a presque rien reçu.

Delcassé, ministère des Affaires étrangères à Raymond Lecomte, Paris, le **16 août 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

En me retraçant, par votre rapport du 26 juillet dernier, les difficultés [...] Dourgnon, [...] fait part des conditions [...] résoudre amicalement cette contestation. Ces indications confirment, en les complétant, celles que mon prédécesseur avait reçues de M. Cogordan sous la date du 20 janvier 1898.

Dourgnon a cru devoir, depuis lors, transmettre directement au ministère égyptien des Travaux publics un mémoire en date du 9 août où il expose ses revendications et dont il vous a également adressé une copie. Examiner cette requête, si elle vous semble de nature à justifier de notre part de nouveaux efforts, en vue d'obtenir une solution de ce différent plus favorable à notre compatriote.

Ministère des Affaires étrangères à Leygues, ministre de l'Instruction publique, **18 août 1899** (réclamation Dourgnon) (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902)

Réponse à la requête concernant la réclamation de Dourgnon. Donne copie du rapport de Raymond Lecomte, qui présente l'affaire sous un angle assez différent de celui présenté par le réclamant. Demande au représentant de l'agence diplomatique d'examiner le nouveau mémoire de Dourgnon.

Brouillon de réponse du ministre de l'Instruction publique à Thierry, député des Bouches-du-Rhône, **22 août 1899** (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902)

Lettre apaisante appuyant la demande. Rappelle le rapport de Cogordan du 20 janvier 1898, transmis le 28 février 1898, selon lequel Dourgnon recevrait la somme de 110.000 francs une fois fourni son plan rectificatif. Travail rendu, et Dourgnon doit recevoir encore 1.000 £E qui ne lui seront remises que s'il abandonne toute réclamation d'ordre artistique ou pécuniaire, « Notre compatriote s'est refusé à consentir à cette condition dont l'effet serait d'effacer son nom de son œuvre pour en transporter l'honneur à ses rivaux. » Recommande à Thierry de demander à Cogordan d'intervenir pour que Dourgnon obtienne immédiatement et sans condition le règlement de la somme qui lui est due.

Ministère des Affaires étrangères à Raymond Lecomte, Paris, le **23 août 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Vous ai transmis au 2 de ce mois copie d'une lettre que j'avais reçue de M. Dourgnon.

J'avais en même temps profité du séjour en France de M. Cogordan pour demander son avis sur la requête de Dourgnon transmet copie de la note de notre agent et Consul général.

Lettre de Cogordan de Deauville, le **20 août 1899**

Les prétentions de M. Dourgnon me paraissent inadmissibles. Le département verra, en se reportant à mes correspondances, que cet artiste, qui a beaucoup de goût, qui sait concevoir ces plans et dessiner des façades, n'a pas été heureux quand il s'est agi d'exécuter le monument pour lequel il avait obtenu, au concours, la préférence sur de nombreux concurrents. Il n'a pas étudié d'assez près la résistance des matériaux qu'il employait et il n'a pas su prendre d'autorité sur les entrepreneurs italiens qui ont obtenu, par adjudication, la construction du musée. J'ai suivi de très près cette affaire, et M. Dourgnon m'a témoigné une vive reconnaissance pour mes interventions renouvelées en sa faveur. L'arrangement consenti par le gouvernement égyptien, pour lui permettre de ne plus continuer à diriger les travaux, a été jugé au Caire, par tout le monde, comme *très avantageux* pour notre

compatriote. Je n'ai pas les pièces sous les yeux ; mais, d'après mes souvenirs, c'est bien un *forfait* qui a été conclu. M. Dourgnon semble le reconnaître lui-même dans son mémoire du 29 juillet. Quant à son refus de consentir à signer un reçu pour solde, j'ai vu les pièces au Caire, et j'ai pu constater qu'il avait été prévenu officiellement qu'il aurait à signer un reçu de ce genre et qu'il n'avait pas protesté.

Mon opinion est que M. Dourgnon doit, s'il le juge utile, s'adresser aux tribunaux.

Dourgnon à [Cogordan, alors en congés en France ?] sur lettre à en-tête de l'Exposition universelle de 1900, section égyptienne, Paris, **29 août 1899** (comporte la mention « convoqué le 13 septembre ») (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Bien Cher Monsieur,

Demande les indications suivantes:

Ne parvient pas à obtenir d'informations du ministère égyptien sur la construction du musée. Dans l'intérêt de l'œuvre et mon seul souci de remplir ma tâche jusqu'au bout.

Les personnes qui pourraient me renseigner au Caire n'ont aucune connaissance technique leur permettant de m'informer utilement.

Aussi, ai-je pensé, un instant, de prier M. Nicour de vouloir bien me faire connaître la situation de ces travaux. Mais, par un sentiment de délicatesse je n'ai pas osé le faire, jugeant que sa situation particulière l'aurait, sans doute, gêné de correspondre directement avec moi, sur ce sujet.

Vous demander de vous renseigner auprès de lui pour moi pour savoir où en est la construction. Points très importants pour moi, d'abord pour la probabilité d'un voyage, ensuite pour la présentation d'un travail à l'Institut [pour le Prix Bailly, qu'il obtiendra], enfin pour d'autres raisons [...] que j'aurais eu avantage de vous énumérer si j'avais eu le plaisir, lors de votre passage à Paris, de vous voir. Je vous aurais aussi respectueusement demandé ce qu'il en était de la partie qui faisait l'objet de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser au Caire il y a trois ou quatre mois.

[...] sincères remerciements [...] sollicitude [...] entier dévouement.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Émile Servin à Hennebique, Le Caire, **2 septembre 1899**

Musée des Antiquités égyptiennes.

Nous allons commencer les planchers terrasses sur la galerie d'honneur. Les fers des arcs sous la coupole sont en place ; on va commencer le jet du béton aussitôt la pose des étriers terminée.

On commencera la mise en place des lanterneaux en fer, un est déjà mis en place, et je vois des difficultés pour adapter son ouverture en béton quelconque. Ou bien on fait celle-ci indépendante absolument des fers de la lanterne, alors il faut des poteaux qui ne peuvent s'appuyer qu'en partie sur les poutres du plancher. Le boisage est rendu difficile par la pression des fers de la lanterne. Ou bien on s'appuie sur les fers dont la section est disproportionnée avec la section du béton ; de nombreuses fissures sont inévitables par la dilatation. De toute façon, je ne vois pas le moyen de faire un bon travail en béton armé étant gêné par la considération d'une charge trop grande.

Dourgnon, ministère des Travaux publics, Construction du nouveau musée..., bureau de l'architecte, à R. Lecomte, secrétaire d'ambassade, chargé d'affaires..., Paris, le **14 septembre 1899** [a été convoqué la veille au ministère des Affaires étrangères] (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Monsieur,

Suite à ma lettre du 8 août dernier [...] me faire savoir si le gouvernement égyptien vous a fait connaître sa réponse au sujet des réclamations qui lui ont été transmises par vous.

Avez pu vous rendre compte par la note jointe à ma lettre mon argumentation. La résume en deux mots:

1° Le contrat qui me régit, en date du **13 janvier 1898** prévoyait à l'article n°1 des honoraires à 2 ½% sur un crédit fixé à 110.000 £E. Or ce crédit a, depuis la date dudit contrat, été augmenté de 72.277 £E [soit une dépense montée à 182.277 £E]. Il y a donc lieu de m'allouer aux termes mêmes

du contrat un supplément d'honoraires proportionnel à cette augmentation, soit £E 1.556,925.

2° En dehors du contrat et de ses termes, des dépenses diverses ont été exposées par moi à titre remboursable pour le compte du gouvernement égyptien pour une somme de £E 920,730.

Fais remarquer en complément:

1° Que le gouvernement khédivial ne peut subordonner le paiement du reliquat offert par lui à un quitus pour solde de tout compte, puisqu'aux termes mêmes de mon contrat ma créance en résultant est supérieure à son offre.

2° Que la quittance pour solde de tout compte des sommes retirées [?] par le gouvernement égyptien – aux termes de mon contrat – laisserait entier mon droit d'agir contre lui pour les sommes qu'il me redoit en dehors du contrat. – La quittance pour solde de tout compte ne saurait s'y appliquer.

[...] me faire savoir si le gouvernement égyptien est disposé à accueillir l'ensemble de mes réclamations. Dans le cas contraire, disposé à envoyer une assignation, à seule fin de faire courir les intérêts judiciaires de ma créance contre lui.

Il y aurait là une simple formalité de procédure qui ne ferait aucunement obstacle à la continuation des négociations officieuses que le gouvernement de la République a bien voulu entamer par votre intermédiaire la défense de mes droits.

Sincères remerciements.

Dourgnon à [Cogordan ?] sur lettre à en-tête de l'Exposition universelle de 1900, section égyptienne, Paris, **15 septembre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Bien cher Monsieur,

Votre demande avant-hier, à savoir si M. Nicour était en Égypte. Viens de voir dans un des derniers numéros de *La Réforme* qu'il est au Caire.

Demande de 2 ½ sur l'augmentation du crédit, j'ai la satisfaction de vous faire savoir, qu'en dehors de l'avis affirmatif de mon conseil ordinaire de Paris, M. Choublier et M. Babled (qui veut bien se charger de suivre mon affaire au Caire) et qui ont étudié mon affaire ont reconnu indéniable le bien fondé de cette réclamation, tiré du contrat même et d'une force de beaucoup supérieure à l'argument contenu dans ma requête au ministère égyptien et que je pourrai vous exposer du reste lorsque j'aurai l'honneur de vous revoir.

J'ai oublié, lors de ma visite, de vous demander des nouvelles du monument des soldats de la campagne d'Égypte.

Ministère des Affaires étrangères, à Raymond Lecomte, gérant l'agence et consulat général de France, Paris, **23 septembre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

En m'entretenant par votre rapport du 27 août dernier [pas trouvé ce rapport dans les archives] de la réclamation formulée par Dourgnon, vous m'avez marqué le prix que vous attacheriez à recevoir communication du contrat original et des termes de l'arrangement conclu en 1898 par cet architecte avec le ministère khédivial des Travaux publics.

Dourgnon vient de me faire parvenir ces documents que je vous transmets.

Fakhry, ministre des Travaux publics du gouvernement khédivial, au Caire, à Dourgnon, Le Caire, le **24 avril 1899**

En réponse à votre lettre en date du 12 mars écoulé, le ministère tient à votre disposition, la somme de £E 1000 solde de ce qui vous est dû pour votre concours aux travaux du musée.

Au moment du paiement, il devra être remis au gouvernement, dûment signée par vous, une décharge entière et définitive, pour solde de tout compte dont je vous envoie ci-joint le texte et que vous voudrez bien, en conséquence, faire parvenir à l'établissement financier auquel vous aurez donné mandat d'encaisser.

Contrat 1898

Fakhry, ministre des Travaux publics du gouvernement khédivial, au Caire, à Dourgnon, Le Caire, le 13 janvier 1898

Accuse réception de sa lettre du 12 janvier dont la teneur suit, et répond : [textes replacés à leur date d'émission, en janvier 1898 : Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904]

Suit en pièce annexe :

Quittance

Je soussigné [...] avoir reçu [...] la somme de £E 1000 pour solde de tout compte pour mon concours aux travaux du musée.

Je déclare en conséquence le gouvernement égyptien entièrement et définitivement libéré vis-à-vis de moi, sans qu'il puisse y avoir de part ou d'autre de réclamation à soulever à l'avenir pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, la présente quittance constituant un règlement de comptes définitif sans aucune restriction ni réserve.

Dourgnon à Raymond Lecomte sur lettre à en-tête du ministère des Travaux publics, Construction du nouveau musée des Antiquités égyptiennes au Caire, Bureau de l'architecte, Paris, **25 septembre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Monsieur,

Pas pu joindre à la communication du 19 courant au ministère des Affaires étrangères la copie du contrat original intervenu en 1895 entre le gouvernement khédivial et moi.

Complète cette communication :

Contrat original de 1895

Ministère des Travaux publics, service Administratif, Le Caire, 27 avril 1895 [cité à sa place chronologique, mais il ne s'agit pas encore d'un contrat, mais une lettre de demande adressée aux quatre lauréats du concours leur signalant les conditions du chantier et leur demandant leurs propositions !]

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Extrait d'une lettre de N. Marciano à Hennebique, Le Caire, **31 septembre 1899**

Rien de nouveau sur les travaux ; tout marche bien.

Ce qui m'a un peu embarrassé, c'est la question des lanterneaux du musée. Je ne sais pas comment m'en sortir.

Les planchers de la terrasse ne pourront pas supporter la charge des lanterneaux et le ministère insiste pour que nous les fassions. Aujourd'hui même, il y a eu une discussion avec M. Clifton. Nous avons répondu que nous attendons votre avis à ce sujet.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Musée des Antiquités égyptiennes, lanterneau Béton de Ciment Armé Système Hennebique, bleu, **10 octobre 1899**

Julien Barois à Maspero, Marseille, **21 octobre 1899** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4002 Fol. 431)

Sur le point de retourner en Égypte, apprend le retour de G. Maspero. Se réjouit « comme un de vos anciens amis ».

Dourgnon à Raymond Lecomte sur lettre à en-tête du ministère des Affaires étrangères, Paris, **25 octobre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Vous avez pu voir, parmi les griefs formulés dans ma requête au gouvernement khédivial, que je n'ai jamais pu obtenir du ministère des Travaux publics, d'être tenu au courant de l'état des travaux du musée.

Lui demande ces renseignements, « qui sont pour moi de la plus grande importance ».

L'intérêt qui me décide aujourd'hui, à les solliciter de votre bienveillance, en dehors d'un sentiment bien légitime pour une œuvre à laquelle je me consacre depuis plus de quatre années, c'est que, d'une part, désirant exposer mes plans à l'Exposition universelle de 1900 – sous la classification « d'édifice construit ou en fin d'exécution » – je suis soumis à l'obligation de fournir la date de son achèvement ; d'autre part, ce même projet devait antérieurement figurer (au même titre), à divers concours de l'Institut de France [il remportera de fait le Prix Bailly, de l'Académie des beaux-arts, le 23 juin 1900], cette date m'est absolument nécessaire sous peine de ne pouvoir y participer et perdre ainsi les avantages qui s'y rattachent.

Je vous serai donc, Monsieur, infiniment reconnaissant si je pouvais connaître cette date avant le 15 novembre prochain, délai fixé par la commission en question.

Si toutefois, vous ne jugez pas devoir demander officiellement ce renseignement, je pense que vous pourriez, peut-être, l'obtenir officieusement de Monsieur Nicour, par exemple, qui pourrait vous fournir la date exacte à laquelle les *entrepreneurs* ont pris l'engagement de terminer la construction, c'est-à-dire le monument *entièrement achevé*, soit prêt et en état de recevoir l'ameublement et l'aménagement des objets à exposer par le service des Antiquités.»

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Extrait d'une lettre de Servin à Hennebique, Le Caire, **28 octobre 1899**

Musée des Antiquités. Le projet de la coupole suivant l'intrados vient d'être adopté officiellement. Je prépare un projet de cette coupole que je vous enverrai par le prochain courrier ; il serait nécessaire aussitôt que vous le recevrez de l'examiner et de la renvoyer aussitôt avec observations, car les arcs étant terminés on peut la commencer aussitôt. Je pense que l'on va se décider pour la couverture de cette coupole en faveur de tuiles céramiques vernies en couleurs variées. Je serai bien aise d'avoir quelqu'indication sur la composition du béton de scories permettant le clouage qui doit terminer la couche de béton de gravier et la manière de les mettre en place.

Nous avons commencé le béton des linteaux sur les escaliers d'honneur.

La petite coupole se termine.

Si vous n'avez pas d'objection au projet de couverture des lanterneaux en béton armé que je vous ai envoyé par le dernier courrier on va pouvoir commencer aussi tout de suite.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **1^{er} novembre 1899**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 231-32)

[Long préambule]

« Le gouvernement n'a pris aucune décision, que je sache, au sujet des bâtiments de la direction, de l'administration, des clôtures, de la composition des jardins et la disposition des objets qui doivent y prendre place ; Vous penserez comme moi, sans doute, que, pour conserver à l'ensemble de l'œuvre le même caractère et la même unité architecturale, il serait logique que j'en fusse, sous vos idées éclairées, chargé de l'élaboration.

Il n'est pas douteux que ce complément obligé du musée doit être conçu par la même pensée, dirigé par la même main, sous peine de voir se produire un style hybride et contradictoire des plus regrettables par l'ordonnance générale.

Je sais d'autre part que des modifications importantes ont été apportées dans la construction, dénaturant ainsi mes plans plus qu'on ne m'en ait fait part. »

Joint donc la requête envoyée au gouvernement égyptien.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Extrait d'une lettre de Servin à Hennebique, Le Caire, **4 novembre 1899**

Musée des Antiquités égyptiennes.

Je vous envoie plans et calculs de la grande coupole en une seule croûte, suivant le profil intérieur adopté par le ministère.

S'il y avait quelques rectifications importantes, il serait nécessaire de les avoir sans tarder, car les arcs sont à hauteur comme vous savez.

J'ai tenu compte de vos observations pour l'exécution des lanterneaux que nous allons commencer tout de suite.

Ph. Nicour à Lecomte, Le Caire le **5 novembre 1899** [avec brouillon de lettre de transmission vers Paris ? brouillon de lettre difficile à lire, mais qui semble reprendre les données suivantes] (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Voici les renseignements que veut avoir M. Dourgnon.

Le contrat des entrepreneurs Garozzo et Zaffrani est arrivé à expiration le 2 mars dernier, mais il avait été convenu depuis longtemps que le gouvernement tiendrait compte aux entrepreneurs des mois de chômage forcé dus aux accidents survenus par suite des insuffisances des projets et aux modifications qu'il a fallu y apporter.

Il ne sera donc pas possible d'être trop rigoureux quant à la date d'achèvement de l'entreprise.

D'après le service des Villes et Bâtiments l'achèvement du monument n'aura lieu qu'en septembre 1900 époque où on pourra commencer l'emménagement des antiquités.

Dourgnon à Lecomte, Paris le **7 novembre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Donne copie de la lettre qu'il vient d'adresser au ministère des Travaux publics en raison de la retenue prolongée du dernier paiement de ses honoraires.

Ce non paiement le met dans un grand embarras.

Cette demande ne fait aucunement obstacle à la continuation des négociations engagées par votre intermédiaire.

Copie de la lettre de Dourgnon au ministre des Travaux publics égyptiens, Paris, le 6 novembre 1899

Réclame 950 £E sur les 1000 qui lui sont dus.

Nous laisserons ainsi en réserve une somme de 50 £E qui sera portée à mon actif et payée par votre gouvernement lorsqu'auront été tranchés les difficultés pendantes entre nous.

Delcassé, ministre des Affaires étrangères, à Cogordan, Paris, le **9 novembre 1899** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par divers rapports en dates des 26 juillet, 27 août et 18 octobre derniers [je n'ai pas copie de ces deux dernières lettres], le gérant de l'agence et consulat général [R. Lecomte] m'a entretenu de la réclamation de Dourgnon contre le gouvernement khédivial, et m'a fait connaître qu'en présence de la résolution définitive prise par le gouvernement de se refuser à tout examen des prétentions nouvelles émises par notre compatriote, il ne croyait pas pouvoir engager utilement dans cette affaire l'intervention de l'agence.

Dourgnon, mandé dans les bureaux de mon département, a été mis verbalement au courant de cette situation. A annoncé l'intention de vous transmettre directement, dès qu'elle lui sera parvenue, la consultation qu'il a demandé au conseil de la Société des architectes français sur sa réclamation, et si cet avis n'était pas pris en considération par le gouvernement égyptien, il a laissé entendre qu'il se résignerait à accepter le paiement qui lui est offert et à en donner quittance définitive.

Jeudi soir [?] (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Voici, cher ami, les renseignements demandés. A vous. Louis [?], Georges Louis, commissaire français de la Dette [?]

Musée des Antiquités égyptiennes

Crédit ouvert en 1894 – fonds perdu	£E 150.000
« « 1900 d°	39.800
« « 1898 Prélèvement remboursable	<u>29.170</u>
	£E 218.970
Crédit ouvert en janvier 1899 <u>pour le dégagement de la façade</u> (fonds perdu)	« 7.000
Crédit ouvert en 1897 <u>pour le catalogue scientifique</u> (fonds perdu)	<u>« 6.000</u>
	£E 231.970

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Extrait d'une lettre de Servin à Hennebique, Le Caire, **2 décembre 1899**

La Caisse de la Dette fait des difficultés pour avancer de nouveaux crédits pour l'achèvement du musée, ainsi que le prouve l'article du *Progrès* d'hier. C'est toujours de là que viennent les difficultés. Quand la Caisse de la Dette devient difficile, on remanie toutes les affaires du musée depuis le début ; on cherche la faute où elle n'est pas, et on arrive à des ennuis comme ceux que je vous signale dans mon avant-dernière lettre.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **4 décembre 1899**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 233-34).

Maspero lui a répondu aimablement.

« L'on me signale de nouvelles mainmises sur mon œuvre – sans mon assentiment, bien entendu – et, cela, en dépit de mon droit imprescriptible d'architecte et des contrats qui nous lient. »

« Vous me signalez que l'on a placé un 'lion rouge'. Comment et en quoi est fait ce lion ? Quel est son caractère ? Est-il d'inspiration égyptienne, grecque ou Louis XV ? Je n'en sais rien !

Je l'avais pensé d'un style en analogie avec celui de la grande clé et des figures de Faivre. Que m'a-t-on fait à la place ?

J'ignore ou il a été exécuté et par qui. »

N'a pas reçu de photographies des modèles. Si le lion est rouge, c'est sans doute qu'il est en terre cuite. « [...] je n'ai jamais eu l'intention de polychromer ma façade. » Voulait de la terre cuite émaillée ou du grès dans les tons gris pierre ou marbre qui se rapproche autant que possible de la teinte de la façade.

« Je me verrai dans la nécessité, je le crains bien, d'en appeler aux tribunaux puisque toutes mes tentatives de conciliation (et sans vouloir même discuter mes réclamations), ont été repoussées de la façon la plus brutale et la plus arbitraire, c-a-d : suivant la courtoisie et la bonne foi Anglaises ! »

1900

Ministère des Affaires étrangères à Cogordan, Paris, le **2 janvier 1900** [sic, sur papier à en-tête de 1899, mais il serait plus logique que ce soit en 1901, car les tractations se feront en fin d'année 1900] (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Par lettre en date du 16 de ce mois, m'avez fait savoir que le gouvernement égyptien consent à donner à Dourgnon une somme de 300 £E, en dehors des 1.000 £E qui constituent le solde de l'allocation forfaitaire qui lui est due.

Mis les projets de lettres destinées à consacrer l'arrangement à intervenir, sous les yeux de l'intéressé qui en a approuvé par écrit la teneur et m'a prié de vous exprimer toute sa gratitude.

Ces informations pour compléter mon télégramme du 30 décembre dernier. Certain, vu votre lettre n°211 que vous avez pris déjà les dispositions nécessaires pour faire parvenir à Dourgnon les 1300 £E.

Cogordan, agent et consul général de France au Caire à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **14 février 1900**, transmise à Leygues, ministre de l'Instruction Publique, le 2 mars 1900 (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée

de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902) [original aux Archives diplomatiques]

A visité le chantier avec Maspero. « Je crois qu'au point de vue artistique si l'on entend par là la beauté de l'œuvre indépendamment de sa destination – l'effet de l'ensemble sera satisfaisant. Le directeur général des Antiquités se demande si, à cet égard, les dispositions intérieures répondent entièrement au but que l'on s'est proposé d'atteindre. » Immense quantité, toujours croissante, du nombre des objets à exposer, regrette que certaines salles n'aient pas été mieux appropriées à l'exposition de certaines catégories de monuments. Cogordan pense toutefois que, vu le nombre et l'étendue des salles, il sera possible de faire, au fur et à mesure, les appropriations convenables. Maspero compte commencer le déménagement à l'automne prochain. L'installation durera probablement au moins 18 mois. Le tombeau de Mariette sera aussi transféré. M. voudrait le mettre dans une salle spéciale au fond de l'édifice en face de la grande nef centrale, avec autour de lui les momies royales. Donnerait notamment satisfaction à ceux qui « trouvent, non sans raison, qu'il est peu convenable d'exposer les momies des anciens pharaons, comme de simples bibelots, ainsi qu'elles le sont aujourd'hui dans les premières salles du palais de Ghizeh. »

Delcassé, ministre des Affaires étrangères, à Cogordan, Paris, le **5 avril 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Ourgnon, dont la réclamation a fait en dernier lieu l'objet de ma dépêche du 9 novembre dernier, m'a transmis un certain nombre d'attestations formulées par la Caisse de défense de la société des architectes français et de M. M. Daumet, Pascal et Vaudremer, membres de l'Institut, en vue d'établir le bien fondé de la réclamation élevée par Ourgnon contre le gouvernement égyptien.

Envoie ces diverses pièces ainsi qu'une copie de la lettre de Ourgnon.

En raison des nouveaux éléments d'appréciation que vous fournissent ces documents et de la haute autorité de leurs signataires, [...] signaler au gouvernement égyptien l'importance que nous leur attribuons, et faire appel, par une démarche amicale, [...] régler à l'amiable ce différend. [comporte en surcharge : J'ai lieu de croire que M. Nicour est chargé, pendant son voyage en France, de voir M. D. et de traiter avec lui]

Copie de la lettre de Ourgnon, Paris, **21 mars 1900**

Adresse suite à ses réclamations formulées en août 1899 auprès du gouvernement égyptien pour le règlement de ses honoraires les attestations et appréciations motivées de

1° La Caisse de défense mutuelle de la Société des architectes français.

2° M. Daumet, architecte, inspecteur général des Bâtiments civils, membre de l'Institut, président du jury du concours du musée des Antiquités égyptiennes du Caire

3° M. J. L. Pascal, architecte, inspecteur général des Bâtiments civils, membre de l'Institut.

4° M. Vaudremer, architecte du gouvernement, inspecteur général des Bâtiments civils, membre de l'Institut, doyen de l'Académie des beaux arts.

Gaston Maspero à Louise Maspero, 8 mai 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

J'ai dîné hier chez Nicour avec les deux Barois, les trois Privat et un ingénieur nommé Zevallos. [...] Madame Barois a été très bon garçon comme d'habitude et [Julien] Barois très préoccupé de l'affaire Ourgnon.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 29 mai 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Le musée nouveau marche cahin-caha. Il a fallu démolir deux ou trois endroits de la terrasse qui étaient trop faibles. Je t'envoie une photographie qui te montre la façade vue de la cour de la caserne de Kasr-en-Nil : c'est peu réjouissant à voir.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 4 juin 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Chélu [Alfred Chélu, né en 1843, directeur de l'Imprimerie nationale du Caire] m'a entrepris de nouveau pour la question du tombeau de Mariette, et dans des termes tels par rapport à Cogordan que j'ai dû les relever : la fin de l'histoire a été un grand adoucissement de sa part et une demande d'entrevue au consulat général, afin de régler toutes les affaires.

[...]

Tout au musée suit son train, sans grande variété. Je suis en pleine rédaction de budget : j'espère avoir un peu plus d'argent l'an prochain. J'ai également à écrire à la Caisse de la Dette pour le budget extraordinaire.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 12 juin 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Autre affaire : j'ai réconcilié Chélu et Cogordan. Ça a été toute une histoire. Tu sais la statue de Mariette et son tombeau : tout cela s'est envenimé, et Chélu ne mettait pas les pieds au consulat général. J'ai réussi à obtenir qu'ils auraient une entrevue : j'ai mené Chélu au consulat, et là ils se sont expliqués. Le résultat est que Cogordan a demandé à Lord Cromer 1 000 £E pour la statue, et lord Cromer les a accordés. On donnera le nom de Mariette à une rue. J'ai réussi à persuader à Chélu que la vraie place de Mariette était à Boulogne-sur-Mer, et il va essayer de convaincre la famille à son tour. Je suis allé ensuite [voir] lord Cromer qui m'a fort bien reçu, s'est montré fort aimable et m'a confirmé le fait des 1 000 £E. Il m'a autorisé à traiter officieusement avec un sculpteur, et si [Denys] Puech veut se contenter d'une vingtaine de mille francs, je m'adresserai à lui. Tout est donc mieux dans le meilleur des mondes possible, au moins sur ce point [l'érection de la statue est annoncée dans le *Baedeker*, 1903].

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 15 juin 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Quant au musée, il y a grand chance pour qu'il ne soit pas prêt avant octobre 1901 : c'est au plus si je pourrai y mettre les gros monuments vers mars prochain, ou peut-être quelques-uns en janvier.

Ministère des Affaires étrangères à Cogordan, Paris, le **23 juin 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Communique, sous la date du 5 avril dernier, diverses attestations formulées par la Caisse de défense de la Société des architectes français et par plusieurs membres de l'Institut, en vue d'établir le bien fondé de la réclamation élevée par Dourgnon contre le gouvernement égyptien.

Demandé en même temps d'examiner la possibilité de reprendre, avec le ministère khédivial des Travaux publics, en vous appuyant sur l'autorité de ces documents, la question du règlement amiable de la réclamation.

Dourgnon a exprimé le désir de connaître la suite donnée à cette communication.

[Agence diplomatique du Caire] à Delcassé, San Stefano, le **9 juillet 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Exprimé le désir, dans votre lettre du 23 juin, de savoir quelle suite donnée à la communication du département du 5 avril dernier à cette agence et relative à la réclamation de Dourgnon contre le gouvernement égyptien.

Cogordan se propose dès son arrivée à Paris d'exposer au département l'état de la question.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 12 juillet 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Au musée, toujours même histoire : on emballe, et chaque jour voit se vider une salle. Hier c'étaient les salles coptes, aujourd'hui c'est la salle grecque.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizeh, 19 juillet 1900 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Le musée, lui aussi, avance beaucoup, sans que pourtant je sois bien certain qu'il sera terminé au milieu de septembre, comme on le prétend au ministère des Travaux publics. C'est toujours Clifton [Contenay] qui est chargé de surveiller l'achèvement, et il n'arrive pas à prendre une décision. En tout cas, si la livraison n'a pas lieu en septembre, elle aura lieu en automne et cela suffira largement pour mon bonheur.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris (Exposition Universelle de 1900, « Section égyptienne »), **12 octobre 1900**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 235-36).

A eu un entretien avec Maspero sur la construction du musée. Plusieurs points qui semblaient à Maspero susceptibles de recevoir modification, comme les motifs du lion et du tigre, et l'idée « de dorer, comme en une mosaïque, le fond des figures des pylônes ». Recherche aussi d'autres points de la construction qui pourraient être rehaussés d'or.

Suivent toutes sortes de réflexions sur des détails ornementaux.

Prie Maspero de demander des photos aux entrepreneurs qui ont traité avec le photographe Quintini.

Dourgnon à Cogordan, Paris, le **25 octobre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Demande son intercession pour le règlement de sa dernière quittance. Toujours dans les mêmes dispositions d'entente et de conciliation.

Cogordan à Delcassé, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **20 novembre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Eu l'occasion de reprendre l'affaire Dourgnon qui a fait l'objet en dernier lieu d'une dépêche politique du département en date du 23 juin 1900. Bien que le gouvernement égyptien, se tenant à la transaction exposée dans ma dépêche du 20 janvier 1898, refuse *en principe* toute allocation supplémentaire à notre compatriote, j'ai constaté qu'il ne se montrerait sans doute pas intraitable à la condition que ce dernier abaissât ses prétentions et fournît en outre les dessins des deux bas-reliefs dont on désire orner la façade du musée.

Les bas-reliefs sont destinés à être substitués aux deux lions de terre cuite qui, mis en place, n'ont pas produit l'heureux effet qu'en attendait l'architecte. Une fois les dessins envoyés ici et acceptés, se fait fort d'obtenir 300 £E maximum, soit environ 7500 francs, qui lui seraient versés en même temps que les 1000 £E solde du montant de la transaction.

Remercie de convoquer l'intéressé dans les bureaux du département pour savoir s'il accepte ces conditions dans son intérêt. Dans le cas contraire, court les risques d'un procès aux résultats très aléatoires pour lui « et qui aura pour conséquence de remettre en lumière certains reproches qui lui ont jadis été faits ici, contre lesquels ses avocats pourront sans doute le défendre, mais qui n'en laisseront pas moins une mauvaise impression. »

La substitution des bas-reliefs aux lions de terre cuite a déjà fait l'objet d'une correspondance entre Dourgnon et Maspero. Joins sur le sujet de ces bas-reliefs l'extrait d'une lettre de Maspero qui a reçu l'approbation complète du ministère égyptien des Travaux publics.

Si Dourgnon accepte, comme je le suppose, cette solution, il devra m'adresser un reçu à qui de droit contre un chèque sur Paris. Dourgnon recevra en même temps l'assurance qu'aucune réclamation ne pourra lui être adressée à l'avenir par le gouvernement khédivial.

Note en annexe de Maspero, Ghizeh, **20 novembre 1900**

Il me semble que deux séries de personnages convergeant vers la porte centrale disposée comme par exemple, dans le triomphe de César de Mantegna, pourraient fort bien remplir les cadres.

Ils représenteraient les peuples étrangers apportant leurs tributs à l'Égypte, et les animaux de leurs pays, éléphants, girafes, lions, tigres. Six ou sept personnages de premier plan mêlés aux animaux occuperaient chaque cadre : au besoin on pourrait indiquer d'autres personnages au second plan.

Le relief pourrait être très haut en champ.

Le meilleur modèle serait la procession des tributaires dans le tombeau de Rekhmaré ; si on adopte cette idée, je serai heureux de donner toutes les indications à l'artiste.

Gaston Maspero à W. E. Garstin, Gizeh, **23 novembre 1900** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4019 : correspondance W. E. Garstin, Fol. 294)

Ce matin, sitôt que j'ai eu le devis en main, je suis passé à la Caisse, où j'ai eu la bonne fortune de rencontrer M. Louis. Je pense que la semaine prochaine, vers samedi, le tout sera soumis à l'assemblée, et peut-être me demanderez-vous d'y venir donner des explications : j'ai dit que j'étais à la disposition de ces messieurs, quand ils le voudraient. Ils m'ont paru plutôt animés d'intentions bienveillantes, mais je ne hasarderai encore à rien prévoir : peut-être vaudrait-il mieux ne pas lancer la lettre du ministre demandant officiellement ces crédits avant que la démarche officieuse que je fais n'ait produit son effet.

Delcassé, ministre des Affaires étrangères à Cogordan, **4 décembre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Vient de donner communication à Dourgnon des propositions contenues dans votre lettre du 20 novembre dernier, relatives à la transaction intervenue entre lui et le gouvernement égyptien et à l'allocation supplémentaire qui pourra lui être accordée en échange des dessins de deux bas-reliefs pour la façade du musée.

Dourgnon d'accord, a remis un reçu. Se propose de traiter directement avec Maspero pour les bas-reliefs. Demande en outre la restitution des pièces originales émanant de la Société centrale des architectes français que je vous ai transmise par ma lettre du 5 avril dernier et qui tendaient à établir le bien fondé de ses revendications.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **5 décembre 1900** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 237-39).

« Monsieur le ministre de France m'a fait connaître vos indications concernant les bas-reliefs surmontant les portes extérieures de la Bibliothèque et de la Salle de Vente. » A immédiatement convoqué Faivre, statuaire.

Prix de l'unité en terre cuite émaillée : 12.000 francs, en marbre de même qualité que pour les figures et la tête du grand arc : 16.000 francs. Frais d'emballage et de transport à la charge du ministère.

Se pose des questions sur les problèmes d'échelle du lion et du tigre.

Redemande en post scriptum des photos du monument, «surtout de celles que font prendre Garozzo et Zaffrani, qui sont de grandes dimensions. »

Georges Cogordan à Gaston Maspero, Le Caire, **19 décembre 1900** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012 : correspondance Georges Cogordan, Fol. 431)

Mon cher directeur,

Bien que je désire rester en dehors des pourparlers concernant les bas-reliefs, j'ai envoyé à M. Dourgnon votre lettre. Vous trouverez ci-joint la sienne. L'affaire est sur le point d'être réglée sans attendre l'acceptation des bas-reliefs destinés à remplacer les malheureux félins de la façade du musée.

Il est néan [?] prévu (dans les lettres encore en projet, qui seront signées par Sir W. Garstin et moi, après que D. les aura vues) que le gouvernement égyptien se réserve le droit de ne pas faire exécuter les bas-reliefs s'ils ne lui plaisaient pas.

Lettre de M. le Secrétaire d'Etat, du **26 décembre 1900** [voir courrier du 26 mars 1902]

F. Faivre à Marcel Dourgnon, Paris, **28 décembre 1900** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 254-55)

Donne ses conditions pour l'exécution des bas-reliefs. Telles que dans la lettre de M. Dourgnon du 5 décembre précédent.

W. E. Garstin à Cogordan, **29 décembre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

L'informe que le gouvernement égyptien a consenti à allouer en dehors des 1000 £E, solde du prix forfaitaire convenu, une somme de 300 £E.

Le gouvernement a obéi principalement au désir de vous être personnellement agréable dans cette affaire à laquelle vous attachiez un intérêt spécial.

Le ministère des Travaux publics sans attendre la livraison des projets de bas-reliefs, mais sans engagement d'aucune sorte et se réservant la faculté absolue d'ordonner et d'écarter à son gré, la mise à exécution de ce projet, tient d'ores et déjà à votre disposition contre remise de la quittance en due forme

1° Une assignation sur la Caisse de la Dette Publique de 1000 £E

2° Un chèque de 300 £E sur le ministère des Finances.

Va de soi que le gouvernement renonce à tous recours quelconques contre M. Dourgnon ; de son côté celui-ci ne pourra élever contre le gouvernement aucune réclamation quelconque, soit pour le passé soit pour l'avenir, le gouvernement restant naturellement libre, après l'inauguration du musée, de décider et d'apporter à l'édifice tous changements qu'il croira utiles.

Ajoute enfin que le nom de Dourgnon sera inscrit sur la façade principale du musée.

Cogordan à Sir W. Garstin, **29 décembre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Avez bien voulu me dire que vous seriez disposé à proposer au gouvernement égyptien d'allouer à M. Dourgnon une somme de 300 £E en dehors des 1000 £ qui lui sont dues pour solde de son compte, si M. Dourgnon s'engageait à fournir les dessins de deux bas-reliefs destinés à décorer la façade du musée, et remettait une quittance définitive en renonçant à tout recours éventuel contre le gouvernement égyptien .

J'ai entre les mains une quittance pour 1300 £ libellée suivant la formule qui avait été indiquée à M. Dourgnon.

Ce dernier m'écrit d'autre part qu'il s'occupe des bas-reliefs, et est entré en correspondance à ce sujet avec M. Maspero.

Prêt à vous remettre cette quittance contre le versement de la somme mentionnée. Bien entendu toutefois que le gouvernement égyptien renonce à tout recours à quel titre que ce soit, contre l'architecte du Musée archéologique et que le nom de M. Dourgnon figurera sur la façade de l'édifice dans les conditions indiquées dans la lettre par lui écrite au ministre des Travaux publics, et reproduite dans la réponse que le ministre lui a adressée à la date du 13 Janvier 1898.

Remerciement de Cogordan, **30 décembre 1900** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Donne l'assurance que Dourgnon se pliera à la liberté que le gouvernement entend se réserver d'écarter à son gré la mise à exécution des bas-reliefs dont le dessin a été demandé à l'architecte.

1901

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris (Exposition universelle de 1900, « Section égyptienne »), **6 janvier 1901**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 240-41).

Conformément aux instructions données par Maspero dans sa lettre du 13 décembre, a transmis au consul général de France les détails relatifs au marché proposé par Faivre. « [...] il serait urgent que la détermination du ministère se produisit à bref délai. »

Remercie Maspero d'avoir demandé des photos aux entrepreneurs. « Mais la réponse qu'ils vous ont faite est inexacte attendu qu'il y a peu de temps une personne du Caire m'a montré des vues récentes provenant précisément du photographe Quintini, du Caire, chargé par Mrs Garozzo et Zaffrani des vues du musée. Du reste la photographie que m'ont remise ces Messieurs s'arrête au plancher haut des Caves. »

Reprend l'idée exprimée dans la lettre précédente de « l'inscription latine dans la frise de l'entablement de la partie centrale de la façade. »

« Vous me laissez espérer qu'à l'inauguration du musée je serai à même d'aller au Caire. Serait-ce sur le désir du ministère ? Dans ce cas il y aurait avantage à y être peut-être avant. Je vous serais infiniment reconnaissant si vous vouliez bien avoir la bonté de préciser le sens de votre pensée et si je dois conserver quelque espoir de voir se réaliser ce désir comme suite de vos entretiens. »

Jeudi soir [?, fin 1900 ou début 1901] (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Voici, cher ami, les renseignements demandés. A vous. Louis [?, Georges Louis, commissaire français de la Dette ?]

Musée des Antiquités égyptiennes

Crédit ouvert en 1894 – fonds perdu £E 150.000

« « 1900 d° 39.800

« « 1898 Prélèvement remboursable 29.170
£E 218.970

Crédit ouvert en janvier 1899 pour le dégagement de la façade (fonds perdu) « 7.000

Crédit ouvert en 1897 pour le catalogue scientifique (fonds perdu) « 6.000

Georges Cogordan à Gaston Maspero, Le Caire, **15 janvier 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012 : correspondance Georges Cogordan, Fol. 435)

Enchanté d'apprendre que la Caisse a été enfin saisie par le gouvernement de la demande des 30 000 livres qui vous étaient promis pour le musée. C'est donc une affaire finie. Le Caire est en ce moment, – grâce à vous, en grande partie – très favorable aux antiquités.

Ministère des Affaires étrangères à Cogordan, **18 janvier 1901** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Le 4 décembre dernier, transmis une demande de Dourgnon tendant à obtenir la restitution des attestations émanant de la société centrale des architectes français que je vous ai communiquées en original par ma lettre du 5 avril dernier No. 43.

Dourgnon insiste pour rentrer en possession de ces documents.

Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012 : correspondance Contenay Clifton, Fol. 410

Note non datée « signée » de Hennebique (peut-être en annotations de la main de Clifton, rédigées en abrégés, car cette note est jointe à l'autre lettre de Clifton)

Lettre de Hennebique

A. Monsieur Clifton ecl. [?]

Je rentre du Mu. des A. E. aucune fatigue n'était visible sur et autour des terrasses

Consulte les calcus [*sic*], les trouve exacts

Trouve que les flexions peuvent provenir de trop de sable dans le béton, ou mauvais pilonage [*sic*]

Trouve que le tableau [*sic*] des mouvements des terrasses est un document très rassurant au point de vue de la sécurité, que la flexion permanente est terminée et que l'on peut faire prendre par M. Marciano le retablissement des enduits des attiques qui ont été endommagés par la flexion

Que la flexion maxima est de moins de 12 cm qu'il reste 18 cm pour empêcher l'eau de passer par le lanterneau.

Qu'il trouve peu pratique niveler le fond des terrasses et qu'il propose de les laisser les choses [*sic*] telles quelles sous sa responsabilité

Et s'il est d'avis contraire qu'il écrive lui-même à Marciano.

Signé Lg Ennebique

Annoté au crayon par José Lambert : c'est le **18 janvier 1901** que M. Sabatelli a fait le relevé des flexions dont parle M. Hennebique. Il est donc probable que la lettre de celui-ci a été écrite 2 ou 3 jours après le 18 janvier.

Ministère des Affaires étrangères à Cogordan, **22 janvier 1901** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Dourgnon vient de m'adresser l'expression de ses remerciements à l'occasion du règlement de sa réclamation contre le gouvernement égyptien, qui faisait l'objet de vos rapports n°211 et 218 des 16 et 31 du mois dernier. Je crois devoir vous envoyer, ci-joint, copie de la lettre que j'ai reçue à ce sujet de M. Dourgnon.

Paris, **le 18 janvier 1901**

M. Cogordan, consul général en Égypte, vient de mener à bonne fin le règlement de mon différend avec le gouvernement égyptien. Vive reconnaissance pour votre bienveillante intervention dans cette affaire.

Archives Hennebique (Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, dossier n°975, coté 076 IFA 1018)

Servin, Le Caire, **16 mars 1901**

Nous sommes en ce moment en bonne posture pour faire agréer notre système de préférence, car un nouvel essai sur une salle du Musée arabe, calculée à 1000 kg et chargée à 1500 kg sur une travée soit 52000 kg, a donné une flexion de 0,00175 ; après une autre de 8,40 de portée dont deux travées chargées à 1000 kg qui a donné 0,00125, vous voyez que ce n'est pas mal.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **30 mars 1901**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 244-45).

Pas de nouvelle de l'inscription et des bas-reliefs depuis la charmante lettre de Maspero de janvier.

Toujours pas reçu de photos du chantier.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **22 avril 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 242-43)

Revient sur deux points qui le contrarient.

Inscription : « Il faut à tout prix, pour que le rôle de l'architecte ne soit pas illusion, que cette inscription soit reportée dans l'acrotère au-dessus, même si la commande est faite. »

Bas-reliefs : il faut empêcher à tout prix de leur substituer une inscription. Envoie des croquis des motifs des bas-reliefs. « Le choix d'un lion et d'un tigre pouvait être discuté et, si par raison d'archéologie, qui m'échappe – car je considère encore moins le sujet comme un symbole que comme un élément décoratif qui signifiait la force, la puissance de l'antique. On pourrait adopter ce motif de figure ailée – inspiré par l'égyptien – que nous avons discuté avec M. Faivre et qui me semblerait donner à la fois satisfaction au ministère et à l'architecte. »

Estimation du coût par Faivre : env. 15.000 francs.

Revient une fois de plus sur sa demande de photos.

Édouard Mariette à Gaston Maspero, Sannois, **21 mai 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4031, Fol. 1-2)

Accuse réception de la commande à Denys Puech et à lui-même du monument à son frère. Très heureux de dessiner le piédestal de la statue.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **31 mai 1901**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 246-47).

Toujours déçu de ne pas voir son œuvre respectée. Rappelle « qu'un crédit a été prévu – *dès le début*, pour l'exécution de bas-reliefs en matière durable et, ensuite, parce que, au pis aller, les entrepreneurs étaient tenus d'après leur prix du mètre carré de fournir les modèles et leur exécution en ciment, comme pour tout le reste de la façade nous avons droit à un sujet d'ornementation. »

Autre point également très important : « J'avais prévu, à l'intérieur, de la peinture à l'huile – en rouge pompéien sur une hauteur de 2,20 m (hauteur des allèges entre piliers au rez-de-chaussée)

Il se pourrait que, pour l'installation des objets, vous ayez besoin d'une plus grande hauteur de peinture à l'huile pour les protéger. Dans ce cas, je vous prierai de vouloir bien, *au-dessus des 2,20 m* que j'ai indiqués, changer le ton, mettre une autre couleur en rapport avec le ton supérieur pour que cette hauteur de *2,20 m* subsiste et couvre, ainsi, presque exactement les salles à son *premier tiers*. Comme cela a lieu dans toutes les décorations pompéiennes et tous les édifices bien compris.

Une hauteur en rouge autre que celle du *premier tiers* serait très défectueuse, du plus mauvais effet, et contraire à toute règle décorative bien ordonnée et enlèverait de l'échelle.»

Rappelle en P.S. qu'il avait fourni le *projet entièrement complet et colorié* de tous les détails de peinture.

Toujours pas reçu les photographies.

Déchiffrement 18, Paris le **12 juin 1901**, reçu le 13 (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Verriez-vous un inconvénient à ce que le ministre de l'Instruction publique accordât à M. Dourgnon, architecte, une mission gratuite pour étudier les monuments antiques de la Haute-Égypte et les mosquées ? Veuillez répondre par le télégraphe.

Télégramme chiffré, **13 juin 1901**, Diplomatie Paris (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Réponds à votre télégramme 18

Étant donnée l'attitude prise à M. Dourgnon vis-à-vis au gouv't égyptien et de cette agence [?] depuis son départ d'Égypte il me paraît difficile qu'il y puisse revenir en mission officielle tout au moins avant l'inauguration du musée. Lettre suit.

Brouillon de lettre de Cogordan à Delcassé, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **13 juin 1901**

Télégraphe relatif à l'envoi en mission officielle de Dourgnon en Égypte.

Rappelle l'intervention de Cogordan en faveur de Dourgnon, puis son départ du Caire.

Mais peu de temps après son retour en France, Dourgnon cédant probablement à des conseils mal éclairés s'est lancé dans une campagne de revendications par laquelle il a cherché à employer l'intervention de l'agence. Intervention plusieurs fois accordée. Le gouvernement égyptien a fini par accorder à Dourgnon une indemnité à condition de renoncer à toute réclamation.

N'aurait eu aucune objection à voir Dourgnon revenir en Égypte. [... illisible]. Son retour au Caire, au cas où les mosquées qu'il veut étudier seraient situées [?] dans cette ville, l'exposerait à des déceptions qu'il vaut peut-être mieux lui épargner.

S'il veut assister à l'inauguration du musée dont il a dessiné les plans [...] rien ne me semble plus juste, son nom figure déjà sur le monument et sa présence ce jour là n'étonnera personne s'il veut même y venir aux frais du département de l'Instruction publique je n'y vois aucun inconvénient mais je ne doute pas que V.E. en consultant les [...] réclamations [...] se rende compte de la mauvaise opinion que ferait au Caire l'arrivée de M. Dourgnon muni d'un mandat officiel [illisible].

Gaston Maspero à W. E. Garstin, Gizeh, **18 juin 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4019 : correspondance W. E. Garstin, Fol. 307)

Demande rapidement l'autorisation de traiter. M. Puech a beaucoup de commandes, et il importe de faire vite affaire avec lui, si nous voulons qu'il puisse nous livrer le monument dans le délai indiqué.

En fait, il demande deux années 1902 et 1903 pour exécuter la statue, ce qui n'est pas trop pour une œuvre importante et qui nécessitera beaucoup d'études : Mariette étant mort depuis vingt ans, il y aura beaucoup de recherches à faire pour rassembler ses portraits et pour arriver, pas à la ressemblance matérielle ce qui est toujours facile, mais à la vérité de l'expression. Je voudrais, puisque le gouvernement égyptien fait cette dépense, qu'il ait une œuvre d'art réelle qui, dès à présent, valût son argent et lui gagnât en valeur plus tard. C'est pour cela que je me suis adressé à M. Puech, qui est l'un des meilleurs de la jeune école, et qui a surtout un talent remarquable pour reconstituer les physionomies. Si, passant par Alexandrie vous en avez le temps allez voir au cimetière catholique le bas-relief qu'il a fait de Nubar Pacha – d'après des photographies – et vous comprendrez pourquoi dès le début c'est à lui que j'ai songé !

Julien Barois à Maspero, Le Caire, **3 juillet 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4002 Fol. 435)

Devis pour l'embranchement du chemin de fer entre les deux musées, 873 LEg.

Lettres de Dourgnon au ministre des Travaux publics égyptien, les **9 juillet** et **28 août 1901** [voir courrier du 26 mars 1902]

Gwenaël Delhumeau, L'Invention du béton armé, Hennebique, 1890-1914, Paris, Norma, 1999, p. 139-140

Brevet égyptien le 6 mai 1895. Le bureau égyptien échappe au cadre habituel d'implantation de la firme. Établi au Caire en juin 1898, sous la direction de l'ingénieur Émile Servin : contrat d'agence générale pour l'Égypte passé entre François Hennebique et Émile Servin, ingénieur des arts et manufactures, à Paris, le 22 juin 1898 (archives Hennebique, IFA). Celui-ci, selon les termes habituels du contrat d'agence, est chargé d'organiser l'exploitation du système que les travaux du musée des Antiquités égyptiennes ont alors largement lancé. En raison, probablement, de la complexité et de l'éloignement de la zone administrée par Servin, Hennebique décide trois ans plus tard de lui donner pleins pouvoirs pour la gestion et l'administration de ses biens et affaires en Égypte. La procuration [établie à Paris le **2 août 1901**] – seul document de ce type retrouvé dans les archives – établit clairement pour son bénéficiaire une totale autonomie dans le fonctionnement de son agence. Servin, qui la dirigera jusqu'à sa mort en 1917, est dès lors en mesure de « passer tous contrats et traités pour l'étude, l'exécution des plans et l'entreprise de tous travaux avec le gouvernement égyptien, avec toutes administrations ou sociétés ou avec tous particuliers, [de] dresser tous devis, conclure tous marchés, signer et affirmer tous mémoires. » Ce statut particulier expliquerait l'absence quasi-totale des dossiers « égyptiens » au sein des archives de la firme.

Brouillon de lettre de Cogordan à Delcassé, ministre des Affaires étrangères, Le Caire, **9 septembre 1901** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Les travaux de construction du musée des Antiquités égyptiennes viennent d'être terminés et les entrepreneurs ont consigné la semaine dernière au ministère des Travaux publics le nouveau bâtiment. Devis originaire de 150.000 £E. A coûté en fin de compte plus de 220.000 £E par suite des erreurs et modifications introduites dans les plans. séries de difficultés entre le gouvernement khédivial et Dourgnon qui ont nécessité l'intervention de l'Agence. C'est la Caisse de la Dette qui a fourni au gouvernement égyptien, sur son fonds de réserve général, la totalité de la somme qu'a coûté la construction du musée. Le transfert des objets de l'ancien musée au nouveau, qui nécessitera de grandes précautions, ne sera commencé qu'après le retour de M. Maspero, qui se trouve actuellement en congé en France. L'inauguration du monument ne pourra avoir lieu avant l'année prochaine.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **13 septembre 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 167-168)

Le croquis est prêt depuis votre départ du Caire. Pas pu obtenir une photo de la façade sud ni du ministère des Travaux publics ni des entrepreneurs. Envoie finalement une vue perspective par un photographe amateur. Tous d'avis que la statue de Mariette devrait venir sous la grande coupole au milieu de la galerie d'honneur.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie nationale, 1912. Rapport pour l'année 1901.

Livraison provisoire des nouveaux bâtiments en **septembre 1901**.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **21 octobre 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 248-49).

Adresse ses vœux de bon voyage au moment de son départ de Paris. « [...] travaux du musée maintenant confiés à votre direction. »

Rappelle ses exigences à propos des bas-reliefs et des inscriptions en bronze.

A remis à Maspero le 24 avril dernier trois projets d'esquisses des bas-reliefs. Aucune nouvelle depuis.

A menacé le ministère par lettres du 9 juillet et du 28 août de faire connaître à la presse, Commission de la Dette, etc. ses indécidations à son endroit.

M. Lambert [José Lambert, ingénieur au ministère des Travaux publics d'Égypte, détaché au musée des Antiquités égyptiennes] serait-il déjà retourné en Égypte ? Je n'ai pas encore eu sa visite.

A appris de source certaine que le ministère avait fait faire de nombreuses photographies du musée. « C'est bien, comme je l'ai toujours pensé, un refus bien voulu de sa part. Dont acte. »

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie nationale, 1912. Rapport pour l'année 1901.

Clefs des portes remises le samedi **30 novembre**.

Émile Brugsch à Maspero, Gizeh, **13 décembre 1901** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 234)

J'ai été voir hier le nouveau musée. Les armoires me semblent bien placées. Elles font bonne figure et l'aspect sera encore meilleur quand la peinture sera faite. Je crois un bon liège sera le plus préférable.

La seule chose qui m'a frappé c'est la poussière. Ce sera bien difficile de nettoyer le musée sans faire aller la poussière partout.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1901**.

Emballage des petits objets achevé. Livraison provisoire des nouveaux bâtiments en septembre 1901. Clefs des portes le samedi 30 novembre. Engagement donné par les entrepreneurs d'avoir terminé les derniers travaux (absence de la peinture rouge dans les salles du rez-de-chaussée) au 1er février 1902. Transport et mise en place des vitrines entre le 3 et le 11 décembre. Espère que les deux tronçons de voie de chemin de fer de raccordement avec les deux musées seront prêts pour commencer le déménagement milieu février. Espère que le musée sera ouvert en automne 1902.

1902

Julien Barois à Maspero, Le Caire, **26 janvier 1902** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4002 Fol. 436)

L'embranchement du chemin de fer entre les deux musées sera prêt pour votre arrivée.

9 mars-13 juillet 1902 : déménagement des collections

Dourgnon à Cogordan, Paris, **13 mars 1902** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Informe Cogordan qu'il écrit aujourd'hui à la Commission de la Dette pour solliciter son intervention au sujet des importantes altérations pratiquées sur le musée.

Vous avais fait connaître cet été mon intention d'en saisir l'opinion, mais pensé qu'avant, il était préférable de faire appel à la plus haute administration de l'Égypte.

Demande si l'engagement qui vous a été fait d'inscrire mon nom sur la porte centrale de la façade principale a été tenu.

Brouillon de réponse affirmative à la dernière demande de Dourgnon.

Commissaire de service de la Caisse de la Dette publique à Dourgnon, Le Caire, **26 mars 1902** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Réponse à sa lettre du 15 mars. La question n'est pas de notre compétence. Ne pouvons donner suite.

Dourgnon à la Caisse de la Dette, **15 mars 1902**

Revendications, *uniquement*, de questions artistiques. Conventions avec le min des Travaux publics, **13 janvier 1898** : « *Je suis et resterai l'architecte de musée des Antiquités égyptiennes qui est mon œuvre entière et personnelle* »

[...] « La remise des dessins ainsi faite me donnera l'absolue liberté de ne plus résider au Caire mais aussi la faculté d'examiner *de visu et de signaler au ministère, dans l'intérêt de l'œuvre même*, la parfaite interprétation de mes plans et instructions artistiques. »

[...] « J'userai de mon droit consacré de signer mon œuvre sur la partie centrale de la façade principale et en même temps d'assister, à l'inauguration en ma qualité d'architecte du monument comme consécration finale. »

Et d'autre part, dans la lettre de M. le Secrétaire d'État, du 26 décembre 1900, au sujet du règlement de questions matérielles :

« Le gouvernement restant naturellement libre *après l'inauguration du musée de décider et d'apporter à l'édifice tous les changements qu'il croira utiles.*

J'ajoute que le nom de Mr. Dourgnon sera inscrit sur la façade principale du musée »

Reconnaissance par le Secrétaire d'État « qu'au moins, jusqu'à l'inauguration, que ma propriété artistique, mon droit d'architecte, restent *entiers et inattaquables.* »

Or, s'est vu obstinément refuser les renseignements de toutes sortes sur la marche des travaux. Seulement connu par l'obligeance d'amis passés au Caire les nombreuses modifications et suppressions pratiquées sur l'édifice de nature à le défigurer et à causer aussi à l'architecte *et surtout à l'œuvre*, des dommages considérables.

Ces altérations ont été faites *sans mon assentiment, à mon insu et malgré l'approbation des plans, signés, par le ministère et le service des Antiquités*, sans raison ni avantage pour le monument, au contraire.

Altérations les plus importantes :

1° Suppression des bas-reliefs sur les portes d'entrée de la bibliothèque et la salle de ventes, remplacés par des inscriptions.

2° Suppression des inscriptions « bibliothèque » et « salle de ventes », dans la frise de l'entablement au-dessus des dites portes laissant cette partie incompréhensible et inutile.

3° Suppression de l'inscription « Musée des Antiquités » dans la frise du motif central remplacée par une inscription latine, réduite et tout à fait hors d'échelle.

4° Suppression des inscriptions, Guiseh, Le Caire, Boulaq dans l'acrotère située au dessus de la frise centrale « Musée des Antiquités » et où l'on a laissé subsister les rosaces qui devaient encadrer ces noms et qui n'ont maintenant plus aucune raison d'être.

5° Suppression des claustras, en simili pierre, des baies des façades latérales qui ont été remplacés par de petits bois qui changent complètement le caractère architectural voulu et ont l'inconvénient de nuire à l'éclairage intérieur.

6° Ouverture des trémies ovales pratiquées dans le plancher bas du 1^{er} étage de la galerie d'honneur à l'arrivée des paliers des grands escaliers.

Cette modification ne peut être que défectueuse pour plusieurs raisons : supprime tout repos, toute surface de dégagement à l'arrivée et cette forme ovale est contraire au style adopté.

S'il était nécessaire d'avoir plus de lumière dans la galerie du dessous en cet endroit (pas mon opinion), il eût bien mieux valu en tous cas faire cette partie de plancher en dalles verre.

7° Il a été posé sur la façade principale des tuyaux de descente dans les plus défectueuses conditions. Ils viennent comme scier du haut en bas la construction. Il avait été adopté à ces endroits là, pour l'écoulement des eaux, de fortes gargouilles et la Direction l'avait décidé avec moi. Il eût été préférable

et facile au moins, de dissimuler ces tuyaux et non pas d'en faire un motif apparent, dont on ne trouve d'exemple sur aucun monument de quelque valeur artistique.

8° Enfin il est question de faire toute autre la couleur et la décoration des salles projetées par moi sans me consulter.

Depuis plus de deux ans, je ne cesse de protester contre ces dérogations qui constituent une irrégularité de la part du ministère et pour lesquelles on n'a aucune raison sérieuse à s'opposer ; pas plus celles d'ordre pécuniaire que d'ordre pratique. Aucuns nouveaux crédits ne sont nécessaires pour exécuter les projets prévus et adoptés attendu que les entrepreneurs en doivent l'exécution de par leur contrat.

En présence de la persistance et de la mauvaise volonté de la direction des Travaux pour faire droit à d'aussi justes revendications, j'ai sollicité, pour en justifier le bien fondé, l'opinion [?] et l'intervention auprès de l'éminent directeur général du service des Antiquités égyptiennes de deux hautes personnalités artistiques, architectes, membres de l'Institut de France.

Leur opinion n'a pas été plus écoutée que la mienne et on a passé outre.

Je me suis alors décidé par deux fois, lettres des 9 juillet 1901 et 28 août 1901, à M. le ministre des Travaux publics, en lui donnant communication de la lettre de ces 2 architectes M.M. Daumet et Pascal.

Cette dernière tentative de ma part n'a pas eu de résultat plus heureux.

Il y a là un fait unique et sans exemple de la violation des droits de l'architecte, qui font de l'œuvre exécutée la contre façon ou la caricature de celle qui avait été conçue.

Je viens donc solliciter de votre haute autorité et de votre esprit de justice, de vouloir bien intervenir pour faire obtenir la réalisation des projets de l'Architecte si formellement reconnus obligatoires.

L'intérêt de l'œuvre est en jeu et vous ne voudrez pas, je me permets de l'espérer, laisser subsister des altérations qui la livrent d'avance aux critiques de l'opinion et atteignent également son auteur.

Fourgon, à M. le ministre des Travaux publics (Égypte), Paris le **28 août 1901**

J'ai eu l'honneur, le 9 juillet dernier, de vous exposer les divergences qui existaient entre la Direction des Travaux et l'Architecte du musée, au sujet des modifications regrettables décidées par cette administration, à mon insu, contrairement au projet approuvé de part et d'autre et qui, tout en constituant de véritables altérations violent des règles essentielles d'architecture et sont enfin de nature à nuire gravement à l'ordonnance de l'œuvre.

J'essayais de vous faire remarquer qu'auteur de cet édifice, la critique ne pouvait manquer de m'en attribuer les fautes et pour appuyer mes légitimes revendications, je vous ai communiqué l'opinion écrite par M.M. Daumet et Pascal, architectes, Membres de l'Institut de France, dans la lettre qu'ils ont adressée, à ce sujet, au directeur général du service des Antiquités égyptiennes.

Je pensais donc qu'en raison du bien-fondé de mes réclamations, vous y feriez aussitôt droit. Mais en présence du silence que vous croyez devoir observer, je vous demande si vous ne vous refusez pas de les prendre en sérieuse considération.

Je me plais à croire que vous voudrez bien faire respecter ce qui constitue ma propriété professionnelle, sanctionnée par des conventions formelles, qu'on ne saurait mépriser sans commettre une injustifiable atteinte à mon droit.

Si, contre toute attente, vous ne jugez pas devoir accueillir mes justes réclamations, je me verrai, à mon grand regret, obligé de dégager toute responsabilité en faisant connaître au monde artistique, par tous les moyens possibles de publicité, quelle a été l'œuvre arrêtée par l'architecte – et approuvée de tout temps par le ministère – et ce qu'il est advenu de cette œuvre à la suite des altérations considérables pratiquées à la fin des travaux, en dépit de mes observations. En un mot, je ferai connaître au Public de quelle façon on a manqué à des engagements parfaitement déterminés et le cas qui a été fait des incessantes réclamations de l'artiste.

Persuadé, Excellence, que ma dernière intervention ne restera pas, de nouveau, sans réponse et que vous m'éviterez la pénible nécessité d'un conflit, sans utilité, mais qui me serait imposé par l'intérêt de l'art et pour le bien du musée, j'ai l'honneur, etc...

1902

Cogordan à Delcassé Le Caire **25 avril 1902** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

J'ai appris que Dourgnon avait adressé récemment à la Commission de la Dette une plainte contre certaines modifications introduites sans son assentiment dans l'édifice. Pas à rappeler au département qu'à la suite d'un arrangement conclu en janvier 1898, M. Dourgnon a obtenu la liberté de ne plus résider au Caire, où il avait eu de grands différends avec les entrepreneurs et le gouvernement khédivial. Il a remis ses plans au département khédivial des Travaux publics et n'est pas revenu en Égypte. Mais il avait stipulé qu'il resterait l'architecte du musée et s'était réservé la faculté d'examiner de visu et de « signaler au ministre dans l'intérêt même de l'autre [l'art ?] la parfaite interprétation de ses plans et instructions artistiques. »

Contre certains changements effectués par les ingénieurs anglo-égyptiens sans l'avoir consulté... lettres échangées entre Sir W. Garstin et moi en décembre 1900 pour régler sa réclamation financière. Le gouvernement khédivial se déclara « libre après l'inauguration du musée de décider et d'effectuer tous les changements qu'il croira utiles ».

« Altérations » selon notre compatriote :

Ces réclamations concernent la suppression d'un tigre et d'un lion, et certaines inscriptions, dont « *Musée des Antiquités* » en gros caractères, qui auraient été prévus par Dourgnon. Se plaint que les uns aient été modifiés, les autres supprimés.

Il semble qu'il s'opère en ce moment en sa faveur un certain revirement que je suis très heureux de constater. Aux appréciations sévères qui n'ont pas manqué et qui sont, à certains égards, trop fondées, tend à succéder un jugement plus favorable. M. Dourgnon n'aurait rien à gagner à des polémiques qui n'auraient certainement pas le résultat pratique qu'il semble en espérer, mais qui provoqueraient peut-être des réponses dont il n'aurait pas à se louer. Au surplus, ce n'est pas du fait des « altérations » secondaires relevées par M. Dourgnon que le nouveau musée a été souvent jugé avec sévérité. C'est par suite des remaniements approuvés par l'architecte et si importants que l'édifice actuel diffère considérablement du plan primé en 1896 [sic].

Reste à examiner la question de savoir si M. Dourgnon est fondé en droit à formuler la réclamation pour laquelle il a fait appel à l'intervention de la Commission de la Dette. Sur ce point je [...] se faire représenter les lettres échangées entre Sir W. Garstin et moi les 29 et 30 décembre 1900, lettres dont l'intéressé a approuvé les teneurs et dont il m'a remercié vivement à cause de l'avantage pécuniaire inespéré que j'ai pu obtenir pour lui. Il en résulte que M. Dourgnon « ne pourra élever contre le gouvernement égyptien aucune réclamation quelconque soit pour le passé, soit pour l'avenir. » [...] après l'inauguration de décider et d'apporter à l'édifice tous changements qu'il jugera utiles». Maspero dirige [le déménagement] avec une admirable activité. Déménagement probablement achevé avant la fin du mois de mai.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, **16 juin 1902** (Gaston Maspero, *Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914)*, édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

J'ai passé la matinée à emballer mes papiers, puis je suis revenu au Caire, où les Chassinat m'avaient invité à déjeuner.

Le lendemain, samedi, le secrétariat est arrivé au complet et s'est installé tant bien que mal, dans ses bureaux. Je me suis logé définitivement dans la Bibliothèque, au moins jusqu'à ce que j'aie le choix de l'une des pièces du fond, quand nous aurons la maison du Secrétaire.

[...]

Comme mise en ordre, nous avançons rapidement. La salle grecque commence à prendre tournure, ainsi que la Salle Saïte où tous les gros naos sont en place. La salle des Ramessides est presque terminée, et de ce côté-là, il n'y a que la salle Copte qui ne soit pas commencée : tous les monuments y sont, mais par terre et pêle-mêle. L'Ancien Empire est arrivé hier à moitié, et nous nous mettons à le classer : la fin viendra lundi prochain. Si je n'avais pas les vieux fonds de magasin, je pourrais démonter le chemin de fer pour le 1^{er} juillet ; de toute façon ce sera fini vers le 15 juillet.

Pour terminer, j'enlève le tombeau de Mariette, lundi prochain, et nous faisons le Mardi 24 à 5 heures la petite cérémonie demandée par Chélu. Il faudra ensuite que je laisse le sarcophage sur un wagon pendant près de trois semaines, jusqu'à ce que les fondations de son monument soit prêts à la recevoir. Nous avons signé le contrat Dimanche et le mardi suivant, c'est-à-dire aujourd'hui, les travaux ont été mis en train : Manescalco, avec qui je travaille, m'a promis de mener l'affaire bon train et il le fera, comme il le dit, afin de montrer au ministère ce dont il est capable.

En ce qui me concerne, je suis fort bien. Tu n'imagines pas quel soulagement ce m'est, après le taudis de Gizéh, de me sentir dans des pièces propres et suffisamment tenues.

P. Coum-Pastour à Gaston Maspero, **23 juin 1902** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4013 : correspondance G. Daressy, Fol. 203)

Mansfield Bey, Commandant de la Police du Caire, viendra cet après-midi au nouveau musée pour examiner avec moi pour les précautions contre l'incendie.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 24 juin 1902 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Mariette est arrivé au musée nouveau dimanche soir : on l'a déchargé lundi matin et roulé près de son monument futur qu'on construit à force. Ce soir à 5 heures Bertrand viendra et nous accomplirons les formalités demandées par Chélu. J'espère qu'il n'y aura pas de discours, mais avec Chélu on ne répond jamais de rien : après quoi nous parapherons et nous en aurons pour un an et demi avant de recommencer.

Le pauvre Mariette doit être bien ennuyé de toute l'importance que *le représentant de la famille* se donne autour de lui. Pour le reste, l'arrangement du musée avance rapidement : maintenant que les socles s'achèvent, des salles qui paraissaient dans un désordre désespéré sont prêtes à vue d'œil. Les naos de la Salle Saïte sont montés sur leurs piédestaux ainsi que les statues de la Salle Grecque. La colonne d'Abousir est sur le point de se redresser et se trouvera en place lundi prochain ; quand celle-là et celle de la Salle Grecque seront en place, il n'y aura plus de grosses pièces à ériger et nous serons bien près d'avoir fini.

Coupage de journal de **juillet 1902**, réclamation de Dourgnon, car Maspero dans un article dans *Le Temps* du 5 juillet aurait parlé « des » architectes, et pas « de » l'architecte. (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

13 juillet 1902 : le palais de Gîza est vide

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 17 juillet 1902 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Nous remettons le palais de Gizéh aux Finances, le 1^{er} Août : tu vois que le déménagement est bien fini.

[...] le 1^{er} Août nous livrons le palais de Gizéh et nous avons tout fini. [..., installation de la maison du couple Maspero] Je ferai installer les glaces, si je puis, jeudi prochain avant mon départ ; en tout cas, Lambert les installera si je suis absent.

[...]

T'ai-je dit que, depuis hier, nous avons la plate-forme de tombeau de Mariette ? Je vais y installer le sarcophage avant mon départ, et il ne bougera plus jusqu'au moment de l'inauguration.

1^{er} août 1902 : remise des clefs du palais de Gîza

15 septembre 1902 : ouverture du nouveau musée aux touristes de passage

La Chronique des arts et de la curiosité, 8 novembre 1902, p. 270

« Le nouveau musée des antiquités égyptiennes du Caire vient d'être terminé. Il est l'œuvre d'un architecte français, M. Marcel Dourgnon. Le khédive présidera, ce mois-ci, à son inauguration. »

Le Petit Bleu, 12 novembre 1902, « Le Nouveau musée de Gizeh » (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Rappel des circonstances qui ont conduit à la réalisation du musée, description, conceptions de Dourgnon. Deux portes seulement, pour protéger des voleurs, la principale, et la porte de service, sans compter celle de la bibliothèque. « Ce monument, qui a été, malgré quelques abandons temporaires des travaux, construit en huit ans, n'a coûté que cinq millions, ce qui est relativement peu si l'on songe qu'il a fallu importer, pour encadrer les matériaux pris dans le pays, des marbres de Carrare et de la pierre de Trieste. » Comporte une vue perspective du musée côté façade, le haut-relief de la Basse-Égypte, l'entrée de la bibliothèque.

Le Figaro, 15 novembre 1902, Valemont, « *Le Musée de Kasr-el-Nil* »

(AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

[...] rappeler à la suite de quels incidents la construction en fut décidée, et par quels moyens cette décision fut réalisée. De Morgan, Reverseaux, Xavier Charmes, Raymond Poincaré. « M. Dourgnon n'a pas cru devoir édifier un monument dans le style de l'antique architecture égyptienne, sans doute parce que le Caire tient plus de l'arabe que de l'égyptien, et il s'est inspiré du style gréco-romain, tel qu'il se manifestait dans les thermes de l'ancienne Italie. » Description du musée et de l'installation des collections, en citant au passage les noms de de Morgan et de Maspero. « C'est donc bien une fête française que cette inauguration. »

L'Architecture, 15 novembre 1902, p. 400-01, Cl. P., « *Le Nouveau musée des antiquités égyptiennes du Caire, inauguration* »

Inauguration aujourd'hui même, le 15 novembre 1902, sous la présidence honorifique du khédivé et celle, plus effective, de M. Maspero. « Œuvre essentiellement française », d'abord parce que la plupart des objets ont été découverts par des Français, puis parce que le monument est l'œuvre d'un Français. Concours international organisé en 1894, 87 concurrents de tous les pays, les 9 récompenses accordées à des Français. Première pierre posée le 1^{er} avril 1897. Figure reproduisant la clef de voûte sculptée par Ferdinand Faivre.

La Construction moderne, 15 novembre 1902, p. 84, « *Inauguration du Nouveau musée des Antiquités égyptiennes du Caire* »

Tient à peu près le même discours cocardier que dans *L'Architecture*. 12.000 m², aura coûté 5 millions. Concours international organisé en 1894, 87 concurrents de tous les pays. Travaux en à peu près 5 ans depuis la pose de la première pierre le 1^{er} avril 1897. Depuis plus d'un an, Maspero s'est consacré à l'installation et à la classification des innombrables objets. Rappelent que Dourgnon avait obtenu le prix Bailly pour son projet de musée, ainsi qu'une seconde médaille au Salon de 1900 [faux, ce sont les installations égyptiennes à l'EU 1900 qui ont été récompensées], et 3 diplômes à l'Exposition de Glasgow.

L'Illustration, 3116, 15 novembre 1902, p. 393-94, « *Le Nouveau musée des antiquités égyptiennes au Caire* »

Inauguration du musée le 15 novembre 1902. Évacuation du musée de Boulaq en 1890. Première pierre en 1897. « Œuvre française ». Initiative et efforts de Poincaré, alors ministre de l'Instruction publique, Xavier Charmes, marquis de Reverseaux et Cogordan, tour à tour ministres de France au Caire, et Jacques de Morgan, et un architecte français, Marcel Dourgnon. « Complet triomphe de l'école française », lauréats tous français. 12.000 m². « Style influencé de l'architecture gréco-romaine », rappelle la grande architecture thermale. Sculptures de la façade par Ferdinand Faivre. « Une coupole surbaissée, à la façon des dômes arabes ». Plan en trois divisions franchement accusées ; d'abord, parallèlement à la façade, grande galerie d'honneur avec un escalier monumental à chaque extrémité ; perpendiculairement, dans l'axe du porche central, une autre galerie centrale, avec de part et d'autre 4 grands atriums vitrés entre 3 salles intermédiaires s'arrêtant à hauteur du 1^{er} étage. « Une galerie de circulation, enfin, disposées pour l'agrandissement ultérieur du musée, limite le monument au pourtour. » Rez-de-chaussée pour les pièces lourdes, étages pour les petits objets.

A noter dans les illustrations une vue extérieure dessinée du musée, qui montre un relief de lion qui n'a finalement pas été réalisé.

Le Moniteur illustré, 46^e année, 2381, **15 novembre 1902**, p. 464-65, Fernand Hauser, « L'Égypte française, le nouveau musée des antiquités égyptiennes au Caire »

Coût 5 millions. Inauguration le 15 novembre 1895. Rappelle comme *l'Illustration* les noms des protagonistes.

« Ce musée, conçu dans le goût gréco-romain, rappelle, par sa conception et ses larges proportions, les anciens thermes de l'antique Italie. » Salle axiale de 24 m. de haut et 18 m. de large. 8 grands atriums vitrés et salles intermédiaires ornées de colonnades [hiérarchie des salles très bien pensée par Dourgnon]. Charge supportée de 6 tonnes par m².

« Une galerie de circulation court tout autour du musée, disposée de façon à permettre son agrandissement futur et déjà prévu. » « Tout a été classé sous les yeux et sous les ordres de M. Maspero, membre de l'Institut de France. »

Comporte de nombreuses illustrations : une vue extérieure similaire à celle qui est dessinée dans *l'Illustration*, le porche central [avec des caissons comme ceux des thermes de l'Empire romain], clef de voûte (vue de face et non montée), et les mêmes photos d'intérieur que *l'Illustration*.

Cogordan, agent et consul général de France au Caire à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, Le Caire, **16 novembre 1902** [371-372], transmise par autorisation par Alph. Dumaine à Chaumié, ministre de l'Instruction Publique, le 2 décembre 1902 (AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) », Liasse sur la cérémonie d'inauguration du musée le 15 novembre 1902, clichés 371-372) (**brouillon aux Archives diplomatiques**)

Compte-rendu de l'inauguration.

« L'aménagement des salles a produit un bon effet sur les visiteurs. Il est évident qu'on a tiré le meilleur parti possible de dispositions architecturales qui ne se prêtaient pas sans difficulté à l'installation des collections.

M. Dourgnon, auteur du projet primitif, ne s'était pas rendu à l'invitation qui lui avait été adressée pour cette cérémonie: son nom figure, ainsi qu'il était convenu, sur la façade. Le public a paru approuver favorablement l'œuvre de notre compatriote qui toutefois, ne sera mise en pleine valeur que le jour où l'édifice, délivré des bâtisses qui l'entourent, jouira de la perspective pour laquelle le plan a été conçu. »

The Times of London, lundi **17 novembre 1902**, p. 5, du correspondant du Caire, 15 novembre 1902.

Le khédiva a inauguré aujourd'hui le nouveau musée des antiquités égyptiennes. Lord Cromer et Lord Kitchener, qui sont retournés au Caire tôt dans la journée, les ministres et le Sirdar étaient présents, en compagnie d'une centaine d'Européens et d'officiels et de notables du pays. Toute la collection a été soigneusement installée dans le nouveau bâtiment sous la supervision du directeur, M. Maspero, le conservateur, Emil Brugsch Bey, et autres.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **18 novembre 1902**, (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 250).

« La solennité est passée, et, seul, je n'étais pas à la fête ! »

Rappelle à M. sa promesse d'envoyer le catalogue et des photos.

Le Français, **18 novembre 1902**, Gaston Stiegler, « Le Musée du Caire »

(AN, F¹⁷ 17240, dossier « Fouilles et Musées d'Égypte », sous-dossier « Musée d'Archéologie (Musée de Ghizeh) »)

Rappelle que l'égyptologie est une science qui naquit française, Champollion, Mariette, Maspero, Grébaut, J. de Morgan, Loret, puis Maspero à nouveau il y a deux ans, avec le titre de directeur général des fouilles. Volney au XVIII^e siècle, Bonaparte, Chateaubriand, Lesseps, « et où maintenant – les frelons mangent souvent le miel des abeilles – veille un soldat à tunique rouge. »

The Architect & Contract Reporter (Londres), **21 novembre 1902**, p. 321

Bien que la Grande-Bretagne exerce le pouvoir politique et financier en Égypte, la France garde sa suprématie sur les questions relative aux arts. Le nouveau musée qui a été inauguré samedi a été dessiné par un Français, Marcel Dourgnon. Il est aussi l'architecte qui a dessiné les installations

égyptiennes à l'Exposition universelle de 1900. Élève de Pascal. A eu en charge la construction de la Bourse de Valparaiso et a participé à la construction de l'IFAO et de l'hôtel de ville à Paris. Avec le statuaire Denys Puech, il a dessiné le monument à M^{lle} Hanriot, la jeune actrice qui a perdu la vie dans l'incendie du Théâtre français. Dans son projet, Dourgnon a préféré le style classique au style égyptien ou arabe. La construction est arrangée pour accueillir les pièces les plus lourdes au rez-de-chaussée, et celles en verre au premier étage, avec des pièces spéciales pour les bijoux, etc. Le nouveau musée se substitue à celui de Boulaq.

La Chronique des arts et de la curiosité, **22 novembre 1902**, p. 287

Le 15 novembre a eu lieu l'inauguration du musée construit par Marcel Dourgnon et aménagé par M. Maspéro.

L'Illustrazione italiana, **XXIX, 47, 23 novembre 1902**, p. 417, "I Nuovi musei, d'antichità, ed arabo, al Cairo"

Inauguration le 15 novembre. Le musée de Kars-el-Nil est destiné à remplacer celui de Boulaq, abandonné en 1890. A l'initiative de Jacques de Morgan, l'heureux explorateur de la nécropole de Dashhour, activement secondé par les ministres de France en Égypte. Projet de l'architecte français Marcel Dourgnon. "Ma la costruzione è stata opera di un'Impresa costruttrice italiana e, in gran parte, di operai italiani." Première pierre posée en 1897, et construction en cinq ans. 12.000 m², œuvre grandiose et belle de Dourgnon qui a coûté 5 millions de francs. Plan qu'on peut agrandir avec facilité. Style gréco-romain. Musée arabe, dû à Maniscalco.

Marcel Dourgnon à Maspéro, Paris, **27 novembre 1902**, (Institut de France, fonds Gaston Maspéro, Ms. 4015 : correspondance, fol. 251-52, (lettre à en tête « Architecte du nouveau musée des antiquités égyptiennes du Caire, 31 av Trudaine »)

Maspéro lui a envoyé des photos. Remercie. Demande en outre des photos :

Du porche central

D'un pavillon bibliothèque-salle de vente

Du motif central de la façade postérieure

D'un motif des arcades des portiques

Des vues des atriums au 1^{er} étage

Des vues près de la coupole (intérieur)

De la salle opposée à la coupole (postérieure)

A promis au Président de la République de lui remettre un ensemble de vues du musée.

« Vous remarquerez que je n'ai élevé nulle part aucune plainte, et combien j'ai dû souffrir, néanmoins, d'avoir été absent de cette consécration de mon œuvre et d'avoir été totalement oublié... »

Aussi quel bonheur si l'on voulait bien me faciliter d'aller voir maintenant cet édifice et de vous apporter mon concours pour son achèvement pictural et définitif. »

« Connaissez-vous les esquisses qui ont été faites par le peintre Gervais en vue de la décoration des escaliers d'honneur ? Elles sont très belles, tant dans leur esprit que par leur composition. Mr. Gervais les a conservées et pourrait le cas échéant les soumettre à nouveau. »

Ministère des Affaires étrangères à Raymond Lecomte, Paris le **29 décembre 1902** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Dourgnon, auteur du projet primitif du musée des Antiquités égyptiennes de Kasr el Nil qui a récemment été inauguré au Caire pour savoir si son nom a été gravé sur la porte principale du nouveau monument.

Demande où est inscrite la mention que M. Cogordan m'a déjà signalée dans son rapport du 16 novembre, No. 154.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1902.**

Une moitié de l'année 1902 a été occupée par le déménagement de l'ancien musée de Ghiseh. 500 caisses construites dès fin 1899.

Mise en caisse à partir du 7 mai 1900, interruption le 22 octobre 1900 pour la reprise des fouilles archéologiques, reprise dans la seconde quinzaine de mai 1901. 518 caisses prêtes fin décembre 1901.

4 décembre 1901 : embarquement en chalands d'une centaine d'armoires, des vitrines, des socles; 3 voyages, achevé le 11 décembre.

Décembre 1901 et première quinzaine de janvier 1902 : numérotage des salles et mise en place du mobilier. Toutes les galeries Est du 1^{er} étage prêtes le 3 février 1902 à recevoir les monuments.

Pendant ce temps, achèvement de la peinture des salles du rez-de-chaussée. Jonction entre les deux musées par voie de chemin de fer, et liaison avec le Nil par des voies Decauville pour les gros monuments. 1^{er} transport d'essai par eau vers le milieu de février (272 cercueils).

9 mars-13 juillet : déménagement des collections.

9 mars : lancement du 1^{er} convoi de petits objets par le fleuve, 518 caisses en trois voyages achevés le 11 mars. 1^{er} train de 48 sarcophages le 1^{er} avril. 18 autres trains entre le 5 avril et le 13 juillet.

13 juillet 1902 : le musée de Ghizeh est vide, Mariette Pacha dans le jardin du nouveau musée.

1^{er} août 1902 : remise des clefs du palais de Ghizeh au Moudir de Ghizeh.

26 juillet 1902 : quand Maspero part en congés, toutes les salles sont classées à l'exception de la salle copte du rez-de-chaussée. Derniers travaux d'aménagement terminés dans la première quinzaine de septembre.

Le 15 septembre 1902, les étrangers de passage au Caire sont admis à visiter le musée, alors que quelques galeries étaient restées visitables à Ghizeh jusque dans la première quinzaine de juin. Les collections n'auront donc été non visitables que pendant les trois mois d'été.

Inauguration du nouveau musée le 16 novembre 1902.

Description du nouveau musée : « Les lignes intérieures en sont fort belles presque partout, et les monuments y sont fort à l'aise ; on peut évaluer qu'au train dont marchent les acquisitions, les salles ne seront pas pleines avant quarante ou cinquante ans. D'autre part, le système d'éclairage est défectueux et devra être réformé promptement, si l'on veut éviter que l'excès de chaleur et de lumière n'endommage ou même ne détruise nombre des monuments pendant les mois d'été ; il n'est pas certain non plus que les toits soient à l'épreuve de l'eau, et les pluies médiocres que nous avons eues pendant les derniers jours de décembre 1902 ont filtré dans quelques salles de l'étage supérieur. Enfin, la surveillance y est assez difficile. »

Dépendances pas complètement achevées. « Nos services ne seront installés définitivement que vers la fin de 1903. »

Aménagement du mobilier muséographique de mars à décembre 1902.

1903

Karl Baedeker, *Égypte, Manuel du voyageur*, 2^e éd. 1903.

[...] on a construit, de 1897 à 1902, sur les plans de *Marcel Dourgnon*, architecte français, ce nouveau bâtiment digne de la valeur des collections. Les frais se sont élevés à 5 millions de francs. Le caractère général de l'architecture est gréco-romain. Au centre de la façade principale se dresse un grand porche, flanqué de deux pylônes que surmontent deux hauts-reliefs symbolisant la Basse- et la Haute-Égypte, œuvres de Ferdinand Faivre. De chaque côté de ce porche central s'étendent des portiques ouverts destinés à l'exposition des moulages, et terminés par deux pavillons réservés à la *bibliothèque* du musée et à une *salle de vente*. Une coupole surbaissée, à la façon des dômes arabes, s'arrondit en arrière du grand porche.

Le nouveau classement des antiquités [...] n'est que provisoire et subira encore bien des changements.

Directeur G. Maspero, conservateur Émile Brugsch-Bey, conservateur adjoint G. Daressy.

Atrium central.- C'est là que doivent figurer les monuments les plus pesants et les plus grands.

Émile Brugsch à Maspero, Le Caire, **14 janvier 1903** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 254)

Dans 3 ou 4 jours, je vous enverrai des photographies pour M. Dourgnon.

Ministère des Affaires étrangères à Lecomte, Paris, le **9 février 1903** (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Donné connaissance à Dourgnon des conditions dans lesquelles, aux termes du rapport n°2 en date du 15 janvier dernier, son nom a été inscrit sur la façade du musée. Par lettre dont copie jointe, Dourgnon vient de signaler que les arrangements intervenus à son sujet entre votre agence diplomatique et le ministère des Travaux publics égyptiens ont reconnu le droit de l'architecte du musée de signer son œuvre sur la partie centrale de la façade principale.

Demande de s'assurer des engagements pris ce sujet par Sir W. Garstin et consignés dans les rapports du 20 janvier 1898 et du 16 décembre 1900.

Suit la copie de la lettre de Dourgnon à Delcassé, Paris, le **1^{er} février 1903**

A appris que son nom était inscrit sur le musée, mais pas à la place à laquelle il a droit. Serait gravée sur l'architrave de porte placée à l'aile droite.

Une fois de plus, etc...

Seconde convention du 13 janvier 1898 avec ce ministère : « J'userai de mon droit de signer mon œuvre sur la *partie centrale* de la façade principale ».

Et plus tard, dans l'arrangement intervenu en novembre 1900 entre Vous et Sir W. Garstin : « [...] et que le nom de M. Dourgnon figurera sur la façade de l'édifice dans les *conditions indiquées* dans la lettre par lui écrite au ministère des Travaux publics et *reproduite* dans la réponse que le ministre lui a adressée à la date du 13 janvier 1898. »

C'est donc toujours le même procédé !

Pourquoi ce choix : parce que c'est la seule entrée du musée, et que cette partie est la rare surface à être *exécutée en marbre*, c'est-à-dire presque éternelle. Tandis que l'aile droite est en *mortier de ciment* et en *plâtre*.

Contenay Clifton à Gaston Maspero, Le Caire, **26 février 1903** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012 : correspondance Contenay Clifton, Fol. 409)

Deux couches d'huile bouillante sur les mosaïques de sol décidée par le ministère.

G. Daressy [conservateur adjoint du musée] à Gaston Maspero, Le Caire, **6 septembre 1903** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4014 : correspondance G. Daressy, Fol. 259)

Le plafond de mon bureau n'est pas encore fait, Rollin ayant commencé par la salle des bijoux (qui est finie depuis une semaine) a voulu faire après la salle qui lui fait pendant, celle où seront les squelettes d'animaux, avant de transporter les échafaudages de mon côté. On ne peut espérer que dans une dizaine de jours on pourra se mettre à mon lanterneau. Malech ! Je ne suis pas encore tout à fait rôti. Les grands lanterneaux du côté est sont finis pour le gros œuvre, mais on laisse sécher le ciment avant de mettre le crépi. Les vitrages ne sont pas posés en sorte que le musée n'est pas fermé par le haut. Il y a actuellement du côté ouest un lanterneau fini dans les mêmes conditions et un autre auquel on travaille. La lumière est bien meilleure qu'avant, elle sera bien suffisante sans être crue comme avec le vitrage.

M. Carlo travaille dans la salle de la XVIII^e dynastie qui a gagné beaucoup depuis que la peinture rouge monte plus haut, mais je n'aime pas beaucoup les ornements dont il enjolive les moulures des piliers et les saillies des murs d'entrecolonnes ; il a fait là des ornements de style plutôt Louis XIII, avec beaucoup de vert, qui écrasent absolument les salles voisines.

Marcel Dourgnon à Maspero, Paris, **11 octobre 1903** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4015 : correspondance, fol. 253)

Demande de RV.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1903.**

Défauts du nouveau musée se découvrent peu à peu. « L'un des plus saillants et sur lequel j'ai attiré, dès le début, l'attention des architectes, était la surabondance de lumière et l'excès de chaleur qui en résultaient. Dès le lendemain de l'installation, j'avais fermé toutes les ouvertures pratiquées dans la muraille extérieure du premier étage et les claustra qui bordent la partie haute de la galerie centrale »

Châssis en bois léger garnis de papier bituminé et revêtus sur les deux faces de calicot badigeonné de blanc. Mieux dans les galeries latérales du 1^{er} étage, mais pas dans les atriums à deux étages. Dégâts sur des peintures grecques à la cire et couleurs de cercueils écaillés pendant le printemps et l'été 1902 à cause de la lumière et de la chaleur. Monture en fer de certaines vitrines dilatées fêlant les glaces qu'elles encadraient. Rideaux de toile de Vichy teinte en bleu placés aux fenêtres du rez-de-chaussée. Au 1^{er} étage, remplacement des toits à double pente des atriums par des lanterneaux cubiques, à fond plein, à éclairage latéral, semblables à ceux de l'ancien musée de Boulak. Modification effectuée de mai à début décembre 1903 par la Direction des Bâtiments civils. Devrons compléter cette transformation par des systèmes de rideaux ou de volets, pendant l'été 1904.

Musée livré presque nu. Au rez-de-chaussée, une bande de peinture rouge, à l'huile, jusqu'au tiers de la hauteur. Tout le reste blanc. Cette bande impose le parti pompéien. Le rouge remonté aux 2/3 de la hauteur, le tiers supérieur crème à la détrempe. Chapiteaux rouge. Plafonds en bleu très léger. Travaux par Carlo Oropesa, le peintre du service. Essai dans la salle M en août et septembre 1903. Travaux effectivement commencés en décembre 1903, devant être achevés en mars 1904.

Récupération de balustres, de marbres et de plaques du palais de Ghizeh. Pour substituer le dallage de ciment de la galerie d'honneur par du marbre, remplacer les balustrades et les rampes en maçonnerie pleine par des balustrades et des rampes de marbre à jour. Changements prévus par la Direction des Bâtiments civils au printemps 1904, après le départ des touristes. En profiteront pour remplacer les malencontreuses ouvertures ovales qui éclairent l'antichambre des deux escaliers principaux et pour mettre à leur place un plafond de verre.

Exèdre autour du sarcophage de Mariette achevé en novembre 1903, statue par Denys Puech expédiée dans le 2^e quinzaine de décembre. Elle sera mise en place par Barsanti, espérons l'inauguration en mars 1904.

Bâtiments du secrétariat livrés en septembre.

Classement des objets sans relâche. *Guide* imprimé l'an dernier remanié. Traduction en anglais mise en vente fin décembre. Traduction en arabe sous presse, paraîtra en 1904.

1904

Édouard Mariette à Gaston Maspero, Sannois, **23 janvier 1904** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4031, Fol. 15)

J'ai appris avec grand plaisir que le monument [à Mariette Pacha] était terminé, qu'il faisait fort bien et que vous attendiez tous les bronzes pour la mise en place. [...] je me permets de vous adresser ci-incluse la facture de la maison Thiébaud (Gasne sucr.) pour les bronzes d'ornement, en vous priant de vouloir bien y faire donner la suite qu'elle comporte.

J'ai été également heureux d'apprendre que le gouv.[ernement] égyptien me réservait 1040 francs à titre gracieux comme honoraires. Somme insuffisante pour couvrir les frais de déplacement. Demande à Maspero une invitation officielle et des billets de transport ou réductions importantes.

Édouard Mariette à Gaston Maspero, Sannois, **3 mars 1904** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4031, Fol. 16)

Remercie pour l'envoi du billet Alexandrie-Le Caire AR. Ne sera pas accompagné de sa femme, saison un peu trop avancée. Remercie pour la réduction de 50% sur les billets du P.L.M. et la traversée.

17 mars 1904, inauguration du monument à Mariette Pacha au musée des antiquités égyptiennes

Inauguration du monument de Mariette Pacha, suppl. au «*Journal officiel*» n°32 du Samedi 19 mars 1904

Service des Antiquités de l'Égypte, *Cérémonie d'inauguration du monument élevé par les soins du Gouvernement égyptien à Mariette Pacha*. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1904 (Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et européennes : fonds Le Caire, consulat général et agence diplomatique de France en Égypte, série des 602 articles, 1870-1956, carton 173, sous-dossier Construction du musée des Antiquités du Caire, 1894-1904)

Le projet d'ériger une statue à Mariette Pacha avait été conçu, dès 1894, par Chélu Bey, aujourd'hui directeur de l'Imprimerie du gouvernement à Boulak, et poursuivi par lui, pendant sept années ; l'exécution n'en fut résolue qu'en 1900 et 1901, lorsque, sur la demande du directeur général du service des Antiquités appuyée par le ministère des Travaux publics, la Caisse de la Dette publique décida d'appliquer deux sommes, l'une de £E 300 à la construction d'un monument destiné à recevoir le sarcophage de Mariette Pacha, l'autre de £E 1200 pour la statue. Le sculpteur Denys Puech consentit à se charger de celle-ci ; pour le monument, après quelques hésitations, la direction du service obtint du ministère l'autorisation de réunir la statue et le sarcophage dans un même ensemble, qu'on placerait un peu en retrait sur la gauche du musée, à l'extrémité de la perspective qui se déroule et monte lentement le long de la façade après que l'on a dépassé la grille et la porte d'entrée. Le sarcophage s'élèverait au centre d'un exèdre en marbre blanc, dont les matériaux seraient empruntés à l'escalier inachevé du palais de Gizeh, et la statue, posée sur un piédestal en marbre de couleur qu'on érigerait dans l'axe de l'exèdre, dominerait le sarcophage de toute sa hauteur ; des arbres, plantés par derrière, formeraient par la suite un fond de verdure sur lequel le monument s'enlèverait en vigueur, et le tout serait assez considérable pour ne point paraître écrasé par les masses du musée voisin. Le dessin du piédestal fut demandé à M. Édouard Mariette, frère de l'égyptologue ; M. Manescalco Bey, architecte en chef du ministère des Travaux publics, dressa les plans de l'exèdre, dont la construction, confiée à l'entrepreneur Beato, fut surveillée par M. Prampolini, architecte du ministère. Le gros œuvre était achevé dans les premiers jours de novembre 1903, ainsi que le piédestal en marbre de Reppen. La statue, arrivée au Caire le 14 février 1904, fut mise en place le 18 par M. Alexandre Barsanti, Conservateur du service, et le jour de l'inauguration fut fixé au jeudi 17 mars.

[...] associer aux honneurs rendus à Mariette son ami L. Vassalli Bey, qui fut trente années durant Conservateur du musée de Boulak, et dont le buste, exécuté à Rome par le sculpteur Guido Calori, venait d'arriver.

[...] Le jeudi 17 [...] les invités [...] chacun d'eux recevait, comme souvenir, une photographie prise, non sur le monument lui-même, mais sur une aquarelle exécutée par les soins de M. Prampolini, et montrant le monument tel qu'il sera.

Donne les noms des invités.

Julien Barois à Maspero, Le Caire, **21 mars 1904** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4002 Fol. 438)

Les trois permis que vous me demandez pour la famille Mariette viennent de leur être expédiés à leur adresse à l'hôtel Bristol.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1904.**

Poursuite avec succès des opérations de peinture et d'aménagement.

De juillet à octobre, décoration des salles du 1^{er} étage et de l'atrium central. « Je l'ai conçue dans le même esprit que celle du rez-de-chaussée, avec des tons rouges, ivoirins et bleus, mais en changeant la proportion de ces tons de telle manière que, dans les salles à deux étages, la couleur de l'ensemble allât s'atténuant du sol au plafond. Une plinthe rouge d'un peu moins d'un mètre de hauteur rappelle dans les soubassements les tons rouges du rez-de-chaussée. Au-dessus de cette plinthe, deux tons d'ivoire, l'un à l'huile plus chaud et légèrement mêlé de rouge, l'autre à la détrempe et plus froid, séparés par une bande étroite de couleur discrète, montent jusqu'à la corniche. Celle-ci est relevée d'un motif bleu et rouge, emprunté à l'un des temples de Sélinonte et cerné d'une rangée de perles jaunes et noires. Au-dessus, le plafond des salles et des lanterneaux est uniformément d'un bleu très pâle qui adoucit la lumière. J'ai conservé le même parti d'ensemble pour l'atrium central ; toutefois j'y ai compris les corniches dans la teinte ivoirine de la muraille, et je n'ai mis de couleur qu'aux chapiteaux des piliers qui soutiennent le plafond, ou sur la platebande qui encadre les arceaux, prenant soin de pâler les tons employés dans ces endroits de manière à ne pas gêner l'impression de hauteur que l'architecte avait voulu produire. Après plusieurs essais infructueux, je me suis résigné à adopter pour le soubassement de l'atrium une solution mixte qui ne me satisfait qu'à moitié. Les dispositions prises par l'architecte nous autorisaient à appliquer là un système différent de celui qui prévalait dans le reste : il suffisait, pour ne pas tomber dans le disparate, que la totalité [sic] générale en fût plus sombre que celle du rouge que nous avons choisi pour les salles. » Alternance de l'imitation du grès rouge sombre du Gebel Ahmar avec celle des marbres de couleur, imitations de granit à l'aplomb des piliers qui soutiennent

les portiques latéraux. Pour peindre les plafonds, échafaudages nécessaires, crédit spécial de M. Perry, directeur général des Bâtiments civils.

La décoration de la galerie d'honneur et du dôme central ne commencera qu'au printemps 1904. En même temps, remplacement des garde-corps de la galerie et des escaliers d'honneur par des balustrades en marbre blanc enlevés du Sélamlík de Ghizeh [construit par Ambroise Baudry]. Devait être terminé le 15 novembre, mais retard pris par Beato l'entrepreneur en raison de quelques mains-courantes venues avec retard d'Italie ; sera mis en place dans les premiers mois de 1905. Aussi en 1905 le remplacement des pavements de ciment par un dallage de marbre blanc rapporté de Ghizeh. Mais la substitution du marbre au ciment a augmenté la charge des planchers du 1^{er} étage ; il devient nécessaire de les étayer. « M. le directeur général des Bâtiments de l'État a consenti en principe à construire, aux quatre angles des poutres qui portent la balustrade presque ronde correspondante au dôme, autant de piliers de maçonnerie combinés avec des colosses antiques ; les détails du projet seront fixés en 1905, et l'exécution commencera aussitôt après le passage des touristes.

Été 1904, essai d'un système de volets en bois, peints à l'huile et saupoudrés de sable pour atténuer la chaleur et la lumière tombant dans les salles du 1^{er} étage par les vitrages latéraux des lanterneaux. Remisés dans deux hangars légers et invisibles de la rue, sur la terrasse, avec des fers provenant des anciens lanterneaux.

Travaux de peinture et d'aménagement ont empêché de procéder au classement définitif des monuments. « J'ai fait pourtant monter au premier étage, et dresser en avant de la rotonde septentrionale, la grille en fer ouvragé qui fermait la salle dite du Monument Mariette au rez-de-chaussée. »

Statue en bronze de Mariette œuvre de Denys Puech arrivée dans les premiers jours de février. Dressée sur son piédestal le 18 février. « L'exèdre qu'elle domine, exécutée sur mes indications par Manescalco Bey, architecte en chef du ministère des Travaux publics, et l'ensemble du monument ont été inaugurés en grande solennité, le 17 mars, devant une assistance nombreuse qui comprenait, outre les ministres de S.A. le Khédive et l'Agent diplomatique de France, M; de la Boulinière, tous les représentants des puissances étrangères en Égypte et les membres principaux des colonies étrangères du Caire. [...] Le matin même, la direction du Tanzim avait fait placer, à l'angle nord de la rue qui borde le musée à l'est, des plaques au nom de Mariette Pacha. »

1905

Émile Brugsch à Maspero, Le Caire, **27 janvier 1905** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 326)

Au musée on a commencé le 23/1 à placer les balustres, juste le jour ou tout aurait dû être fini.

Nous avons eu de la pluie ces jours-ci, et autour des lanternes sur la terrasse l'eau reste à une profondeur de 15 à 20 cm. Ecoulement mafish.

En tout cas l'eau a traversé le plafond de l'atrium dans 12 ou 15 places et les taches formées par l'eau ne vont pas être exactement agréables à l'œil.

Je voudrais bien que la mise en place des balustres soit finie.

P. Coum-Pastour à Gaston Maspero [José ambert], **5 avril 1905** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4013 : correspondance G. Daressy, Fol. 204)

M. Clifton me charge de vous prévenir que nous avons pris rendez-vous demain à 8h1/2 du matin avec M.M. Hennebique et Servin, sur les terrasses du musée.

M. Clifton vous prie de faire le possible pour avoir prêt pour demain matin le plan qu'il vous a chargé de faire.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 3 juin 1905 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Le musée avance. On a démonté le plan incliné de l'aquarium et tous les colosses sont en place.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 19 juin 1905 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Voilà toutes les nouvelles du musée ; la chambre des bijoux est classée.

[...] Dès que tu seras un peu libre, je te prierai de faire une vérification ; c'est de savoir si le sculpteur Faivre (Ferdinand je crois) demeure toujours à son ancienne adresse dans la rue de la mère. Prie Henri de consulter le Bottin aux sculpteurs, et de te procurer l'adresse : je voudrais lui commander un buste pour notre galerie des égyptologues. C'est 2 000 francs et cela pourrait lui être utile.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 11 juillet 1905 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

J'ai oublié de te rappeler l'affaire du sculpteur Faivre, à qui je voudrais faire exécuter un buste d'égyptologue pour le musée. N'oublie pas de m'avoir son adresse.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 27 octobre 1905 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Tout était propre dans la maison mais sentait le renfermé : Sayed n'avait pas osé ouvrir à cause des fumées de bitume qui viennent du toit du musée. On nous bitume nos plafonds et j'espère que cela réussira : en tout cas, ce sera fini quand tu seras au Caire.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1905.**

« J'espérais terminer cette année le gros de la peinture du musée. [...] Les salles de la façade, la salle de vente, la bibliothèque, étaient réservées pour l'exercice 1906. Nous n'avions pas encore commencé, que l'orage du 2 avril m'obligeait à modifier nos projets. Dès avant le transfert de nos collections, j'avais signalé le danger qui résultait pour elles des conditions défectueuses dans lesquelles nos terrasses étaient établies. A chaque pluie un peu forte, l'eau était absorbée par les poutres de ciment armé comme par une éponge, et elle filtrait dans nos salles, tachant et délayant la peinture des plafonds et des corniches : toutefois, jusqu'à cette année, les dégâts avaient été peu considérables, et le ministère hésitait à entreprendre les améliorations et les corrections que je réclamaï. Le 2 avril et les jours suivants, il plut dans la galerie d'honneur, dans le Salon méridional [etc.] [...]. Après cet accident, c'eût été une dépense inutile que de peindre les plafonds et les murs au premier étage de la Galerie : je me bornai à décorer les portiques du rez-de-chaussée et le dôme qui, par sa forme, échappe à l'infiltration. [...] Pendant les derniers mois de l'année, de septembre à décembre, le service des Bâtiments les a recouvertes [les terrasses] d'un béton de machefer sur lequel plusieurs couches de bitume ont été passées [d'où nouveau surpoids] [...], mais le toit de la Galerie d'honneur n'a pas été retouché faute d'argent. »

Bijoux transférés dans la salle où étaient exposées les momies royales [ex-salle « Mariette » au fond de la galerie centrale ?]. « Ici encore, nous avons eu à lutter contre les difficultés provenant du mauvais éclairage. C'est seulement en bouchant l'ouverture de la petite coupole et en fermant de rideaux la baie qui donnait sur le salon septentrional, que nous avons [etc.]. »

1906

Premiers mois 1906 : Pastour est chargé de reprendre une partie du service de Contenay Clifton [d'après José Lambert].

6 avril 1906 : visite du chantier avec Hennebique. José Lambert a retrouvé par la suite un papier dans un placard laissé par M. Sabatelli qui surveillait les travaux en son absence : le résumé d'une lettre de Hennebique à Clifton signalant que la flexion du grand lanterneau fait moins de 12 cm et « qu'en conséquence tout est pour le mieux » [N.B. cette note d'Hennebique est dans Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012, Fol. 410]. Hennebique quitte Le Caire le lendemain.

P. Coum-Pastour à Gaston Maspero, **10 mai 1906** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4013 : correspondance G. Daressy, Fol. 205-206)

M. Lambert m'a envoyé une note concernant l'enlèvement et le transport au musée des colonnes

et pilastres de marbre qui se trouvent à l'ancien palais de Ghizeh actuellement en démolition.

Plans de dépose et de transport à 450 £E env. Dépense estimée bien élevée par le sous-secrétaire d'Etat [Garstin ?] étant donnée notre incertitude de pouvoir utiliser ces colonnes ailleurs.

Zoucas et Zervidachi doivent en tout cas déposer ces pièces pour achever la démolition. Transport à 100 £E selon Lambert. Perry ne veut accorder que 150 £E.

P. Coum-Pastour à Gaston Maspero, **30 mai 1906** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4013 : correspondance G. Daressy, Fol. 207)

Perry considère la somme de 350 £E comme un maximum.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 2 novembre 1906 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Nous sommes en pleine crise au musée, mais je n'ai voulu rien te dire avant de savoir le plus fort. Une bande s'est constituée parmi nos ferraches pour voler les petites statues de la collection de Karnak.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1906.**

« Les dégâts causés à nos plafonds par l'orage du 1^{er} avril 1905 ont été réparés, et nos salles mises à l'abri de pareils accidents par un aménagement meilleur des terrasses ; il est à espérer que désormais les eaux de pluie ne descendront plus directement sur nos monuments à travers le ciment armé des plafonds. »

« On se rappelle qu'au moment où l'édifice nous fut livré, la lumière y était si aveuglante et si mal distribuée que la plupart des objets exposés ne pouvaient être bien vus, de quelque côté qu'on se plaçât pour les regarder. De plus, la division des espaces du rez-de-chaussée en chambres obscures et en atriiums à deux étages rendait la surveillance presque impossible, même avec un nombre de gardiens double de celui que nous avons. Je n'étais pas installé depuis six mois que j'avais dû fermer avec des panneaux de toiles et de bois toutes les fenêtres latérales des deux galeries est et ouest au premier étage. » Quatre ans à boucher avec des écrans de bois des entrecolonnements, des portes. Nécessaire de clore avec des murettes de briques tous les entrecolonnements au rez-de-chaussée comme au 1^{er} étage, puis toutes les fenêtres du 1^{er} étage et des escaliers secondaires avec des panneaux de bois et de toile ; fermer au moyen de cloisons en bois les portes de toutes les salles du rez-de-chaussée sauf 4 par aile. Il n'y aura dans la plupart des salles qu'une lumière unique tombant des lanterneaux. Dans chaque aile, au lieu de 7 salles à 14 issues, il n'y aura plus que 3 salles à 4 issues ; issues réduite, surveillance facilitée.

« Je me suis résigné également à remplacer par des meubles nouveaux nos vieilles armoires, dont quelques unes furent construites par Mariette en 1862, pour l'Exposition universelle de Londres. »
« Le classement définitif commencera au printemps de 1908. »

6 bustes d'égyptologues exposés au 1^{er} étage dans la galerie d'honneur : Henri Brugsch (allemand), Edouard Hincks (anglais), Chabas et Emmanuel de Rougé (français), Vassali bey et Rosellini (italiens), par Puech, Formilli, Xavier Barthe et Febvre [Ferdinand Faivre]. On prépare pour l'an prochain l'anglais Birch et le hollandais Leemans.

1907

Émile Brugsch à Maspero, Le Caire, **6 février 1907** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 396)

Les travaux du musée marchent bien, et j'espère que toutes les cloisons etc seront finies avant votre retour. Un ingénieur ou entrepreneur est venu il y a environ 8 jours pour marquer un carré sur le ciment, à l'entrée est du musée pour y faire un essai de dallage.

17 avril 1907 : Perry [sous-secrétaire d'État] se fait expliquer par José Lambert la situation concernant l'affaissement des plafonds.

W. Mina [Mina Effendi, chef de bureau de Contenay Clifton], **17 avril 1907** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 169)

M. l'Inspecteur en chef,

M. le S.S. d'Etat voulais [*sic*] vous voir pour la question des grands lanterneaux du Musée égyptien et lorsqu'il a su que vous ne rentrerez que cet après-midi il a voulu voir M. Lambert que j'ai fait appeler de suite. Convoque Clifton dès demain matin avec le dessin des poutrelles (girders).

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1907.**

Crédit de 1000 £.E. pour un meilleur éclairage réclamé l'an passé, alloué cette année. Travaux exécutés par les hommes d'équipe. Murettes d'entrecolonnes bâties et crépies entre avril et août. Portes fermées, grillages posés.

1908

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizeh, 21 juin 1908 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Tout le monde au musée tire la langue, mais le travail marche malgré tout. La salle copte est à peu près finie et elle est très élégante : elle renferme deux fois autant de monuments et elle ne paraît pas plus encombrée qu'auparavant. La salle copte du premier étage est en bonne voie, et la salle nubienne s'achève rapidement. Demain, on met en place les pieds du groupe colossal [d'Aménophis III et Tiye] dans l'atrium du centre : Ce sera la dernière nouveauté pour cette année.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizeh, 21 octobre 1908 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Le musée est en bon état : Barsanti, avant de partir pour la Nubie, a achevé le classement des salles coptes qui sont superbes, et Brugsch a mis les monuments en place dans le bas d'après les numéros nouveaux du catalogue. Le groupe s'achève, et bien qu'il soit encore entouré d'échafaudages, il est d'un grand effet. Ce matin, tandis que je l'examinais, un ferrache est passé à ses pieds devant lui : le ferrache paraissait tout petit. Nous avons enfin dans le musée un monument qui donne l'idée de ce que c'est que l'art colossal de l'Égypte.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **25 décembre 1908** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 171)

Remercie pour ses appointements. Rappelle qu'aucun monument lourd n'a été posé dans le musée sans approbation préalable du ministère. Dernier crédit de £E 65, absorbé par les travaux de réfection. Va pouvoir faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1908.**

« Dès le jour de notre entrée au musée, en 1902, j'avais signalé la flexion inquiétante qu'avaient subie les poutres de ciment armé qui supportent les lanterneaux de la Galerie d'honneur ; de 0,11 m, qu'elle était alors, elle était devenue presque de 0,14 m à la fin de 1907. Expert délégué par Sir William Garstin, M. Debosque. 2 rapports, les 25 février et 21 mars 1908, a conclu que les poutres soutenant les grands lanterneaux de la Galerie d'honneur avaient dépassé la limite d'élasticité et risquaient de se rompre à tout moment. W. Garstin a obtenu du ministère des Finances un crédit de 14 000 £E pour la remise en état : « Il fut décidé que l'on substituerait le fer au ciment armé et que l'on confierait l'entreprise à MM. Charvaut et Mortier. Échafaudages posés dans la travée est de la galerie, la plus abîmée, espoir de voir les travaux finis avant l'hiver prochain ; puis, travée ouest. Également remplacement des verres légers des plafonds vitrés par des verres armés. Craint que, cette restauration achevée, il ne faille remanier le plafond vitré de l'Atrium central, puis les lanterneaux et les terrasses des galeries latérales qui ont cédé également, mais dans de moindres proportions, la volée des poutres étant plus courte.

Aussi parti à prendre pour les pavements qui sont dans un état déplorable aux deux étages.

Piliers de renforts posés dans les sous-sols au droit des monuments les plus lourds et au passage des trains Decauville.

Demandé à José Lambert, l'ingénieur détaché au musée, de dresser la liste des travaux urgents.

Dégâts provoqués par la crue extraordinaire de cet été aux escaliers extérieurs, à la porte d'honneur, à la porte nord-est et au monument de Mariette. Une fissure semble s'être produite vers la région nord-est, dans le radier ou dans un des murs latéraux, car il y a eu quelques cms d'eau dans cette zone mi-novembre.

Bustes de Piehl par le sculpteur suédois Eldh, et de Goodwin par Xavier Barthe ajoutés au panthéon des égyptologues.

1909

Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2)

Fol. 102-110 série de plans du musée en autographie sbg Bagdady Aly/25-5-98, avec reprises à la plume par J. Lt [José Lambert], datées des 20-03-1902, **13 mai 1909, 1^{er} juillet 1913**

Les plans du rez-de-chaussée indiquent la résistance au sol, 6000 kg/m², 450 kg/m², 750 kg/m² + arcs en maçonnerie (10 à 12000 kg/m²). Ce sont la galerie centrale et la grande coupole à l'intersection de celle-ci et de la galerie d'honneur (parallèle à la façade principale) qui ont été renforcées par des arcs intérieurs.

Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2)

Fol. 111-112 José Lambert au directeur général [Gaston Maspero], Caire, le **12 mai 1909**

Etudes de mise en place de pièces lourdes dans le musée.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **7 janvier 1909** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 172)

M. Bazil vous aura fait connaître, sans doute, que le ministère a autorisé le prélèvement, sur le crédit de £E 300 accordé pour 1909, les £E 85.450 m/m prévues pour les travaux d'entretien et de consolidation urgents.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 20 juin 1909 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Au musée, nous commençons à prendre forme. Les petits colosses sont en place à côté du grand, et les blocs d'Éléphantine qui sont destinés au Louvre [Louvre B 59 à B 73] entrent dans leurs caisses : encore quinze jours et ils seront enlevés. La restauration du plafond de la moitié est de la galerie d'honneur est achevée : on démolit les échafaudages pour les transporter dans l'autre portion de la galerie qui va être refaite. C'est à notre tour d'intervenir pour la peinture : nous allons dresser nos échafaudages et je pense que la peinture sera achevée avant mon départ. La Salle des dieux est en ordre et je vais passer à la Salle funéraire.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 4 juillet 1909 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Ici, la monotonie est toujours la même : je dormirais sur les travaux du musée, si Perry ne me réveillait pas de temps en temps avec ses picotements. Nous avons enfin réglé la question des travaux secondaires, du moins je le crois, et on fera pendant mon absence les quelques peintures et les quelques réparations que Lambert a indiquées : c'est lui qui surveillera le travail.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 22 juillet 1909 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

[Problèmes de santé de ses collaborateurs] Ce sont là les grosses nouvelles du musée : tout le reste suit son bonhomme de chemin, en dormant à moitié. J'ai obtenu de faire les travaux, et Lambert les exécutera après mon départ.

Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2) :

Fol. 113 José Lambert au directeur général [Gaston Maspero], Caire, le **24-11-1909**

Propose la suppression de petits lanternes, pas trop importants car la lumière est suffisamment vive.

18 décembre 1909 : séance publique du Conseil législatif [rapportée par José Lambert], constat de l'état lamentable du bâtiment [cf. plus loin, les commentaires de J. Lambert le 4 avril 1910].

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1909.**

« Les plafonds et les lanternes de la galerie d'honneur ont été démolis et les poutres en ciment armé qui les soutenaient ont été remplacées par des poutres en fer : ces travaux confiés à MM. Charvaut et Mortier, ont été menés avec une rapidité et une discrétion qui nous a évité beaucoup de désagréments.

Nous avons pu repeindre les plafonds nouveaux de l'aile est et y réintégrer les monuments qui la remplissaient : l'argent a manqué pour l'aile ouest et l'aménagement n'en reprendra que l'an prochain. Nous avons en même temps dégarni autant que possible l'atrium central, puis démeublé les deux salons nord et sud du rez-de-chaussée et de l'étage, afin de laisser le champ libre à l'entreprise lorsqu'en janvier prochain elle dressera le grand échafaudage destiné à la reconstitution du plafonds et de la verrière. Ces opérations diverses ont été payées sur le fonds spécial de £E 13.500 institué à cet effet par le trésor. »

Salue la vigilance infatigable de José Lambert.

À l'intérieur, fabrication du mobilier, s'est poursuivie sans interruption jusque vers le mois d'août.

Aménagement du groupe colossal de Médinêt-Habou de janvier à mars.

La mauvaise lumière qui règne au rez-de-chaussée contrarie nos essais d'exposition.

« Malgré l'idée fâcheuse qu'eut M. de Morgan de scinder cette première collection [byzantine et copte] pour en expédier la moitié à Alexandrie, notre Musée copte est d'une richesse incomparable. »

1910

José Lambert à Maspero, Le Caire, **3 janvier 1910** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 173)

Lettre du conseiller au ministère des Travaux publics en date du 16 décembre : mise en vente de marbres et glaces venant de la démolition du palais Ismailieh. Peu d'éléments réutilisables apparemment.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **6 février 1910** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 174-179)

Ne possède que les papiers des quatre dernières années, mais plus de papiers antérieurs aux premiers mois de 1906, ayant dû tout renvoyer au ministère, au moment où M. Pastour a été chargé de reprendre une partie du service de M. Clifton.

Reprend donc ses carnets de notes et réunit ses souvenirs.

« Le premier lanterneau de la galerie d'honneur, celui ouest, a été posé dans les mois de juillet et août 1900. »

Au moment où le plafond vitré du lanterneau a été mis en place, les poutres de béton armé appelées à le soutenir ont fléchi de 6 cm. « Les dernier des fellahs aurait compris que c'était le moment de s'arrêter ». Trouvaille : relever le plafond vitré lui-même, d'où une surcharge nouvelle de 5 tonnes et un nouveau fléchissement des poutres. « M. Sabatelli, qui surveillait, pendant mon congé, les travaux du musée, fit après l'achèvement du second lanterneau, un nivellement de la terrasse de la galerie d'honneur, et trouva que les poutres de ce lanterneau étaient fléchies d'environ 12 cm. En recherchant, il y a quelques jours, dans le paquet de vieux papiers laissé par lui dans la petite armoire du bureau, j'y ai découvert la pièce curieuse que je vous envoie : c'est le résumé d'une lettre de Mr. Hennebique, adressée à M. Clifton, où il déclare que les renseignements qui lui ont été communiqués au sujet des flexions, sont exacts ; que la flexion du grand lanterneau est moindre de 12 cm et qu'en conséquence tout est pour le mieux. « que si lui, M. Clifton, n'est pas de cet avis, qu'il écrive à Marciano. » Voilà

au moins qui est parler. M. Hennebique avec sa malice et le rusé Marciano, savaient très-bien à qui ils avaient affaire, et qu'il était bien trop tard pour vouloir les atteindre, malgré leur responsabilité [N.B. cette note d'Hennebique est dans Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4012, Fol. 410, comme correspondance de Clifton à Maspero].

Machefer posé sur les terrasses dans les derniers mois de 1901, il n'est donc plus question que verbalement, de temps en temps, de la flexion des lanterneaux de la galerie d'honneur ; « ne les voyant pas, on n'en parlait plus ».

Mai 1904, enlèvement du machefer pour nivellement des terrasses, flexion constatée de 13 cm au milieu des poutres du grand lanterneau est de la galerie d'honneur.

Idem en avril 1905, fléchissement constaté de 13,35 cm. Visite de Clifton avec Hennebique, Servin [Émile, Servin, ingénieur chargé des intérêts d'Hennebique au Caire] et Pastour [employé au ministère des Travaux publics, a repris une partie du service de Clifton] le 6 avril 1906. Toujours flexion de 13,3 cm, Lambert parle bien de flexion progressive.

« Pendant l'opération de nivellement, M. Hennebique, tout en circulant autour des lanterneaux, parla en général des « tassements » (c'était le mot employé à dessein), pour ce genre de construction, fit dévier la conversation sur les travaux d'étanchéité qu'ils étaient occupés à réparer en ce moment, et je crois bien que ce fut tout. Le surlendemain, M. Hennebique avait quitté Le Caire, et M. Servin continuait à poser par ci, par là, sur les terrasses, les fameuses plaques en enduit de chaux, sable et ciment, qui devaient les rendre étanches. »

Mai et octobre 1906, nouveaux nivellements, nouveaux rapports.

Les renseignements sur les lanterneaux ne se sont désormais plus par écrit.

Impuissance évidente de Clifton à trouver une solution, se borne à parler d'étanchéité des plafonds vitrés. Clifton vient de moins en moins au musée.

C'est le 17 avril 1907 que Perry, sous-secrétaire d'État, se fait expliquer la situation par J. Lambert. Ne savait rien auparavant de la situation, ou plutôt feignait de l'ignorer. Clifton vient deux jours après. Proposition de Lambert, déjà avancée : « soutenir, sans nouvelle perte de temps, chacun des lanterneaux par un arc en brique Birker, comme ceux de la galerie centrale, embrassant les quatre poutres longitudinales sur lesquelles ils sont assis, ou bien démolir ces lanterneaux et les reconstruire sur deux poitrails en fer posant sur les murs d'attique ». 5.000 £E dans le 1^{er} cas, 15.000 dans le second.

A partir de ce jour 21 avril 1907, Clifton ne fait plus que de rares apparitions au musée. Mais redemande le 8 novembre, quelques jours seulement avant la visite de M. le conseiller Garstin, de vérifier les nivellements. « Toujours cette malheureuse vérification ! »

« Vous savez, Monsieur le directeur général, ce qui s'est passé ensuite. »

Flèche de 17 à 18 cm sur la brisure de la poutre du lanterneau ouest : indication donnée aussi par M. Mortier.

« J'ai pensé qu'il n'était pas inutile que vous sachiez, même sous forme confidentielle, comment y ont été traités, en matière administrative et technique, par ceux qui avaient qualité de dirigeants, les points scabreux qui ont donné lieu au remplacement des lanterneaux de la galerie d'honneur du musée. »

Caire, le 6 février 1910

Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4053 (2)

Fol. 114-115 José Lambert le 4-4-1910

Conseil législatif, Notes sur la séance publique du 18 décembre 1909 relative aux réparations du Musée égyptien.

1. « Pour autant que je me souviens, M. Manescalco Bey ne faisait pas partie de la commission d'examen des projets exposés par les architectes étrangers, à 'l'école des Princes', place d'Abdine. Comme architecte en chef du ministère des Travaux publics, il avait été désigné officiellement pour être le rapporteur de cette commission, mais il s'est récusé. D'autre part, je pense que M. Barois, dont on ne parle pas, en faisait partie. »

2. « Je n'ai jamais su ni entendu dire que le projet de M. Dourgnon avait eu la priorité sur les autres projets primés, parce que son auteur, comme le dit M. le ministre, 'recommandait de construire le plafond en béton armé'. »

3. « La première adjudication des travaux du musée – car il y a eu deux adjudications – ne comportait d'ailleurs pas de béton armé. Tous les planchers étaient prévus en poutrelles de fer.

C'est dans la seconde adjudication, restée définitive, que le béton armé a été substitué au premier mode de construction des planchers, mais j'ignore sur quelle initiative cette décision a été prise.

Quant au béton armé, système Hennebique, il était connu en Égypte au moins 3 ans avant la construction du Musée égyptien, mais seulement *comme matière incombustible*. »

4. Erreur sur le coût des dépenses avancé par le ministre des Travaux publics : 127 £E Il faudrait rajouter un « 8 » devant.

5. Le ministre a constaté seulement « au mois d'avril dernier » des fissures sur les poutrelles en ciment armé à la suite des pluies. « Si S.E. Ismaïl Sirry Pacha avait été ministre en 1902, il aurait pu déjà, à cette époque, à défaut de son département, qui ne renseignait rien, faire la constatation au musée, sur des documents probants, que les planchers de la galerie d'honneur couraient le risque de s'écrouler subitement. S'ils sont restés en place, depuis 1902 jusqu'au mois d'avril 1909, c'est par une chance inespérée de ceux qui étaient au courant de leur véritable état et qui, durant cette longue période, n'avaient pas cessé de le faire connaître. »

6. N'a pas connaissance qu'il n'ait jamais été fait des essais en vue d'adopter le béton armé pour la construction des planchers du musée. Si la commission avait donné son avis sur ce sujet, il n'y aurait pas eu deux adjudications successives, « les plans définitifs de l'architecte, élaborés immédiatement après l'exposition des projets, ne comportant pas de béton armé ».

7. Pavage endommagé par les nombreux visiteurs dit le ministre. Mais aussi multiples fissures qui couvrant ce pavage en ciment.

8. Sur tout ce qui se dit ensuite, dans la séance du conseil législatif du 18 décembre 1909, au sujet du béton armé et du coût des réparations des terrasses, mon opinion est toujours la même et se résume en ceci :

Si M. Dourgnon avait conservé, jusqu'à la fin, la direction des travaux du musée, jamais l'exécution des planchers en béton armé des terrasses, n'aurait donné lieu à la moindre plainte. Il était bien trop attentif à tout ce que faisaient les entrepreneurs ; la plus petite modification à ses plans, le mettait en éveil, en surexcitation même ; rien ne lui échappait, et si, comme il arrive souvent dans les cours du travail, on avait du modifier certaines parties de la construction, soit pour les renforcer ou pour toute autre cause, il n'eût pas hésité un seul moment à le faire. Le musée était son œuvre, et il y tenait par-dessus tout. Je suis convaincu qu'il aurait fait en quelque sorte l'impossible, pour avoir la satisfaction de le remettre à l'État dans les meilleures conditions d'achèvement et de sécurité.

Malheureusement, lui parti au moment où les véritables travaux du musée allaient s'exécuter – puisque, à cette époque, on était seulement arrivé au niveau des planchers du rez-de-chaussée – la direction (?) de cette importante entreprise tomba aux mains d'ignorants, n'ayant aucune idée de construction ni d'architecture, dénigrant tout pour avoir le triste plaisir de dénigrer, repoussant même tout avis utile pour s'en rapporter à celui intéressé des entrepreneurs ou à celui d'inconnus tout aussi ignorants qu'eux-mêmes. De ce gachis, il ne pouvait en résulter que ce qui arrive aujourd'hui et qui ne semble pas prêt de finir, malgré les assurances contraires données aux membres du conseil législatif.»

Fol 116 JL 13-3-1910

Fol 117 JL 16-4-1910. Schaüffele a constaté l'état de fléchissement des poutres. La moitié des toitures des 8 atriums à renouveler.

Fol 118-119 JL 8-11-1910

Fol 120 JL 26-11-1910

Fol 121-123 JL 1er-12-1910

Fol 124 JL 13-4-1911

Fol 125 JL 16-4-1911

Fol 126 JL 18-4-1911

Fol 127 JL 22-4-1911

Fol 128-129 JL 29-4-1911

Fol 130 JL 3-5-1911

Fol 131 JL 11-5-1911

Fol 132 JL 13-5-1911

Fol 133 JL 16-5-1911

Fol 134 JL 17-6-1911

Fol 135 JL 13-7-1911

Fol 136-138 JL Rapport final 25-7-1911

Rouille sur les poutres de la galerie centrale très forte à l'Est, insignifiante à l'ouest.

« Quelle est la cause de cette pression à l'est ?

Les démolitions peuvent nous l'apprendre : emploi de mauvais matériaux, dosages faux, malaxage de béton nul ou à peu près, compression de la matière dans les boisages nulle aussi mal façon, manque de soins et emploi d'un personnel ouvrier et de surveillance absolument étranger à ce genre de travail. »

Fol 139 Liste de travaux divers à prévoir, sans date.

Fol. 140 : travaux Léon Rolin et Cie pour démolition et réfection des terrasses basses du musée, art. 48 du cahier des charges.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1910.**

« Les plafonds de l'aile ouest de notre Galerie d'honneur ont été peints par M. Carlo Oropesa [...]. La réfection des plafonds de l'Atrium Central et des lanterneaux a subi des retards. La reprise des travaux nous avait été annoncée d'abord pour mars 1910, mais l'adjudication définitive n'eut lieu qu'en novembre au profit de M. Lovatt, et la mise en train n'a commencé que trois semaines plus tard, le 30 novembre. »

Les terrasses seront livrées aux ouvriers pendant 20 mois.

Toujours quantité de détails d'aménagement à corriger dans un édifice neuf. Comptons sur J. Lambert.

1911

Émile Brugsch à Maspero, Le Caire, **12 janvier 1911** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 450)

Ici tout est très calme et très peu de visiteurs. Les travaux de l'Atrium n'ont pas encore commencé.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1911.**

« Le remplacement des toitures de l'atrium central, commencé le 30 novembre 1910, ne sera terminé que l'an prochain. Je me suis fait adresser par M. Lambert des rapports sur la démolition des grandes poutres en ciment armé, et l'état de décomposition interne dans lequel elles ont été trouvées pour la plupart a justifié pleinement l'initiative que nous avons prise en 1907 d'en provoquer l'examen. Il m'est difficile de dire dès maintenant quelle sera la qualité et la quantité de la lumière que nous aurons dans l'Atrium, les projets ne nous ayant pas été soumis pour ce travail, comme ils l'avaient été par MM. Charvaut et Mortier pour les plafonds vitrés de la galerie d'honneur, ce qu'on, peut admettre en toute vraisemblance c'est que le dispositif nouveau sera inélégant et solide. Le service des Villes et Bâtiments préparant les devis pour la réfection des plafonds des galeries et des chambres latérales, j'ai profité de l'occasion pour lui demander des changements qui corrigeront les excès de lumière et de chaleur dont nous souffrons dans certains endroits, tandis qu'il remédieront au défaut d'éclairage qui nous gêne dans certains autres : il s'agirait de supprimer huit des petits lanterneaux qui dominent les galeries, puis de surélever la coupole qui recouvre la salle des bijoux. »

« Le classement définitif a fait des progrès. »

« Je prévois le moment où, le mobilier du premier étage étant terminé, nous pourrions reporter notre attention sur celui du rez-de-chaussée. »

18 octobre : décès de Marcel Dourgnon à Paris.

1912

José Lambert à Maspero, Le Caire, **16 janvier 1912** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 180-181)

Deux devis relatifs au projet de modification du plancher de l'entresol de la bibliothèque.

G. Daressy [conservateur adjoint du musée] à Gaston Maspero, Le Caire, **21 août 1912** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4014 : correspondance G. Daressy, Fol. 332)

M. Lambert est parti en congé et les travaux de soutien du balcon sous la coupole sont remis à son retour.

G. Daressy [conservateur adjoint du musée] à Gaston Maspero, Le Caire, **29 août 1912** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4014 : correspondance G. Daressy, Fol. 334)

Le contrôle de la Comptabilité fait des difficultés pour payer les travaux de la bibliothèque et demande des explications sur trois points : 1° pourquoi il n'y a pas eu d'adjudication publique, 2° A-t-on opéré une retenue pour le retard dans l'achèvement, 3° Un cautionnement de Brandani n'a pas été mentionné.

Pour le retard j'avais une déclaration de M. Lambert disant qu'il n'était pas imputable à l'entreprise ; sur la première demande j'ai répondu qu'on pensait que le relevé définitif ne dépasserait pas les 100 £ (il est de 106 £) et que le sous-secrétaire d'État vous avait alors autorisé à faire faire les travaux sous la surveillance de M. Lambert. Pour le cautionnement on peut le retenir sur le règlement de M. Brandani.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1912.**

« [Le musée] est plus en désordre que jamais, par la faute des travaux que nécessitent la réfection des toits et le remplacement des poutres en ciment armé par des poutres en fer.

La reconstruction des plafonds vitrés de l'atrium central avait été achevée dans les derniers jours de 1911, mais les échaffaudages [*sic*] ne furent démontés et les dégâts commis par les ouvriers sur les piliers, les colonnes et les portiques ne furent réparés que dans les trois premiers mois de 1912 : c'est seulement à partir de la fin de mars que nous avons été libres d'entreprendre les raccords de peinture nécessaires. Ils ont été exécutés en avril et mai par M. Carlo Oropesa [...]. Le danger d'écroulement que nous redoutions est écarté pour longtemps, sinon pour toujours et, sur ce point, nous avons lieu d'être satisfaits ; je regrette pourtant que le service des Villes et Bâtiments n'ait pas jugé à propos de conserver la division en caissons qui existait dans le plan original de M. Dourgnon. Il a substitué au motif décoratif qui s'harmonisait avec le parti général de l'architecture et avec la destination du monument, un vitrage de gare ou d'usine qui jure avec l'ensemble. La surface se divise en sept bandes longues qui courent du nord au sud et dont deux seulement sont en carreaux transparents ; celle du milieu et les deux de chaque côté sont garnies de plaques en tôle qui interceptent les cinq-septièmes de la lumière. Si notre avis avait été demandé ici comme il le fut naguère pour la galerie d'honneur, nous aurions répondu qu'une diminution du tiers était suffisante. » Redonner de l'éclairage en rétablissant 4 bandes de verre pour 3 bandes de tôle ; espère corrections avant l'hiver.

« L'ordre de refaire les toits des ailes nord, est et ouest a suivi de près l'achèvement de l'atrium ; j'aurais désiré qu'il comprît également la coupole de la salle des bijoux, mais l'accomplissement de ce désir a été ajourné pour complément d'information. A ma requête les petits lanterneaux des galeries est et ouest ont été supprimés, huit en tout, dont quatre à l'est et quatre à l'ouest, et les grands seuls ont été maintenus ; même ainsi il nous reste encore plus de jour que nous ne le souhaitons, mais la chaleur, qui est excessive pendant l'été et qui endommage les peintures des cercueils, sera atténuée. Le ministère a décidé de commencer ses opérations à l'est. »

« C'est un quart environ du musée dont les touristes seront privés pendant une année au moins, et le premier étage ne sera pas seul à souffrir. »

« Sauf accident, je pense qu'avant de prendre ma retraite, j'en aurai fini avec ces questions d'ameublement. »

1913

Émile Brugsch à Maspero, Le Caire, **22 janvier 1913** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4008 Fol. 477)

Depuis le 17/1 on a commencé les travaux de la galerie est, mais on n'a touché que la partie, indiquée en rouge sur le plan ci-joint [salles A à H] ; on finira d'abord cette moitié.

[...] Depuis on défait les lanternes de la galerie est nous avons un courant d'air formidable au musée et si je ne tombe pas malade, j'aurais [*sic*] de la chance.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **25 octobre 1913** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 184)

Dallage en marbre en plan étoilé mal fait, il y a même du marbre factice.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 24 octobre 1913 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Au musée, tout le monde m'a bien accueilli, [...], Lambert, les ferraches. [...] Les travaux de la galerie d'honneur sont terminés, y compris le dallage de marbre, et l'effet est excellent. La peinture s'achève [...]. Seuls les travaux de la terrasse n'avancent guère. Dieu sait quand ils seront finis, et encore il devine plus qu'il ne le sait de science certaine.

Gaston Maspero à Louise Maspero, Gizéh, 27 octobre 1913 (Gaston Maspero, Lettres d'Égypte, correspondance avec Louise Maspero (1883-1914), édition établie et présentée par Élisabeth David, Paris, Seuil, 2003)

Bien que l'opposition ait baissé au musée, je la sens latente : elle ne désarmera que le jour où, les choses étant réglées définitivement, tout le monde aura eu l'idée avant moi, et se plaindra que j'aie tardé si longtemps à la réaliser.

C'est déjà le cas pour les dispositions nouvelles de la galerie d'honneur. Le pavement de marbre est en place et Carlo achève les peintures : l'effet est excellent. Je viens d'examiner minutieusement chaque portion avec Brugsch et Daressy qui se sont répandus en congratulations mutuelles. Brugsch a dit textuellement à Daressy : « Vous voyez bien comme j'avais raison quand tout le monde prétendait que les piliers nouveaux alourdiraient l'entrée, de soutenir que, tout au contraire, ils la compléteraient harmonieusement. » Et Daressy en est convenu aimablement. Lambert, qui était là, n'a pas pu s'empêcher de protester : « Rappelez-vous donc que M. Maspero a seul vu juste dans cette affaire, et que s'il n'avait pas imposé sa volonté au ministère, nous n'aurions pas l'entrée monumentale de maintenant. Moi-même, qui pensais qu'il avait raison, je craignais que le résultat ne répondît pas à son attente. Maintenant, je trouve qu'il la dépasse. » Les voilà au silence pour le moment : demain, ils recommenceront à papoter.

José Lambert à Maspero, Le Caire, **7 décembre 1913** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 183)

A demandé à Servin rencontré fortuitement hier s'il avait les plans des trémies ovales de la galerie d'honneur que Maspero veut faire supprimer et remplacer par des plafonds vitrés. Servin : Mais il n'y a plus rien à étudier, ai fait cette étude à la demande du ministère il y a 8 ou 9 ans et passé à Rolin et Cie nos entrepreneurs qui ont fait une offre restée sans suite, « le ministère ne voulant pas, à cette époque, s'exposer à des ennuis avec M. Hennebique par une anticipation sur le délai de garantie décennale de ses travaux. Aujourd'hui, il n'est plus question de garantie. Moi, Ingénieur d'Hennebique, je vous autorise à faire tous les trous que vous jugerez à propos dans les poutres en béton armé du musée, sauf à les reboucher, après l'introduction de vos fers, par du bon mortier à ciment et mortier. Si M. Maspero tient à voir disparaître le plus tôt possible – et il a raison – les deux ovales ridicules de la galerie d'honneur avec remplacement comme vous la dites par des plafonds vitrés rectangulaires, qu'il rappelle simplement au ministère l'offre de Mrs Rolin et Cie dont l'évaluation était, je crois, de 450 livres pour les deux trémies ou environ cette somme. » « L'offre dont parle Mr. Servin est du 4 mai 1904. »

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1913.**

« [Le musée du Caire] Peut-être est-il un peu moins en désordre que l'an dernier, mais je n'en jurerais pas ; l'étage supérieur de l'aile Est est fermé pour la démolition des toits et des lanterneaux, et au rez-de-chaussée sept salles assombries par les couvertures en bois de l'entreprise sont pratiquement perdues pour le public. J'espère, car enfin il faut toujours espérer, que cinq des salles et galeries de l'étage nous seront restituées au printemps de 1914, et que les visiteurs rentreront en possession et d'elles et de celles qui leur correspondent au rez-de-chaussée ; ce gain sera malheureusement compensé pour lui par la clôture d'autant de chambres de l'aile occidentale, que nous serons obligés alors de déménager et de livrer aux ouvriers.

La reconstruction des plafonds vitrés de l'Atrium Central a pris fin pendant nos mois d'été ; le service des Villes et Bâtiments [...] a substitué aux deux bandes latérales de vitres transparentes qui répartissaient mal la lumière, une bande médiale unique qui la distribue plus équitablement sur les monuments. Il a consenti à faire sien le projet que je caressais depuis longtemps de bâtir sous la coupole quatre piliers destinés à soutenir le balcon de l'étage, puis de remplacer l'affreux plancher en ciment de la galerie d'honneur par un carrelage en damier de marbre blanc, avec rosace centrale en marbres de couleur. L'angle des quatre piliers nouveaux qui regarde la rosace a été abattu largement et une niche peu profonde ménagée dans les pans coupés, où nous avons encastré quatre de nos colosses. [...]. Le carrelage a été constitué économiquement avec les plaques d'albâtre que j'avais emportées de Guizéh en 1902, lors du déménagement ; on n'a eu qu'à choisir les plus solides, à les retailler en partie et à les polir après seulement d'après les indications de notre architecte, M. José Lambert. Le service des Villes et Bâtiments a saisi cette occasion de doubler les murs qui divisent notre galerie d'honneur des portiques extérieurs, et il nous a fortifiés contre les attaques possibles des voleurs de nuit. De mon côté, j'ai porté contre les piliers anciens de la galerie d'honneur et de la salle des quatre piliers les meilleurs de nos autres colosses. [...] Le visiteur [...] Ses yeux s'arrêtent d'abord sur les colosses des piliers nouveaux, puis ils sont conduits par les colosses affrontés de la salle des quatre piliers au groupe gigantesque d'Amémôthès III [sic] et de la reine Tîyi qui termine au nord l'Atrium Central.»

« Enfin, j'ai prié M. Lambert de dresser pour la salle de vente les devis d'une transformation analogue à celle que la bibliothèque a subie en 1912 et 1913. »

1914

José Lambert à Maspero, Le Caire, **21 février 1914** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4025 Fol. 185)

Rolin et C^{ie} demandent des nouvelles du ministère pour la transformation des trémies ovales. Aucune, mais demande transmise il y a seulement 5 jours. Par ailleurs annoncent un retard pour la livraison des 4 nouvelles salles : impossible avant fin avril, début mai.

G. Daressy [conservateur adjoint du musée] à Gaston Maspero, Le Caire, **10 août 1914** (Institut de France, fonds Gaston Maspero, Ms. 4014 : correspondance G. Daressy, Fol. 353)

Rollin n'a pas encore terminé les travaux de la partie est du musée et démolit actuellement le plafond de la partie ouest. Je vais demander au ministère à ce que les travaux continuent sans interruption, et dans le cas où on devrait les arrêter, qu'il soit au moins posé une couverture provisoire sur les parties ouvertes.

Gouvernement égyptien. Rapport sur la marche du service des Antiquités de 1899 à 1910, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1912. **Rapport pour l'année 1914.**

« [Le musée du Caire] est encore plus en désordre que l'an dernier ; non seulement l'étage supérieur de l'aile est ne nous a pas été livré à la suite de la réfection des toits, et les salles correspondantes de l'étage inférieur sont assombries par les plafonds en bois qui en recouvrent les trémies, mais les quatre salles de l'étage de la région Ouest nous ont également été réclamées, et il nous a fallu encore fermer au public les salles correspondantes du rez-de-chaussée. De la sorte, les deux tiers environ de nos trésors sont invisibles sur place.

Comme je savais que j'allais partir, j'ai voulu laisser le musée à mon successeur en aussi bon ordre que possible. J'ai classé les monuments provenant des fouilles dernières [...]. Je tenais à épargner ces corvées ingrates à mon successeur ; il aura bien assez de peine à remédier au désordre que l'entreprise des toits crée forcément. C'est dans la même pensée que j'ai prié M. José Lambert de préparer un projet de construction de bureaux et de magasins, dans l'angle extérieur occidental des deux corps de bâtiments qui constituent le musée. [...] J'ai amélioré beaucoup par mes remaniements la condition du musée qui était déplorable quand nous y sommes entrés ; mon successeur devra déployer beaucoup de patience et de ténacité pour la rendre tout à fait bonne.

On me permettra d'ajouter un mot sur le personnel ; il est insuffisant par le nombre. Jusqu'au 31 décembre 1913 il se composait, en plus du directeur général, d'un conservateur et de deux conservateurs-adjoints. »

Mercedes Volait, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950), genèse et essor d'une expertise locale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, p. 228-229 : Les travaux se poursuivirent donc sous la direction de Clifton. En 1900, le gros œuvre et les travaux de maçonnerie furent achevés, et les travaux de finition bien avancés, mais les dépassements étaient élevés : de 1897 à 1900, le chantier avait déjà coûté 175 000 £E [Report upon the administration of the Public Works Department for 1900, p. 50]. Il fallut encore dépenser 45 000 £E pour les compléter, et une somme équivalente pour édifier les annexes. Inauguré en novembre 1902 en l'absence de Dourgnon qui n'avait pas jugé bon de répondre à l'invitation qui lui avait été adressée, l'ensemble coûta au total 256 000 £E, soit plus du double du devis initial, et son chantier avait duré près de six ans, ce qui était tout de même excessif pour un tel projet. En 1910, la construction donnait déjà des signes de faiblesse, et il fallut même reconstruire les plafonds de la galerie centrale [Report upon the administration of the Public Works Department for 1910, p. 25].

Guide Bleu, Paris, Hachette, édition de 1986.

... ce lourd bâtiment, d'une inspiration gréco-romaine très caractéristique de la fin du siècle dernier, et précédé d'un jardin aux grilles ouvragées, abrite d'inestimables trésors.

... bâtiment actuel, élevé spécialement sur les plans de l'architecte Marcel Dourgnon et inauguré en 1902. Plus de 100.000 objets...

La visite du musée demande beaucoup de temps et, si grand que soit l'intérêt que l'on porte à l'Égypte ancienne, il peut arriver que la surabondance des objets et leur entassement lassent votre attention et émoussent votre curiosité. [...]

Ne pas négliger le jardin, où de nombreuses statues et pièces monumentales ont été disséminées devant le musée et sur les pelouses.

Les Concours publics d'architecture, édité par Laurent Farge, Années I à XVI, 1895-1914.

1 ^e	n°11	Le Caire, Égypte	Musée des antiquités égyptiennes, p. 21 et 22 1 ^e prime ex æquo Bréasson à Paris, Loviot et Cassien-Bernard à Paris, pl. 105-08, Georges Guilhem, à Paris, et Marcel Dourgnon, à Paris 2 ^e prime ex æquo Guillaume Tronchet et Adrien Rey à Paris Mention honorable Isis (épigraphe [J. Deperthes]), Jacques Drevet et Édouard Arnaud, à Paris, Z. N. (épigraphe [Henri Fivaz]), et Henri Schmit, à Paris	Extrait du programme, jugement [mars 1895], résultat
2 ^e	n°3	Le Caire, Égypte	Musée des antiquités égyptiennes, p. 5 (pas de texte) 1 ^e prime ex æquo Marcel Dourgnon (et exécution), pl. 27-29 Mention honorable Jacques Drevet et Édouard Arnaud, pl. 43-45	